HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA...




BIBLIOTECA VITT. EMANUELE
FONDO EBORENSE
32
9 D
19
Digitized by Google



HISTOIRE
DU
PEUPLE DE DIEU,

QUATRIE'ME AGE,

TOME CINQUIE'ME.

HISTOIRE
DU
PEUPLE DE DIEU,
DEPUIS SON ORIGINE,
JUSQU'A LA NAISSANCE DU MESSIE;
TIRE'E
DES SEULS LIVRES SAINTS,
OU
LE TEXTE SACRE'
DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT
réduit en un Corps d'Hiſtoire.

Par le P. ISAAC-JOSEPH BERRUYER,
de la Compagnie de JESUS.

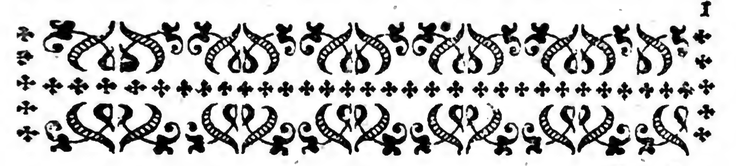
NOUVELLE EDITION CORRIGE'E ET AUGMENTE'E.

QUATRIE'ME AGE, TOME V.



A PARIS,
Chez BORDELET, ruë Saint Jacques vis-à vis
le Collége des Jeſuites à Saint Ignace.

M. D. CC. XXXIX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



SOMMAIRES CHRONOLOGIQUES DU QUATRIE'ME AGE.

Depuis l'an du monde 2958. jusqu'à l'année 3030.

Ans du Monde.	Années avant Jesus-Christ.	LIVRE I.	Ans d. la Monarc.	Ans des Rois. Dav.	Ans de la ort. l'E
2958.	1050.	*DAVID se rend maître de la Citadelle de Jebus, placée sur la montagne de Sion.* *David bâtit à Jerusalem une nouvelle Ville, à laquelle il donne son nom.* *Alliance de David avec Hiram Roi de Tyr, qui fournit à David des Cédres & des Ouvriers pour ses bâtimens.* *Guerre de David contre les Philistins, sur lesquels il gagne la victoire* *Forts de David, leurs noms & leurs exploits.* *Trois des Forts de David lui apportent de l'eau*	24.	8.	144.

Ans du Monde.	Années avant Jesus-Christ.		Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Dav.	Ans de la sort. d'E-
		de la citerne de Bethléem, dont il fait le sacrifice au Seigneur.			
2958.	1050.	*Seconde victoire remportée par David sur les Philistins.*	24.	8	444.
2959.	1049.	*David se dispose à faire transporter l'Arche dans son Palais.* *Le châtiment d'Oza empêche le Roi d'achever son entreprise. On dépose l'Arche dans la maison du Levite Obededom.* *Peu de tems après David acheve avec succès le transport de l'Arche.* *Michol insulte à la pieté de David.*	25.	9.	445.
2960.	1048.	*David forme le dessein de bâtir un Temple au Seigneur dans la Ville de Jerusalem, mais Dieu le fait instruire que cette gloire est reservée à son fils.*	26.	10.	446.
2961. 1046.	1047. 1046.	*Differentes victoires de David sur les nations voisines.* *Reglemens faits par David pour le culte de Dieu & pour la milice, pour les finances & pour*	27. 28.	11. 12.	447. 448.

Ans du Monde.	Années avant Jesus-Christ.		Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Dav.	Ans de la sort. d'E-
		sa maison.			
2962.	1046.	*David marque sa reconnoissance pour Jonathas à Miphiboseth fils de ce Prince.*	28.	12.	448:
2963.	1045.	*Guerre contre Hanon, Roi des Ammonites.*	26.	13.	449.
		Adultere de David avec Bethsabée.			
		Meurtre d'Urie époux de cette femme.			
2964.	1044.	*David est repris de son péché par le Prophéte Nathan, & fait pénitence.*	30.	14.	450.
		Mort du premier fils de David & de Bethsabée.			
		Prise de Rabba Capitale des Ammonites.			
2967.	1041.	*Naissance de Salomon.*	33.	17.	453.

Ans du Monde.	Années avant Jesus Christ.	LIVRE XXI.	Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Dau.	Ans de la Monarc.
2968.	1040.	INCESTE *d'Amnon, fils, aîné de David avec Thamar.*	34.	18.	454.
2970.	1038.	*Absalon frere uterin de Thamar, fait tuer Amnon dans un festin & se retire à Gessur chez Tholmaï son Grand Pere.*	35.	19.	455.
2971.	1037.	*David rappelle Absalom, à condition qu'il ne paroîtra pas devant lui.*	36.	20.	456.
		David accorde à Ab-			

Années du Monde.	Années avant Jesus-Christ.		Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Dav.	Ans de la fort. l'E-
		salom, sa grace entiere, & lui permet de revenir à la Cour.			
2975.	1033.	*Révolte d'Absalom contre David.*	41.	25.	461.
		Le Roi abandonne sa Capitale.			
		Actions heroïques de David dans sa retraite.			
		Conseils de Chusaï & d'Achitophel.			
2976.	1032.	*Victoire de Joab sur Absalom & sur l'armée rebelle.*	42.	26.	462.
		Mort & sépulture d'Absalom.			
2977.	1031.	*David est rappellé à Jerusalem par ses Sujets de toutes les Tribus, à l'exception de la Tribu de Juda.*	43.	27.	463.
		David traite avec la Tribu de Juda, & il l'engage à revenir en corps le reconduire sur le Thrône.			
		Plusieurs traits de la clémence de David dans son retour de Mahanaïm à Jerusalem.			
		Révolte des Tribus à l'occasion de la distinction accordée par le Roi à sa Tribu de Juda.			

Ans du Monde.	Années avant Jesus-Christ.		Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Dav.	Ans de la fort. d'E.
2977.	2031.	*Joab tuë Amasa & se met à la tête des troupes de David.* *La guerre civile se termine par la sagesse d'une femme qui fait couper la tête à Seba chef de la bellion.*	43.	37.	463.

Ans du Monde.	Années avant Jesus-Christ.	LIVRE XXII.	Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Dav.	Ans de la fort. d'E-
2982.	1026.	F*AMINE à l'occasion de laquelle Dieu ven-e les Gabaonites que Saül avoit persecutés, par l'effusion du sang de cinq des petits fils de ce Prince* *Action géneneuse de Respha, mere de deux des fils de Saül, sacrifiés aux Gabaonites.* *David fait enterrer tous les fils, ou petits-fils de Saül avec les corps de Saül & de Jonathas dans le tombeau de Cis, chef de la famille de Saül.*	48.	32.	468.
2981. jusqu'à 2987.	1026. jusqu'à 1021.	*Guerres de David contre les Philistins, durant quatre ans, qu'il termine toutes avec gloire.* *David fait faire le dé-*	48. jusq. 53.	32. jusq. 37.	468. jusq. 473.

Ans du Monde.	Années avant Jesus Christ.		Ans de la Monarc.	Ans des Rois Dav.	Ans de la Sort. d'E-
2987.	1021.	nombrement de son peuple, & il est puni de sa vanité par la peste qui désole ses Etats durant trois jours. Pénitence du saint Roi il achete un emplacement pour l'Edifice du Temple, & il prépare les materiaux pour cette grande entreprise. Exhortation de David à son fils Salomon & à tous les Grands du Royaume, au sujet de la construction du Temple.	53.	37.	473.
		David épouse la Sunamite.			
2990.	1018.	Révolte d'Adonias appuyé de Joab, Général des Armées & du Grand-Prêtre Abiathar. La Révolte d'Adonias est appaisée, & Salomon est reconnu Roi d'Israël du vivant de David. Salomon pardonne à Adonias. Nouveaux soins & nouveaux Réglemens de David pour le culte de Dieu & pour l'ordre des cérémonies. Derniers discours de	56.	40.	476.

Années du Monde.	Années avant Jesus Christ.		Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Dav.	Ans de la sort. d'E-
		David aux Grands de sa Cour.			
2990.	1018.	*Salomon est sacré de nouveau en présence de tous les Grands.*	56.	40.	476.
2991.	1017.	*Derniers avis de David à Salomon; mort & sépulture de David.*	57.	41.	477.

Années du Monde	Années avant Jesus-Christ.	LIVRE XXIII.	Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Salo.	Ans de la sort d'E-
2991.	1017.	ADONIAS *tente une nouvelle révolte sous prétexte d'épouser la Sunamite, veuve du feu Roi.*	57.	1.	477.
		Salomon fait mourir Adonias.			
		Joab Général des Armées, & neveu de David, est aussi puni de mort pour avoir appuyé les prétentions d'Adonias sur le Thrône.			
		Pour la même raison le Grand-Prêtre Abiathar est destitué de ses fonctions & exilé.			
2992.	1016.	*Salomon fait un voyage de dévotion à Gabaon.*	58.	2.	478.
		Il demande à Dieu la sagesse & il l'obtient.			
		Célèbre jugement de Salomon.			

Ans du monde.	Années avant Jesus-Christ.		Ans de la Monarc.	Ans des Rois. Salo.	Ans de la sort. d'E-
2993.	1015.	*Semeï est condamné à mort par Salomon, pour avoir insulté le Roi son pere dans le tems de ses disgraces.*	59.	3.	8.
2994.	1014.	*Salomon épouse la fille du Roi d'Egypte.*	60.	4.	479.
		Réglement & magnificence de la maison de Salomon.			
		Salomon jette les fondemens du Temple, & il l'acheve en sept ans & demi.			
3002.	1006.	*La Dédicace du Temple se fait avec une grande Solemnité.*	68.	2.	
		Miracles operés à cette occasion.			
3015. jusqu'à 3027.	993. jusqu'à 981.	*Le Roi bâtit ses Palais & celui de la Reine son épouse.*	81. jusq. 93.	25. jusq. 37.	
		Magnificence du Thrône Royal.			
		Accord de Salomon avec Hyram Roi de Tyr.			
		La Reine de Saba rend visite à Salomon & s'en retourne charmé de sa grandeur & de sa sagesse.			
3027. jusqu'à 3030.	981. jusqu'à 978.	*Idolâtrie & excès de Salomon durant les dernieres années de son Regne.*	93. jusq. 96.	37. jusq. 40.	

Fin des Sommaires du Tome IV. *Part. II.*

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU,

TIRÉE DES SEULS LIVRES SAINTS.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

QUATRIE'ME ÂGE.

DEPUIS LA FONDATION de la Monarchie des Hebreux jusqu'à sa division en deux Royaumes.

LIVRE VINGTIE'ME.



DAVID entroit dans sa trente-huitiéme année, lorsqu'il fut solemnellement reconnu par toutes les Tribus pour leur Souverain. Il en avoit passé quinze dans la maison de son pere, uniquement occupé à garder les troupeaux d'Isaï, & déja destiné de Dieu à gouverner un jour le peuple d'Israël. A seize ans il avoit été sacré Roi par le Prophéte Samuël; & l'année suivante, qu'il signala par sa victoire sur le Géant

Année du monde 2958.
DAVID sur Juda 8.
sur tout Israël 1.

Depuis l'an du monde 2958.
DAVID sur Juda 8.
sur tout Israël 1.

Goliath, fut tout à la fois la premiere de son élevation, & le commencement de ses disgraces. Depuis ce jour jusqu'à la mort de Saül, quoique Gendre du Roi, favori du Prince heritier, le Général le plus fameux de tout le Royaume, & déja, en quelque sorte, le sauveur de la Nation; toujours envié, haï, persecuté, il avoit été contraint de vivre en fugitif, de s'exiler de sa patrie, d'errer de Ville en Ville, & de déserts en déserts; de mandier en quelque façon son pain, & de dépendre, pour la sûreté de sa vie, du secours, souvent infidéle, des étrangers.

La Providence du Seigneur, dont il seconda toûjours les desseins, le sauva de tous les dangers. Saül ayant été tué à la Bataille de Gelboë, avec trois Princes ses fils, David fit le premier essai de sa glorieuse destinée. Il avoit trente ans accomplis, lorsque sa Tribu de Juda, seule assez puissante pour se donner un Roi, & pour le maintenir, sans consulter les autres Tribus, lui défera la Couronne, & le soutint en effet contre les efforts d'Isboseth, dernier fils de Saül, couronné par les onze Tribus, & appuyé de tout le crédit d'Abner, cousin germain de Saül, & Tuteur du jeune Prince. Il souffrit sept ans & demi la division des deux parties de l'Etat sans entreprendre de la faire cesser par les armes, qu'il auroit employé à regret contre ses freres. Mais la réunion pacifique de tous les membres de l'Etat, ne se fut pas plûtôt

2. Reg. V. 4. Filius triginta annorum erat David, cùm regnare cœpisset, & quadraginta annis regnavit.

5. In Hebron regnavit super Judam septem annis & sex mensibus: in Jerusalem autem regnavit triginta tribus annis super omnem Israël & Judam.

te après la mort d'Abner & d'Isboseth, Depuis l'an du monde 2958.
e pour montrer qu'il n'étoit pas indigne de
mpire, le choix de Dieu, & le concours
s peuples l'avoient élevés, il exécuta la
us difficile entreprise qu'on eût formée, de- DAVID
is que le peuple de Dieu s'étoit mis en pos- sur Juda 8.
sion de la Terre de Chanaan. sur tout Israël 1.

Jerusalem étoit sans contredit, la plus belle
ille de tout le pays, que le Seigneur avoit
onné à son peuple. Elle devoit être la Capi-
le du Royaume, la demeure de Dieu, &
principal séjour de la Religion. Sa situa-
on au centre de la Terre promise, sa gran-
eur, sa force, sa beauté lui assûroient tous
s avantages; mais depuis près de quatre
ens ans, que les Hebreux, sous la conduite
e Josué, s'étoient rendus maîtres de ces Pro-
inces, ils avoient inutilement tenté de faire
a conquête entiere d'une place si importante.
es Benjaminites, dans le partage desquels
erusalem étoit tombée, en possédoient, à la
erité, tous les environs; ils avoient même
mporté la Ville inferieure, & ils en avoient
xtermité les habitans. Mais une partie de
es peuples s'étoient retirés dans la Ville
aute, sur la montagne de Sion, où ils occu-
oient une Citadelle, si forte par son assiete,
& par les défenses dont elle étoit environ-
ée, qu'ils s'y regardoient comme imprena-
bles, & que les Hebreux n'esperoient plus
le les y forcer.

Depuis près de huit ans que David regnoit
à Hebron, Ville forte de Juda, assez voisine
de Jerusalem, il avoit eu tout le loisir de voir
avec amertume, la honte & le dommage que
causoit aux serviteurs du vrai Dieu, ce reste
de Jebuséens infidéles, qui cantonnés dans
leur forteresse, insultoient à toutes les forces

Depuis l'an du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

d'Israël, tenoient comme en esclavage les deux Tribus de Juda & de Benjamin, & se mocquoient impunément de l'anathéme prononcé contr'eux, aussi-bien que contre les autres peuples idolâtres, descendus de Chanaan. Dès lors il conçut le dessein d'achever la conquête de Jerusalem; & sans attendre plus long-tems, il le proposa à l'assemblée, qui venoit de le faire Roi. Tous les soldats, qui se trouverent réünis auprès de lui, auroient souhaité de l'y accompagner; mais ils n'étoient pas nécessaires à l'exécution de son projet. Il congedia la meilleure partie de toutes les Tribus, & s'étant apparemment contenté des plus braves de sa Tribu de Juda, & de celle de Benjamin, les plus intéressées à détruire les Jébuséens, il les conduisit à Jerusalem, où il commença l'attaque de la Ville & de la Citadelle de Sion.

1. Paral. XI. 4. 5.

Dès que la place fut investie, David fit sommer les habitans de se rendre: les Jebuséens, qui l'avoient vû approcher sans crainte, lui firent répondre avec outrage par leurs Envoyés: Non, David, vous n'entrerez pas dans la Citadelle de Sion. Nous redoutons si peu vos efforts, que pour le soûtenir, nous ne vous opposerons que les aveugles & les boiteux; vous ne verrez point sur nos murs d'autres soldats que ces invalides, & ils suffiront pour vous arrêter. David ne s'étonna point de cette insolente réponse. Dépuis la réünion des Tribus, il n'avoit point encore pourvû à la charge de Général des Troupes

2. Reg. V. 6. Et abiit Rex, & omnes viri qui erant cum eo, in Jerusalem, ad Jebusæum habitatorum terræ: dictumque est David ab eis: Non ingredieris huc, nisi abstuleris cæcos & claudos dicentes: Non ingredietur David huc.

Israël, qu'Abner avoit possedé sous Isboth, & qu'il avoit apparemment promis de i conserver, lorsque Joab le tua de sa pro'e main. Il fit publier dans toute l'armée, ie celui qui monteroit le premier sur les urailles de Sion, qui y renverseroit les Jeısséens, qui y feroit périr ces aveugles & ces oiteux, qu'on osoit lui opposer, & qui y anteroit l'Etendart du peuple de Dieu, il lui onneroit pour récompense le titre de Géiral de ses armées.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

L'intention de David n'étoit pas de faire mber ce glorieux emploi sur la tête de Joab n neveu, meurtrier d'Abner, & déja Général es troupes de Juda. Mais Joab étoit trop amitieux & trop brave, pour souffrir qu'on lui ılevât un honneur, dont l'esperance seule i avoit déja coûté un crime. Tandis que les us vaillans hommes de l'armée, sur-tout la ilebre troupe, nommée les trente Heros de avid, s'efforcent à l'envi de monter sur les urs, Joab les devance tous, plante son échelaux pieds de la muraille, grimpe à travers ie grêle de fléches & de pierres, s'établit sur bréche, écarte à grands coups d'épée ceux ii se presentent, tient ferme, jusqu'à ce ie mille autres, animés par son exemple, joignent à lui, & dissipent les ennemis. En :u de momens, toute l'armée entra dans la ille, & fit main basse sur les Idolatres; on

2. Reg. V. 8. Propo-erat enim David in die a præmium, qui percussset Jebusæum, & tetiiset domatum fistulas, abstulisset cæcos & audos odientes animam avid. (Idcircò dicitur proverbio : Cæcus & claudus non intrabunt in Templum.)

1. Paral. XI. 6. Dixitque : Omnis qui percusserit Jebusæum in primis, erit Princeps & Dux. Ascendit igitur primus Joab filius Servæ, & factus est Princeps.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

les extermina tous, selon l'ordre du Seigneur ; & comme les Jebuséens avoient eu l'insolence de prétendre n'opposer à David que des estropiés & des aveugles, il passa desormais en proverbe, que les aveugles & les boiteux, c'est-à-dire, les ennemis de David, n'entreroient point dans le Temple. Quelque repugnance qu'eût le Roi à confier à Joab, qui n'étoit pas, à beaucoup près, aussi honnête homme, qu'il étoit brave guerrier, le commandement général de ses armées, voulut garder sa parole, il lui confera publiquement cette premiere charge de la Couronne.

On peut juger quel honneur fit au nouveau Monarque le succès d'une entreprise, qu'on avoit regardée comme témeraire, & qui ne lui coûta que quelques jours. Il le rapporta tout entier à la protection du Seigneur son Dieu, & sa reconnoissance lui en mérita la continuation. Maître de Jerusalem, qui gémissoit depuis tant d'années sous l'esclavage, où la tenoient les Jebuséens renfermés dans la Citadelle, il fit changer de nom à la Ville de Sion, qu'il venoit de forcer, il la fit appeller de son nom, la Ville de David. Comme Jerusalem devenoit par cette victoire la plus belle & la plus grande Ville du Royaume, il y fit bâtir dans la place même de la fameuse forteresse de Jebus, un Palais, qu'il destina à être désormais la demeure des Rois de la Nation sainte. Il se fit un plaisir d'a-

1. Paral. XI. 7.

2. Reg. V. 9. Habitavit autem David in arca, & vocavit eam civitatem David, & ædificavit pergyrum à Mello & intrinsecus.

10. Et ingrediebatur proficiens atque succrescens, & Dominus Deus exercituum erat cum eo.

1. Paral. XI. 8. Ædificavitque urbem in circuitu Mello usque ad gyrum, Joab autem re-

randir sa conquête : Il en augmenta considerablement les édifices, & il enferma dans ses murs un grand terrain, jusques-là inhabité, qui s'étendoit à une vallée, qu'il fit servir comme des fossés à la nouvelle Ville. Salomon, fils de David, étendit encore les limites de Sion, & bâtit une seconde Ville dans la plaine voisine de la vallée, à laquelle on donna le nom de Mello. Le Roi chargea Joab, son Général, du soin de ses bâtimens, se réservant à lui seul de conduire la construction de son Palais. Tout contribua dans la suite à la promptitude & à la beauté du travail. Hiram, Roi de Tyr, informé que David, dont il avoit appris les merveilles, étoit paisible possesseur du Thrône des Hebreux, & qu'il avoit entrepris de grands édifices, lui envoya des Ambassadeurs, pour le complimenter sur son heureux avenement à la Couronne, & pour établir entre les Rois une étroite correspondance. Il commença même par lui faire des presens considerables, & conformes à la grandeur de ses desseins. Il fit conduire de Tyr à Jerusalem de prodigieux amas de bois de Cedre, dont on ne trouvoit pas en Israël une assez grande quantité : Il choisit les plus habiles ouvriers de son Royaume, en bois & en pierre ; Il les envoya à David ; & ce fut avec ce secours, que le nouveau Roi, acheva ses magnifiques bâtimens.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1. *ibid.* 9.

1. Paral. XIV. 1. 2.

Ils furent l'ouvrage de plusieurs années ; durant lesquels, toûjours victorieux dans les guerres qu'on lui suscita, & que la situation

antiqua urbis extruxit.

2. Reg. V. 11. Misit quoque Hiram Rex Tyri nuntios ad David, & ligna cedrina, & artifices lignorum, artificesque lapidum ad parietes : & ædificaverunt domum David.

12. Et cognovit David

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

où il avoit trouvé le Royaume, lui rendit néceſſaires, il reconnut à loiſir, que le Seigneur Dieu des armées, étoit avec lui; qu'il avoit confirmé ſur ſa perſonne, & dans ſa famille, l'autorité ſouveraine; que c'étoit à lui & à ſes deſcendans, qu'étoit reſervé le gouvernement du peuple ſaint, & qu'à juger de la ſuite par les accroiſſemens continuels de ſa grandeur, il pouvoit compter pour toûjours ſur la protection du Ciel, s'il ne ceſſoit jamais de la mériter. Sa maiſon étoit déja ſoutenuë par la naiſſance de ſix fils, & d'une fille nommée Thamar, qu'il avoit eus à Hebron de differentes femmes. Il en épouſa pluſieurs autres à Jeruſalem, dont il eut Samua, Sabab, Nathan, Salomon, tous quatre de Bethſabée, fille d'Amiel, & veuve d'Urie; outre Jobahar, Eliſua, Eliphalet, Nogé, Nepheg, Japhia, Eliſama, Elioda, Eliphalet, & peut-être Jerimot, au nombre de neuf ou de dix Princes que lui donnerent des épouſes du ſecond ordre, dont on a conſervé les noms, ſans faire mention de celui des meres: il eut encore un plus grand nombre d'enfans; mais leurs noms ont été ſupprimés, & on ne connoit leurs meres,
7. 8. que ſous le nom de concubines. Tels étoient

quoniam confirmaſſet eum Dominus Regem ſuper Iſraël, & quoniam exaltaſſet regnum ejus ſuper populum ſuum Iſraël.

2. Reg. V. 13. Accepit ergo David adhuc concubinas & uxores de Jeruſalem, poſtquam venerat de Hebron: natique ſunt David, & alii filii & filiæ.

14. Et hæc nomina eorum qui nati ſunt ei in Jeruſalem: Samua & Sobab, & Nathan, & Salomon.

15. Et Jebahar, & Eliſua, & Nepheg.

16. Et Japhia, & Eliſama, & Elioda, & Eliphaleth.

1. Paral. III. 5. Porrò in Jeruſalem nati ſunt ei filii Samua & Sobab, & Nathan, & Salomon. Quatuor de Bethſabee filia

s solides avantages, que Dieu préparoit à un oi selon son cœur, durant le cours d'un long egne, dont il faut maintenant que nous rapportions en détail les divers évenemens, sans issimuler les taches,. qui de tems en tems en létrirent la gloire, & en obscurcirent la splendeur.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

David par le choix de Dieu, & par le consentement genéral des Peuples, Roi de tout Israël; mais par la seule conquête de la Ville de Sion, Roi plus grand que ne l'avoit jamais été son prédecesseur dans les plus beaux jours de sa vie, ne put avoir la paix avec les Etrangers, qu'à force de combats & de victoires. Les Philistins, ses anciens Protecteurs, furent ses premiers ennemis, comme ils l'avoient été de Saül, jusqu'à la fin de son Regne. Tandis que ces cruels voisins avoient vû la Nation des Hebreux partagée en deux factions, dont chacune avoit son Roi, & n'étoit occupée qu'à défendre son choix, contre celui de ses freres; témoins tranquilles de ces divisions, qui affoiblissoient le Peuple qu'ils vouloient soumettre, ils n'avoient point paru y prendre part, ni se mettre en peine d'en profiter. Mais après la mort d'Isboseth, David ayant réüni tous les esprits en sa faveur, & s'étant mis en possession de l'autorité souveraine sur Juda & sur Israël, sans aucune contradiction, ils commencerent

Ammiel. . . . .

1. Paral. III. 9. Omnes hi, filii David absque filiis concubinarum: habueruntque sororum Thamar.

2. Reg. V. 17. Audierunt ergo Philisthiim quòd unxissent David in Regem super Israël: & ascenderunt universi ut quærerent David: quod cùm audisset David, descendit in præsidium.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1. 1. Paral. XIV. 8.

à ouvrir les yeux sur leur indolence, & à se repentir des huit années de paix qu'ils avoient accordées au Peuple de Dieu. Ce fut bien pis, quand ils apprirent que David avoit signalé les prémices de son Regne, par la prise de la fameuse Citadelle de Sion, & que les Jebuséens, cette redoutable Nation, invincible depuis plus de quatre cens ans, avoient succombé sous les premiers essais de son courage. A cette nouvelle les Philistins se rappellerent les anciens exploits du Heros qui gouvernoit Israël, & ce qu'ils avoient vû de leurs yeux, souvent même ressenti contr'eux de sa valeur. Ils crurent avoir tout à craindre, s'ils lui donnoient le tems de se fortifier; & la résolution fut prise entr'eux, de se réunir tous contre un Prince qui les accableroit bientôt, s'il n'étoit lui-même accablé. Comme depuis leur victoire de Jezrahel, où Saül avoit peri avec sa famille, ils avoient conservé plusieurs postes importans, jusques dans le centre d'Israël, où ils entretenoient des garnisons; ils se répandirent subitement dans la vallée de Raphaïm, & de là ils menacerent la nouvelle conquête de David, avec une des plus nombreuses armées qu'ils eussent jamais mise sur le pied. David, qui faisoit alors travailler à la forteresse de Sion, ne jugea pas à propos d'y attendre les ennemis. Il y laissa seulement autant de monde qu'il en falloit pour couvrir les travailleurs, & il alla se poster, avec ses troupes, aux environs du fort d'Odollam, mettant les Philistins entre son armée & la Ville de Jerusalem.

1. Paral. XIV. 9.

1. Paral. XI. 15.

2. Reg. V. 18. Philistiim autem venientes, diffusi sunt in valle Raphaim.

Ce fut en cet endroit, & apparemment
Ville du combat, que le Seigneur fit méri-
à David, par un acte heroïque de reli-
on, la victoire qu'il lui destinoit, & qu'il
en donna un heureux présage, dans l'in-
epidité d'un petit nombre de ses braves.
epuis long-tems il avoit auprès de lui une
elle troupe d'Officiers, qui n'ayant d'abord
é composée que de trente hommes, retint
oûjours le nom des trente forts de David,
uoiqu'elle se fût accruë dans la suite, & que
nombre s'en fut considerablement augmen-
. Il falloit, pour y être admis, avoir fait
es preuves de courage, comparables à celle
u Heros auquel on s'attachoit, & dont on
voit l'honneur d'approcher de plus près, que
e reste de ses guerriers. A la tête de la trou-
e on en comptoit six, qui s'étoient distingués
u-dessus des autres, par des actions d'un plus
grand éclat; & ces six mêmes étoient encore
divisés en deux bandes, dont la premiere
composée des trois plus fameux, l'emportoit
infiniment sur la seconde. Ce n'est pas que
les trois qui composoient celle-ci, ne fussent dignes d'admiration par leurs belles actions. Abisaï frere de Joab, fils de Sarvia sœur de David; étoit le premier des trois. Ce brave, armé de sa lance, avoit tué de sa main dans un seul combat, trois cens des ennemis, & par là il avoit merité la premiere place dans le second rang des braves de Da-

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israel 1.

1. Paral. XI. 10. Hi principes fortium David, qui adjuverunt eum, ut Rex fieret super omnem Israël, juxta verbum Domini, quod locutus est ad Israël.

20. Abisaï quoque frater Joab, ipse erat princeps trium, & ipse levavit hastam suam contra trecentos vulneratos. Et ipse erat inter tres nominatissimus.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

vid; mais cette action, quelque éclatante qu'elle fût, ne l'avoit pas élevé jusqu'à la réputation des trois premiers. Après lui étoit Banaïas, fils de Joïada, descendant d'Aaron, & natif de Cabséel. Parmi une foule de prodiges de valeur, dont il honora son nom, pendant tout le tems qu'il demeura attaché à la personne de David, on en rapporte deux sur tous, bien singuliers. Il se signala d'abord contre les Lions: Il en tua deux dans le pays de Moab, & un troisiéme dans une espece de citerne, ou de fosse, dans laquelle cet animal étoit tombé, lorsque la campagne étoit couverte de neige. Il se mesura ensuite avec un monstre humain, plus terrible que les Lions. C'étoit un Géant Egyptien, haut de cinq coudées, qui portoit une lance du poids & de la mesure de celle de Goliath. Banaïas à l'exemple de David son Roi, alla le combattre, n'ayant à la main qu'un bâton. Il s'approcha de lui, il le désarma de vive force, & il le tua de sa propre lance. Le troisiéme n'est pas nommé en cet endroit, mais on conjecture avec assez de vrai-semblance, que c'étoit Jonathan, fils de Samaa, frere de David, dont on raconte que dans une bataille donnée à Geth contre les Philis-

2. Reg. XXIII. 18. 19. 20. 21.

1. Paral. XI. 21. Et inter tres secundos inclytus & princeps eorum: Verumtamen usque ad tres primos non pervenerat.

22. Banaïas filius Joïadæ viri robustissimi, qui multa opera perpetrarat, de Cabseel: ipse percussit duos Ariel Moab: & ipse descendit & interfecit leonem in media cisterna tempore nivis.

23. Et ipse percussit virum Ægyptum, cujus statura erat quinque cubitorum, & habebat lanceam ut liciatorium texentium: descendit igitur ad eum cum virga, & rapuit hastam, quam tenebat in manu, & interfecit eum hastâ suâ.

s, il tua un fameux Géant, originaire d'A-
·ha, qui avoit six doigts à chaque main,
ı chaque pied. On peut juger par le portrait
ces trois braves, quels devoient être les
·is, qui avoient sur eux la préference. Le
:mier & le chef de tous, étoit Jesbaam,
: d'Achamoni, qui dans un combat défit
·is cens hommes, & dans un autre jusqu'à
it cens. Après lui étoit Eleazar, originaire
Ahot, cousin germain de David. Un jour
ıe ce Prince livroit bataille aux Philistins,
ıi insultoient au Peuple de Dieu, & qui s'é-
ient avancés à Phesdomin pour le combat-
e, dans une plaine encore toute couverte
orge, les Israëlites ayant eu d'abord du des-
'antage, & ayant pris la fuite, Eleazar
tablit le combat. Il fit ferme avec sa trou-
:, il enfonça les ennemis, & il en tua seul
ı si grand nombre que ses nerfs se roidi-
:nt, & qu'après l'action on eut bien de la
eine à lui ôter son épée de la main. Dieu sau-
a les Israëlites par Eleazar, & leurs enne-
:is s'étant débandés, ils n'eurent plus d'au-
re soin que celui d'enlever les dépouilles.
'ne avanture toute pareille dans une autre

Année du monde 2958.
DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.
2. Reg. XXI. 21.

1. Paral. XI. 12. 13.

1. Paral. XI. 11. Et iste umerus robustorum Da id: Jesbaam filius Ha-hamoni princeps inter riginta. Iste levavit ha-tam suam super trecen-os vulneratos unâ vice.

2. Reg. XXIII. 8... Qui ·ctingentos interfecit im-ıetu uno.

9. Post hunc, Eleazar fi-ius patrui ejus Ahohites nter tres fortes, qui erant :um David; quando ex-probraverunt Philistiim, & congregati sunt illuc in prælium.

10. Cùmque ascendis-sent viri Israel, ipse ste-tit, & percussit Phili-sthæos, donec deficeret manus ejus, & obrigesce-ret cum gladio: Fecitque Dominus salutem magnâ in die illa: & populus qui fugerat, reversus est ad cæsorum spolia detra-henda.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

occasion, avoit rendu recommandable Semma fils d'Agé, natif d'Arari ; & c'étoit lui qui avoit l'honneur de la troisiéme place dans la premiere bande des forts de David.

Ce furent ces trois Heros, qui, la veille du premier combat, que le nouveau Roi donna aux Philistins, depuis qu'il gouvernoit toutes les Tribus, se signalerent par un trait de valeur, qui paroîtra peut-être avoir quelque chose de témeraire. Les Philistins étoient dans leur camp de Raphaïm où ils se disposoient à la bataille, & David étoit avec son armée aux environs de la caverne d'Odollam, occupé de son côté à faire ses dispositions. La chaleur étoit extrême dans ce tems de la moisson. Le Roi tout couvert de sueur, ne put s'empêcher de dire : O ! si quelqu'un me présentoit maintenant de l'eau puisée à la fontaine qui est à la porte de Bethléem. Le Roi ne s'imaginoit pas que son souhait pût avoir de suites : Mais les trois braves qui étoient venus le joindre à Odollam, pour avoir part au combat, entendirent ces paroles, & prirent sur le champ leur réso-

2. Reg. XXII. 11. Et post hunc, Semma filius Age de Arari. Et congregati sunt Philistiim in statione : Erat quippe ibi ager lente plenus. Cùm que fugisset populus à facie Philistiim.

12. Stetit ille in medio agri, & tuitus est eum, percussitque Philistæos : & fecit Dominus salutem magnam.

13. Nec non & ante descenderant tres, qui erant principes inter triginta, & venerant tempore messis ad David in speluncam Odollam : castra autem Philistinorum erant posita in valle Gigantum.

14. Et David erat in præsidio : Porrò statio Philisthinorum tunc erat in Bethlehem.

15. Desideravit ergò David, & ait : O ! si quis mihi daret potum aquæ, de cisterna quæ est in Bethlehem juxta portam.

tion. Le danger étoit, ce semble, inévitable. Pour arriver à Bethléem, il falloit traverser le camp ennemi, & au terme même, on trouvoit un nouveau péril, plus grand que le premier : les Philistins ayant dans la place une forte garnison. Rien ne les arrêta, ils passerent au milieu des Philistins, ils allerent puiser de l'eau à la citerne de Bethléem, ils repasserent avec leur vase à travers le camp des Idolâtres. Rendus auprès du Roi, ils lui présenterent l'eau qu'il avoit souhaité, & ils le conjurerent de la boire. Non, répondit David, effrayé du danger qu'avoient couru de si braves gens ; non, je ne boirai point cette eau : Me préserve le Ciel d'une action si inhumaine ! Le Seigneur, en présence de qui je suis, ne me verra point me désalterer du sang de mes meilleurs Sujets, & me contenter au risque de leurs vies. Une eau si précieuse ne m'appartient point. Elle ne peut être dignement employée, qu'à en faire le sacrifice. Ainsi méritent d'être honorés ceux qui ont eu le courage de me l'apporter. On eut beau presser David, il refusa constamment de se rendre, & il répandit, en présence du Seigneur, l'eau de la citerne de Bethléem.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1. 1. Paral. XI. 15. 16. 17. 18.

1. Paral. XI. 19.

Avec des soldats de ce caractere, & après une action si religieuse, David pouvoit, ce semble, se promettre le succès du combat,

2. Reg. XXIII. 16. Irruperunt ergo tres fortes castra Philistinorum, & hauserunt aquam de cisterne Bethlehem, quæ erat juxta portam, & attulerunt ad David, at ille noluit bibere, sed libavit eam Domino.

17. Dicens : Propitius sit mihi Dominus, ne faciam hac : Num sanguinem hominum istorum, qui profecti sunt, & animarum periculum bibam? Noluit ergo bibere. Hæc fecerunt tres robustissimi.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

où il étoit prêt de s'engager. Mais pour être à la tête des meilleures troupes du monde, & ne se voir plus réduit à l'état d'un fugitif, dont le salut dépendoit tous les jours de quelque miracle; il ne se crut pas dispensé d'attendre du Seigneur, la décision de son entreprise. Il le consulta avec respect, & il s'adressa à lui en ces termes. Marcherai-je, Seigneur, contre les Philistins; & si je les attaque, me donnerez-vous la victoire? Allez, répondit le Seigneur; attaquez sans crainte les Idolatres, je vous les livrerai entre les mains, & vous les mettrez en fuite. Tandis que David consultoit son Oracle, les Philistins se préparoient au combat, & déja ils s'étoient avancés jusqu'à un poste avantageux, où ils avoient rangé leur armée en bataille. David vint à eux en bon ordre, & commença l'action. A voir la contenance des combattans, elle paroissoit devoir être opiniâtre & sanglante. Ce ne fut qu'une déroute, une fuite. La promesse que Dieu avoit faite autrefois à son Peuple; s'accomplit dans toute son étenduë. Vos ennemis, lui disoit-il, par la bouche de Moyse, viendront contre vous par un chemin, & ils s'enfuiront par sept. Je les ferai tomber sur vos coups, & ils n'oseront seulement soutenir vos regards. A l'approche de David, & dès la premiere charge, les Philistins effrayés s'enfuirent, laissant un

2. Reg. V. 19. Et consuluit David Dominum, dicens: Si ascendam ad Philistiim? & si dabis eos in manu mea? & dixit Dominus ad David: Ascende, quia tradens dabo Philistiim in manu tua.

20. Venit ergo David in Baal-Pharasim; & percussit eos ibi, & dixit: Divisit Dominus inimicos meos coram me, sicut dividuntur aquæ. Propterea vocatum est nomen loci illius, Baal-Pharasim.

grand

ınd nombre de leurs morts, & abandon-
·ent le champ de bataille. On y trouva les
ɔles de ces Infidéles, que la précipitation
leur fuite les avoit contraints d'y laisser.
ıvid les fit mettre en piéces & jetter au
ı ; & en signe de sa reconnoissance envers
eu, qui avoit divisé ses ennemis à la vûë
son peuple, David voulut que la plaine,
s'étoit donné la bataille, portât le nom
Baal-Pharasim, ou de campagne de divi-
n.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1. 1. Paral. XI. 10. 11.

La victoire étoit glorieuse pour les vain-
eurs ; mais elle n'étoit pas décisive con-
: les vaincus, qui avoient perdu plus d'hon-
ur que de soldats. Les Philistins se rallie-
nt au bout de quelques jours dans leur camp
Raphaïm, & les Généraux ayant fait la
vûë de leur armée, ils la trouverent de
:aucoup plus forte, que n'étoit celle qui les
·oit fait fuir. Ils eurent honte de leur ter-
ur, ayant fait entendre aux soldats qu'il
oit encore temps de reparer leur gloire, ils
s disposerent à retourner au combat.

David avoit reconnu trop sensiblement le
ɔigt de Dieu, dans son premier succès, pour
ı oublier l'Auteur. Il eut recours à son Ora-
e une seconde fois ; Il lui demanda s'il mar-
ıeroit aux ennemis, s'il iroit les attaquer

2. Reg. V. 21. Et reli-
.erunt ibi sculptilia sua :
ıæ tulit David, & viri
us.
1. Paral. XIV. 12. De-
liquerunt ibi Deos suos,
ıod David jussit exuri.
2. Reg. V. 22. Et addi-
:runt adhuc Philistiim ut
.cenderunt, & diffusi sunt
in Valle Raphaïm.
23. Consuluit autem Da-
vid Dominum : Si ascen-
dam contra Philisthæos, &
tradas eos in manus meas?
Qui respondit : Non as-
cendas contra eos, sed gy-
ra post tergum eorum, &
venies ad eos ex adverso
pyrorum.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 8. sur tout Israël 1.

dans leur camp, & s'il lui donneroit une nouvelle victoire. Le Seigneur, qui vouloit accoûtumer David à obéir aveuglément, lui répondit en ces termes : Vous n'irez point comme la premiere fois, présenter le combat aux Philistins : Vous paroîtrez même vous éloigner d'eux, & leur abandonner la campagne. Vous ferez une marche couverte derriere les Idolâtres, à la faveur d'un bois de poirier ; au moment que vous entendrez sur le haut des arbres, un bruit confus, semblable à celui d'un homme, qui marcheroit sur les feüilles, vous tomberez sur les Philistins, & vous les vaincrez ; car c'est le moment que le Seigneur a choisi, pour se mettre lui-même à la tête de vos troupes, & pour répandre l'effroi dans le camp des Incirconcis. David obéit à l'ordre de Dieu, & le Seigneur accomplit sa promesse. Les Philistins furent défaits. L'épouvante fut si générale parmi eux, que n'ayant pû se rallier du reste du jour, on les mena battant depuis Gabaa ou Gabaon, villes fort voisines l'une de l'autre jusqu'à celle de Gezer ou de Gezera, située dans la Tribu d'Ephraïm, mais occupée par ses anciens habitans Chananéens, que les Hebreux n'en avoient pas encore chassés. On reprit sur les Infidéles tous les postes qu'ils avoient occupés depuis leur victoire de Gelboë ; on se délivra de leur tyrannie, & on les força de payer tribut. Ces deux victoires, ajoûtées à tant d'autres exploits de

1. Paral. XIV. 13. 14. 15.

2. Reg. V. 24. Et cùm audieris sonitum gradientis in cacumine pyrorum, tunc inibis prælium : Quia tunc egredietur Dominus ante faciem tuam, ut percutiat castra Philistiim.

25. Fecit itaque David, sicut præceperat ei Dominus, & percussit Philistiim de Gabaa, usque dum venias Gezer.

avid, le rendirent la terreur de tous les peu-
es voisins, & le Seigneur répandant la crain-
de son Heros, dans les cœurs des Idolâtres,
ont la Nation sainte étoit environnée, elle
ommença à joüir de tout le repos qu'elle vou-
it se procurer.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

David avoit encore plus de Religion qu'il
'avoit de courage, ou plûtôt il n'employoit
on courage qu'à mettre en liberté sa Reli-
gion. Reconnu Roi de tout Israël, vainqueur
des Jebuséens, & ensuite des Philistins;
maître de la Citadelle de Sion, dont il avoit
fait réparer les bréches, & où il avoit achevé
son magnifique Palais, tandis qu'il faisoit glo-
rieusement la guerre aux ennemis de Dieu &
de l'Etat; joüissant enfin d'une heureuse paix,
qu'aucun jaloux n'osoit troubler; il forma le
dessein de transporter l'Arche du Seigneur
dans la Ville qui portoit son nom, & qui ren-
doit Jerusalem la Capitale de tout le Royau-
me.

Depuis quarante huit ans, ce sacré Dé-
pôt étoit à Cariathiarim sous la garde d'un
Lévite. Il convenoit à la pieté du Roi, à la
dévotion des peuples, à la célebrité du culte
de Dieu, qu'on le plaçât pour toûjours dans
la Ville sainte, que le Seigneur avoit choi-
sie, pour être le séjour, & comme le centre de
la Religion de son peuple. Le Roi cependant
ne voulut rien déterminer sur un article de cet-
te importance, sans avoir pris conseil des

1. Paral. XIV. 16. Fecit ergo David, sicut præceperat ei Deus, & percussit castra Philistinorum, Gabaon usque Gazera. 17. Divulgatumque est nomen David in universis regionibus, & Dominus dedit pavorum ejus super omnes gentes.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

principaux membres de la Nation. Il assembla à Jerusalem les Tribuns, les Centeniers, & les plus considérables Officiers de la Cour, à qui il parla de la sorte : Dieu ne m'a choisi, & vous ne m'avez donné vos suffrages que pour vous défendre de vos ennemis, & pour rendre à la Religion toute sa magnificence. Nos ennemis sont vaincus, mais nous n'avons encore rien fait pour l'honneur de la Religion. Pendant tout le temps qu'à regné Saül, soit indifference, soit impossibilité, on ne s'est pas mis en devoir de retirer la sainte Arche du séjour peu décent, où elle est en réserve. C'est par où j'ai dessein de commencer, si vous entrez dans mes sentimens, & si cette pensée vous paroît, comme à moi, venir du Seigneur. Nous enverrons à nos freres dans toutes les parties du Royaume, sur-tout aux Prêtres & aux Lévites, dans les Villes & dans les Faux-bourgs qui leur sont assignés : nous les inviterons à se joindre à nous en grand nombre. Réünis tous dans le même esprit de pieté, nous conduirons l'Arche du Seigneur dans la Ville de Sion, & nous la placerons dans mon Palais, en attendant qu'il plaise à Dieu nous mettre en état de lui bâtir une demeure, digne de sa grandeur & de ses bienfaits.

1. Paral. XIII. 1. Iniit autem consilium David cum & Tribunis, Centurionibus, & universis Principibus.

2. Et ait ad omnem cœtum Israël, si placet vobis, & à Domino Deo nostro egreditur sermo quem loquor : Mittamus ad fratres nostros reliquos in universas regiones Israël, & ad Sacerdotes & Levitas, qui habitant in suburbanis urbium, ut congregentur ad nos,

3. Et reducamus arcam Dei nostri ad nos : non enim requisivimus eam in diebus Saül.

La proposition du Roi fut reçuë avec un ap-
ud flement général. Rien ne parut plus glo-
ux à la Nation, & plus propre à lui attirer
protection du Ciel qu'un projet si religieux.
puis Sihor, fleuve de l'Egypte, jusqu'à la
:re d'Emath, c'est-à-dire dans toute l'éten-
: de la Palestine, les peuples furent invités
nom du Roi, de se rendre à Jerusalem pour
céremonie. Les Tribus d'Israël députerent
:nte mille hommes choisis. David se mit à
ır tête, suivi de sa Tribu de Juda presque
ute entiere. On arriva en bel ordre à Caria-
iarim. On monta sur la colline où étoit la
aison d'Abinadab, à qui l'on avoit confié
soin de l'Arche. On déclara aux habitans de
Ville, que le bien qu'ils possedoient, ne
ur ayant été donné que comme un dépôt,
Nation à qui il appartenoit en propre, ve-
oit le leur redemander, & s'étoit assemblée
our disposer, selon son pouvoir, de ce pré-
.eux monument, où le Seigneur Dieu des
rmées, assis sur les Cherubins, faisoit in-
oquer son saint Nom.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 23.

Il étoit triste pour les habitans de Caria-
iarim de se voir enlever leur trésor. Ils
béirent cependant. On emmena sur la colline,
n chariot neuf, attelé de bœufs qui n'avoient

1. Paral. XIII. 6. 7.

1. Paral. XIII. 4. Et res-
ondit universa multitu-
o, ut ita fieret: Placue-
it enim sermo omni po
ulo.
5. Congregavit ergo Da-
id cunctum Israël à Sihor
Egypti, usque dum in
rediaris Emath, ut ad-
duceret arcam Dei de Ca-
iathiarim.
2. Reg. VI. 1. Congre-
gavit autem rursum David
omnes electos ex Israël
triginta millia.
2. Surrexitque David, &
abiit, & universus popu-
lus qui erat cum eo de vi-
ris Juda, ut adducerent
Arcam Dei, super quam
invocatum est nomen Do-
mini exercitum, sedentis
in Cherubim super eam.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

point encore servi, sur lequel on mit l'Arche du testament. Oza & Achio, les deux fils d'Abinadab conduisoient le chariot; une partie du peuple commençoit la marche, & l'autre la fermoit. Le Roi accompagné des Musiciens, & des Joüeurs de toutes sortes d'instrumens, précédoit immédiatement, & faisoit chanter les beaux cantiques qu'il avoit composés, & dont il avoit fait lui-même la musique. Tous les environs retentissoient du son de la harpe, du tambour, des sistres, des trompettes, des tymbales: on avança dans cet ordre jusqu'assez près de Jerusalem, avec des transports de joye, & des sentimens de dévotion qu'on ne peut bien exprimer. Mais cette joye toute pure & toute sainte, fut bien-tôt troublée par un accident qui jetta la consternation dans l'Assemblée.

1. Paral. XIII. 9.

A peine étoit-on entré dans l'aire de Nachon ou de Chidon, que les bœufs se mirent à s'agiter avec violence. L'Arche pencha, & parut en danger de tomber. Oza qui la suivoit, porta la main sur le sacré Dépôt, & essaya de le soutenir, sans songer que n'étant qu'un simple Lévite, ce ministere lui étoit défendu sous peine de la vie. Son intention étoit bonne, sa faute fut néanmoins sévérement punie. Dans

1. Reg. VI. 3. Et imposuerunt Arcam Dei super plaustrum novum: tuleruntque eam de domo Abinadab, qui erat in Gabaa: Oza autem & Ahio filii Abinadab, minabant plaustrum novum.

4. Cùmque tulissent eam de domo Abinadab, qui erat in Gabaa, custodiens Arcam Dei Ahio præcedebat Arcam.

5. David autem, & omnis Israël ludebant coram Domino in omnibus lignis fabrefactis, & cytharis, & lyris, & tympanis, & sistris, & cymbalis.

6. Postquam autem venerunt ad Arcam Nachon, extendit Oza manum ad Arcam Dei, & tenuit eam: Quoniam calcitrabant boves, & declinaverunt eam.

moment même, où le Ministre imprudent échapoit, le Seigneur s'indigna de sa témérité, & pour inspirer au peuple assemblé s sentimens de crainte & de vénération dont ne s'écartoit que trop aisément, il frappa téméraire, qui tomba mort sur la place. Le oi saisi de frayeur, ne put s'empêcher de se aindre à Dieu, de la séverité de ses vengeanes. Hé quoi, Seigneur, s'écria-t'il, serois-je oupable à vos yeux; le dessein que j'ai conçu e vous glorifier, tourneroit-il à ma condamation? Oza vient de tomber sous vos coups, arce qu'il n'a pas assez respecté votre rédoutable présence; & pour en conserver le souvenir, ce lieu portera désormais le nom du *châiment d'Oza*. Mais ce peuple qui me suit, moinême qui l'ai assemblé, nous vous honorons, mon Dieu, & nous ne cherchons qu'à vous aire honorer de tous vos serviteurs. Cependant, ajoûta David à ceux qui l'acompagnoient, je ne puis me résoudre à continuer non entreprise. Il faut laisser au Seigneur le emps de s'appaiser, avant que de conduire 'Arche dans mon palais. Qui sçait après tout, i mon dessein lui est agréable, & si la demeue d'un Roi, qui n'a rien de commun avec le Sacerdoce, peut devenir le séjour de l'Arche

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

1. Paral. XIII. 9. 10. 11. 12.

2. Reg. VI. 7. Iratusque est indignatione Dominus contra Ozam, & percussit eum super temeritate: qui mortuus est ibi juxta Arcam Dei.

8. Contristatus est autem David, eò quod percussisset Dominus Ozam, & vocatum est nomen loci illius percussio Ozæ, usque in diem hanc.

9. Et extimuit David Dominum in die illa, dicens: Quomodo ingredietur ad me Arca Domini?

10. Et noluit divertere ad se Arcam Domini in civitatem David: Sed divertit eam in domum Obededom Gethæi.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

de Dieu ? Les Seigneurs de la Cour, frapés comme leur Maître, de l'étrange accident d'Oza, furent de l'avis du Roi. La maison d'Obededom se trouvoit au voisinage de l'endroit où l'Arche étoit arrêtée, fort proche de Jérusalem, & peut-être dans un des fauxbourgs de la Ville. Cet Obededom étoit Lévite, quoiqu'on l'appelle Gethéen, parce qu'apparemment il avoit pris naissance au pays de Geth. C'étoit un Ministre irréprochable, & d'une grande réputation de probité. On se détermina à déposer chez lui la sainte Arche. Il y consentit volontiers, & bientôt il éprouva que le séjour du Seigneur dans la maison d'un homme de bien, est la source abondante de toutes les bénédictions. Pendant trois mois qu'il conserva le dépôt de la Nation, la rosée du Ciel, & la graisse de la terre parurent devenir son partage. La fécondité se répandit sur sa famille & sur ses troupeaux : Ses moissons furent riches, & ses vendanges heureuses. Ses entreprises lui réussirent ; son commerce augmenta. Obededom parut un autre homme, sa posterité avoit tant d'éclat, qu'on ne l'appelloit plus autrement, que le bien-aimé & le favori de Dieu.

David ne put long-tems ignorer un événement si merveilleux. Il n'envia pas au Lévite le bonheur dont il jouissoit, mais il ne crut pas devoir s'en priver lui-même, & se désister du premier dessein qu'il avoit formé pour la gloire du Seigneur. Il est vraisemblable qu'il le consulta sur sa volonté, & que s'en étant instruit, il ne délibera plus à faire

2. Reg. VI. 11. Et habitavit Arca Domini in domo Obededom Gethæi tribus mensibus : & benedixit Dominus Obededom & omnem domum ejus.

transporter

ansporter l'Arche de la Maison du Levite, ns la Citadelle de Sion. Il avoit eu soin de faire préparer une demeure séparée au miu de son Palais, dans laquelle, à la place Tabernacle de Moyse, qui restoit à Gaon, il avoit fait tendre un pavillon maifique, & faire toutes les dispositions connables à la Majesté du saint Dépôt. On oit bâti un Autel pour y offrir des sacrifices, tout autour, des habitations commodes ur les Prêtres, pour les Sacrificateurs, pour Musiciens, pour les Portiers, & pour les tres Levites, pendant le tems de leur ictions. Enfin il déclara, avant que de faire translation, que la maison où devoit bien: reposer la sainte Arche, seroit un lieu syle, où les coupables pourroient impunént se réfugier, & demeureroient à couvert, itre les Arrêts de la Justice des hommes.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

Tout étant ainsi préparé, David se garda :n de faire la même faute, dans laquelle étoit tombé à la premiere translation de rche, & qui avoit donné occasion à la ort déplorable du malheureux Oza. Il asbla tout le peuple dans la Ville de Jealem, & en particulier les Prêtres & les vites, à qui il parla de la sorte. C'est aux vites, que le Seigneur a choisi pour ses nistres, qu'il appartient de porter l'Arche, 'exclusion de tous ses autres serviteurs,

. Paral. XV. 1. Fecitque sibi domos in Cite David : & ædificaocum Arcæ Dei, tetenque ei tabernaculum.

. Tunc dixit David : :itum est ut à quocumportetur Arca Dei, nisi à Levitis, quos elegit Dominus ad portandum eam, & administrandum sibi usque in æternum.

3. Congregavitque universum Israël in Jerusalem, ut afferretur Arca

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

qu'il n'a pas destinés aux saints Ministeres. Vous donc, qui êtes les Chefs des familles Levitiques, sanctifiez-vous, & ayez soin de vous preserver de toute impureté légale, afin que vous soyez en état de porter l'Arche du Seigneur, & de la placer dans la maison que je lui ai destinée. Si la premiere fois que nous avons entrepris cêt ouvrage, on eût usé de cette précaution, & si vous eussiez été presens pour nous la suggerer, on n'auroit pas commis le sacrilege, qui nous a fait voir le Seigneur en colere, & ressentir les effets de son indignation. Ayez soin de plus, de marquer entre vous les Chantres, les Joueurs d'instrumens; les Musiciens, afin que la cérémonie se fasse avec plus de magnificence, & s'il se peut, avec plus de dévotion encore que la premiere. Le Roi ordonna que dans la marche, qu'on alloit commencer, on immoleroit

Dei in locum suum, quem præparaverat ei.

1. Paral. XV. 4. Necnon & filios Aaron, & Levitas.

11. Vocavitque David Sadoc, & Abiathar Sacerdotes. . . . .

12. Et dixit ad eos: Vos qui estis principes familiarum Leviticarum, sanctificamini cum fratribus vestris, & afferte Arcam Domini Dei Israël ad locum, qui ei præparatus est:

13. Ne ut à principio, quia non eratis præsentes, percussit nos Dominus: sic & nunc fiat, illicitum quid nobis agentibus.

16. Dixitque David principibus Levitarum, ut constituerunt de fratribus suis cantores in organis musicorum: nablis videlicet, & lyris, & symbalis, ut resonaret excelsis sonitus lætitiæ.

26. Cùmque adjuvisset Deus Levitas, qui portabant Arcam fœderis Domini, immolabantur septem tauri, & septem arietes.

2. Reg. VI. 12. . . . . Abiit ergo David, & adduxit Arcam Dei de domo Obededom in civitatem David cum gaudio: & erant cum David septem chori, & victima vituli.

13. Cùmque transcendis-

six en six pas, un bœuf & un belier en pré-
nce du Seigneur, pour expier d'un moment
l'autre, toutes les fautes d'ignorance qui
urroient échaper, malgré les précautions
'on prenoit pour les éviter toutes.

Année du monde 2959. DAVID : sur Juda 9. sur tout Israël 2.

On marcha à peu près dans le même ordre,
'on avoit fait trois mois auparavant. Tout
Peuple, les Anciens, les Officiers de l'ar-
ée, les Prêtres & les Levites, accompa-
oient la sainte Arche. Ceux-ci étoient re-
tus de fin Lin, ou de Byssus, aussi-bien que
s. Chantres, & en particulier Chonenias,
tendant de la Musique. Le Roi avoit quitté
s ornemens Royaux : Il étoit revêtu comme
s enfans de Levy, d'une robbe de Byssus, &
ur toute distinction, il portoit l'Ephod de
n, par un privilege attaché à sa personne.
la tête des Israëlites, & tenant sa harpe à
main, accompagné de sept chœurs de mu-
que, & ayant toujours à ses côtés une vic-
me toute prête à être immolée, il animoit
r ses chants la joye publique. Toutes les
ix, & tous les instrumens lui répondoient.
n chantoit le beau Pseaume qu'il avoit com-
sé exprès pour la cérémonie ; & de tems
tems, dans un espece de transport, ou-
iant, en faveur de la Religion, les dehors
la Majesté, & les bienséances apparentes

nt, qui portabant Ar-
m Domini sex passus,
molabat bovem & arie-
m.

1. Paral. XV. 25. Igitur
avid & omnes majores
tu Israël, & Tribuni,
unt ad deportandam
cam fœderis Domini
domo Obededom cum
titia.

27. Porrò David erat in-
dutus stolâ byssina, & uni-
versi Levitæ, qui portabant
Arcam, Cantoresque, &
Chonenias princeps pro-
phetiæ inter cantores: Da-
vid autem etiam indutus
erat Ephod lineo.

2. Reg. VI. 14. Et Da-
vid saltabat totis viribus
ante Dominum. Porrò

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2. 1. Paral. XVI. à ℣. 8. ad ℣. 37. 1. Paral. XV. à ℣. 3. ad ℣. 25. 26. 27. 28.

de son rang, il sautoit devant l'Arche, & il dansoit en présence de ses sujets. L'Arche suivoit, portée, selon la Loi, avec des leviers sur les épaules des Levites, qui s'étoient sanctifiés à cet effet. Immediatement devant l'Arche, on voyoit les deux Chefs des familles sacerdotales, Sadoc, & le Grand Prêtre Abiathar. Quelques pas auparavant, sept Prêtres, tenant à la main des trompettes d'argent, annonçoient par intervalles la marche triomphante du saint Dépôt. Aux côtés de l'Arche étoient quatre Levites, qui faisoient l'office de Portiers; parmi lesquels étoit Obededom, ce même Ministre, chez qui, pour le bonheur de sa famille, l'Arche étoit demeurée durant trois mois.

Elle arriva en peu de tems à la vûë de sa nouvelle demeure, & ce fut alors, qu'en reconnoissance de la grace que le Seigneur avoit faite aux Levites, de la porter sans accident, jusqu'au terme, on immola sept taureaux & sept beliers. Les Prêtres retirerent l'Arche de dessus les épaules des Levites; & ils la placerent avec un grand respect, sous le voile qu'on avoit tendu exprès. David fit offrir sur l'Autel, qu'on avoit bâti à l'entrée du nouveau Tabernacle, une grande multitude d'holocaustes, & d'hosties pacifiques

David erat accintus Ephod lineo.

2. Reg. VI. 15. Et David & omnis domus Israël ducebant Arcam Testamenti Domini in Jubilo, & in clangore buccinæ.

1. Paral. XV. 26. Cùmque ajuvisset Deus Levitas, qui portabant Arcam fœderis Domini, immolabantur septem tauri & septem arietes.

2. Reg. VI. 17. Et introduxerunt Arcam Domini, & imposuerunt eam in loco suo, in medio Tabernaculi, quod tetenderat ei David, & obtulit David holocausta, & pacifica coram Domino.

: Peuple, à l'imitation du Prince, présenta ussi ses victimes. Tout étant achevé, avec ne consolation infinie de l'assemblée, le Roi, comble de ses vœux, s'avança vers la multude; & benit tous ses Sujets présens à la rémonie, au nom du Seigneur Dieu des Arées. Il leur fit distribuer, sans distinction hommes & de femmes, chacun un gâteau de oment, un morceau de bœuf roti, & une es:ce de baignet à l'huile, selon la coûtume : ce tems-là. Il congédia ensuite l'assemblée, réservant à régler, comme il fit à loisir, les ministeres des Prêtres, des Levites, des Muciens*, des Portiers, en un mot de tous les)fficiers, qui devoient servir en présence du eigneur, soit à Gabaon, où étoit le Tabernacle, soit dans la Citadelle de Sion, ou l'Arhe venoit d'être déposée, & à leur fournir es beaux Cantiques pleins de pieté, de noblesse & de Religion, qu'il composoit à l'uage d'Israël, & dont souvent il faisoit lui-même la musique.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 1. 1. Paral. XVI. 1. 2. 3. XVI, 43.

Le peuple s'étant séparé, David rentra dans on Palais, moins en Maître qui vient de onner des ordres, qu'en pere plein de tenresse, qui se prépare à benir sa famille après on peuple, & qui veut partager avec elle la oye dont il est pénétré. Mais il dût être ex:émement surpris, du compliment peu respecieux pour lui, & peu religieux envers le eigneur, que lui fit à son arrivée Michol,

2. Reg. VI. 18. Cùm ue complesset offerens olocausta & pacifica, be:dixit populo in nomine omini exercituum.

19. Et partitus est uni:rsæ multitudini Israël, ım viro, quàm mulieri, singulis collyridam panis unam, & assaturam bubulæ carnis unam, & similam frixam oleo: & abiit omnis populus, unusquisque in domum suam.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

la plus cherie de ses épouses. Pendant le cours de la cérémonie, & tandis que l'Arche passoit lentement dans la Ville de David, cette Princesse s'étoit tenuë à la fenêtre de son appartement, d'où elle voyoit tout l'ordre & toute la suite de la marche. Fille de Saül, & accoûtumée aux airs majestueux, & un peu fiers, que ce Monarque avoit affectés jusqu'à la fin, elle apperçut avec dépit l'état simple, humble & modeste, où son époux s'étoit mis en présence de l'Arche du Seigneur. Elle crut la dignité Royale avilie par ses chants, sa musique, ses danses ; & sur-tout par le dépouillement des habits Royaux, dont David n'avoit pas cru devoir étaler le luxe, dans une assemblée de Religion. Elle ne put s'en taire, & le Roi ne se fut pas plûtôt montré dans son palais de Sion,[1] qu'étant allée à sa rencontre, elle lui fit ces plaintes ameres, & ces reproches si peu séans. En verité, Prince, lui dit-elle, vous venez de faire un personnage bien glorieux pour un grand Roi ; vous vous entendez merveilleusement à soutenir l'honeur de votre Couronne. Qu'il faisoit beau voir le Roi d'Israël revêtu d'une simple Tunique ; & dépoüillé des marques de sa dignité, jouer de la harpe, se mêler aux chœurs des filles de Jerusalem, danser & sauter avec elles, à la vûë de tous ses Sujets, comme

1. Paral. XV. 29.

2. Reg. VI. 16. Cùmque intrasset Arca Domini in civitatem David, Michol filia Saul, prospiciens per fenestram, vidit Regem David subsilientem atque saltantem coram Domino : & despexit eum in corde suo.

20. Reversusque est David, ut benediceret domui suæ : & egressa Michol filia Saul in occursum David, ait : Quàm gloriosus fuit hodie Rex Israël, discooperiens se ante ancillas servorum suorum, & nudatus est, quasi si nudetur unus de scurris.

n le voit faire à ces boufons, qui attirent près eux une vile populace. Vous ne me conoissez pas encore, répondit David, avec ne bonté que l'aigreur de Michol ne méritoit pas. Vous ne me regardez que comme un oi guerrier, qui devroit toujours avoir les rmes à la main; ou comme le Juge des ommes, dont la bouche ne doit prononcer ue des arrêts. Mais moi, je me regarde plus olontiers comme le plus simple des Israëlites, comme le serviteur du Dieu d'Abraham, 'Isaac & de Jacob. En la présence de ce souerain Maître, qui en réprouvant votre pere toute sa maison, m'a choisi pour occuper place, & qui me commande d'être le Chef e son peuple en Israël. Je ne puis trop oulier ce qui me distingue devant les hommes. e danserai, s'il le faut; je m'abaisserai plus que je n'ai fait, je deviendrai petit & méprible à mes propres yeux. Je mettrai ma gloire me confondre avec le peuple, & ce peuple, difié de mon respect pour mon Maître & le en, n'en respectera que plus mes ordres & a personne.

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

Une remontrance si religieuse, auroit dû aire rentrer Michol en elle-même, & lui aprendre à juger avec moins de hauteur, les émarches d'un grand Prince, qui sçavoit ieux qu'aucun Roi de la terre, allier ensemle l'humilité du Saint, & la Majesté d'un Monarque. Elle n'en profita pas, & Dieu s'en

2. Reg. VI. 21. Dixitue David ad Michol: nte Dominum qui eleit me potiùs quàm patem tuum, & quàm omem domum ejus, & præepit mihi ut essem Dux per populum Domini in Israël,

22. Et ludam, & vilior fiam plus quàm factus sum: & ero humilis in oculis meis, & cum ancillis de quibus locuta es gloriosior apparebo.

23. Igitur Michol filia

Année du monde 2959. DAVID sur Juda 9. sur tout Israël 2.

vengea. La Princesse, fille de Saül, demeura stérile jusqu'à sa mort, quelque passion qu'elle eût d'avoir des enfans, & d'en voir remonter quelqu'un sur le Thrône de son pere. Pour David, il ne s'ébranla jamais des reproches que lui attiroit sa pieté. Le jour où il avoit eu le bonheur de conduire l'Arche du Testament dans sa Ville de Sion, lui paroissoit le plus beau de ses jours; & les victoires les plus brillantes ne lui étoient rien, en comparaison de la gloire qu'il venoit de procurer à Dieu.

Il s'en falloit bien cependant que sa religion ne fût satisfaite. Il étoit superbement logé dans son Palais de Sion. Il avoit la paix avec tous ses ennemis, que Dieu tenoit dans le devoir, par la terreur qu'il leur inspiroit du nom de David. Si les Philistins faisoient encore de tems en tems quelques tentatives, c'étoient de rapides incursions, après lesquelles ils retournoient, plus vîte qu'ils n'étoient venus, se cantonner dans leurs forts. Tranquille & heureux, par une protection visible de Dieu, il se reprochoit d'en avoir trop fait pour soi-même, & trop peu pour son bienfaicteur. Il rouloit dans son esprit les idées plus nobles & plus magnifiques. Il formoit le plan d'une maison auguste dans sa Capitale, où le culte de Dieu se pratiqueroit avec une splendeur, qui nourriroit la dévotion des fideles, & qui donneroit de l'admiration aux Etrangers. C'étoient-là les projets dont le pieux Monarque s'occupoit avec complaisance; & quoiqu'il fût sans contredit, le plus brave Prince de son temps, on remarquoit dans tou-

1. Paral. XVII. 1.

Saül non est natus filius usque in diem mortis suæ.

2. Reg. VII. 1. Factum est autem cùm sedisset Rex in domo sua, & Dominus dedisset ei requiem undique ab universis inimicis suis,

a conduite qu'il étoit guerrier par devoir, eligieux par inclination. Ayant fait à loi- ses arrangemens, pour le grand ouvrage il projettoit, il voulut en conferer avec un nme de bien, favorisé des lumieres du Ciel admis à une intime communication avec eu, qu'il avoit eu soin d'attacher à sa per- ne. C'étoit Nathan, homme tout à la fois ne grande douceur & d'une invincible fer- té, incapable de flatter son Prince, & d'un ractere à le reprendre sans l'aigrir : Prophê- du Seigneur, & par cet endroit plus propre 'aucun autre, à être le favori & le confident in Roi Prophête.

Année du monde 1960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3.

Un jour que David avoit l'esprit plus occu- , qu'à l'ordinaire, de son grand dessein du mple qu'il vouloit bâtir au Seigneur, dans Ville de Jerusalem, il fit avertir Nathan de venir trouver, & il lui parla de la sorte. ous voyez, Prophête, que depuis peu d'an- es, reconnu Roi sur tout Israël, j'ai déja Palais superbe, où j'abite sous des lam- is de cédre; cependant l'Arche du Seigneur, signe de notre alliance, n'est couverte que peaux, & n'a point encore eu de demeure rmi nous, convenable aux précieux trésors l'elle renferme. Que pensez-vous de cette mparaison, & à quels projets jugez-vous l'elle doive me conduire? Je vous entends, igneur, répondit Nathan, je ne puis qu'ap- ouver votre zéle. Vous rougissez d'être mieux gé que l'Arche du Dieu d'Israël. Suivez les esseins que votre religion vous inspire. Le

1. Paral. XVIII.

2. Reg. VII. 2. Dixit l Nathan Prophetam : idesne quòd ego habi- m in domo cedrina, & rca Dei posita sit in me- dio pellium?

3. Dixitque Nathan ad Regem: Omne quod est in corde tuo, vade, fac: Quia Dominus tecum est.

Année du monde 2960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3.

Seigneur est avec vous, il bénira une entreprise que vous faites pour sa gloire.

Le Prophète & le Roi agissoient tous deux avec sagesse, l'un en proposant & l'autre en appuyant le projet de l'édifice. Mais Dieu qui veut souvent de ses serviteurs & de ses amis, qu'ils se déterminent à agir, ne veut pas toujours qu'ils exécutent. David demeura charmé de l'approbation qu'on avoit donnée à ses desseins, & Nathan édifié de la vertu de son Maître, s'en retourna bénissant Dieu. Il le conjura instamment de seconder les pieuses intentions du Monarque, & il se coucha dans cette pensée. Mais dans le cours de cette nuit-là même, il fut averti d'en changer. Le Seigneur lui fit connoître combien les siennes étoient differentes de celles des hommes, & l'ayant instruit de ses volontés, il lui donna ordre de les aller annoncer au Roi.

1. Paral. XVII. 3. 4.

La révelation faite à Nathan, contenoit trois points capitaux. Le Seigneur déclaroit d'abord, que ce n'étoit point David qu'il avoit destiné à lui bâtir une demeure. Mais pour adoucir à ce bon Prince l'amertume que pouvoit lui causer une nouvelle si peu attenduë, & que sa profonde humilité lui eût infailliblement fait regarder, comme un signe du mécontentement de son Dieu, il ajoûtoit à cette premiere parole, une promesse authentique, de conserver éternellement sur le Thrône d'Israël, la maison de David; & il avertissoit le saint Roi, que ce qu'il ne feroit pas lui-même, pour l'édifice qu'il avoit projetté, un des

2. Reg. VII. 4. Factum est autem in illa nocte? & ecce sermo Domini ad Nathan, dicens:
5. Vade, & loquere ad David servum meum: Hæc dicit Dominus: Numquid tu ædificabis mihi domum ad habitandum.

inces qui naîtroient de lui, auroit la gloire l'exécuter.

Année du monde 2960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3.

Nathan chargé de cette instruction, va ›uver le Roi, dès le matin du jour suivant, ui dit d'abord : Qu'il vient de la part de ›eu : Que les hommes ont leurs desseins, iis que le Seigneur en a d'autres, ausquels faut se soumettre ; qu'il ne craigne rien cendant, & qu'il sert un maître bien liberal, ii ne se laisse point vaincre en genérosité. oici donc, grand Prince, continuë-t'il, ce ıe m'a dit le Seigneur. Levez-vous Prophête, allez dire de ma part à mon Serviteur Dad : Vous voulez me bâtir une demeure à Jeısalem, pour y fixer ma présence au milieu : mon peuple. Je suis content de votre bonne ›lonté : vous avez fait en Prince reconnoisnt, de former ce projet : mais ce n'est pas ır vous que j'ai arrêté mon choix pour l'exéıter. Vous sçavez que depuis le jour où j'ai ré les enfans d'Israël de leur captivité d'Eypte, jusqu'à celui où je vous parle, l'Arche : mon Testament n'a point eu de demeure xe, & je n'ai point demandé de Temple pari vous. Voyageur, en quelque sorte, parmi on Peuple, tandis qu'il a voyagé je l'ai suii par tout : je ne me suis arrêté qu'avec lui, : depuis même qu'il est entré dans cette ter:, dont ses ennemis lui disputoient encore la osséssion tranquille ; mon Arche obligée de hanger souvent de séjour, n'a point eu d'aure retraite, qu'un Tabernacle & une tente. e ne m'en plains point, & je n'en ai point iit de reproches à ceux qui jusqu'ici ont gou-

1. Paral. XVII. 5.

2. Reg. VII. 6. Neque nim habitavi in domo x die illa, quâ eduxi fiios Israel de terra Ægypti, usque in diem hanc ? sed ambulabam in Tabernaculo, & in tentorio.

Année du monde 2960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3. 1. Paral. XVII. 6.

verné mon Peuple. Les Juges qui l'on conduit par mon ordre, celle des Tribus d'Israël, à qui j'avois donné des prérogatives du Commandement, ne m'ont point entendu leur dire : Pourquoi ne m'avez-vous pas fait bâtir une demeure de cédre. Ne croyez donc pas devenir coupable en suspendant votre résolution. Vous aurez devant moi le merite de l'avoir prise, & je ne vous imputerai point de l'avoir abandonnée. Nathan s'arrêta quelque tems après ce début, & laissa au saint Roi le loisir de connoître, que des mains presque toujours teintes du sang impur des Etrangers, n'étoient pas propres à bâtir une maison de paix : Que Dieu partageoit à son gré ses faveurs & les talens. Que pour lui il étoit destiné à combattre, & qu'apparemment, après lui, il viendroit quelqu'autre Roi, qui trouvant la terre tranquille par les victoires d'un prédecesseur belliqueux, employeroit des jours pacifiques à élever un Temple au Seigneur.

Tandis que le pieux Monarque se consoloit dans ces pensées, le Prophête reprit la parole, & continua de la sorte : Voici, Prince, ce qu'a ajoûté le Seigneur, Dieu des Armées : Prophete, vous direz de ma part à mon serviteur David : C'est moi le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tiré des pâturages où vous conduisiez les troupeaux de votre pere : je vous ai cherché dans cette humble condition pour vous faire le Chef & le Conducteur de mon Peuple d'Is-

2. Reg. VII. 7. Per cuncta loca quæ transivi cum omnibus filiis Israël, numquid loquens locutus sum ad unam de Tribubus Israël, qui præcepi ut pasceret populum meum Israël, dicens : Quare non ædificastis mihi domum cedrinam.

8. Et nunc hæc dices servo meo David : Hæc dicit Dominus exercituum : Ego tuli te de pascuis sequētē greges, ut esses Dux super populum meum Israël.

el. Depuis ce jour de votre élection, je ne
ous ai point abandonné; par tout j'ai suivi
s pas, & je me suis fait votre guide; j'ai
condé vos entreprises, j'ai fait tomber vos
nemis devant vous, je vous ai comblé de
oire, & votre nom, redouté de tous les peu-
es, égale celui des plus fameux Monarques
la terre. Sous votre regne enfin, j'ai resolu
assûrer à Israël la possession du pays qu'il ha-
te. On ne viendra plus y troubler son repos;
s enfans d'iniquité n'entreprendront plus de
inquiéter, & de lui disputer l'empire de la
rre de Chanaan, comme ils n'ont cessé de le
ire depuis que j'ai établi des Juges pour le
onduire. J'ai déja humilié vos ennemis : je
s humilierai de nouveau; vous laisserez à
otre successeur un Royaume glorieux, triom-
hant & paisible. Tel est le bonheur que je
ous destine, & l'ouvrage que je vous confie.
lais telle doit être la situation de la terre,
vant qu'on m'y bâtisse une demeure. Vous
lisposerez vos ennemis à la paix par vos vic-
oires, après vous on profitera de vos vic-
oires, pour maintenir la paix, & de la paix
our consommer vos desseins; car je vous pré-
lis, ajoûte le Seigneur, que j'établirai soli-
lement votre maison, & que vos descendans
egneront sur mon Peuple. Quand votre car-

Année du monde 2960.
DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3.

1. Paral. XVII. 7. 8. 9. 10.

2. Reg. VII. 9. Et fui ecum in omnibus ubi-cumque ambulasti & in-terfeci universos inimicos tuos à facie tua : Fecique tibi nomen grande, juxta nomen magnorum, qui sunt in terra.

10. Et ponam locum populo meo Israel, & plantabo eum, & habitavit sub eo, & non turbabitur ampliùs : Nec addent filii iniquitatis ut affligant eum sicut priùs.

11. Ex die quâ constitui Judices super populum meum Israël. Et requiem dabo tibi ab omnibus inimicis tuis. prædixitque tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus.

Année du monde 2960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3.

riere sera fournie, & que vous reposerez avec vos peres, j'éleverai sur votre Thrône un fils qui sera né de vous, & j'affermirai sa puissance en Israël. Il trouvera son Royaume pacifié par vos combats. Il ne lui restera qu'à vivre en Prince glorieux & pacifique. C'est lui qui me bâtira une demeure à Jerusalem, & son Thrône appuyé de tout le pouvoir de mon bras, ne sera jamais renversé : je serai son pere, & il sera mon fils : s'il vient à s'échapper, & à quitter les voyes de la sagesse, je le punirai en pere, qui ménage son retour à la penitence. Je lui envoyerai des afflictions, des calamitez, des traverses ; moyens que j'employe à la conversion des enfans des hommes. Je n'agirai point en Juge, qui fait justice du coupable, sans écouter la misericorde. Ainsi j'ai traité Saül, qui a porté avant vous la couronne d'Israël, & que j'ai reprouvé du Thrône avec tous ses descendans. J'ai d'autres vûës sur le fils que je
2. Paral. XVII. 11. 12. 13. 14. vous donnerai. Par lui votre maison recevra une stabilité durable ; votre regne deviendra éternel, & votre Thrône s'affermira pour toujours, sans éprouver les décadences ordinaires des Thrônes de la terre, & leurs funestes révolutions.

2. Reg. VII. 12. Cùmque completi fuerint dies tui, & dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te, quòd egredietur de utero tuo, & firmabo regnum ejus.

13. Ipse ædificavit domum nomini meo, & stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum.

14. Ego ero ei in patrê, & ipse erit mihi in filium: qui si iniquè aliquid gesserit, arguam eum in virga virorum, & in plagis filiorum hominum.

15. Misericordiam autem meam non auferam ab eo, sicut abstuli à Saül quem amovi à facie mea.

16. Et fidelis erit domus tua, & regnum tuum usque in æternum ante faciem tuam, & thronus tuus erit firmus jugiter.

C'étoit - là tout ce que le Prophéte avoit à re au Roi. Il n'y ajoûta rien de lui-même, il laissa le Prince méditer à loisir des divins acles qu'il lui avoit annoncés. David avoit puis long-tems l'esprit de Dieu. Il démêla ns peine ce qui devoit s'entendre uniquement de lui, ou du fils que le Seigneur lui prottoit, d'avec certaines expressions magnifiues & sublimes, qui ne pouvant litteralement accomplir dans un pur homme né de son ng, lui présentoient l'idée du Messie, tout la fois fils de Dieu, & fils de David, qui ns la plenitude des tems devoit perpetuer son gne spirituel, jusqu'à la consommation des cles.

Année du monde 2960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3. 1. Paral. XVII. 15.

A ces expressions près, qu'il n'eut garde de ttribuer, ni à soi, ni à son fils, dans leur ns propre & naturel, il comprit que le Seiieur destinoit au pere la peine de vaincre, reservoit au fils le fruit des victoires; que étoit à lui de faire les préparatifs du Teme, & que ce fils de benédiction auroit l'antage de consommer l'entreprise. Il reconnut icore que si ses descendans & son peuple deeuroient fidelles au Seigneur, s'ils persévejent dans la justice, & dans l'observation s saintes loix, les faveurs du Ciel seroient ur partage, & que la constance de leur boneur dépendroit uniquement de l'innocence leurs mœurs.

Plein de ces consolantes idées, David quitson Palais, il se transporte devant l'Arche 1 Testament, & donnant en cet endroit si

2. Reg. VII. 17. Secunm omnia verba hæc & xta universam visionem am, sic locutus est Naan ad David.

Heb. I. 5. Ego ero illi in patrem, & ipse erit mihi in filium.

2. Reg. VII. 18. Ingressus est autem Rex Da-

Année du monde 2960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3.

convenable à sa dévotion, une entiere liberté aux transports de sa reconnoissance, il répand ainsi son cœur en la présence de Dieu. Qui suis-je donc, moi, ô mon Seigneur & mon Maître? quelle est ma maison en Israël, pour nous voir élevés à ce haut point de grandeur, où il vous plaît de nous conduire? Mais c'est peu pour vous de m'avoir personnellement aggrandi, c'est peu que votre protection m'ait rendu celébre par toute la terre au-dessus du reste des hommes; l'étenduë de vos bontés pour moi n'a pû se satisfaire, si vous ne m'annonciez à moi-même, la grandeur future de mes descendans, & leur prosperité dans les siécles à venir. Ainsi en usâtes-vous envers Adam notre premier pere, & le premier de vos enfans. La multitude & la magnificence de vos bienfaits me condamnent au silence; & que pourroit dire en effet votre serviteur David, accablé sous le poids de vos miséricordes? Vous me connoissez, Seigneur, & vous voyez le fond de mon ame. Je pense plus que je ne puis dire, & je sçai que vous êtes témoin de mes sentimens. Non, je ne méritois pas cette distinction. Vous n'avez consulté en ma faveur que la bonté infinie de votre cœur. Vous aviez promis gratuitement, ô mon Dieu, & vous n'avez pas voulu manquer à vos promesses. Vous m'avez donné par un sur-

vid, & sedit coram Domino, & dixit. Quis ego sum, Domine Deus, & quæ domus mea, quia adduxisti me huc usque?

2. Reg. VII. 19. Sed & hoc parum visum est in conspectu tuo, Domine Deus, nisi loquereris etiã de domo servi tui in longinquum: Ista est enim lex Adam, Domine Deus.

20. Quid ergo addere poterit adhuc David, ut loquatur ad te? tu enim scis servum tuum, Domine Deus.

croit

oit de grace, la connoissance anticipée de ur accomplissement. Aussi, Seigneur, êtes-ous pour moi le Dieu fort, le Dieu bon, le ieu glorieux & tout-puissant. Il n'est point autre Dieu que vous; il n'en est point de mblable à vous, parmi tous les Dieux de terre. Les prodiges que nous avons appris nos peres, & ceux que nous voyons de nos urs, nous apprennent assez que vous êtes le ul Dieu, & qu'il n'en est point d'autre que ous. Heureux le Peuple, dont vous êtes le uverain & le Dieu! Ce peuple privilegié, t celui d'Israël, la portion de votre héritage. n est-il un comparable à lui dans le reste de nivers! Vous-même, Seigneur, pour en fai-une nation choisie, pour établir par eux connoissance de votre nom, & vous les at-cher à jamais; vous-même avez paru au mi-eu de l'Egypte, qui les retenoit captifs; ous y avez déployé la force de votre bras, & ous avez submergé les infidéles: vous avez uvert leurs Tyrans d'opprobres, leurs ter-s d'horreur: leurs maisons de sang, leurs ieux de confusion & de trouble. Par la ter-ur de vos prodiges, & par la puissance de otre main, vous avez chassé, devant vos ser-

Année du monde 2960.
DAVID sur Juda 10.
sur tout Israël 3.
1. Paral. XVII. 16. 17. 18. 19.

2. Reg. VII. 21. Propter verbum tuum, & secundùm cor tuum fecisti mia magnalia hæc, ita notum faceres servo o.

22. Idcircò magnificates, Domine Deus, quia n est similis tui, neque Deus extra te, in omous quæ audivimus auris nostris.

23. Quæ est autem, ut pulus tuus Israël, gens in terra, propter quam ivit Deus, ut redimeret eam in sibi populum, & poneret sibi nomen, faceretque eis magnalia, & horribilia super terram à facie populi tui, quem redemisti tibi ex Ægypto, gentem, & Deum ejus.

24. Firmasti enim tibi populum tuum Israël in populum sempiternum, & tu, Domine Deus, factus es eis in Deum.

Année du monde 2960. DAVID sur Juda 10. sur tout Israël 3. 1. Paral. XVII. 20. 21. 22. 23.

viteurs, les Nations étrangeres & ennemies; vous avez consommé votre alliance avec Israël; vous en avez fait pour toujours votre peuple; & vous, Seigneur, vous êtes devenu pour toujours leur Dieu. Que me reste-t'il, maintenant, que de vous conjurer, Seigneur, de confirmer sans retour, les promesses qu'il vous a plus de faire à votre serviteur, & à sa maison; que nos péchés ne s'opposent jamais à leur entier accomplissement. Faites, ô mon Dieu, ce que vous vous êtes engagé de faire. Que votre saint nom soit à jamais beni & glorifié: Qu'on dise de siécle en siécle: le Seigneur, Dieu des Armées, est le Dieu d'Israël; & la maison de David son serviteur, sous sa puissante protection, ne tombera point. Je ne vous demande, Seigneur, que ce que vous m'ordonnez de vous demander, en me faisant connoître qu'il vous plaît d'exaucer mes vœux. J'édifierai, j'établirai, je confirmerai votre maison: ce sont les paroles que vous m'avez fait dire; elles seront toujours le fondement de mes esperances, & le motif de mes prieres. Ce sont vos paroles, ô mon Dieu! elles s'accompliront infailliblement. Vous êtes le Seigneur: vous ne vous trompez pas, & vous ne voulez pas nous tromper; souvenez-vous

2. Reg. VII. 25. Nunc ergo Domine Deus, verbum quod locutus es super servum tuum & super domum ejus suscita in sempiternum, & fac sicut locutus es,

26. Ut magnificetur nomen tuum usque in sempiternum, atque dicatur: Dominus exercituum, Deus super Israël. Et domus servi tui David erit stabilita coram Domino,

27. Quia tu, Domine exercituum; Deus Israël, revelasti autem servi tui, dicens: domum ædificabo tibi: Propterea invenit servus tuus cor suum, ut oraret te oratione hâc.

28. Nunc ergo, Domine Deus, tu es Deus, & verba tua erunt vera: locutus est enim ad servum tuum bona hæc.

: la magnificence de vos promesses, commencez dès aujourd'hui de les exécuter. Béissez la maison de votre serviteur, qu'elle it inébranlable devant vous. Encore une ·is, ô mon Dieu, vous avez parlé, & vos aroles ne seront pas sans fruit. Vous me béniez moi, ma famille, mes descendans, & vo-e peuple. A l'abri de vos bénédictions, qui ourra nous nuire, ou nous ébranler ?

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 11. 12. sur tout Israël 4. 5. 1. Paral. XVII. 24. 25. 26. 27.

David ne fut pas trompé dans une attente ondée sur des promesses divines. Celles qui ·gardoit la grandeur temporelle de sa main, furent remplies par le Seigneur, autant ue la condition qu'ellles supposoient, fut xactement gardée par le Prince, par les Rois s descendans, & par le Peuple même d'Isaël; qui après ses Souverains y étoit le plus ıterssé. Le fidéle Monarque commença bien. ne pouvoit plus douter de sa destination à aincre les ennemis de l'Etat, à s'enrichir de urs dépoüilles, pour l'embelissement & la écoration du magnifique Temple, dont il voit toujours l'idée vivement présente à l'esrit, & à étendre les limites du Royaume, ıssi loin que le Seigneur les avoit marquées Abraham & à Moyse. Les terres des Philistins, de Moab, de la Syrie, de l'Idumée, & lusieurs autres, étoient composées dans ces ermes; & ce n'étoit au fonds qu'en domptant ous ces voisins jaloux, & ces irréconciliales Infidéles qu'il pouvoit procurer une paix lide à son Empire.

Les Historiens sacrés, qui dans les faits u'ils racontent, ne s'attachent guéres qu'aux

2. Reg. VII. 29. Incipe ·go & benedic domui ·rvi tui, ut sit in sempiternm coram te : Quia tu, Domine Deus, locutus es, & benedictione tua benedicetur domus servi tui in sempiternum.

Années du monde 2961. 2962. DAVID sur Juda 11. 12. sur tout Israël 4. 5.

succès, & n'entrent dans le détail, qu'autant qu'ils découvrent aux lecteurs les ressorts de la providence, ou quelques traits sensibles de la justice, de la sagesse & de la misericorde divine, ne nous disent ni le tems, ni l'occasion, ni les circonstances des nouvelles guerres de David. On sçait seulement, qu'après la prédiction que venoit de lui faire le Prophête Nathan, il ne differa pas à prendre les armes, & que la belle discipline qu'il avoit introduite dans les troupes d'Israël, le mettant en état d'agir aussi-tôt qu'il s'étoit déterminé, il entra en action. Il tomba d'abord sur les Philistins, à l'occident de la Terre-Promise. Il ne lui falloit point pour les attaquer d'autres raisons, que les anciens anathêmes prononcés contr'eux, & leurs continuelles irruptions. Il gagna sur eux une grande victoire, il humilia leur orgueil, il affoiblit tellement leurs forces, que de long-tems ils ne s'en releverent, & bien loin qu'ils pussent exiger de lui un honteux tribut, il leur en imposa la loi. Pour comble de bonheur, il leur enleva la Ville de Geth avec toutes ses dépendances.

Du Pays des Philistins, suffisamment dompté, il tourna à l'orient, & il vint attaquer Moab, peuple de tout tems ennemi du sien, & sur lequel, outre les anciennes injures, il avoit de nouvelles insultes à venger. La vic-

2. Reg. VIII. 1. Factum est autem post hæc, percussit David Philistiim, & humiliavit eos, & tulit David frenum tributi de manu Philistiim.

1. Paral. XVIII. 1 .... Et tolleret Geth: & filias ejus de manu Philistiim.

2. Reg. VIII. 2. Et percussit Moab, & mensus est eos funiculo, coæquans terræ: mensus est autem duos funiculos, unum ad occidendum, & unum ad vivificãdum: factusque est Moab David serviens sub tributo.

toire le suivit de Geth à Moab : Il défit ses ennemis ; & dans la nécessité de les contenir au moins par la terreur, puisqu'il n'étoit pas possible de les rendre amis, il traita les prisonniers avec une extrême séverité. Il les fit tous étendre sur la terre au milieu de son Armée. Il les distribua en deux bandes. L'une fut passée sans pitié au fil de l'épée ; & l'on accorda la vie à l'autre, à condition, que le Royaume seroit tributaire de celui de David, & avec menace d'un traitement encore plus rigoureux, au premier signe de révolte.

Années du monde 2961. 2962.
DAVID sur Juda 11. 12. sur tout Israël 4. 5.
1. Paral. XVIII. 2.

Ces importantes victoires, ne coûtoient au heros d'Israël, que le tems de marcher & de combattre. Il passa le Jourdain, déterminé à pousser ses conquêtes jusqu'aux bords de l'Euphrate, limites marquées par le Seigneur à la domination de son Peuple, il se porta au Nord d'Israël, & il présenta la bataille à Adarezer, fils de Rohob, Roi de la Syrie de Soba, aux environs du Mont Liban. Ce Roi idolâtre, qui s'étoit attiré l'indignation de David, par quelque entreprise que nous ignorons, s'attendoit à le voir fondre sur ses Etats ; & pour se mettre en état de lui résister, il avoit fait alliance avec le Roi de la Syrie de Damas, interessé, comme lui, à arrêter les progrès du nouveau Conquerant. La diligence de David prévint la jonction des deux Rois. Il attaqua Adarezer avant que les troupes de Damas fussent arrivées, & il le défit avec la même facilité, qu'il avoit battu les Philistins & les Moabites. Il prit dans le combat mille chariots, sept mille Cavaliers, dont dix-sept cens, di-

2. Reg. VIII. 3. Et percussit David Adarezer filium Rohob Regem Soba, quando profectus est ut dominaret ut super flumen Euphraten.

4. Et capitis David ex parte ejus mille septin-

Années du monde 2961. 2962. DAVID sur Juda 11. 12. sur tout Israël 4. 5. 1. Paral. XVIII. 3. 4. 5.

stingués par leurs belles armes, paroissoient être de la garde du Roi, & vint mille hommes de pied. Il fit couper les jarets à tous les chevaux des chars, dont il ne se reserva que cent attelages choisis pour son service.

A peine avoit-il dissipé cette Armée, que celle de Damas parut en campagne. Il la battit séparément, & il en fit périr vingt-deux mille hommes. Profitant ensuite de ses avantages, il entra dans les meilleures Villes de la Syrie; il se rendit maître de Damas, Capitale du Royaume: Il laissa par tout de fortes garnisons d'Israëlites, & il rendit tout le Pays tributaire de sa Couronne.

Ainsi Dieu protegeoit un Roi selon son cœur, & faisoit tomber sous ses armes victorieuses, les plus fiers de ses ennemis. Mais le saint Roi, de son côté, ne s'enfloit point de ses succès, & ne songeoit qu'à enrichir le Seigneur, des dépoüilles qu'il enlevoit aux Idolâtres. Les troupes du Roi de Soba portoient au combat des boucliers, des carquois & toutes sortes d'armes d'or. David n'eut pas la tentation d'en parer ses Officiers & ses soldats. Il fit conduire ces belles armes à Jerusalem, & il les destina à commencer les fonds nécessaires à l'auguste édifice, que son fils

gentis equitibus, & viginti millibus peditum, subnervavit omnes jugales curruum: dereliquit autem ex eis centum currus.

2. Reg. VIII. 5. Venit quoque Syria Damasci: ut præsidium ferret Adarezer Regi Soba: & percussit David de Syria viginti duo millia virorum.

6. Et posuit David præsidium in Syria Damasci; factaque est Syria David serviens sub tributo: Servavitque Dominus David in omnibus ad quæcumque profectus est.

7. Et tulit David arma aurea, quæ habebant servi Adarezer, & detulit ea in Jerusalem.

roit construire au Seigneur. Il réserva pour
méme usage, les trésors qu'il trouva dans
roth, Thebat & Chun, Villes de la dépen-
ace d'Adarezer. Il enleva une prodigieuse
antité de cuivre; & ce fut de cet amas, que
omon fit construire dans la suite le vase
gnifique, qu'on appella la grande Mer,
utres vases d'une moindre capacité, & les
omnes d'airain, qui faisoient un des plus
aux ornemens de la maison de Dieu.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5. 1. Paral. XIII. 6. 7.

Dans cette rapidité de victoire, David pou-
it, ce semble, pousser ses conquêtes aussi loin
u'il l'eût voulu: mais il ne traitoit en enne-
s, que ceux qu'il désesperoit de gagner, &
ne croyoit pas que le Seigneur demandât de
, qu'il assujettît par les armes, des Princes
cifiques, que sa réputation seule retenoit
ns le devoir. Tel fut dans cette occasion,
hoü Roi d'Emath. Ce Prince étoit en guer-
avec Adarezer Roi de Soba son voisin, &
n ennemi. Dès qu'il sçût les victoires que
avid venoit de remporter sur Adarezer, il
voya son fils nommé Joram, au vainqueur,
ec de magnifiques présens, consistans en va-
s d'or, d'argent, de cuivre, pour le felici-
r sur ses succès, & pour lui demander son

2. Reg. XIII. 8. Et de
re, & de Beroth, civi-
ibus Adarezer, tulit
x David es multum ni-
s.

1. Paral. XVIII. 8. Nec
n de Thebath & Chun,
bibus Adarezer, æris
urimum, de quo fecit
lomon mare æneum,
columnas, & vasa æ-
a,

2. Reg. VIII. 9. Au
vit autem Thoü Rex E-
math, quod percussisset
David omne robur Ada-
rezer.

10. Et misit Thou Jo-
ram filium suum ad Re-
gem David, ut salutaret
eum congratulans, & gra-
tias ageret: eo quod ex-
pugnasset Adarezer, &
percussisset eum. Hostis
quippe erat Thou Adare-
zer, & in manu ejus erant
vasa aurea, & vasa argen-
tea, & vasa ærea:

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5. 1. Paral. XVIII. 9. 10. 11.

amitié. David accorda la paix au Roi d'Emath, & reçut ses présens, qu'il continua de consacrer au Seigneur. Il en usa toujours de la même sorte dans toutes les guerres qu'il eut depuis à soutenir. Les richesses de la Syrie, de Moab, d'Ammon, d'Amalec, d'Adarezer, & des Philistins, se rassemblerent à Jerusalem, sous son regne ; & c'étoit la consolation du pieux Monarque, de penser qu'elles seroient un jour employées par son successeur, à bâtir un Temple au Dieu de ses Peres.

Il ne lui restoit plus d'ennemis à vaincre, que ceux qu'il avoit épargné le plus volontiers, & qu'il ne cherchoit qu'à traiter en freres. C'étoient les Iduméens descendans d'Esaü, qui occupoient un pays de montagnes, où ils se croyoient en sureté, & d'où ils ne cessoient de faire des courses sur les terres des Israëlites. Le Peuple de Dieu n'avoit point de voisins qu'il fût plus nécessaire de dompter, & dont on pût moins obtenir la paix, que par la guerre. Au retour de ses campagnes de Syrie & de Moab, David apprit les nouvelles excursions que ce peuple féroce avoit tentées durant son absence. Il tourna ses armes contre lui, & l'ayant trouvé en bataille dans la vallée des Salines, au midi de la terre sainte, il résolut de l'attaquer. A ce dessein, il partagea son Armée en deux corps : il se mit à la tête du premier avec Abisaï son neveu, & il donna le

Titulus Psalmi LIX.

2. Reg. VIII. 11. Quæ & ipsa sanctificavit Rex David Domino cum argento & auro, quæ sanctificaverat de universis gentibus quas subegerat,

12. De Syria, & Moab, & filiis Ammon, & Philistiim, & Amalec, & de manubiis Adarezer filii Rohob Regis Soba.

13. Fecit quoque sibi David nomen, cùm reverteretur captâ Syriâ, in valle Salinarum, cæsis decem & octo millibus.

1. Paral. XVIII. 12. Abisaï de verò filius Sarviæ

Comman-

ommandement du second à Joab, Général de
:s troupes. David fit la premiere charge, tou-
ours accompagné d'Abisaï, il rompit les Idu-
néens, & il leur tua d'abord douze mille hom-
nes. Ce poste forcé, & abandonné par les en-
nemis, il envoya un détachement de ses trou-
es à Joab, par Abisaï, frere du Général; &
: combat ayant recommencé en cet endroit,
es Iduméens perdirent encore six mille hom-
nes. Leur défaite fut entiere par la mort de
lix-huit mille de leurs meilleurs soldats: &
omme Abisaï s'étoit trouvé dans les deux at-
aques, une fois sous David, & l'autre fois
ous Joab; qu'il avoit combattu en Heros, &
qu'il s'y étoit extrémement distingué, on lui
ttribua presque tout l'honneur de la victoire.
Elle n'en fut pas moins glorieuse au Monar-
que, qui suivant avec constance le plan qu'il
voit formé, de procurer à son Royaume une
paix solide, se saisit de tous les postes fortifiés
le l'Idumée, y fit entrer de bonnes garni-
ons, capables de tenir les peuples dans le
espect, & rendit la Nation tributaire du
Thrône d'Israël. Ces précautions auroient
affi contre d'autres ennemis, elles se trou-
erent insuffisantes contre des freres. A peine
David se fut retiré, que les Iduméens égor-
erent en trahison les soldats Israëlites, &
etterent leurs corps dans la campagne, où ils
es laissèrent pourrir sans sépulture. Une si bar-
bare exécution, mit le Roi dans la nécessité
e faire un exemple. Il retourna dans l'Idu-

Année du monde 2962.
DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

1. Paral. XXIII. 13. 7.

ercussit Edom in valle alinarum decem & octo nillia.
2. Reg. VIII. 14. Et osuit in Idumæa custo-es, statitque præsidium: & facta est universa Idumæa serviens David. Et servavit Dominus David in omnibus ad quæcumque profectus est.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

mée, où il laissa, après quelques jours, le brave Joab, avec ordre d'enterrer les morts, & de faire main basse sur les Iduméens, à l'exception des femmes, qu'il voulut qu'on épargnât. L'ordre fut exécuté, & durant six mois que le Général Israëlite demeura sur les terres d'Edom, les campagnes furent couvertes de morts, & les ruisseaux teints de sang.

Tant de guerres heureusement terminées, & en si peu de tems, par une protection invariable du Seigneur Dieu des Armées, faisoient esperer à David au moins quelques jours tranquilles, qui étoient l'unique objet de ses vœux. Ce qu'il en obtint alors ne fut pas de longue durée: mais il l'employa avec tant de sagesse, de justice & de religion, que quelque heureux qu'il fût dans la guerre, il fit presque desirer à ses peuples, que Dieu ne l'eût pas destiné à avoir toûjours les armes à la main. La passion de son cœur étoit le culte de Dieu, l'affermissement de la pieté dans toute l'étenduë de son Empire. A toutes les occasions importantes, le saint Roi divinement inspiré, composoit des Pseaumes & des Cantiques à l'usage du peuple saint, où il le faisoit parler dans les termes les plus touchans; tantôt louant le Seigneur son Dieu de ses admirables ouvrages, tantôt le remerciant de ses infinies misericordes; ici, implorant son secours contre ses ennemis; là, détestant l'Ido-

1. Paral. XVIII. 16.

3. Reg. XI. 15. Cùm enim esset David in Idumea: & ascendisset Joab princeps militiæ ad sepeliendum eos, qui fuerant interfecti, & occidisset omne masculinum in Idumæa.

16. Sex enim mensibus ibi moratus est Joab, & omnis Israël, donec interimeret omne masculinum in Idumæa.

2. Reg. VIII. 15. Et regnavit David super omnem Israël: Faciebat quoque David judicium & justitiam omni populo suo,

trie & les autres crimes qui attiroient ses
ngeances. Presque par tout annonçant clai- Année
ment le Messie, & prédisant à la lettre, le du monde 2992.
tail le plus circonstancié de sa naissance, de DAVID
vie, de sa mort, de sa résurrection, & de sur Juda
n regne éternel. Le nombre de ces fervan- 12.
s prieres, toutes composées par David, du- sur tout
nt le cours de son regne, monta jusqu'à cent Israël 5.
nquante Pseaumes; & la plus douce occu-
ıtion du Roi Prophete, dans les momens
'un utile loisir, étoit de les mettre en mu-
que, en quoi il excelloit au-dessus des plus
ıbiles Maîtres de son Royaume; ou d'accoû-
ımer le peuple à les chanter avec dévotion,
n présence du Seigneur.

Aux soins de la Religion, succedoit celui
e la Milice; occupation nécessaire à un Roi
uerrier, que Dieu destinoit à combattre, & à
ne Nation environnée d'ennemis, dont elle
voit à craindre sa destruction, si elle cessoit
n seul jour d'être en état de les accabler. Dès
es premiers tems de son regne à Hebron, sur
a seule Tribu de Juda, lorsqu'un grand nom-
re de fidéles de toutes les Tribus, venoient
e joindre à lui, il forma le beau projet qu'il
xécuta depuis en détail, étant assez vraisem-
lable qu'il profita de son premier repos, pour
ui donner la derniere main.

Il falloit qu'un Roi d'Israël eût toujours au-
près de lui un nombre considerable de trou-
pes pour la sûreté de sa personne, & pour
xécuter les desseins qu'il pouvoit former.
Mais il falloit de plus qu'il fût prêt à chaque
occasion, d'assembler en peu de tems toutes ses
forces, pour faire tête à des ennemis, qui sans
prétexte & sans déclaration, venoient avec de
formidables Armées faire de subites irruptions
dans son pays. Il ne convenoit pas cependant

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5. 1. Paral. XXVII. à vers. 1. ad 16.

au bien de la terre, & aux interêts même du Roi, qu'environ trois cens mille hommes, dont les armées d'Israël pouvoient alors être composées dans le besoin, fussent toujours en armes, à la charge de l'Etat qu'ils auroient épuisé, & au grand dommage de la campagne, qui seroit demeurée inculte. David imagina le moyen d'accorder ces differens interêts, & il y réüssit. Il établit douze bandes de vingt-quatre mille hommes chacune, qui répondoient aux douze mois de l'année, & qui effectivement chaque année, ne servoient que chacune un mois, après lequel elles étoient en liberté, & vaquoient à leurs affaires domestiques. Mais quoiqu'elles ne servissent pas toûjours, on avoit soin de les tenir toujours complettes. Elles avoient leurs Officiers & leurs armes; au premier ordre, elles se rassembloient auprès du Roi, elles étoient prêtes à marcher. Outre le Roi & son Généralissime, qui commandoient seuls & en chef, chaque troupe de vingt-quatre mille hommes, avoit son principal Officier, sous lequel on comptoit vingt-quatre Tribuns, qui conduisoient chacun mille hommes; & c'étoit l'emploi que Saül confia d'abord à David, en récompense de sa victoire sur Goliath. Chaque Tribun avoit dix Centeniers; chaque Centenier, deux subalternes à la tête de cinquante hommes, & chaque dixaine étoit conduite par un moindre Officier, qui obéïssoit immédiatement au Ciquantenier, ou au Capitaine de sa Compagnie. Les vingt-quatre mille hommes de service chaque mois, n'étoient pas pris dans une seule Tribu: Ils étoient dispersés dans tous les corps de la Nation; & sçachant tous exactement le tems où ils devoient se trouver auprès du Prince, les Tribus n'étoient point dépeuplées, & le

rvice n'en souffroit rien.

Cet arrangement parut à tout le peuple, une commodité infinie ; & en rendant le rvice plus doux, il le rendit plus fidéle, lus vif & plus assidu. On s'en trouva si bien, l'on n'y changea rien sous le regne de Dad, ni même sous celui de son successeur. pparemment on ne s'en seroit jamais departi, ns les révolutions qui partagerent Israël en ux Royaumes. Les Officiers de guerre n'aoient d'autorité que sur les soldats, & pour milice. Mais chaque Tribu avoit son Chef litique, chargé de présider aux assemblées peuple, de regler les affaires des particurs, & d'administrer la justice, sous la protection du Monarque, dont ils dépendoient our leur nomination, & qui avoit droit de former leurs Ordonnances dans son Conseil, même de destituer les Juges, si l'on foroit de justes plaintes de leur conduite.

Année du monde 2958. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5. 1. Paral. XXVII. à ℣. 16. ad ℣. 25.

Le même ordre que le Roi avoit mis dans la ligion, dans la police & dans la guerre, il mit dans ses finances. Elles consistoient en ux sortes de revenus, dont les uns se tiroient r le peuple, qui payoit tous les ans au Prince ie certaine somme en argent ; & les autres ovenoient des fonds appartenans au Roi, mme son Domaine, soit dans les Villes, ourgades & Châteaux, soit à la campagne, terres, vignes, oliviers, figuiers, & troupeaux de toute espece. Outre le Surintendant néral des Finances, qui fut d'abord * Azoth, fils d'Adiel, & ensuite * Aduram, chae genre de revenu avoit son Intendant partilier, qu'on avoit soin de choisir habile dans sorte des biens qu'il administroit. On compte squ'à douze de ces grands Officiers de finan, tous recommandables d'ailleurs par leur

Ibid. à ℣. 25. ad 32.

* 1. Par. XXVII. 25.

* 2. Reg. XX. 24.

sagesse & par leur bravoure, qui composoient un Conseil souverain, où David, l'homme de son Royaume le plus étendu dans les détails de l'œconomie, se faisoit un plaisir de présider. Il avoit encore choisi avec plus de soin ceux qui composoient son conseil d'Etat, où se traitoient toutes les grandes affaires de la Guerre & de la Justice.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

Il y avoit alors parmi le peuple saint, deux Grands-Prêtres en même-tems, l'un pour Juda, & l'autre pour Israël, qui néanmoins n'exerçoient les fonctions essentielles du Pontificat que tour à tour, & rouloient d'années en années. Cet usage étoit plus ancien que David, & finit sous Salomon, pour ne se renouveller que vers les derniers tems de la République. Ces deux grands Sacrificateurs étoient alors Sadòc, fils d'Achitob de la branche d'Eleazar, & Achimelech, fils d'Abiathar, de la race d'Ithamar, qui tous deux avoient succedé à leur pere dans la souveraine dignité du sacerdoce. Leur crédit étoit grand auprès du Roi, & il les admettoit dans son Conseil sur tout lorsqu'il s'agissoit de quelque affaire de Religion. Joab y entroit en qualité de premier Officier de la guerre, & de Généralissime des troupes de la Nation. Architophel, ce scelerat, qui dans la suite trahit son Maitre; Chusaï cet ami fidele, qui le servit avec tant de zele dans ses malheurs, & qui se montra si digne de sa faveur, Joaïda, fils de l'illustre Banaïas, un des Heros de la seconde classe,

2. Reg. VIII. 16. Joab autem filius Sarviæ erat super emercitum. Porrò Josaphat filius aliud erat à commentariis.

17. Et Sadoc filius Achitob, & Achimelech filius Abiathar, erant Sacerdotes: & Saraïas, Scriba.

18. Banaïas autem filius Joïadæ super Cerethi & Phelethi.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

es forts de David, & Commandant des Gar-
es du Roi, composés de braves Cerethéens &
heletéen, Abiathar, different du Grand-Prê-
re de même nom : Jonathan, oncle paternel
u Roi : Jahiel, fils d'Achamoni, & apparem-
ient frere de Jesbaam, le premier de tous les
ors, étoient les autres Conseillers ordinaires,
ont le sage Monarque prenoit les avis ; mais
omme toutes les affaires n'étoient pas de natu-
e à demander des assemblées, David avoit au-
rès de sa personne pour les expeditions jour-
alieres, un premier Ministre, nommé Ira, des-
endant de Jaïr ; un Chancelier, appellé Jo-
iphat, fils d'Ahilud ; & un Secretaire, nommé
araïa, auquel on substitua dans la suite Siva
u Susa.

En réglant les choses avec tant de sagesse
our le gouvernement du Royaume, David
'oublia pas qu'il étoit pere, & qu'il devoit
es soins à sa famille ; d'autant plus que le
on ordre de la Maison Royale, est une des
lus importantes parties de l'administration
e l'Etat. Il s'appliqua avec une extrême at-
ention à demêler parmi ses Conseillers, tous
ens d'un âge mûr, & d'une grande réputa-
on, les plus capables d'élever les Princes ses
ls. Ils étoient encore jeunes ; & quoique de-
uis la prédiction du Prophète Nathan, David
'ignorât pas, qu'aucun de ceux qui étoient
és, ne devoient lui succeder à la Couronne, il

1. Paral. XXVII. 32. Jo-
ithan autem patruus Da-
d, Conciliarius, vir pru-
:ns & litteratus : ipse &
ihiel filius Hachamoni,
ant cum filiis Regis.
3. Architophel etiã con-
liarius Regis, & Chusai
Arachites amicus Regis.
34. Post Architophel fuit
Joiada filius Banaiæ, &
Abiathar. Princeps autem
exercitus Regis erat Joab.
2. Reg. XX. 26. Ira au-
tem Jaïrites erat Sacer-
dos David.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5. 1. *Paral.* XVIII. 17.

les aimoit tous tendrement. Il vouloit les élever aux grands emplois où leurs naissances les appelloit, & il avoit dessein de les faire entrer dans le Conseil, aussi-tôt qu'ils seroient capables des affaires. Il mit auprès d'eux Jahiel, fils d'Achamoni, en qualité de leur Gouverneur, & il leur donna pour Surintendant de leur éducation son oncle Jonathan, vieillard d'une prudence consommée, d'un attachement infini pour sa personne, & un des plus sçavans hommes de la Nation.

Telles étoient les occupations du religieux Monarque, à l'âge de quarante-cinq ans. Il étendoit la Religion, il disciplinoit les troupes, il mettoit l'ordre dans ses finances; il préparoit à l'Etat, autant qu'il dépendoit de lui, d'excellens sujets dans les Princes ses enfans, en attendant qu'il vit naître le fils de la promesse, qui devoit être son successeur. Il crut encore devoir s'appliquer à rendre la justice par lui-même à ses sujets, à écoûter leurs plaintes, & à soulager leur misere. Il avoit été jusqu'au tems dont nous parlons, trop occupé des divisions domestiques, & des guerres étrangeres, pour penser à tous les malheureux, qui avoient besoin de sa protection; les Rois n'ont pas coûtume d'être assez bien servis, pour qu'on leur en rappelle le souvenir. Il faut dans ces occasions, que la bonté de leur propre cœur, leur tienne lieu de conseil, & qu'ils trouvent dans leur fonds, une inclination à la miséricorde, qu'ils rencontrent rarement dans ceux qu'ils honorent de leur confiance.

Miphiboseth, fils de Jonathas, languissoit

2. Reg. VIII. 48.... Filii autem David Sacerdotes eam.

dans un état misérable. Il n'osoit se prévenir des sermens si souvent réïterez, que David avoit fait à Jonathas, de n'abandonner jamais sa maison. L'infortuné Prince se persuadoit aisément, que le Monarque élevé sur le Thrône de Saül, se souvenoit moins de l'amitié du fils que de la haine du pere; ou plûtôt il croyoit que David payoit assez les bons services de Jonathas, en ne se vengeant pas sur Miphiboseth des persecutions de Saül. Il connoissoit mal le cœur de David. Le bon Roi ne fut pas plûtôt rendu à lui-même, par le court intervalle de paix qu'il plut au Ciel de lui accorder, que songeant au triste état où étoit réduite la maison de Saül, dont il portoit la couronne, il s'informa avec soin, s'il ne restoit pas quelques enfans de cette malheureuse famille, sur qui pût tomber, avec profusion, sa reconnoissance pour Jonathas. On lui répondit qu'il pourroit s'en instruire par un nommé Siba, qui avoit autrefois appartenu à Saül, & qui étoit alors à Jerusalem. David le manda au Palais, & celui-ci, s'étant présenté, il lui demanda s'il étoit ce Siba, dont on lui avoit parlé, & qu'on lui avoit dit être uu ancien Officier du Roi son prédecesseur; à quoi Siba ayant répondu que c'étoit lui-même qui avoit l'honneur d'être devant lui, le Roi l'interrogea sur l'état de la famille de Saül, & l'assura avec bonté, que s'il en restoit quelque Prince, il vouloit le

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israel 5.

1. Reg. IX. 1. Et dixit David: Putasne est aliquis qui remanserit de domo Saül, ut faciam cum eo misericordiam, propter Jonathan?

2. Erat autem de domo Saül servus nomine Siba: Quem cùm vocasset Rex ad se dixit ei: Tunc es Siba? Et ille respondit: Ego sum servus tuus.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

traiter d'une maniere à lui faire oublier, s'il étoit possible, les malheurs de la maison. Il en reste un, répondit Siba, & c'est un fils de Jonathas, nommé Miphiboseth, jeune Prince de dix-sept ans, contrefait, & boiteux des deux jambes, qui marié depuis peu de tems, a un fils à la mammelle, nommé Micha.

Au nom de Jonathas, le vertueux Roi, meilleur ami que n'ont coûtume de l'être les grands de la terre, s'ils ne sont, comme lui, fidéles à Dieu, se sentit pénétré de joye, & demanda avec empressement à Siba, en quel endroit du Royaume étoit retiré le fils de son bienfaiteur. Il demeure à Lodabar, de l'autre côté du Jourdain, répondit Siba, chez Machir fils d'Ammiel. Je ne veux pas, reprit David, qu'il y demeure plus long-tems, ni qu'un de mes sujets me dérobe le plaisir de faire du bien au reste d'un sang, qui m'est si cher. Aussi-tôt il dépêche des couriers à Lodabar, avec ordre de retirer Miphiboseth de la maison de Machir & de le conduire à Jerusalem. Le pauvre Prince, petit-fils de Saül, & fils de Jonathas, fut présenté à David, tremblans de peur. Il se prosterna devant le Roi, le visage contre terre, gardant un humble silence. Miphiboseth ? lui dit David, sans rien ajoû-

2. Reg. IX. 3. Et ait Rex : Numquid superest aliquis de domo Saül, ut faciam cum eo misericordiam Dei ? Dixitque Siba Regi : Superest filius Jonatæ debilis pedibus.

4. Ubi, inquit, est ? Et Siba ad Regem. Ecce, ait in domo est Machir filii Ammiel in Lodabar.

5. Misit ergo Rex David. & tulit eum de domo Machir filii Ammiel de Lodabar.

6. Cùm autem venisset Miphiboseth, filius Jonathæ filii Saül, ad David, corruit in faciem suam, & adoravit. Dixitque David : Miphiboseth ? Qui respondit : Adsum servus tuus.

ter davantage. He bien, Seigneur, répondit-il, que voulez-vous de moi ? Vous voyez votre serviteur étendu à vos pieds: vous êtez le maître de son sort. Levez-vous, continua David, & ne craignez rien d'un maître, qui veut être votre protecteur. Je me souviens de votre pere Jonathas, de son affection, & de mes sermens. Je veux vous tenir sa place, & vous faire avoüer que je n'étois pas indigne de sa tendresse. Joüissez dès ce moment de tous les biens du Roi votre ayeul. Je vous remets en possession de ses heritages : mais c'est trop peu pour satisfaire mon amitié. Je veux que vous demeuriez dans la Capitale, & vous n'aurez point désormais d'autre table que la mienne. Moi ! grand Prince, reprit Miphiboseth, se prosternant une seconde fois jusqu'à terre ? Moi ! Que j'aye l'honneur de manger à la table du Roi ? Et que suis-je devant vous, qu'un vil esclave que le reste malheureux d'un sang réprouvé, qu'un homme de rien, indigne de votre attention & de vos regards ? La chose est résoluë : Miphiboseth répondit le Roi, ne vous opposez pas à ma satisfaction. Pour vous, Siba, conclud David, sçachez que je remets aujourd'hui le petit-fils de votre ancien Maitre, en possession de tous les biens de Saül son grand-pere ; que je lui redonne toutes les terres, & tous les domestiques qui

Année du monde 2961. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

2. Reg. IX. 7. Et ait ei David : Ne timeas, quia faciens faciam in te misericordiam propter Jonathan patrem tuum & restituam tibi omnes agros Saül patris tui, & tu comedes panem in mensa mea semper.

8. Qui adorans eum, dixit, Quis ego sum servus tuus, quoniam respexisti super canem mortuum similem mei ?

9. Vocavit itaque Rex Sibam puerum Saül, & dixit ei : omnia quæcumque fuerunt Saül, & universam domum ejus, dedi filio Domini tui.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

lui ont appartenu. Vous, vos enfans & vos esclaves, (car vous, vos parens, & tout ce qui est à vous, vous êtes de droit à l'heritier de Saül) Je vous charge du soin de faire valoir ses biens : vous lui en rendrez compte, vous lui remettrez entre les mains ce qui est nécessaire à l'entretien de sa maison, & à l'éducation de son fils Micha, que vous m'avez dit qu'il avoit eu nouvellement de son mariage. Pour lui en particulier, je m'en charge, & je ne permettrai pas qu'il mange ailleurs qu'à ma table. Volontiers, Prince, répondit Siba, vous serez obéï, & vos ordres seront ponctuellement executés. J'ai quinze enfans & vingt esclaves : je vais les mettre en œuvre pour le service du petit-fils de mon ancien Maître ; & en servant sa famille, j'aurai la consolation de seconder les inclinations du meilleur de tous les Rois.

Tout s'éxecuta selon les ordres de David. Le fils de Saül, à l'exception de la couronne, put se vanter de n'avoir rien perdu de sa grandeur, à la ruine de sa famille. Egal aux enfans du Roi, il mangeoit avec eux à sa table. Il avoit un Palais à Jerusalem, & des biens capables de suffire à l'ambition même d'un

2. Reg. IX. 10. Operare igitur ei terram tu & filii tui, & servi tui : & inferes filio Domini tui cibos ut alatur : Miphiboseth autem filius Domini tui comedet semper panem super mensam meam : erant autem Sibæ quindecim filii, & viginti servi.

11. Dixitque Siba ad Regem : Sicut jussisti, Domine mi Rex, servo tuo, sic faciet servus tuus : & Miphiboseth comedet super mensam meam, quasi unus de filiis Regis.

12. Habebat autem Miphiboseth filium parvulũ nomine Micha : Omnis vero cognatio domûs Sibæ serviebat Miphiboseth.

13. Porrò Miphiboseth habitabat in Jerusalem : quia de mensa Regis jugiter vescebatur : & erat claudus utroque pede.

and Prince, qui n'aspiroit pas à être Souverain. David se faisoit un plaisir de le consoler des disgraces de sa maison, de lui rendre la vie douce, & de lui procurer un repos honorable, l'incommodité dont il étoit affligé, ne permettant pas de lui donner dans les armées, un emploi convenable à sa naissance.

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

Il étoit bien doux à David, d'être tout occupé à répandre des graces, & à faire des heureux. Mais son Peuple avoit des ennemis qu'il falloit combattre; & il étoit tellement de sa destinée, de procurer la paix à son successeur, aux dépens de son repos, que les démarches même qu'il faisoit pour conserver ses amis parmi les étrangers, lui mettoient les armes à la main, & lui préparoient des combats. Dans le cours de ses derniers exploits contre les Philistins, les Iduméens & les Moabites, il avoit épargné le Peuple d'Ammon, gouverné par Naas, à qui il avoit des obligations personnelles, pour les bons traitemens, que lui & sa famille en avoient reçus, dans les jours où la persecution de Saül étoit la plus violente. Le Roi infidéle avoit eu alors apparemment moins d'envie de faire plaisir à David, que de causer du chagrin à son ennemi. Mais sans examiner le motif de ses bienfaits, David en conservoit la reconnoissance, & vouloit bien vivre avec lui. Naas mourut dans sa Capitale : David en ayant appris la nouvelle, se résolut, pour entretenir la bonne intelligence, d'envoyer des Ambassadeurs à

2. Reg. X. 1. Factum est item post hæc moreretur Rex filiorum Ammon : & regnavit Hanon filius ejus pro eo.
2. Dixitque David : Faciam misericordiam cum Hanon filio Naas, sicut fecit pater ejus mecum misericordiam. Misit ergo David, consolans eum per servos suos super pa-

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

Hanon fils de Naas, & reconnu son successeur pour le complimenter sur la mort du Roi son pere. Rien n'étoit plus franc que ce procedé, & peut-être que le nouveau Roi n'étoit pas éloigné de le croire tel. Mais les Grands de sa Cour en prirent de l'ombrage, & imaginerent une politique d'ennemi, dans les démarches sinceres d'un bon voisin. Ils augmenterent leurs soupçons en se les communiquant, ils affecterent au moins de paroître les croire bien fondés, & ils allerent trouver leur maître, à qui ils parlerent de la sorte. Vous vous flattez, Prince, à la vûë de l'ambassade que vous recevez de la part du Roi d'Israël. Il vous paroît que c'est une bonne preuve de l'estime de ce Prince pour le feu Roi votre pere, & un témoignage de sa bienveillance pour vous. Vous ne connoissez pas encore les prétentions des Rois d'Israël, sur les terres de leurs voisins. Ils s'imaginent qu'elles leur appartiennent, & qu'ils ont droit de s'en rendre les maîtres. Tout leur paroît légitime pour y parvenir, & les plus indignes artifices, employés à cette fin, sont une partie de leur Religion. Ne doutez point que ce ne soit ici un piége qu'on vous tend. On vient, sous un beau prétexte, examiner vos forces, reconnoître vos places, s'instruire de votre situation, & ces prétendus Ambassadeurs sont de véritables espions.

Un jeune Prince est bien malheureux, d'en

tris interitu. Cùm autem venissent servi David in terram filiorum Ammon.

2. Reg. X. 3. Dixerunt principes filiorum Ammon ad Hanum Dominum suum: putas quòd propter honorem patris tui miserit David ad te consolatores, & non ideò ut investigaret, & exploraret civitatem, & everteret eam, misit David servos suos ad te?

tendre un mauvais conseil. Presque toujours assez foible pour le trouver bon, il n'a que trop de force pour l'executer. Hanon persuadé par les discours de ses Courtisans, se détermine à insulter un Roi guerrier, qu'il devoit craindre, & à violer le caractere de ses Ambassadeurs. Il les fait arrêter dans son Palais il leur fait raser la moitié de la barbe, & couper leurs habits depuis les pieds jusqu'à la ceinture. Il les renvoye dans cet équipage, exposez aux outrages de ses sujets ; & il leur ordonne de dire à leur maître, que c'est ainsi qu'on traite, à la Cour des Ammonites, les traitres qui abusent de la confiance des Rois, pour les surprendre. Ils se retirerent outrés de douleur, & ils s'enfermerent dans le premier village, qui voulut les recevoir. Ils dépêcherent de là vers le Roi d'Israël, pour lui donner avis de l'attentat commis dans leurs personnes, contre la Majesté Royale, & pour lui demander ses ordres. David étoit Roi, Roi belliqueux, & Roi du Peuple de Dieu. Il sentit comme il devoit, toute l'indignité de la conduite d'Hanon ; & jugeant que le Seigneur ne l'avoit permise que pour lui donner occasion d'humilier des Idolâtres, qu'il avoit trop ménagez, il se prépara tout de bon à la guerre. Avant toutes choses, il écrivit à ses Envoyés, qui dans la confusion dont ils étoient couverts, n'osoient se montrer, qu'ils se transportassent à Jericho, qu'ils y demeu-

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

1. *Paral.* XIX. 4. 5.

2. Reg. X. 4. Tulit itaque Hanon servos David, rasitque dimiam partem bardæ eorum, & præscidit vestes eorum medias usque ad nates, & dimisit eos.

5. Quòd cum nuntiatum esset David : misit in occursum eorum : Erant enim viri confusi turpiter valdè & mandavit eis David : Manete in Jericho, donec crescat barba vestra & tunc revertimini.

Année du monde 2962.
DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

rassent jusqu'à ce que leur barbe fût revenuë ; & qu'ils se rendissent alors à Jerusalem : Que du reste ils fussent tranquilles, & qu'il se chargeoit du soin de les venger.

On n'eut pas plûtôt fait à la Cour d'Hanon la mauvaise démarche, qui venoit d'éclater, qu'on commença à en prévoir, & à en craindre les suites. On se disposa à soutenir les efforts du grand Roi, qu'on avoit outragé, & on fit venir de toutes parts des troupes auxiliaires. On acheta au prix de mille talens d'argent, vingt mille hommes, tant de pied que de cheval, partie de la Syrie de Rohob, partie de la Syrie de Soba ; mille hommes de Maacha Roi d'une autre Syrie, & douze mille d'Istob, avec leurs chariots & leurs équipages. Maacha commandoit en personne le secours qu'il avoit accordé, & apparemment même toute l'armée des Syriens, composée de trente-trois mille hommes, combattans tantôt à pied, tantôt sur des chariots qu'on conduisoit au milieu des rangs. Les Ammonites assemblerent leurs troupes de leur côté, & se joignirent en grand nombre à cette multitude d'Etrangers.

David ne s'effraya pas de ces préparatifs. Il

2. Reg. X. 6. Videntes autem filii Ammon quòd injuriam fecissent David, miserunt, & conduxerunt mercede Syrum Rohob, & Syrum Soba viginti millia peditum, & à Rege Maacha mille viros & ab Istob duodecim millia virorum.

1. Paral. XIX. 6. Videntes autem filii Ammon, quod injuriam fecissent David, tam Hanon, quàm reliquus populus miserunt mille talenta argenti, ut conducerent sibi de Mesopotamia, & de Syria Maacha, & de Soba currus & equites.

7. Conduxeruntque triginta duo millia curruum & Regem Maacha cum populo ejus. Qui cum venissent, castrametati sunt è regione Medaba. Filii quoque Ammon congregati de urbibus suis venerunt ad bellum.

2. Reg. X. 7. Quod

donna

donna à Jacob les vingt-quatre mille hommes qui étoient ce mois-là de service auprès de sa personne, avec la compagnie de ses braves, qui valoient seuls une grande armée; jugeant que c'en étoit assez pour lui assurer la victoire.

Année du monde 2962.
DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

Quand on sçut dans le pays d'Ammon que les troupes d'Israël avoient passé le Jourdain, qu'elles s'avançoient à grandes journées, & qu'elles n'étoient pas fort nombreuses; les Generaux ennemis prirent la résolution d'envelopper les Israëlites, & de se camper de maniere que Joab ne pût venir à eux, sans s'engager entre deux armées, dont chacune séparément seroit plus forte que la sienne. A ce dessein les Ammonites se posterent sous les murs de leur capitale; & les troupes auxiliaires de Soba, de Rohob, d'Istob & de Maacha, s'étendirent dans la pleine.

Joab ayant reconnu à son arrivée la disposition des ennemis, vit bien qu'il alloit être attaqué de toutes parts. La multitude des Ammonites & des Syriens ne l'étonna pas: Ils avoient fait une faute, dont il profita en grand General. Les deux corps des ennemis étoient séparés d'une maniere à leur rendre la communication difficile. Il partagea aussi ses troupes en deux: Il prit avec lui ce qu'il y avoit de plus braves hommes dans l'armée, & il se mit à leur tête pour aller d'abord enfoncer les Syriens. Il donna le reste à son frere Abisaï, & il lui commanda de marcher contre les Ammo-

cùm audisset David, misit Jacob & omnem exercitum bellatorum.

2. Reg. X. 8. Egressi sunt ergo filii Ammon, & dixerunt faciem ante ipsum introitum portæ Syrus autem Soba & Rohob, & Istob, & Maacha seorsum erant in campo.

9. Videns igitur Joab quòd preparatum esset adversùm se prælium, & ex adverso & post tergum, elegit ex omnibus electis Israël & instruxit aciem contra Syrum.

10. Reliquam autem partem populi tradidit Abisaï fratri suo, qui direxit

Années du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

nites, de les observer, de leur couper la communication avec les troupes de Syrie, & de les combattre même au premier mouvement qu'ils feroient pour se joindre. J'attaquerai le premier, dit Joab à Abisaï, & j'espere venir à bout du quartier où je me porte. Si par malheur j'avois du desavantage, vous serez à portée de venir à moi, & de m'amener du secours. Si les Ammonites au contraire vous obligeoient de plier, je suis à vous dans le moment, & je ne vous abandonnerai pas. Allez donc, mon frere, & soutenez ici votre réputation d'intrépide General: Songeons l'un & l'autre que nous combattons pour notre peuple, & pour la Ville que notre Dieu a choisie. Notre sort est entre ses mains, abandonnons-nous à lui, & soyons contens de tout ce qu'il lui plaira ordonner de nous.

1. Paral. XIX. 9. 10. 11. 12.

Dans ces dispositions, Abisaï marche lentement vers les Ammonites, & Joab avec ses braves, attaque les Syriens. Il les renverse à la premiere charge, & il les met en déroute. Les Ammonites témoins de la fuite des Syriens, n'attendent pas qu'Abisaï les atteigne: Ils s'enfuyent en désordre, & ils se renferment dans leur Ville. Joab auroit pû pousser plus

aciem adversùs filios Ammon.

2. Reg. X. 11. Et ait Joab: Si prævaluerint adversùm me Syri, eris mihi in adjutorium: si autem filii Ammon prævaluerint adversùm te, auxiliabor tibi.

12. Esto vir fortis, & pugnemus pro populo nostro, & civitate Dei nostri. Dominus autem faciet quod bonum est in conspectu suo.

13. Iniit itaque Joab, & populus qui erat cum eo, certamen contra Syros: qui statim fugerunt à facie ejus.

14. Filii autem Ammon videntes quia fugissent Syri, fugerunt & ipsi à facie Abisai & ingressi sunt civitatem: Reversusque est Joab à filiis Ammon, & venit Jerusalem.

loin sa victoire, & épargner peut-être à son Roi, la peine d'en gagner une seconde. Mais les Généraux ont souvent des interêts differens de ceux de leurs Maîtres, & ils n'aiment pas toujours à gagner des batailles, qui soient suivies de la paix. On vit entrer Joab dans Jerusalem vainqueur des ennemis. Mais les ennemis vaincus n'étoient pas hors d'état d'esperer leur revanche. Ils ne furent pas longtems à renouer la partie; n'ayant perdu que fort peu de monde. Ils se rallierent aussi-tôt après le départ de Joab. Adarezer Roi de la Syrie de Soba, envoya des couriers aux habitans de la Mésopotamie de Syrie, d'où il tira un renfort considerable. Il mit à la tête de sa nouvelle armée Sobach, ou Sophac son Généralissime, Officier d'une grande réputation; & l'on sçut au bout de quelques mois en Israël que les ennemis étoient en campagne, avec des forces plus formidables, qu'auparavant. David à cette nouvelle, ne s'en raporta plus à son Général: Il rassembla l'armée entiere d'Israël. Il se chargea du commandement, passa le Jourdain, & sans s'arrêter, il alla camper à Helam, à la vûë des ennemis. Les Syriens ne refuserent pas le combat; mais ils soutinrent mal leur premiere témerité. Le Héros d'Israël les mit en fuite, & profitant

Année du monde 2962. DAVID sur Juda 12. sur tout Israël 5.

2. Reg. XIX. 13. 14. 15. 16.

2. Reg. X. 15. Videntes igitur, Syri quoniam corruissent coram Israël, congregati sunt pariter.

16. Misitque Adarezer & eduxit Syros qui erant trans fluvium, & adduxit eorum exercitum, Sobach autem magister militiæ Adarezer erat princeps eorum.

17. Quod cùm nuntiatum esset David contraxit omnem Israëlem, & transivit Jordanem, venitque in Helam: & dixerunt aciem Syri ex adverso David, & pugnaverunt contra eum.

18. Fugeruntque Syri à facie Israël, & occidit David de Syris septingen-

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

de sa victoire, mieux que n'avoit fait Joab, il leur tua quatre-vingt-mille hommes, moitié Cavalerie, moitié Infanterie. Il se saisit de leurs chariots armés au nombre de sept cens, sur lesquels sept mille hommes, qui les montoient, furent tués. Sobach, General des ennemis, perdit la vie dans le combat, vraisemblablement de la main de David; & de toute cette belle armée de Syriens, réünis en si grand nombre, il ne s'en sauva que cinquante-huit-mille qui eurent bien de la peine à échaper à la poursuite d'Israël.

1. Paral. XIX. 17.

La Syrie pour cette fois reconnut son Maître. Adarezer, & tous les autres Rois dépendans de lui qui étoient venus combattre pour ses interets, effrayés de leur perte, demanderent la paix. Ils se soumirent à la loi, qu'il plut au vainqueur de leur imposer, & ils consentirent, comme les autres Peuples que David avoit vaincus, à être les vassaux de sa Couronne.

1. Paral. XIX. 19.

Les Ammonites seuls auteurs d'une guerre si sanglante, n'étoient pas châtiés de l'insulte qu'ils avoient faite aux Ambassadeurs de David. Mais ils étoient destitués du secours qui les avoit rendus insolens, & l'impunité dont ils se flattoient ne dura pas. Comme la saison

tos currus & quadraginta millia equitum: & Sobach principem militiæ percussit : qui statim mortuus est.

1. Paral. XIX. 18. Fugit autem Syrus Israël, & interfecit David de Syris septem millia curruũ, & quadraginta millia peditum, & Sophac exercitûs principem.

2. Reg. X. 19. Videntes autem universi Reges, qui erant in præsidio Adarezer se victos esse ab Israël, expaverunt, & fugerunt quinquaginta & octo millia coram Israël. Et fecerunt pacem cum Israël, & servierunt eis, timuruntque Syri auxilium præbere ultra filiis Ammon.

:oit avancée, David passa le reste de l'année, ins leur donner aucun signe de son indignation, dont il differoit les effets à l'année suiante. Le temps d'ouvrir la Campagne étant :rivé, il rassembla ses meilleures troupes ; : ayant fait le plan des expeditions qu'il méitoit, il le mit entre les mains de Joab, à ui il donna ordre de faire le siége de Rabba, 'ille Capitale des Ammonites.

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

Ce ne fut pas un crime à David, mais ce ıt pour lui un grand malheur, & l'occasion e bien des crimes, de n'être pas allé lui-même ommander son armée. Elle fit des merveilles, omme à l'ordinaire, sous les ordres du brave oab. Les terres des Ammonites furent ravaées, & leurs troupes contraintes de s'enferıer dans leur Ville, où le General Israëlite :s assiegea. Mais si les armes du Peuple de)ieu, ne perdoient rien dans cette guerre de eur supériorité sur celle des Idolâtres, le Roi d'Israël perdoit son innocence dans l'in:ction de son Palais, perte infiniment plus loulourease, que n'eût été celle de toute sa gloire. Le siege de Rabba fut long. La Ville qui s'y attendoit, avoit fait d'immenses pro/isions d'armes & de vivres. Elle étoit défenduë par un grand Peuple, qui se sentoit criminel, qui n'esperoit point de quartier après a prise, & devenuë brave par la necessité de raincre ou de périr. Le Roi cependant instruit de la capacité de son General & se reposant sur lui du succès de l'entreprise, demeuroit tranquillement chez soi! La tentation l'y trou-

1. Paral. XX. 1.

2. Reg. XI. 1. Factum est autem vertente anno, eo tempore quo solent Reges ad illa procedere, misit David Joab, & servos suos cum eo, & universum Israël, & vastaverunt filios Ammon, & obsederunt Rabba David autem re-

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 33. sur tout Israël 6.

va moins occupé qu'il n'eût fallu, pour le prévenir & trop peu en garde, pour la surmonter.

Un jour qu'il s'étoit jetté sur son lit, après-midi, selon la coutume du pays, il se leva pour aller prendre l'air sur la haute terrasse de son Palais. C'étoit-là que l'ennemi l'attendoit.

En jettant indifferemment les yeux de tous côtés, il apperçut une femme, d'une rare beauté, qui se baignoit sur la terrasse de la maison voisine. Le pauvre Prince se sentit frapé, & se défendit mal du premier trait, dont il fut atteint. Il envoya sçavoir qui étoit cette femme. Ce n'étoit ce semble qu'une legere curiosité, mais cette curiosité, quoique legére en apparence, eut des suites bien funestes. On lui rapporta qu'elle s'appelloit Bethsabée, qu'elle étoit fille d'Eliam, autrement nommée Ammiel, & Epouse d'Urie, qu'on nommoit le Hethéen : soit que ce fut en effet un étranger prosélite, soit qu'il fut Israëlite d'origine, né parmi les étrangers, soit qu'il se fût distingué par quelque action de valeur contre ces Peuples Idolâtres, & qu'il eût pris de-là le surnom qu'il portoit. C'étoit en peu de mots, bien de raisons capables d'éteindre la passion du Roi, si la passion sçavoit ceder à la raison. Bethsabée avoit un mari : son pere & son époux étoient deux braves Officiers, qui actuellement s'exposoient à la mort, pour le servite de leur maître, & qui avoient tous

mansit in Jerusalem.

2. Reg. XI. 2. Dum hæc agerentur, accidit ut surgeret David de strato suo post meridiem, & deambularet in solario domûs regiæ, viditque mulierem se lavantem, ex adverso super solarium suum : erat autem mulier pulchra valdé.

3. Misit ergo Rex, & requisivit quæ esset mulier. Nuntiatumque est ei, quòd ipsa esset Bethsabée, filia Eliam, uxor Uriæ Hethæi.

ux une place distinguée dans la troupe des rts de David. On croit même, & la conjecture est fort vraisemblable, que Bethsabée oit petite-fille d'Achitopel un des principaux Officiers du Roi. On trouve au moins 1 Eliam parmi les forts de David fils de ce igneur, & ce pourroit bien être le pere de personne, à qui David s'étoit malheureusement laissé surprendre. La Religion, l'honeur, les considerations dûës, à des hommes estimables, tout fournissoit au Roi des armes ontre le crime; mais ce furent des armes ont il ne sçut pas se servir, parce qu'il ne le oulut pas. David aveugle & passionné envoya hercher Bethsabée. Il lui parla, & elle ne efusa pas de l'entendre. Eblouie de l'éclat de Royauté, elle oublia son devoir & elle ut la foiblesse de sacrifier sa conscience à son mbition. Quelque temps après elle s'apperçut qu'elle étoit enceinte, & aussi-tôt elle envoya ne personne de confiance en porter la nouvelle au Roi.

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

La conjecture étoit embarrassante. L'époux le Bethsabée étoit absent depuis près de trois nois, & il n'y avoit pas d'apparence, du caractere dont étoit Urie, qu'il dût se rendre à erusalem, avant la prise de Rabba, dont le iége traînoit en longueur. Il falloit cependant nettre à couvert l'honneur des deux coupables & épargner sur tout à Bethsabée la rigueur des peines portées par la Loi. David s'imagina qu'il y réussiroit en faisant venir Urie sous quelque prétexte. Sur le champ il dépecha un

4. Missis itaque David, nuntiis tulit eam: quæ cum ingressa esset ad illum: dormivit cum ea: statimque sanctificata est ab immunditia sua.

5. Et reversa est in domum suam, concepto fœtu. Mitensque nuntiavit David, & ait: Concepi.

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

courier à Joab son Géneral au siége de Rabba, & il lui donna ordre de lui envoyer Urie le Hethéen. L'ordre fut executé. Urie vint à Jerusalem, & il se présenta devant David pour recevoir ses commandemens. Le Roi lui marqua une entiere confiance, & il lui dit : que dans l'extrême inquiétude que lui causoit la lenteur de ses armes contre Ammon, il avoit voulu s'instruire à fonds de la conduite de Joab de la disposition de son armée, de l'état du siége, & des espérances qu'on pouvoit avoir sur l'entreprise de Rabba. Urie répondit sur chaque article, avec toute la capacité d'un vieux soldat, & tout le zele d'un bon sujet. Allez chez vous, lui dit le Roi, je suis content de l'instruction que vous me donnez, je vous prépare les dépêches dont je dois vous charger. En attendant reposez-vous de vos fatigues, & donnez à votre famille la consolation de vous revoir quelques momens, après trois mois d'une absence si perilleuse. Urie quitta respectueusement le Roi ; mais il ne suivit pas son conseil. Bien loin d'entrer dans sa maison, il s'arrêta à la porte du Palais, où il se joignit aux soldats, qui y fasoient la garde ordinaire. Il partagea avec eux ce que le Roi lui avoit fait porter de sa table, & il voulut passer la nuit dans leur compa-

2. Reg.XI. 10. Misit autem David ad Joab, dicens : mitte ad me Uriam Hætheum. Misitque Joab Uriam ad David.

7. Et venit Urias ad David Quæsivitque David quàm recte ageret Joab, & populus & quomodo administraretur bellum.

8. Et dixit David ad Uriam : Vade in domum tuam, & lava pedes tuos, Et egressus est Uris de domos Regis, secutusque est eum cibus regius.

Dormivit autem Urias ante portam domûs regiæ cum aliis servis domini sui, & non descendit ad domum suam.

gnie ;

gnie. On raconta le lendemain à David la conduite d'Urie, & on lui en parla comme d'un trait heroïque, qu'on ne pouvoit trop estimer dans un guerrier. David étoit trop genereux, pour ne pas donner des éloges à ce brave homme. Tant de fermeté néanmoins déconcertoit ses mesures. Urie s'étant presenté, il lui en fit des reproches pleins de bonté, mais au fond assez serieux. Ne vous avois-je pas ordonné, lui dit le Roi, d'aller prendre du repos chez vous ? Pourquoi donc fatigué, comme vous l'êtes, d'un long voyage, n'êtes-vous pas entré dans votre maison depuis votre retour ? Grand Prince, répondit Urie, me convenoit-il de le faire ? l'Arche du Seigneur notre Dieu, les soldats d'Israël & de Juda reposent actuellement sous des tentes. Joab mon General, & les autres braves de votre Royaume, couchent sur la terre. Je viens d'en être témoin, & l'on me verroit me livrer chez moi à la mollesse & au repos, boire & manger au milieu de ma famille, chercher les délices & les délicatesses de la vie ? Non, Prince, j'en jure par vous-même, & par votre vie, je ne ferai point une action si lâche, & jamais on ne me reprochera rien de pareil. Au moins, répon-

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

2. Reg. XI. 10. Nuntiatumque est David à dicentibus: Non ivit Urias in domum suam. Et ait David ad Uriam : Numquid non de via venisti ? Quare non descendisti in domum tuam ?

11. Et ait Urias ad David : Arca Dei, & Israë & Juda habitant in papilionibus & dominus meus, Joab & servi Domini mei super faciem terræ manent : & ego ingrediar domum meam, ut comedam & bibam, & dormiam cum uxore mea ? Per salutem tuam, & per salutem animæ tuæ, non faciam rem hanc.

12. Ait ergo David ad Uriam Mane hic, etiam hodie : & cras dimittan-

Année du monde 2962.
DAVID sur Juda 13.
sur tout Israël 6.

dit David, je veux que vous demeuriez encore un jour à Jerusalem : je vous renvoyerai demain chargé de mes ordres. Urie ne résista point, & David crut avoir tout gagné, en gagnant du tems. Il se proposa de faire manger Urie à sa table, de le combler de caresses, de l'engager à bien boire, & de le renvoyer chez lui, ne doutant point qu'en cet état, il ne retournât volontiers auprès de Bethsabée, dont la réputation se trouveroit à couvert par une seule visite de son époux.

Le projet étoit bien imaginé, & selon toutes les apparences, il devoit réüssir. Il échoüa cependant. Urie eut l'honneur de souper avec le Roi, dont tout le soin fut de le rejoüir & de le faire boire. Le brave homme se tint honoré, comme il devoit, d'une distinction si glorieuse. Il soutint gayement toute la joye du repas, & David le croyant tel qu'il le souhaitoit, le congedia avec de nouveaux témoignages de son estime. Urie s'étoit moderé, il se possedoit mieux que le Roi n'avoit pensé. Il ne s'écarta point de son premier plan; & quoiqu'il ne soupçonnât aucun mystére dans un accueïl si honorable de la part de son Maître, il passa cette seconde nuit, comme la premiere, dans le corps de garde, résolu de ne pas mettre le pied dans sa maison.

Le Roi, au désespoir d'une opiniâtreté si contraire à ses desseins, prit un parti extrême; & pour couvrir son adultere, il se résolut à un meurtre. De grand matin, il écri-

te. Mansit Urias in Jerusalem in die illa & altera :

2. Reg. XI. 13. Et vocavit eum David, ut comederet coram se & biberet, & inebriavit eum : qui egressus vespere dormivit in strato suo cum servis domini sui, & in domum suam non descendit.

14. Factum est ergo mane, & scripsit David

vit à Joab, Général de son armée, une lettre conçuë en ces termes : *A la premiere attaque que vous ferez contre la Ville, ayez soin d'exposer Urie au peril le plus certain ; & de l'y abandonner, afin qu'il y périsse. J'ai des raisons de le punir de la sorte ; mais je veux que la chose soit secrete.* On ne reconnoit plus David à des traits si odieux ; mais on y reconnoît sans peine, le génie des passions violentes. La lettre fut confiée par David à celui même, dont elle ordonnoit la mort, & le vertueux Urie, charmé des fausses bontés d'un Maître qui l'avoit deshonoré, & qui demandoit son sang, remit entre les mains de Joab, l'arrêt de sa condamnation.

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

Joab étoit l'homme du Royaume le plus propre à exécuter une Sentence injuste, & à bien servir un mauvais Maître. Le siége de Rabba continuoit avec vigueur ; & plus on s'approchoit des murs, plus les actions devenoient sanglantes. Joab avoit reconnu à loisir le quartier de la Ville, où les Ammonites avoient placé ce qu'ils avoient de meilleures troupes. Il y destina le généreux Urie, comme à un poste de distinction, avec ordre d'attirer les ennemis au combat. Ils sortirent en effet, & ils vinrent fondre sur la troupe qu'Urie commandoit. On se défendit avec courage ; mais Joab n'envoya point de secours, & laissa périr miserablement plusieurs braves

epistolam ad Joab, misitque per manum Uriæ.

2. Reg. XI. 15. Scribens in epistola : Ponite Uriam ex adverso belli : ubi fortissimum est prælium, & derelinquite eum ut percussus intereat.

16. Igitur cùm Joab obsideret urbem, posuit Uriam in loco, ubi sciebat viros esse fortissimos.

17. Egressique viri de civitate, bellabant adversùm Joab, & ceciderunt de populo servorum David, & mortuus est etiam Urias Hethæus.

Année du monde 2963. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

hommes, pour donner au Roi la cruelle satisfaction de se défaire d'un seul. Aussi-tôt après la mort d'Urie, Joab persuadé qu'il avoit bien fait sa cour, dépêcha à David un courier qu'il instruisit, avec soin, de la maniere dont il devoit parler. Vous apprendrez au Roi, lui dit-il, qu'une attaque, que je croyois devoir être heureuse, ne nous a pas réüssi, & que nous étant approchés des murs de la Place, nous en avons été répoussés avec perte. Peut-être qu'à ce recit, le Roi se mettra en colere, & vous dira : Pourquoi Joab a-t'il eu la témérité d'avancer à découvert, si près des murailles ? Ne sçait-il pas qu'on ne doit le faire qu'après avoir ruiné les défenses d'une Ville ? Autrement, on est exposé à tous les traits que les ennemis, couvers de leurs tours, lancent du haut en bas, sur ceux qui les attaquent. N'est-ce pas ainsi qu'Abimelech, fils de Gédeon, fut tué honteusement à Thebes, par la main d'une femme, qui lui jetta de dessus la muraille, une grosse pierre, dont il fut renversé : A ces reproches du Roi, continua Joab, vous répondrez simplement : Seigneur, nous avons été malheureux. Plusieurs de vos bons serviteurs ont peri en faisant leur devoir, & entre autres, Urie le Hethéen.

Le courier chargé de ces instructions, arri-

2. Reg. XI. 18. Misit itaque Joab, & nuntiavit David omnia verba prælii.

16. Præcepitque nuntio, dicens cùm compleveris universos sermones belli ad Regem.

20. Si cum videris indignari & dixerit : Quare accessistis ad murum, ut præliatemini ? En ignorabatis quòd multa desuper ex muro tela mittantur.

21. Quis percussit Abimelech filium Jerobaal ? Nonne mulier misit super eum fragmen molæ de muro, & interfecit eum in Thebes ? Quare juxta murum accessistis? Dices : Etiam servus tuus Urias Hethæus occubuit.

va à Jerusalem, & le Roi l'ayant fait venir, il lui parla de la sorte: Grand Prince, les Idolatres ont eu contre nous le premier de leurs avantages. Ils ont fait une sortie sur un de nos quartiers, & ils nous ont attaqués dans la campagne. Vos Officiers & vos soldats ont bien fait leur devoir: nous avons repoussé les ennemis; & dans l'ardeur du combat, nous les avons suivis jusqu'aux portes de la Ville. Mais accablés en cet endroit, par une grêle de fleches qu'on nous jettoit des murailles, nous avons perdu bien du monde, & entre autres Officiers de considération, Urie le Hethéen. De tout ce récit, le Roi ne fit attention qu'à la circonstance de la mort d'Urie, qui étant la plus triste de toute l'avanture, ne laissa pas de le consoler de ce que le reste avoit d'affligeant. Il soutint son personnage, & il dissimula sa joye. Allez, répondit-il à l'envoyé, retournez vers Joab, & dites-lui que je sçais trop le métier de la guerre, pour lui imputer un mauvais succès. Qu'il ne perde point courage; & qu'il compte, autant que jamais, sur la satisfaction que j'ai de ses services. Les armes sont journalieres, & pour être grand Capitaine, on n'est pas exempt

Année du monde 2963.
DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

2. Reg. XI 22. Abiit ergo nuntius, & venit, & naravit David omnia quæ ei præceperat Joab.

23. Et dixit nuntius ad David: Prævaluerunt adversùm nos viri, & egressi sunt ad nos in agrum: nos autem facto impetu, persecuti eos sumus usque ad portam civitatis.

24. Et dixerunt jacula sagittarii ad servos tuos ex muro desuper: mortuique sunt de servis Regis, quin etiam servus tuus Urias Hethæus mortuus est.

25. Et dixit David ad nuntium: Hæc dices Joab: Non te frangat ista res: varius enim eventus est belli, nunc hunc, & nunc illum consumit gladius: Conforta bellatores tuos adversùs urbem, ut destruas eam, & exhortare eos.

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

d'éprouver, de tems en tems, qu'aucun guerrier n'est invincible. J'ai perdu de braves hommes dans cette action. Mais ce sont toujours les plus braves qui sont les plus exposés, tantôt l'un, tantôt l'autre, tombe sous le fer de l'ennemi; & c'est un malheur inévitable. Dites à Joab, qu'il ranime l'ardeur des troupes; qu'il les exhorte à bien faire; qu'il continuë de presser la Place, & que je ne doute pas qu'il ne m'en rende bientôt le maître.

David avoit trop bien réüssi dans son dessein, pour en laisser ignorer le succès à Bethsabée. Il lui fit dire, que son mari étoit mort, & que desormais elle pouvoit être avec lui sans reproche. Bethsabée garda les bienséances. Elle prit le deüil avec éclat; & elle se renferma le tems ordinaire. Mais David impatient, leva le masque. A peine les jours marquez à la retraite des Veuves, étoient-ils écoulés, qu'il envoya prendre Bethsabée chez elle: Il la fit conduire dans son Palais, & il la mit publiquement au nombre de ses femmes. Elle accoucha à son terme, d'un fils, d'autant plus cher à David, qu'il aimoit plus tendrement la mere, & qu'il avoit plus sacrifié à la conservation de son honneur.

Le Seigneur, aux yeux de qui cette sanglante action étoit encore un plus grand crime, que l'adultere qui l'avoit causée, étoit irrité, & méditoit contre le coupable, les plus terribles vengeances; mais le coupable

2. Reg. XI. 26. Audivit autem uxor Uriæ, quod mortuus esset Urias vir suus, & planxit eum.
27. Transacto autem luctu, misit David, & introduxit eam in domum suã, & facta est ei uxor, peperitque ei filium: & displicuit verbum hoc, quod fecerat David, coram Domino.

lui-même ne songeoit pas à les prevenir. Plongé dans cette espece d'yvresse, où la passion du plaisir a coûtume de jetter les esprits les plus raisonnables d'ailleurs, & les plus sages, il jouïssoit tranquillement de ses crimes, & il attendoit de Dieu, comme s'il eût été dans l'innocence, la réduction de la Place, qu'il faisoit attaquer par ses Généraux. Dieu l'aimoit trop, pour lui laisser goûter jusqu'au bout une paix si funeste. Il étoit résolu de le punir en maître oublié, qui doit une éclatante réparation à sa gloire offensée; mais bien plus encore, en pere misericordieux, qui veut rendre la correction salutaire, & mettre le criminel en disposition d'en profiter.

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 13. sur tout Israël 6.

Il choisit, à ce dessein, le Prophête Nathan, cet homme si consideré de David. Il le charge de ses ordres pour l'infidéle Roi, & il lui ordonne de ne differer pas à lui annoncer toute sa colere. Depuis peu de jours, Bethsabée avoit mis au monde le fruit de son adultere; fruit conçu dans le crime, & qui devoit tomber dès sa naissance. Le Prophête par l'ordre de Dieu, saisit le moment de la joye publique: mais comme il connoissoit parfaitement la droiture du Roi sur tout autre objet, que celui de sa passion, il prépara son esprit aux plus ameres vérités, par une ingénieuse parabole, qu'il proposa en ces termes.

Prince, dans une des Villes de votre Royaume, on voyoit deux hommes d'une condition

2. Reg. XII. Misit ergo Dominus Nathan ad David: qui cùm venisset ad eum, dixit ei: Duo viri erant in civitate una, unus dives, & alter pauper.

2. Dives habebat oves, & boves plurimos valdè:

3. Pauper autem nihil habebat omnino, præter ovem unam parvulam, quam emerat & nutrierat,

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

bien differenre: L'un regorgeoit de biens, & l'autre étoit dans une médiocrité, qui approchoit de l'indigence. Celui-ci n'avoit pour toutes richesses qu'une petite brebis qu'il avoit achetée. Il s'étoit fait un plaisir de l'élever, & de la voir croître sous ses yeux. C'étoit ainsi qu'il la gardoit depuis quelques années. Elle étoit dans sa maison parmi ses enfans, familiere & privée. Il lui donnoit à manger de son pain, il la faisoit boire dans sa coupe, elle dormoit sur son sein, & il la chérissoit comme sa fille. Le riche, au contraire, avoit de grands troupeaux de moutons & de bœufs; il ne manquoit de rien, & il vivoit dans l'abondance. Un jour, que ce riche recevoit chez lui un étranger, vous ne le croiriez pas, Seigneur, il ne voulut point toucher à ses troupeaux de bœufs & de moutons, pour régaler son hôte : il enleva la brebis de ce pauvre homme, il la fit égorger, & il en prépara le festin qu'il destinoit à celui qui l'étoit venu visiter.

Le portrait étoit ressemblant, mais David ne s'y reconnut point. Il fit éclater son indignation contre l'injuste ravisseur; & sous un nom emprunté; il prononça son arrêt. Vive le Seigneur Dieu, dit-il au Phrophête,

& quæ creverat apud eum cum filius ejus simul, de pane illius comedens, & de calice ejus bibens, & in sinu illius dormiens: eratque illi sicut filia.

2. Reg XI. 4. Cùm autem peregrinus quidam venisset ad divitem, parcens ille sumere de ovibus & de bobus suis, ut exhiberet convivium peregrino illi, qui venerat ad se, tulit ovem viri pauperis, & præparavit cibos homini qui venerat ad se.

5. Iratus autem indignatione David adversus hominem illum nimis, dixit ad Nathan: Vivit Dominus, quoniam filius mortis est vir, qui fecit hoc.

émû de colere : cet homme est digne de mort. Au moins rendra-t'il au quadruple la brebis qu'il a volée, & il ne portera pas loin l'impunité de son crime. Prince, reprit le Prophête, d'un air plein de majesté, vous êtes vous même le coupable, & c'est vous que désigne la parabole. Car voici ce que vous annonce le Seigneur Dieu d'Israël. Je vous ai sacré Roi sur mon Peuple ; je vous ai tiré des mains de Saül votre persécuteur & votre ennemi. Je vous ai mis en possession de ses biens & de ses trésors : je vous ai abandonné ses femmes, pour choisir celles qui pourroient vous plaire, je vous ai fait Souverain d'Israël & de Juda ; & si c'est peu de ces bienfaits, je suis disposé à y en ajoûter encore de plus grands. Pourquoi donc avez-vous méprisé la parole de votre Dieu, jusqu'à commettre à ses yeux les crimes les plus noirs ? Vous avez porté un arrêt de mort contre l'innocent ; vous avez fait périr le vertueux Urie, par le glaive des enfans d'Ammon ; & au prix de ce meurtre, vous avez acheté la liberté d'épouser une femme, que vous aviez séduite durant la vie de son époux. Homicide, adultere, scandale, voilà vos crimes ; en voici le

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

2. Reg. X. 6. Ovem reddet in quadruplum, eò quòd fecerit verbum istud, & non pepercerit.

7. Dixit autem Nathan ad David : Tu es ille vir : Hæc dixit Dominus Deus Israel : Ego unxi te in Regem super Israël : & ego erui te de manu Saül.

8. Et dedi tibi domum Domini tui, & uxores Domini tui in sinu tuo, dedique tibi domum Israël & Juda : & si parva sunt ista adjiciam tibi multò majora.

9. Quare ergo contempsisti verbum Domini, ut faceres malum in conspectu meo ? Uriam Hethæum percussisti gladio, & uxorem illius accepisti in uxorem tibi, & interfecisti eum gladio filiorum Ammon.

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

châtiment. Parce que vous m'avez méprisé, dit le Seigneur, & que pour vous unir à la femme d'Urie, vous avez fait mourir son époux, le glaive vengeur ne sortira point de votre maison; & ma main toujours armée, s'appesantira de siécle en siécle sur vos descendans. Je choisirai dans votre propre famille, les Ministres de mes vengeances; votre sang s'élevera contre vous. Je permettrai qu'on prenne vos femmes à vos yeux; qu'un autre que vous s'en rende le maître, & qu'il les deshonore à la face du Soleil. Vous avez peché en secret, & dans l'obscurité de votre Palais; mais moi, je souffrirai que votre affront soit public, qu'Israël en soit témoin, & que votre Peuple en rougisse.

Tandis que le Prophéte parloit, le voile tomba de dessus les yeux du Roi. Il se connut tel qu'il étoit à ceux de Dieu, & il rougit de son état. La playe de son ame fut si profonde, qu'il ne lui fut pas possible de dire autre chose que ce seul mot: Prophête, j'ai peché au Seigneur. Mais cet humble aveu partoit d'un cœur si contrit, & tout à la fois si plein de confiance, que le Seigneur en fut touché. He bien, reprit le Prophéte, votre peché est

2. Reg. XII. 10. Quamobrem non recedet gladius de domo tua usque in sempiternum, eò quòd despexeris me, & tuleris uxorem Uriæ Hethæi, ut esset uxor tua.

11. Itaque hæc dicit Dominus: Ecce ego suscitabo super te malum de domo tua, & tollam uxores tuas in oculis tuis, & dabo proximo tuo, & dormiet cum uxoribus tuis in oculis solis hujus.

12. Tu enim fecisti abscondité: ego autem faciem verbũ istud in conspectu omnis Israël, & in conspectu solis.

13. Et dixit David ad Nathan: Peccavi Domino. Dixitque Nathan ad David: Dominus quoque transtulit peccatum tuum non morieris.

effacé. Le Seigneur content de votre repentir, l'a transferé loin de vous ; vous n'en portez plus la tache à ses yeux, & la peine éternelle qu'il méritoit vous est remise. Les menaces que je vous ai faites cependant ne sont pas vaines. Il est vrai que vous ne mourrez pas, en punition de votre faute. Mais vous avez fait blasphêmer le nom de Dieu par les Infideles & par les Impies. Il faut que votre châtiment répare sa gloire : le fils qui vous est né ne vivra pas, & l'arrêt de sa mort est prononcé.

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

Après ces dernieres paroles, le Prophête quitta David, & retourna dans sa maison. Le pauvre Prince demeura combattu par les sentimens en apparence les plus opposés. La vûe de ses crimes le couvroit de confusion, & la clemence du Seigneur déja reconcilié, le pénetroit de joye. Les menaces du Prophête le faisoient trembler. Mais il se flattoit encore qu'il pouvoit les regarder, comme des menaces conditionnelles, dont il suspendroit peut-être l'effet, par l'amertume de ses regrets, & par la constance de ses prieres. Il étoit dans ces dispositions, lorsqu'on lui vint dire que le petit Prince, que Bethsabée venoit de mettre au monde, étoit tombé dangereusement malade, & qu'on desesperoit de sa vie. Et moi, reprit David, quoique la mort de cet enfant m'ait été prédite, je ne puis

2. Reg. XII. 14. Verumtamen quoniam blasphemare fecisti inimicos Domini, propter verbum hoc filius qui natus est tibi, morte morietur.

15. Et reversus est Nathan in domum suam. Percussit quoque Dominus parvulum, quem pepererat uxor Uriæ David, & desperatus est.

16. Deprecatusque est David Dominum pro parvulo : & jejunavit David jejunio, & ingressus seorsum, jacuit super terram.

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

encore désesperer. Aussi-tôt il s'éloigne de ses Courtisans ; il se condamne à la retraite & au silence ; il se met en prieres, il se prosterne contre terre, il afflige sa chair par le jeûne. Sa perseverance dans ces penibles exercices effraya toute la Cour. Ses principaux Officiers vinrent le trouver : ils lui dirent les choses les plus fortes, pour obtenir de lui qu'il se ménageât davantage, & que pour mériter la vie d'un enfant de peu de jours, il n'exposât pas celle d'un Souverain, nécessaire à un grand Peuple. Le Roi ne se rendit point & il refusa constamment de manger en public. Il continua de prier de gémir & de pleurer jusqu'au jour où l'enfant mourut, qui étoit le septiéme, soit de sa naissance, soit de sa maladie.

La perte n'étoit pas considerable, eu égard au grand nombre de Princes dont la couronne d'Israël, & la maison de David étoient appuyées, mais on crut que David seroit inconsolable, aucun des Seigneurs ne voulut prendre sur soi, de lui porter cette triste nouvelle, Ils alloient néanmoins faire leur cour à l'ordinaire, & le Roi s'obstinant toujours au silence, ils se disoient entr'eux & tout bas: Quand nous parlions au Roi du péril de l'enfant, lorsqu'il vivoit encore, il ne vouloit pas nous écouter, & il paroissoit accablé de douleur. Que sera-ce aujourd'hui, & quelle

2. Reg. XII. 17. Venerunt autē seniores domûs ejus, cogentes eum ut surgeret de terra: qui noluit, nec comedit cum eis cibum.

18. Accidit autem die septimâ, ut moreretur infans : Timueruntque servi David nuntiare ei, quòd mortuus esset parvulus. Dixerunt enī: ecce cùm parvulus adhuc viveret, loquebamur ad eum, & non audiebat vocem nostram: quantò magis si dixerimus mortuus est puer, se affliget ?

va être sa désolation, lorsqu'on lui dira que son fils est mort*? David crut s'appercevoir à la contenance de ses Courtisans & aux discours qu'ils tenoient entr'eux, qu'il y avoit de mauvaises nouvelles, qu'on n'osoit lui annoncer. Pourquoi, leur dit-il, ne me parlez-vous pas en liberté, & me faites-vous mystere d'un accident que je lis dans vos yeux? N'est-il pas vrai que mon fils est mort? Oui, Seigneur, répondirent-ils, le petit Prince vient d'expirer; mais votre extrême tendresse pour cet enfant nous faisoit craindre de vous le dire. A ces mots, le Roi se leva de terre où il étoit prosterné, il alla se laver dans le bain; il se fit oindre d'huile & de parfums, dont il s'étoit abstenu durant la maladie de l'enfant; il quitta les vêtemens de sa douleur; & s'étant fait habiller, il va dans la maison de Dieu, où il adore profondement le souverain maître de la vie du Pere, comme de celle des enfans. Il rentra ensuite dans son Palais, il se fait servir à manger, & il prend de la nourriture. Mais Prince, lui dirent ses Officiers pleins d'étonnement souffrez que nous vous demandions raison de la conduite que vous tenez. Lorsque l'enfant vivoit, vous

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

2. Reg. XII. 19. Cùm ergo David vidisset servos suos mussitantes intellexit quod mortuus esset infantulus: dixitque ad servos suos: Num mortuus est puer? Qui responderunt ei: Mortuus est.

20. Surrexit ergo David de terra, & lotus, unctusque est. Cùmque mutasset vestem, ingressus est domum Domini: & adoravit, & venit in domum suam, petivitque ut ponerent ei panem, & comedit.

21. Dixerunt autem ei servi sui: Quis est sermo quem fecisti? Propter infantem, cùm adhuc viveret, jejunasti & flebas, mortuo autem puero, surrexisti, & comedisti panem.

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

pleuriez, vous jeûniez, vous vous affligiez à son occasion. Quand vous apprenez sa mort, vous vous levez de la poussiere, & vous vous vous accordez les soulagemens, que toutes nos remontrances ne pouvoient vous rendre supportable. Ne voyez-vous pas, reprit David, que je devois en user de la sorte? Tandis que l'enfant a vêcu, j'ai jeûné & je me suis affligé. Car je me disois à moi-même: Qui sçait si le Seigneur, touché de ma douleur & de ma confiance, n'exaucera point mes vœux, & ne rendra point la vie au malade? Maintenant qu'il est mort; pourquoi continuerai-je de jeûner? Pourrois-je le rappeller à la vie? Non sans doute. J'irois plûtôt le joindre dans le tombeau & le mort ne viendroit pas se réünir à nous sur la terre. Je cesse donc de m'affliger, j'adore les desseins de Dieu; je me soumets à sa Justice, & je respecte des coups que je n'ai que trop merités. Mais tandis que je me console avec vous, ajouta David, je crains que la Reine ne soit inconsolable, c'est à moi de soulager sa douleur.

Le Roi se transporte aussi-tôt chez Bethsabée. Il la trouve dans une extrême affliction, qu'il prit soin d'adoucir par les motifs de Religion & de pénitence qui faisoient sa propre consolation. Bethsabée y entra d'autant plus aisément, qu'elle avoit mieux pené-

2. Reg. XII. 22. Qui ait: Propter infantem, dum adhuc viveret, jejunavi & flevi; dicebam enim: Qui scit si fortè donet eum mihi Dominus, & vivat infans?

23. Nunc autem quia mortuus est, quare jejunem? Numquid potero revocare eum amplius? Ego vadam magis ad eum: Illi verò non revertetur ad me.

24. Et consolatus est David Bethsabee uxorem suam, ingressusque ad eam dormivit cum ea: quæ genuit filium, & vocavit nomen ejus Salomon; & Dominus dilexit eum.

tré la grandeur de sa faute, & qu'elle se reprochoit les crimes du Roi, comme les effets de son indiscrétion, de sa foiblesse & de son ambition. Elle comprit que la perte d'un enfant, conçu dans l'iniquité, étoit la juste peine qui lui étoit dûë & les deux époux en l'acceptant humblement, conjurerent le Seigneur de borner là ses vengeances & de reprendre en faveur du Roi qu'il avoit choisi, les sentimens de ses anciennes misericordes.

Année du monde 2964. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 7.

Le Roi pénitent s'en flatta, ce semble, avec assez de fondement, sur les nouvelles qu'il apprit alors du succès de ses armes contre les Ammonites. Joad après plus d'un an de siége, avoit réduit à l'extrémité les habitans de Rabba, Ville capitale de tout le pays. Il auroit pû achever de la prendre, déja même les assiegés lui faisoient des propositions. Mais le Général, en habile courtisan, dépêcha un courrier au Roi, pour lui rendre compte de l'état du siége, & il le chargea d'une lettre pour le Prince, conçuë en ces termes. Seigneur, j'ai exécuté vos ordres. J'ai poussé les travaux, jusqu'au pied des murs de Rabba, & je suis en état de faire donner l'assaut à la Ville-basse, qu'on nomme la ville des eaux. Je suspendrai cependant jusqu'à votre arrivée. Car je ne doute pas que sur ma lettre, vous ne preniez le parti de rassembler le reste de vos troupes, & de vous rendre vous-

2. Reg. XII. 26. Igitur pugnabat Joab contra Rabbath filiorum Ammon, & expugnabat urbem regiam.

27. Misitque Joab nuntios ad David, dicens: Dimicavi adversum Rabbath, & capienda est urbs aquarum.

28. Nunc igitur congrega reliquam partem populi, & obside civitatem, & cape eam, ne cum à me vastata fuerit urbs nomini meo adscribatur victoria.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 14. sur tout Israël 19.

même devant la Place. Il ne convient pas que votre Général ait l'honneur d'une conquête si importante. J'attens votre personne, & votre armée, pour remettre dans vos mains victorieuses, le commandement que vous m'avez confié.

David prit la résolution que lui suggéroit Joab. Il assembla ses troupes, il marcha à Rabba, & il fit donner l'assaut. La Ville fut emportée, & d'abord abandonnée au pillage. On y trouva d'immenses richesses, qu'on conduisit à Jerusalem, pour contribuer, avec les autres amas qu'on avoit déja faits, à l'édifice de la maison de Dieu. Mais ce qu'on enleva de plus précieux, fut la couronne du Roi d'Ammon, du poids d'un talent d'or, & enrichie des plus belles pierreries de l'Orient. David s'en fit un diadême qu'il mit sur sa tête, comme une dépouille digne de lui, & dont il fit pour toujours la couronne de cérémonie des Rois ses descendans.

Il restoit à décider du sort des Ammonites, qui s'étoient attiré la prise de leur Ville Capitale, par l'insulte la plus outrageante, & la plus noire ingratitude, qui avoit armé contre David les Rois & les Nations; qui par une année d'opiniâtreté, avoient fait perir devant Rabba une multitude des braves d'Israël. David usa avec eux d'une extrême rigueur. Il fit conduire les plus coupables hors de la place;

2. Reg. XII. 29. Congregavit itaque David omnem populum, & profectus est adversùm Rabbath; cùmque dimicasset cepit eam.

30. Et tulit Diadema Regis eorum de capite ejus: Pondo auri talentum habens gemmas pretiosissimas, & impositum est super caput David. Sed & prædam civitatis asportavit multam valdè.

31. Populum quoque ejus adducens, serravit, & circumegit super eos ferrata carpenta, divisitque

&

& il leur fit passer sur le corps de traîneaux des scies, des chariots de fer, sous lesquels on les coupoit en deux, on les écrasoit, on les mettoit en piéces : Quelques-uns furent dissequez avec des coûteaux, d'autres jettez dans des fourneaux de briques tout enflammés. Il fit le même châtiment aux autres Villes du pays, qu'il prit à discrétion; persuadé que la séverité seule, & même une espece de cruauté, pouvoit tenir en respect ces Idolâtres, & arrêter au moins pour un temps, les effets de leur haine contre le Peuple de Dieu.

Années du monde 2965. 2966. 2967.

DAVID sur Juda 12. 15. 16. 17. sur tout Israël 8. 9. 10.

1. *Paral.* XX. 2. 3.

La guerre d'Ammon ainsi terminée, le Roi entra à Jerusalem, esperant plus que jamais du côté du Seigneur, une reconciliation entiere, & se flattant que la douleur amere, qu'il conservoit de ses désordres avoit détourné les fleaux dont Nathan l'avoit menacé. Quatre ans se passerent, sans qu'il arrivât rien qui pût le détromper d'une illusion si agréable. Tout concouroit au contraire à l'y entretenir, & favorisoit son erreur. Bethsabée, devenuë la plus chere de ses Epouses, lui donna successivement trois Princes, nommés Simmaa, Sobab & Nathan, enfin la quatriéme année, elle mit au monde le fils de la promesse ; ce célebre Salomon, qui devoit être le Prince de la paix, le favori de son Dieu, le miracle de son siécle, le fondateur du saint Temple ; & le pere du Messie. Le Seigneur qui attacha ses complaisances sur cet enfant, aussi-tôt qu'il fut né, envoya le

cultris & traduxit in typo citerum. Sic fecit universis civitatibus filiorū Ammon : & reservus est David, & omnis exercitus in Jerusalem.

2. Reg. II. X25. Misitque in manu Nathan Prophetæ, & vocavit nomen ejus, Amabilis Domino, eo quòd diligeret eum Dominus.

Prophete Nathan déclarer à David, que ce fils de bénédiction, le dernier de ceux qu'il avoit eu de toutes les femmes, étoit le successeur qui lui avoit été promis, lorsqu'il songeoit à lui bâtir un Temple. Qu'outre le nom de Salomon, ou de Prince pacifique, qui lui avoit été donné, il porteroit encore celui de Jedidiah, ou de Prince aimable aux yeux de Dieu; parce qu'en effet le Seigneur l'aimoit, & avoit sur lui de grands desseins.

Années du monde 2965. 2966. 2967. DAVID sur Juda 15. 16. 17. sur tout Israël 8. 9. 10.

On peut juger sur une déclaration si expresse, quelle fut la joye de la mere, & jusqu'où se porterent les soins du Roi, pour la conservation d'un enfant si cher au Ciel, si précieux à sa famille, & si nécessaire à son Peuple. Il croyoit avoir, dans cet enfant, le gage assuré d'un Regne paisible & glorieux: mais il ne pensoit pas que Dieu, par cette faveur ayant acquitté ses promesses, il lui restoit encore ses menaces à accomplir. Le Seigneur s'arma de ses fleaux les plus terribles, sans oublier cependant ses misericordes. La rigueur des coups fut mesurée à la grandeur des crimes, & les graces furent proportionnées à la sincerité du repentir. Le Seigneur frappa en Juge irrité; mais la patience du coupable l'emporta toujours sur la severité de la punition: en sorte qu'on peut dire que David eût peut-être été, ou qu'il eût paru moins grand Saint, s'il n'eût jamais été un si grand pécheur.



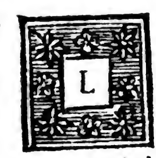


HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU, TIRÉE DES SEULS LIVRES SAINTS.

QUATRIE'ME ÂGE.

DEPUIS LA FONDATION de la Monarchie des Hebreux jusqu'à sa division en deux Royaumes.

LIVRE VINGT-UNIE'ME.



LE Seigneur Dieu d'Israël, resolu pour l'interêt de sa gloire, & pour celui même de David pénitent, de lui faire expier par les afflictions de la vie, les crimes qu'il lui avoit pardonnés, ne chargea point de ses vengeances les Peuples infidelles, que ce Prince avoit domptés, & pour frapper le coupable par des endroits plus sensibles, il laissa agir contre lui son propre sang. Le premier coup lui fut porté par l'aîné de ses enfans, &

Année du monde 2968. DAVID sur Juda 18. sur tout Israël. 11.

Année du monde 2968. DAVID sur Juda 18. sur tout Israël 11.

un monstrueux inceste devint là premiere punition d'un adultere.

Le Prince se nommoit Ammon, fils de David & d'Achinoam. Il pouvoit avoir alors un peu plus de dix-sept ans ; & dès cet âge ; il se trouva capable de porter la honte & la confusion dans la famille Royale. Parmi un grand nombre d'enfans, David avoit eu de Maacha, fille de Tholmaï Roi de Gessur, un fils nommé Absalom, & une fille appellée Thamar. La jeune Princesse, à l'âge de quinze ou seize ans qu'elle pouvoit avoir au temps dont nous parlons, étoit une des plus belles personnes du Royaume. Quelque sévere que fût l'éducation des filles, parmi les Hébreux, & malgré la retraite où elles vivoient, Amnon vit la Princesse sa sœur. Sa passion devint en peu de temps si violente, qu'il en tomba malade ; mais il ne lui étoit pas même permis d'entrer dans l'appartement de Thamar, ni de l'entretenir un moment, hors de la compagnie de ses femmes dont elle étoit toujours environnée.

Le mal étoit grand, mais il n'étoit peut-être pas sans remede si la flatterie ne l'eût aigri. Jonadab, fils de Semmaa, frere de David, étoit le confident d'Amnon, & le dépositaire de ses plus secrettes pensées. Par malheur pour le jeune Prince, Jonadab avoit tous les talens, qui font un agréable Cour-

2. Reg. XIII. 1. Factum est autem post hæc, ut Absalom filii David sororem speciosissimam, vocabulo Thamar, adamaret Amnon filius David :

2. Et deperiret eam valde, ita ut propter amorem ejus ægrotaret, quia cum esset virgo, difficile ei videbatur, ut quidpiam inhoneste ageret cum ea.

3. Erat autem Amnon amicus nomine Jonadab, filius Semmaa, fratris David, vir prudens valdè.

tisan, & n'avoit aucune des qualités, qui sont un véritable ami. C'étoit un homme complaisant, tout propre à approuver les passions d'un maître, & encore plus adroit à favoriser ses plaisirs. Il ne vit point sans inquiétude, l'état où se trouvoit Amnon. Il se plaignit à lui de son silence. Prince, lui dit-il, vous êtes fils d'un grand Roi, rien ne manque à votre bonheur. Je m'apperçois néanmoins que vous souffrez. Vous ne m'avez jusqu'ici rien dissimulé.: Vous repentez-vous de votre ouverture, & pourquoi vous obstinez-vous à vous taire? J'aime, répondit le Prince tout confus, & j'aime Thamar sœur de mon frere Absalom. Voilà le secret dont je ne voulois pas vous instruire, & que je voudrois pouvoir me dérober à moi-même: Vous pouviez sans crainte, répondit Jonadab, me faire cette confidence. Je veux vous convaincre que je la mérite. Mettez-vous au lit, & feignez d'être encore plus malade, que vous ne l'etes en effet. Le Roi ne manquera pas de venir vous voir, & de vous offrir les soulagemens que vous pourrez souhaiter. Vous les refuserez tous, & vous direz au Roi votre pere: Je n'ai, Seigneur, qu'une grace à vous demander: Faites venir ma sœur Thamar, pour me donner à manger, & que j'aye la consolation de recevoir de sa main la nourriture dont j'ai besoin.

Année du monde 2968. DAVID sur Juda 18. sur tout Israël 12.

2. Reg. XIII. 4. Qui dixit ad eum: quare sic attenuaris macie, fili Regis, per singulos dies? Cur non indicas mihi? Dixitque ei Ammon. Thamar sororem fratris mei Absalom, amo.

5. Cui respondit Jonadab: Cuba super lectum, & languorem simula cumque venerit pater tuus, ut visitet te dic ei: Veniat, oro, Thamar soror mea, ut det mihi cibum, & faciat pulmentum, ut comedam de manu ejus.

Année du monde 2968. DAVID sur Juda 18. sur tout Israël 11.

Amnon suivit un conseil si favorable à sa passion. Il contrefit le malade. David courut le voir, dès qu'il en eût la nouvelle ; & dans la visite, les choses se passerent comme Jonadab l'avoit prévû. Le bon pere incapable de soupçonner son fils d'un dessein aussi noir que celui qu'il méditoit, envoya à l'appartement de Thamar, pour lui ordonner de rendre visite à son frere Amnon, & de lui préparer à manger. La Princesse obéït, & le Roi s'étant retiré, elle se mit à travailler sous les yeux de son frere. Elle prit de la farine, elle la pétrit de ses propres mains, elle la prépara, & elle la fit cuire en présence d'Amnon.

Tout étant prêt, elle s'avance pour le servir. Mais il refuse de manger.. Que tout le monde se retire, ordonne-t-il, & qu'on me laisse seul. Thamar sortit avec les autres. Un moment après le Prince la fit rappeller, ;& il lui dit : Revenez ma sœur ; donnez-moi le mets que vous m'aviez préparé. Je veux le recevoir de votre main. L'innocence de la jeune Princesse fut la cause de son malheur. Son frere avoit laissé voir assez de passion, pour

2. Reg. XIII. 6. Accubuit itaque Amnon & quasi ægrotare cœpit : Cùmque venisset. Rex ad visitandum eum, ait Amnon ad Regem: Veniat, obsecro Thamar soror mea ut faciat in oculis meis duas sorbitiunculas, & cibũ capiã de manu ejus.

7. Misit ergo David ad domum Thamar dicens : Veni in domum Amnon fratris tui, & fac ei pulmentum.

8. Venitque Thamar in domum Amnon fratris sui : Ille autem jacebat ; quæ tollens farinam, commiscuit : & liquefaciens in oculis ejus, coxit sorbitiunculas.

9. Tollensque quod coxerat, effudit & posuit coram eo, & noluit comedere: dixitque Amnon. Ejicite universos à me. Cùmque ejecissent omnes.

10. Dixit Amnon ad Thamar : Infer cibum in

se rendre suspect, si une fille de quinze ou seize ans avoit pû soupçonner un frere. Elle rentre avec empressement, elle s'approche d'Amnon, & elle lui présente à manger. Le Prince saisit ce moment pour lui faire sa déclaration. Il n'esperoit pas la séduire : Mais pour l'intimider, il la menace de violence, si elle ne se rend à ses désirs. Ah, mon frere, s'écria la Princesse, pourriezvous bien vous y resoudre ? Ignorez-vous la loi ? Oubliez-vous votre honneur & celui de votre famille ? Pensez à vous, mon cher frere, & ne vous portez point à ces affreuses extrémités. De quel œil pensez-vous qu'on vous regardera en Israël ? De quels noms odieux ne vous accablera-t'on pas ? Moi-même enfin, que voulez-vous que je devienne, après un tel affront, & croyez-vous que je puisse y survivre ? Demandez-moi au Roi notre pere, ajouta-t'elle, faute d'être assez instruite : Il vous aime, & il ne refusera pas de consentir à votre recherche.

Année du monde 2968. DAVID sur Juda 18. sur tout Israël 11.

L'incestueux Amnon ne se laissa vaincre, ni aux prieres, ni à la résistance de sa sœur. Mais à peine eut-il contenté sa passion, qu'elle se changea en dégoût, & l'instant d'après

conclave, ut vescar de manu tua. Tulit ergo Thamar sorbitiunculas quas fecerat, & intulit ad Amnon fratrem suum in conclave.

2. Reg. XIII. 11. Cùmque obtulisset ei cibum, apprehendit eam, & ait : Veni, cuba mecum, soror mea.

12. quæ respondit ei, Noli, frater mi, noli opprimere me:neque enim hoc fas est in Israël:Noli facere stultitiam hanc.

13. Ego enim ferre non potero opprobrium meum & tu eris quasi unus de insipientibus in Israël : quin potiùs loquere ad Regem, & non negabit me tibi.

14. Noluit autem acquiescere precibus ejus, sed prevalens viribus oppressit eam, & cubavit cum ea.

15. Et exosam eam habuit Amnon odio magno

Année du monde 2968. DAVID sur Juda 18. sur tout Israël 11.

en aversion. Jamais Amnon n'avoit aimé Thamar avec tant de transport, qui la hait ensuite avec fureur. Retirez-vous, lui dit-il, & fuyez loin de moi ; je ne puis vous souffrir. Quoi ! mon frere, reprit l'infortunée Princesse, en versant un torrent de larmes, vous me chassez comme une infâme ? Est-ce donc peu pour vous de m'avoir deshonorée ; voulez-vous rendre mon déshonneur public, & ajouter le désespoir à ma douleur ? Amnon ne s'adoucit point ; il appella un de ses Domestiques, & il lui dit en colére : Qu'on la chasse, & qu'on ferme la porte après elle. L'ordre fut exécuté, Thamar sortit de l'appartement d'Amnon, revêtuë d'une robbe traînante, telle que les filles des Rois avoient coûtume de les porter, jusqu'au tems de leur mariage : Elle déchira sa robbe, elle se couvrit la tête de cendres, & se cachant le visage de ses mains, elle courut, en pleurant, chez Absalon, qui en qualité de son frere, de pere & de mere, étoit le plus intéressé de tous les fils de David, à prendre en main sa défense. Qu'avez-vous, ma sœur, lui dit Absalom,

nimis : ita ut majus esset odium, quo oderat eam, amore quo antè dilexerat. Dixitque ei Amnon : surge & vade.

2. Reg. XIII. 16. Quæ respondit ei : Majus est hoc malum, quod nunc agis adversùm me, quàm quo ante fecisti, expellens me. Et noluit audire eam.

17. Sed vocato puero, qui ministrabat ei, dixit : Ejice hanc à me foras, & claude ostium post eam.

18. Quæ induta erat talari tunica : hujuscemodi enim filiæ Regis virgines vestibus utebantur. Ejecit itaque eam minister illius foras, clausitque fores post eam.

19. Quæ aspergens cinerem capiti suo, scissâ talari tunicâ, impositisque manibus super caput suum, ibat egrediens & clamans.

20. Dixit autem ei Absalon frater suus, numquid Amnon frater tuus

déja

déja instruit des premieres démarches de son frere. Seroit-il bien possible qu'Ammon vous eût deshonoré ? Thamar ne répondit que par des sanglots & des soupirs. Je vous entends, ma sœur, reprit Absalom, je ne vois que trop, que mes allarmes sont bien fondées. Consolez-vous d'un affront que vous n'avez pû éviter. N'en demandez pas même justice au Roi. Amnon est votre frere, il est le fils de David : que fera un pere contre son fils, & que pouvez-vous en attendre ? Thamar se rendit au conseil d'Absalon : mais on ne put obtenir d'elle, que désormais elle sortit de la maison de ce Prince. Elle la choisit pour le lieu de sa retraite, où bien-tôt après, elle ensevelit ses chagrins avec sa vie.

Année du monde 2968. DAVID sur Juda 18. sur tout Israël 11

Absalom ne s'étoit pas trompé dans l'idée qu'il avoit du Roi son pere. David instruit de l'attentat d'Amnon, en fut affligé; mais le coupable lui étoit cher. C'étoit le premier de ses enfans. Il n'eut pas la force de punir un crime, qui deshonoroit sa famille, & dont on avoit eu la hardiesse de le rendre, en quelque façon, le complice & le ministre. Il eut même peur de contrister Amnon, il laissa au Ciel une vengeance, qui auroit trop couté à sa tendresse. Elle ne fut que differée; & David, en ménageant le criminel, loin de le dérober à la mort, introduisit dans sa maison, à la suite d'un inceste, un cruel fratricide, suivi après quelques années de la révolte,

concubuit tecum ? Sed nunc, soror, tace, frater tuus est : neque affligas cor tuum pro hac re. Mansit itaque Thamar contabescens in domo Absalom fratris sui.

2. Reg. XIII. 21. Cùm autem audisset Rex David verba hæc, contristatus est valdè, & noluit contristare spiritum Amnon filii sui, quoniam diligebat eum, quia pri-

d'un fils ingrat, contre le meilleur de tous les peres.

Année du monde 2970. DAVID sur Juda 20. sur tout Israël 13.

Absalom n'étoit pas d'humeur à souffrir, sans réparation, le deshonneur de son sang. Mais quoique jeune encore, il sçavoit se commander, & ne respirant que la vengeance, il ne laissa pas échapper un seul mot, qui pût faire soupçonner qu'il y pensoit. Cependant il nourrissoit une haine mortelle contre son frere. La violence faite à Thamar, qu'il voyoit languir sous ses yeux, faisoit à tous momens de nouvelles playes à son cœur. Les mesures étant prises à loisir, il executa son projet, & après deux ans de la plus profonde dissimulation, il fit périr l'incestueux.

Le tems que choisit Absalom, pour ne pas manquer son assassinat, & pour rendre la punition du crime encore plus éclatante, que le crime ne l'avoit été, fut celui où il faisoit tondre ses moutons à Baalhasor, maison de campagne dans le voisinage d'Ephraïm. C'étoit la coûtume, de faire à cette occasion un grand festin, & des réjouissances publiques, où l'on invitoit sa famille. Absalom pria tous ses freres, enfans de David, de se rendre chez lui, pour la fête qu'il leur préparoit, & Amnon fut celui des Princes, dont il demanda la parole avec le plus d'empressement. S'en étant assuré, il va trouver le Roi son pere, à

mogenitus erat ei.

2. Reg. XIII. 22. Porro non est locutus Absalom ad Amnon nec malum nec bonum : Oderat enim Absalom Amnon, eò quòd violasset Thamar sororem suam.

23. Factum est autem post tempus biennii, ut tonderentur oves Absalom in Baalhasor, quæ est juxta Ephraïm, & vocavit Absalom omnes filios Regis.

24. Venitque ad Regem, & ait ad eum : Ecce tondentur oves servi tui : veniat, oro, Rex cum servis suis ad servum suũ.

qui il parle de la sorte. Voilà le tems où votre serviteur fait tondre ses moutons. Je supplie le Roi, de lui faire l'honneur de venir avec les Princes ses enfans, prendre part à la joye de cette journée. Mais mon fils, répondit David, pensez-vous à la priere que vous me faites? Nous sommes en trop grand nombre, & la suite que je serois obligé de conduire, vous seroit à charge. Non, Seigneur, reprit Absalom, en faisant au Roi de nouvelles instances; j'ai eu soin de pourvoir à tout, & j'espere que vous ne me refuserez pas. David ne se rendit point; il souhaita au Prince son fils toutes sortes de prospérités, & il lui dit que pour cette fois, il ne pouvoit s'éloigner de Jerusalem. Au moins, Seigneur, repliqua le Prince, qui s'étoit attendu à ce refus; puisque vous ne voulez pas honorer mon festin de votre présence, vous voudrez bien que j'invite mon frere Amnon, qui, en qualité de notre aîné, y tiendra votre place. On ne sçait à quoi attribuer la répugnance qu'avoit le Roi, à souffrir que ses enfans, & sur tout Amnon se trouvassent avec Absalom, à sa terre de Baalhasor. Soit qu'il craignît toûjours les ressentimens d'Absalom sur l'inceste de Thamar, soit qu'il ne voulût qu'épargner à son fils une trop grande dépense, il s'opposa tant qu'il put à ce qu'il lui demandoit, & il lui dit plus d'une fois: Croyez-moi, mon fils, épargnez-vous cet embarras; il n'est

Année du monde 2970.
David sur Juda 20.
sur tout Israël 13.

2. Reg. XIII. 25. Dixitque rex ad Absalom: Noli, fili mi, noli rogare ut veniamus omnes, & gravemus te. Cùm autem cogeret eum, & noluisset ire, benedixit ei.

26. Et ait Absalom. Si non vis venire, veniat, obsecro, nobiscum saltem Amnon frater meus. Dixitque ad eum Rex: Non est necesse ut vadat tecum.

Année du monde 2970. DAVID sur Juda 20. sur tout Israël 13

pas nécessaire que vous invitiez Amnon & vos autres freres à se rendre chez vous. Ce n'étoit pas là ce que prétendoit Absalom : il fit tant par ses importunités, qu'il contraignit David de lui donner son consentement.

La fête fut magnifique, & le repas aussi somptueux, que le Roi l'auroit pû faire. Absalom tout occupé qu'il devoit être du fratricide qu'il préparoit, ne parut ni inquiet ni embarrassé. Il fit boire abondamment tous les conviés : & au moment que le vin rendoit la joye plus vive & plus animée, il donna aux assassins le signal dont il étoit convenu. Quand Amnon sera yvre, leur avoit-il dit, je vous dirai : Frappez, il est tems. A ces mots, jettez-vous sur Amnon, & le tuez. Ne craignez point les suites de ce meurtre, c'est moi qui vous l'ordonne, & je prends sur moi de vous en garantir ; agissez seulement en gens de cœur, & souvenez-vous que vous m'appartenez. Le cruel Prince ne fut que trop bien servi. En un instant Amnon fut percé de plusieurs coups, & tomba mort au milieu de ses freres. Tous crurent qu'on ne commençoit par leur aîné, que pour achever sur eux la ruïne entiere de la famille Royale. Ils s'échapperent comme ils purent, & étant mon-

2. Reg. XIII. 27. Coëgit itaque Absalom eum, & dimisit cum eo Amnon, & universos filios Regis. Feceratque Absalon convivium, quasi convivium Regis.

28. Præceperat autem Absalom pueris suis, dicens : Observate cùm temulentus fuerit Amnon vino, & dixero vobis ; Percutite eum, & interficite, nolite timere : ego enim sum qui præcipio vobis : roboramini, & estote viri fortes.

29. Fecerunt ergo pueri Absalom adversùm Amnon, sicut præceperat eis Absalom. Surgentesque omnes filii Regis ascenderunt singuli mulas suas, & fugerunt.

tés sur leurs mules, Ils s'enfuïrent à Jerusalem. Absalon de son côté, content de s'être vengé, mais convaincu que David au désespoir de la mort du plus aimé de ses fils, éclateroit contre le meurtrier, courut se réfugier chez son Ayeul, nommé Tholmaï, fils d'Ammiud Roi de Gessur.

Année du monde 2970. DAVID sur Juda 20. sur tout Israël 13.

La premiere nouvelle qui vint à Jerusalem, avant que les Princes eussent pû s'y rendre, de l'attentat de Baalhasor, fut qu'Absalom avoit fait assassiner tous ses freres, & qu'il n'en étoit pas resté un seul. David à ce nouveau coup de foudre, demeure interdit. Un moment aprés il dechire ses vêtemens, & il se prosterne le visage contre terre. Dans cet état, abimé de douleur, se rappellant les menaces du Ciel, & les crimes de sa vie, il reconnoit la justice de son Dieu, & il adore la main qui le frappe. Toute sa Cour, loin de pouvoir le consoler, est dans l'accablement. Les Officiers à l'exemple du maître, déchirent leurs habits, & jettent des cris lamentables. Le Seul Jonadab, fils de Semmaa, frere de David, cet indigne courtisan que nous avons vû favoriser l'inceste d'Amnon, deméla la verité, parmi les faux bruits qui se répandoient. Prince, dit-il au Roi, je suis convaincu qu'on en dit trop, & que de tous

2. Reg. XIII. 37. Porrò Absalom fugiens, abiit ad Tholmaï filiùm Ammiud, Regem Gessur.

20. Cùmque adhuc pergerent in itinere, fama pervenit ad David, dicens: Percussit Absalom omnes filios regis, & non remansit ex eis saltem unus.

31. Surrexit itaque Rex, & scidit vestimenta sua: & cecidit super terram, & omnes servi filius, qui assistebant ei, sciderunt vestimenta sua.

32. Respondens autem Jonadab filius Semmaa fratris David, dixit: Ne æstimet Dominus meus Rex quòd omnes pueri

Année du monde 2970. DAVID sur Juda 20. sur tout Israël 13.

les Princes vos enfans, le seul Amnon a péri sous les coups de son frere. Depuis le jour qu'il fit violence à la Princesse Thamar, Absalom ne lui a point pardonné, & tout ce qu'on rapporte du meurtre de Baalhasor, se réduit sans doute à la vengeance que ce Prince méditoit depuis deux ans. Que le Roi mon Seigneur ne s'imagine donc pas, qu'il ne lui reste plus aucun de ses fils. Tous sont pleins de vie, à l'exception du seul Amnon, & vous aurez bien-tôt la consolation de les revoir. Jonadab disoit vrai; peut-être même étoit-il encore mieux instruit qu'il ne paroissoit l'être. Car un homme assez mauvais pour seconder un inceste, pourroit bien ensuite être entré dans le secret d'un fratricide.

Quoi qu'il en soit, la sentinelle ayant levé les yeux, & ayant apperçu une grande foule, qui s'avançoit par un chemin écarté, au-tour de la montagne, vint aussi-tôt en rendre compte au Roi. Voilà, Prince, ce que je vous disois, reprit Jonadab. Ma conjecture se trouve vraie, & les Princes vont arriver. Jonadab parloit encore, lorsqu'ils entrerent chez le Roi. Le tendre pere à la vûë de ses enfans, dont il entendoit les cris, & parmi les-

filii regis occisi sint: Amnon solus mortuus est, quoniam in ore Absalom erat positus, ex die quâ oppressit Thamar, sororem ejus.

2. Reg. XIII. 33. Nunc ergo ne ponat Dominus meus rex super cor suum verbum istud, dicens: Omnes filii regis occisi sunt: quoniam Amnon solus mortuus est.

34. Fugit autem Absalom: Et elevavit puer speculator oculos suos, & aspexit: & ecce populus multus veniebat per iter devium ex latere montis.

35. Dixit autem Jonadab ad Regem: Ecce filii regis adsunt: juxta verbum servi tui sic factum est.

36. Cùmque cessasset lo-

quels il ne découvriroit point le Prince son aîné, s'abadonna de nouveau à ses soupirs & à ses pleurs. Ce n'étoit dans toute la Cour, que gemissemens & que larmes. Le Roi pleuroit son adultére & son homicide, qu'il regardoit comme la source empoisonnée des malheurs de sa famille. Il pleuroit la honte de Thamar, la mort d'un de ses fils, le fratricide de l'autre, & les suites affreuses qu'annonçoient de si tragiques préludes. Les Princes pleuroient un frere qu'ils avoient vû assassiner, & qu'ils n'avoient pû défendre. Tous s'affligeoient sur la désolation du meilleur de tous les maîtres, & craignoient, avec raison, que tant de chagrins domestiques, n'enlevassent à la maison Royale son appui, & au Royaume son défenseur.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 20. sur tout Israël 13.

Dans cette crainte, on n'épargna rien pour consoler David, & pour adoucir ses chagrins. Mais quoique le tems calmât un peu sa douleur, il ne cessa jamais de pleurer amerement la mort funeste de son fils, qui ne présentoit à son esprit, de quelque côté qu'il l'envisageât, que les plus tristes présages. Ce n'étoit pas tout encore. David étoit Roi; & il devoit punir, selon les loix, l'attentat d'un coupable qui lui étoit bien cher. Il se reprochoit l'impunité de l'inceste d'Amnon, & souvent il se disoit à lui-même, que sa mollesse pour un fils impudique, avoit fait l'autre meurtrier. Il protesta que pour cette fois, il oublieroit qu'il étoit pere, pour ne se souvenir que de sa qualité de Roi, & qu'il feroit

qui, apparuerunt & filii Regis: & intrantes levaverunt vocem suam & fleverunt: sed & Rex & omnes servi ejus fleverunt ploratu magno nimis.

2. Reg. XIII. 37.... Luxit ergo David filium suum cunctis diebus.

Année du monde 2973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

d'Absalom un exemple de justice, qui intimideroit tous les scelerats de son Royaume. On applaudit d'abord à la juste colére du Roi, & toute sa Cour parut empressée à soutenir sa fermeté. Personne cependant ne vouloit la mort d'Absalom, & le Prince coupable étoit en sûreté, sous la protection de Tholmaï son Ayeul. Trois années presque entieres se passerent en menaces, du côté du Roi d'Israël, qui redemandoit son fils au Roi de Gessur, pour lui faire son procès ; & en négociations du côté du Roi de Gessur, qui sollicitoit la grace d'Absalom, avec d'autant plus de droit, que le jeune Prince n'avoit fait tuer son frere Amnon, que pour venger l'honneur de Thamar, petite fille de Tholmaï, par Maacha, fille de ce Roi, & épouse de David.

L'indignation d'un pere, n'a besoin que de tems pour se changer en compassion. On s'apperçut à la Cour que le Roi ne parloit plus guéres du fils mort, & que de tems en tems il regrettoit le fils exilé. Joab entre autres, Général des Armées d'Israël, neveu du Roi, ami particulier d'Absalom, & habile courtisan, pénétra jusqu'au fond du cœur de son maitre. Il jugea que le Roi ne demandoit qu'à faire grace : mais qu'il falloit le mettre en état de la faire avec dignité, & de garder au moins les bienséances. Joab ne crut pas devoir se montrer lui-même. Il introduisit un personnage étranger, qui quoique démasqué par le Prince, fit tout l'effet qu'il s'en étoit

2. Reg. XIII. 38. Absalon autem cùm fugisset, & venisset in Gessur, fuit ibi tribus annis.

39. Cessavitque Rex David persequi Absalom, eò quod consolatus esset super Amnon interitu.

2. Reg. XIV. 1. Intelligens autem Joab filius Serviæ, quod cor Regis versum esset ad Absalom.

promis. Pour bien joüer le rôle que Joab avoit composé, il falloit une personne tout-à-fait inconnuë du Roi, mais qui eût d'ailleurs de l'esprit & de la prudence. Il envoya chercher une femme de Thecué, petite ville de la Tribu de Juda, à quelques lieuës de Jerusalem. C'étoit celle qui lui convenoit, & elle apprit aisément la leçon que le Genéral eut soin de lui faire. Quand elle fut suffisamment instruite, Joab l'avertit de passer quelques jours sans se laver dans le bain, & sans se parfumer à l'ordinaire; de se revêtir de ses habits de deüil, & de se bien exercer à tous les airs d'une mere affligée, ou d'une pauvre veuve qui depuis long-tems pleure un fils ou un mari, que la mort lui a enlevée. En peu de tems, la femme de Thecué apprit à feindre une douleur qu'elle ne sentoit pas; elle fit demander audience au Roi, & l'ayant obtenuë, elle se jetta à ses pieds, elle se prosterna le visage contre terre, & elle lui dit en pleurant: Seigneur ayez pitié de moi. Qu'avez-vous, demanda David, & qu'attendez-vous de ma justice? Helas! Prince, reprit-elle, vous voyez devant vous une veuve affligée, qui a perdu son mari, & qui à peine consolée de cette perte, se voit bien-

Année du monde 2973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israel 16.

2. Reg. XIV. 2. Misit Thecuam, & tulit inde mulierem sapientem, dixitque ad eam: Lugere te simula, & inducere veste lugubri, & ne ungaris oleo, ut sis quasi mulier jam plurimo tempore lugens mortuum.

3. Et ingredieris ad Regem, & loqueris ad eum sermones hujuscemodi. Posuit autem Joab verba in ore ejus.

4. Itaque cum ingressa fuisset mulier Thecuitis ad Regem, cecidit coram eo super terram, & adoravit, & dixit: Serva me, Rex.

5. Et ait ad eam Rex; Quid causæ habes? Quæ respondit: Heu! mulier vidua ego sum: Mortuus est enim vir meus.

Année du monde 1973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

tôt sans enfans. Il m'en restoit deux qui faisoient le soûtien & la consolation de leur mere. Ils ont pris querelle dans leurs champs, & ne se trouvant là personne pour les séparer, ils se sont battus jusqu'à ce qu'un des deux est tombé mort sur la place. Jugez, Prince, de mon affliction. Mais loin d'y compatir, on veut y mettre le comble. Toute la famille de mon mari, conjurée contre votre servante, vient me demander le frere meurtrier, pour le faire mourir. Il faut, disent-ils, que vous nous livriez le coupable, & que nous vengions par sa mort le sang de son frere. Ce n'est pas l'amour de la justice, ni le zéle de la loi qui les conduit. Le crime qu'ils imputent à mon fils n'est pas prouvé, la chose s'étant faite sans témoins, il n'est pas possible de sçavoir, si le fils qui me reste, n'est pas plus malheureux que coupable. Tous ces hommes n'ont en vûë que de faire périr l'héritier de nos biens, & d'éteindre la derniere étincelle du sang de mon époux, afin que personne désormais ne puisse perpetuer son nom sur la terre. Voilà, grand Roi, le sujet de ma douleur, & j'attends mon salut de vos bontés. Allez, lui dit le Roi, retournés chez vous, je donnerai mes ordres tels que vous le sou-

2. Reg. XIV. 6. Et ancillæ tuæ erant duo filii: qui rixati sunt adversũ se in agro, nullusque erat, qui eos prohibere posset: & percussit alter alterum, & interfecit eum.

7. Et ecce consurgens universa cognatio adversũm ancillã tuam, dicit: Trade eum; qui percussit fratrem suum, ut occidamus eum pro anima fratris sui, quem interfecit, & deleamus heredem: Et quærunt extinguere scintillam meam, quæ relicta est, ut non supersit viro meo nomen, & reliquiæ super terram.

8. Et ait Rex ad mulierem: Vade in domum tuam, & ego jubebo pro te.

haitez. Prince, continua la femme de Thecué, vous rendrez la vie à la mere, en la conservant au fils. Mais ne craignez point que cette action de clémence puisse passer pour une injustice. Si elle n'étoit pas dans toute la rigueur des loix, je conjure le Ciel d'en faire tomber la peine sur moi & sur la maison de mon pere. Pour le Roi il est innocent, son Thrône ne sera point soüillé, par un effet de sa compassion pour les affligés. Encore une fois, reprit le Roi, soyez tranquille, & si quelqu'un de vos parens continuoit à vous inquiéter, faites-le venir devant moi, je vous réponds qu'il cessera bien-tôt de vous donner du chagrin. Souvenez-vous donc, Prince, continua-t'elle, je vous en conjure par le Seigneur votre Dieu, d'empêcher que les prétendus vengeurs du sang d'un frere mort, par la mort du frere vivant, ne se multiplient parmi nous, & ordonnez que mon fils sera désormais à couvert de toutes leurs poursuites. Je vous l'ai déja dit, reprit le Roi, il ne mourra point; mais j'en jure de nouveau, pour vous donner une entiere tranquillité : Vive le Seigneur Dieu! je ne souffrirai pas qu'il tombe sur la terre un seul des cheveux de votre fils.

Année du monde 2973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

Si la veuve de Thecué eût parlé pour elle, & pour un fils qu'elle eût voulu soustraire à

2. Reg. XIV. 9. Dixitque mulier Thecuitis ad Regem: in me, Domine mi Rex, sit iniquitas, & in domum patris mei Rex autem & thronus ejus sit innocens.

10. Et ait Rex: Qui contradixerit tibi, adduc eum ad me, & ultra non addet ut tangat te.

11. Quæ ait: Recordetur Rex Domini Dei sui, ut non multiplicentur proximi sanguinis ad ulciscendum, & nequaquam interficiant filium meum. Qui ait: Vidit Dominus, quia non cadet de capilis filii tui super terram.

Année du monde 2973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

la mort, elle eût dû être contente de la clemence de David, & de sa patience à l'écouter. Mais ce n'étoit qu'une parabole, & le Roi ne songeoit pas à s'en faire application. Il fallut que la veuve eût la hardiesse de la faire, & elle continua de la sorte. Souffrez, grand Roi, que votre servante ajoûte encore une parole; après quoi elle se retire, confuse de vos bontés. Expliquez-vous, lui dit David, & parlez en liberté, Prince, reprit aussi-tôt l'habile veuve, vous m'accordez une grace que vous vous refusez à vous-même, & que vous n'accordez pas au Peuple de Dieu. Un de vos fils est dans l'exil pour avoir fait tuer un de ses freres. Le Roi ne sera-t'il point coupable, de laisser languir un fils infortuné dans une terre étrangere, malgré les empressemens de sa Cour & de ses Sujets, qui demandent son retour? Hé quoi! Prince, la disgrace de l'un rendra-t'elle la vie à l'autre? Nous meurons tous, & nous nous écoulons comme l'eau qu'on répand sur la terre, sans espoir de la recueillir. Dieu, dont un grand Roi comme vous, est la plus vive image, ne veut pas que les ames périssent. Il revoque ses arrêts de mort; il en suspend l'exécution, pour laisser aux proscrits le tems de se reconnoître, & de le désarmer. Et voilà, Seigneur, ce qui m'a don-

2. Reg. XIV. 12. Dixit ergo mulier: Loquatur ancilla tua ad Dominum meum Regem verbum. Et ait: Loquere.

13. Dixitque mulier: Quare cogitasti hujuscemodi rem contra populũ Dei, & locutus est Rex verbum istud, ut peccet, & non reducat ejectũ suum.

14. Omnes morimur, & quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur: nec vult Deus perire animam, sed retractat cogitans ne penitùs pereat, qui abjectus est.

15. Nunc igitur veni ut loquar ad Dominum meũ Regem verbum hoc, præ-

né la confiance de paroître devant vous, en présence de votre Cour, & d'une partie de votre Peuple. Votre servante s'est dit à elle-même : J'irai, & je parlerai au Roi. Peut-être qu'il ne refusera pas de m'entendre. Je vous ai parlé au nom d'une veuve affligée, & en faveur d'un fils, que j'ai supposé qu'on poursuivoit à mort. Vous avez eu compassion du fils & de la mere; & croyant, sur mon exposé, qu'on vouloit perdre l'un, pour ne laisser à l'autre aucune esperance de voir perpetuer sa famille parmi le Peuple de Dieu, vous les avez pris tous deux sous votre Royale protection. Oui, j'ose en appeller à vous-même, vous avez prononcé pour le Prince votre fils, en prenant la défense du mien. Ratifiez donc, Seigneur, votre Sentence; & que la parole sortie de la bouche du Roi mon Seigneur, soit regardée comme un sacrifice d'expiation, qui anéantit jusqu'à la mémoire du péché qu'elle efface; car enfin, vous êtes semblable à un Ange de Dieu, qui n'agit point en vûë des Jugemens des hommes, & qui ne cherche point leurs applaudissemens, & qui ne craint point leurs murmures. Le Seigneur votre Dieu est avec vous, dans tout ce que vous ordonnez. Le juste arrêt que vous avez prononcé, en faveur d'un particulier malheureux, devient plus né-

Année du monde 2973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

sente populo. Et dixit ancilla tua : Loquar ad Regem, si quomodò faciat Rex verbum ancillæ suæ.

2. Reg. XIV. 16. Et audivit Rex, ut liberaret ancillam suam de manu omnium, qui volebant de hereditate Dei delere me, & filium meum simul.

17. Dicat ergo ancilla tua, ut fiat verbum Domini mei Regis, sicut sacrificium. Sicut enim Angelus Dei, sic est Dominus meus Rex, ut nec benedictione, nec maledictione moveatur. Unde & Dominus Deus tuus est tecum.

Année du monde 2973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

cessaire encore, & plus juste en faveur du fils d'un grand Roi.

La veuve de Thecué parloit à un bon pere, dont le cœur étoit trop d'intelligence avec le piége qu'on lui avoit tendu, pour refuser d'y être pris. Mais se doutant qu'on avoit fait la leçon à cette femme, il voulut sçavoir d'elle-même quel étoit le Courtisan, qui l'avoit mise en œuvre, & qui l'avoit si bien instruite. Je veux que vous me parliez sincerement, lui dit le Roi, & que vous répondiez, sans biaiser, à la question que je vais vous faire. Demandez, Prince, ce qu'il vous plaira, reprit respectueusement la veuve. Il ne m'est pas permis de rien dissimuler à mon Seigneur & à mon Roi. N'est-il pas vrai, lui dit David, que ce n'est pas de vous-même que vous êtes venuë me trouver, & que Joab vous a mis à la bouche la parabole toute entiere, telle que vous me l'avez racontée? La veuve n'étoit pas femme à mentir. Joab, d'ailleurs étoit trop habile, pour souhaiter que le Roi ignorât la part qu'il avoit à cette intrigue. En vérité, répondit-elle, j'en jure par la vie de mon Seigneur & de mon Roi, vous ne vous êtes pas trompé d'un mot, & vous avez deviné juste. C'est Joab votre

2. Reg. XIV. 18. Et respondens Rex, dixit ad mulierem: Ne abscondas à me verbum quod te interrogo. Dixitque ei mulier: Loquere, Domine mi Rex.

19. Et ait Rex: Numquid manus Joab tecum est in omnibus istis? Respondit mulier, & ait: Per salutem animæ tuæ: Domine mi Rex, nec ad sinistram, nec ad dexteram est, ex omnibus his, quæ locutus est Dominus meus Rex. Servus enim tuus Joab, ipse præcepit mihi, & ipse posuit in os ancillæ tuæ, omnia verba hæc.

20. Ut verterem figurã sermonis hujus, servus tuus Joab præcepit istud: Tu autem Domine mi Rex, sapiens es, sicut

serviteur, qui m'a mandée. Il m'a ordonné de me présenter devant vous, & je ne fais que vous repeter les discours qu'il m'a appris. C'est par son conseil, que d'abord je vous ai parlé sous une figure empruntée, & que j'ai osé substituer ma famille à celle du Roi. Mais Seigneur, il n'est pas possible d'échaper à vos lumieres. Vous êtes sage & penétrant comme l'est un Ange de Dieu. Rien ne vous est caché, & d'un coup d'œil, vous percez tous les mysteres. Hé bien Joab, dit le Roi, en adressant la parole à son Genéral, vous l'emportez sur ma justice, & j'accorde à mon fils Absalom, la grace que vous me demandez. Je veux bien faire cesser les poursuites; qu'il revienne, j'y consens. J'espere que le coupable, assez puni par trois ans d'exil, ne me fera jamais repentir de mon indulgence; mais je veux que ce soit vous qui lui portiez la nouvelle de son pardon. Allez vous-même, Joab, ramenez mon fils à Jerusalem.

Année du monde 2973. DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

Joab penétré de joye, se jette aux pieds du Roi, le salué profondement, & prosterné, le visage contre terre, il lui souhaite mille bénedictions. C'est aujourd'hui, grand Prince, ajouta-t'il, que je reconnois surement, que j'ai trouvé grace devant vous; & de tous vos bienfaits, le pardon que vous accordez au Prince votre fils, à ma sollicitation, est pour moi le plus sensible. Mais la commission dont

habet sapientiam Angelus Dei, ut intelligas omnia super terram.

21. Reg. XIV. 21. Et ait Rex ad Joab: Ecce placatus feci verbum tuum: Vade ergo, & revoca puerum Absalom.

22. Cadensque Joab super faciem suam in terram, adoravit, & benedixit Regi: & dixit Joab: Hodie intellexit servus tuus, quia inveni gratiam in oculis tuis: Domine mi Rex: fecisti enim sermonem servi tui.

Année du monde 2973.
DAVID sur Juda 23. sur tout Israël 16.

vous m'honorez, me flatte trop pour en differer l'execution. Je pars, & je vais combler les vœux d'Absalon.

Le voyage ne fut pas long, Joab courut à Gessur : il apprit à Absalon la clemence du Roi son pere, & il le reconduisit à Jerusalem. Le Prince, prét d'arriver, pria Joab de prendre les devans, & de demander pour lui au Roi, la permission de venir se jetter à ses pieds, pour l'assurer de son repentir, & le remercier de sa grace. David avoit fait ses refléxions : il n'étoit pas disposé à pousser plus loin ses bontés. Vous m'en demandez trop, dit-il à Joab. Je connois Absalon ; & je n'en ai peut-être déja que trop fait. Je ne révoque point cependant la grace que j'ai accordée. Absalom peut rentrer à Jerusalem, ou s'arrêter dans quelqu'une de ses terres. Mais qu'il se tienne chez lui, & qu'il ne se presente pas devant moi. La conduite de David, à qui ce trait de séverité coutoit une extrême violence, étoit pleine de sagesse ; & la faute d'Absalom trop grande, pour que le Roi son Pere lui rendit ses bonnes graces, sans les lui faire acheter. Joab n'insista pas, ce fut une necessité à Absalom de s'en tenir là pour cette fois. Mais quoique la grace ne fût pas entiere, le Prince n'avoit pas lieu d'être mécontent. Après un cruel fratricide, & un attentat punissable sur l'autorité Royale, on lui rendoit ses biens, sa famille, sa patrie, & à la reserve de la Cour, où il lui étoit

23. Surrexit ergo Joab, & abiit in Gessur, & adduxit Absalon in Jerusalem.

2. Reg. XIV. 24. Dixit autem Rex : Revertatur in domum suam, & faciem meam non videat. Reversus est itaque Absalom in domum suam, & faciem Regis non vidit.

défendu

défendu de paroître, il conservoit par-tout ailleurs les prérogatives de son auguste naissance.

Annécs du monde 2974. 2975. DAVID sur Juda 24. 25. sur tout Israël 17. 18.

Absalom néanmoins ne goûtoit que foiblement tous ces avantages, & il souffroit infiniment plus de la gêne où il étoit réduit, qu'il ne joüissoit avec plaisir des biens qu'on lui avoit rendus. Peut-être même dés-lors, avoit-il concerté avec son Ayeul le Roi de Gessur, le monstrueux dessein de prévenir la mort du Roi son pere, & de s'emparer du Trône aussi-tôt que sa reconciliation lui en auroit fourni les moyens. Il s'étoit défait d'Amnon, & apparemment que Cheliab ou Daniel ne vivoit plus. Ces deux Princes, ses aînés, avoient sur lui le privilege de l'âge. Mais il auroit eu sur eux, & il avoit sur tous les autres fils de David, l'avantage d'être né de la fille d'un Roi. Le Prince son Ayeul, qui vrai-semblablement n'ignoroit pas que David destinoit la couronne au fils de Bethsabée, put bien piquer à ce sujet l'ambition de son petit-fils, & lui persuader que s'il attendoit pour regner, la mort du Roi son pere, il se verroit enlever son héritage, par le fils d'une adultere. Mais soit que ce fût par une sollicitation étrangere, ou que sans prendre conseil de personne, il ne fit que suivre son génie fier, hardi, violent, ambitieux, on ne peut gueres douter que dans son exil, & sur-tout durant les deux années de sa retraite forcée de la Cour, il n'eût formé le sacrilege projet, auquel il mit la main, dès qu'il en eut la liberté. Il connoissoit l'inconstance de la Nation : il comptoit que le zéle qu'il avoit montré à venger un inceste, que la foiblesse de David avoit laissé impuni, joint à sa magnificence, à ses liberalités, à

Années du monde 2974. 2975. DAVID sur Juda 24. 25. sur tout Israël 17. 18.

son éloquence naturelle, à ses manieres affables & populaires; mais par-dessus tout, à sa bonne mine, & à son extraordinaire beauté, lui gagneroit les cœurs d'une bonne partie des Hebreux. C'étoit en effet le plus beau Prince, ou plûtôt l'homme le mieux fait de tout Israël. On ne voyoit pas dans lui le moindre défaut. Une taille avantageuse, des traits reguliers, un port de Heros, le rendoient; à l'âge de vingt-trois ans ou vingt-quatre ans qu'il avoit alors, l'admiration de tout le monde, & il passoit pour un prodige. Mais ce qu'il y avoit de plus singulier en sa personne, étoit sa chevelure. Il ne la faisoit couper qu'une fois tous les ans; encore n'en venoit-il là que par la nécessité, & quand il se trouvoit surchargé de l'excessive pesanteur de ses cheveux. On la pesoit alors, & on la vendoit deux cens sicles au poids public. Il étoit marié, & il eut avant sa mort, trois fils, qui ne vêcurent pas long-tems, & une fille d'une excellente beauté. Mais quelqu'un de ces Princes étoit déja né au tems de son retour de Gessur; son crédit en étoit d'autant mieux établi parmi le peuple.

Avec ces avantages, & un mauvais cœur, le perfide Absalom vouloit regner, & il le vouloit aux dépens de l'honneur & de la vie du Roi son pere. Sa disgrace seule s'opposoit

2. Reg. XIV. 25. Porrò sicut Absalom, vir non erat pulcher in omni Israël, & decorus nimis: à vestigio pedis usque ad verticem non erat in eo ulla macula.

26. Et quando tondebat capillum (semel autem in anno tondebatur, quia gravabat eum cæsaries) ponderabat capillos capitis sui ducentis siclis, pondere publico.

27. Nati sunt autem Absalom filii tres: & filia una nomine Thamar, elegantis formæ.

à son dessein. Après l'avoir soufferte pendant deux ans avec tout le chagrin que cause l'ambition, il n'épargna rien pour la faire cesser. Joab avoit commencé l'ouvrage de sa réconciliation ; il le crut l'homme de la Cour le plus propre à le consommer. Il lui fit dire par un de ses Officiers de le venir trouver, qu'il avoit à lui communiquer des affaires importantes, & que sur-tout il vouloit se servir de lui, pour ménager, auprès du Roi, son parfait retour dans ses bonnes graces. Joab n'étoit ami, qu'autant que le sont d'ordinaire les courtisans & les favoris des Rois. Il vouloit bien servir Absalom, mais sans risquer sa faveur, & il ne voyoit pas les choses disposées à ce que le Prince souhaitoit. Il reçut civilement ses Envoyés jusqu'à deux fois : mais il trouva toûjours quelque prétexte pour s'excuser de ce qu'il demandoit. Absalom n'étoit pas patient. Piqué d'un double refus, il prit une résolution tout-à-fait conforme à son génie emporté. Vous sçavez, dit-il à ses gens, que Joab a des terres dans le voisinage des miennes, & que sa moisson d'orge est prête à se faire. Allez-y mettre le feu, & revenez me trouver. L'ordre du Prince fut executé par ses domestiques, à la vûë de ceux de Joab, qui n'oserent résister. Mais ils couru-

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël. 18.

2. Reg. XIV. 28. Mansitque Absalom in Jerusalem duobus annis, & faciem Regis non vidit.

29. Misit itaque ad Joab, ut mitteret eum ad Regem : qui noluit venire ad eum : cùmque secundo misisset, & ille noluisset venire ad eum.

30. Dixit servis suis : Scitis agrum Joab juxta agrum meum, habentem messem hordei : Ite igitur & succendite eum igni. Succenderunt ergo servi Absalom segetem igni : & venientes servi Joab, scissis vestibus suis, dixerunt : Succenderunt servi Absalom partem agri igni.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

rent sur le champ vers leur maître à qui ils dirent les larmes aux yeux, & leurs habits déchirés, qu'Absalom avoit fait brûler ses moissons. Surprit d'une violence si extraordinaire, Joab se rend chez Absalom, & lui fait des plaintes ameres, sur un traitement qu'il ne croyoit pas avoir mérité de sa part. Vous m'étonnez, répondit fiérement Absalom : Vous devriez bien sçavoir ce qui m'a contraint d'en user de la sorte. Je vous fais dire jusqu'à deux fois de vous rendre auprès de moi ; je m'abaisse jusqu'à vous en prier, & vous ne daignez pas seconder mes desseins. Quoi qu'il en soit, voici le service important que j'exige de votre zéle. Il faut que vous alliez de ma part trouver le Roi, & que vous lui parliez ainsi en mon nom. Pourquoi, Seigneur, m'avez-vous rappellé de Gessur, si je ne devois être plus près de vous, que pour sentir plus vivement le malheur qui m'accable ? Depuis deux ans je languis, sans pouvoir obtenir la seule consolation, qui me faisoit soupirer après mon retour. Il valoit mieux pour moi, demeurer exilé dans une terre éloignée, que de vivre dans une patrie, exclus de la présence du Roi mon pere. Je vous conjure donc, ou de me permettre de vous voir, & d'embrasser vos genoux, s'il est vrai que vous m'ayez pardonné ; ou si vous vous vous souvenez encore de mon crime, de

2. Reg. XIV. 31. Surrexitque Joab, & venit ad Absalon in domum ejus, & dixit : Quare succenderunt servi tui segetem meam igni.

32. Et respondit Absalom ad Joab : misit ad te obsecrans ut venires ad me, & mitterem ad te Regem, & diceres ei : Quare venit de Gessur ? melius mihi erat ibi esse : Obsecro ergo ut videam faciem Regis: quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me.

m'accorder la mort, que je préfere à ma disgrace.

Joab n'avoit pas à déliberer : Il alla chez le Roi, à qui il rendit compte de ce qu'Absalom l'avoit chargé de lui dire. Le Roi fut attendri par les prieres du perfide, & ne put soutenir plus long-tems son caractere de fermeté. Dieu qui vouloit le sauver par la plus sévere pénitence, & se justifier aux yeux de l'univers par la rigueur de ses coups, ne s'opposoit point à cette clemence indiscrette. Allez Joab, dit le Roi, amenez-moi mon fils Absalom. Il est assez puni, je consens à le revoir. Absalon se jetta d'abord aux pieds du Roi, & se prosterna devant lui le visage contre terre. Le Roi se leva à l'instant, & l'embrassa avec une tendresse qui auroit fait expirer dans le cœur de tout autre, la furieuse passion dont il étoit possedé.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 28. sur tout Israël 21.

Ce n'étoit pas un fils que David venoit de rendre à sa famille ; c'étoit un serpent qu'il s'étoit mis dans le sein ; ou plûtôt une furie, dont il allumoit le flambeau, pour porter l'incendie jusques dans le centre du Royaume.

Absalom fit sa partie en peu de tems ; soit que durant sa retraite dans ses terres, il eût deja gagné bien du monde, soit qu'à son retour à Jerusalem, il eût trouvé de grandes dispositions à une révolte generale. Il commença par se faire un train & une suite magnifique. Il prit de superbes chariots, sur lesquels il se montroit avec affectation dans la Ville,

2. Reg. XIV. 33. Ingressus itaque Joab ad regem, nuntiavit ei omnia : vocatusque est Absalom, & intravit ad Regem, & adoravit super faciem terræ coram eo : osculatusque est Rex Absalom.

2. Reg. XV. 1. Igitur post hæc fecit sibi Absalon currus & equites, &

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

précedé d'une compagnie de cinquante Gardes, & environné d'une troupe fort leste de Cavaliers. Le Roi voyoit, sans inquiétude, cette magnificence dans le jeune Prince, & ne s'imaginoit pas qu'il eut d'autre dessein, que de paroître à Jerusalem avec un éclat convenable à sa naissance, mais il étoit trahi, & le perfide ne perdoit pas un moment. Absalom de concert avec Achitophel, ce vieux Conseiller de David, qui n'avoit jamais pardonné au Monarque le deshonneur de Bethsabée sa petite fille, depuis même qu'il la voyoit sur le Thrône : s'occupoit uniquement à décrier le gouvernement du Roi, & à faire souhaiter des jours plus heureux. Tous les matins, Absalom se trouvoit à la porte du Palais, dans l'équipage le plus brillant ; & dès que quelqu'un se présentoit pour terminer les affaires qu'il pouvoit avoir au Conseil du Roi, Absalom l'abordoit, & lui faisoit mille caresses. Racontez-moi, disoit-il, ce qui vous amene à la Cour, & de quelle Ville vous êtes ? Quand on avoit satisfait à sa curiosité, & qu'on lui avoit dit son nom, son pays, son affaire : En verité ajoutoit-il, rien n'est plus juste & plus raisonnable, que ce que vous demandez. Mais le moyen que vous ayez justice ? On ne finit rien à la Cour ; & à peine le Roi a-t'il commis quelque Offi-

quinquaginta viros, qui præcederent eum.

2. Reg. XV. 2. Et manè consurgens Absalom, stabat juxta introïtum portæ, & omnem virum, qui habebat negotium ut veniret ad regis judicium, vocabat Absalom ad se, & dicebat : De qua civitate es tu ? Qui respondens aiebat : Ex una tribu Israël ego sum servus tuus.

3. Respondebatque ei Absalom : Videntur mihi sermones tui boni & justi. Sed non est qui te audiat constitutus à rege : dice-

cier, pour entendre les requêtes de ses Sujets. Je vous plains, & je voudrois vous soulager. Peut-être viendra-t'il un tems où je le pourrai ? Je le souhaite au moins de bon cœur, & certes si l'on me donnoit quelque autorité en Israël, pour rendre justice aux Sujets du Roi, ils auroient un accès facile. J'écouterois tout le monde, j'y sacrifierois mon repos, & je puis me flatter qu'on seroit content. Après ces discours seditieux du fils, pour peu qu'à la Cour du pere, on éprouvât quelque refus, ou qu'on essuyât quelques longueurs, on en sortoit tout disposé au changement : & c'étoit là où le Prince ingrat vouloit conduire les esprits. Pendant ce temps, ses amis agissoient pour lui dans les Provinces, & lui gagnoient des partisans. Achitophel préparoit les Courtisans & les Seigneurs, qui étoient dans ses interêts, à appuyer les prétentions d'Absalom, dont il faisoit tout à propos les plus magnifiques éloges. Le Prince empoisonnoit les cœurs par ses manieres séduisantes & populaires. Si quelqu'un lui venoit faire sa Cour, il lui tendoit la main avec bonté; il l'embrassoit comme un ami; il s'entretenoit familierement avec tout le monde, & on ne sortoit d'auprès de lui, que charmé de son air affable, officieux & caressant.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Absalom soûtint ce personnage, aussi-longtems qu'il le crut necessaire à l'exécution de son projet. Mais il y avoit du danger, que

batque Absalom.

2. Reg. XV. 4. Quis me constituat judicem super terram, ut ad me veniant omnes qui habent negotium, & rectè judicem ? 5. Sed & cùm accederet ad eum homo ut salutaret illum, extendebat manum suam, & apprehendens, osculabatur eum.

6. Faciebatque hoc omni Israël venienti ad judicium, ut audiretur à rege, & sollicitabat corda virorum Israël.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

le Roi n'ouvrit enfin les yeux; que quelque serviteur fidéle ne l'instruisit, & qu'il ne fit tomber la tête criminelle, qu'il n'avoit que trop épargnée. Achitopel persuada au Prince, qu'il étoit tems d'éclater, & que dans la situation oú étoient les choses, le succès de l'entreprise étoit attaché à la promptitude de l'exécution.

Il y avoit alors quarante ans passés, que la Nation avoit commencé d'être gouvernée par des Rois, dont David étoit le second. Absalon jugea qu'après un si long-tems, il falloit en montrer au peuple un troisiéme, & que preparé, comme il étoit, par les soins qu'il aviot pris de le débaucher, on se déclareroit tout d'une voix en sa faveur. Dans cette pensée il va trouver le Roi, que son excessive tendresse pour ses enfans rendoit capable de toutes leurs surprises, & il lui parle de la sorte. Après les faveurs que j'ai reçuës de vous, j'ai encore une grace à vous demander. Lorsque j'étois à Gessur de Syrie, éloigné de mon pays, de mon pere & de mon Roi, j'ai fait vœu d'aller à Hébron faire un sacrifice à Dieu, si j'obtenois de lui mon retour, qui faisoit l'unique objet de mes desirs. J'ai été exaucé, il est tems que j'exécute ma promesse. Souffrez-donc, Seigneur, que je m'éloigne pour quelques jours d'auprès de vous & que j'aille à Hebron offrir le sacrifice, auquel je me suis engagé. Allez, mon fils ré-

2. Reg. XV. 7. Post quadraginta autem annos, dixit Absalom ad regem David: Vadam, & reddam vota mea quæ vovit Domino in Hebron.

8. Vovens enim vovit servus tuus, cùm esset in Gessur Syriæ, dicens, Si reduxerit me Dominus in Jerusalem, sacrificabo Domino.

9. Dixitque ei rex David; vade in pace. Et surrexit

pondit David, je ne m'oppose point à votre dévotion; allez en paix, revenez bien-tôt auprès d'un pere, qui a oublié pour toujours les écarts de votre jeunesse. David parloit à Absalom pour la derniere fois, & par le plus triste enchaînement de malheurs, dont on ait peut-être jamais entendu parler, le pere traçoit au fils, sans le sçavoir, le chemin de la révolte, & la route du parricide.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Absalom prit congé du Roi, & ne laissa échapper aucun des ces traits empressés, qui accompagnent presque toujours, & qui dévoilent quelquefois les préparatifs d'un grand crime. En parlant de Jerusalem, il envoya de ses émissaires dans toutes les Tribus d'Israël, pour les avertir que David n'étoit plus Roi, & que son fils Absalom étoit monté sur le Thrône. On ne sçait de quel prétexte la dénonciation étoit colorée; mais Absalom avoit des gens à lui, qui la firent passer pour légitime: on convint qu'au jour marqué, & au son de la trompette, on s'écrieroit par-tout en même tems, qu'Absalom étoit Roi, & qu'il regnoit à Hebron. Cette précaution prise, il part avec un équipage digne de la Majesté Royale. Il se fait accompagner de sa Garde ordinaire; & ayant surpris la religion de deux cens hommes de Jerusalem, gens simples & de bonne foi, qui n'avoient pas le moindre soupçon de ce qui se tramoit, il les conduisit à sa suite jusqu'à Hebron, où ils

rexit, & abiit in Hebron.

2. Reg. XV. 10. Misit autem Absalom exploratores in universas Tribus Israël, dicens: Statim ut audieritis clangorem buccine, dicite: Regnavit Absalom in Hebron.

11. Porrò cùm Absalom ierunt ducenti viri de Jerusalem vocati, euntes simplici corde, & causam penitùs ignorantes.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

croyoient assister à des sacrifices, & non à la plus noire de toutes les trahisons. Le Prince fait tranquillement les préparatifs de la cérémonie de religion, qui n'étoit que le prétexte de son voyage; & tandis qu'on se dispose à immoler les victimes, il envoye à Gilo chercher le traître Achitophel, qui avoit conduit toute l'intrigue. Achitophel arrive: on commence les sacrifices au jour marqué: on sonne de la Trompette, selon qu'on en étoit convenu. Les conjurés s'écrient, Absalom est Roi, vive le Roi Absalom. On fait violence aux Sujets fideles, pour les contraindre de crier avec les autres. De tous les quartiers du Royaume, il arrive des troupes d'Israëlites, débauchées à David par les émissaires d'Absalom, & par les amis d'Achitophel. Le nombre croit à chaque instant, & en peu de jours le Prince révolté se voit à la tête d'une armée, avec laquelle il se flatte d'être bien-tôt en état d'entrer dans Jerusalem, pour y couronner tous ses crimes.

Ce n'étoit ni sur la prudence du traître Conseiller, qui abandonnoit son maître, ni sur la multitude des soldats, qui appuyoient la rébellion, que le fils devoit compter, pour déthrôner le pere. Le Seigneur vouloit punir David; & David n'ignoroit pas que ses propres enfans devoient être les instrumens des vengeances du Ciel. C'étoit-là les plus puissantes armes d'Absalom, sans lesquelles tous ses efforts se fussent bien-tôt brisés contre la résistance d'un Prince, accoûtumé à vaincre

2. Reg. XV. 12. Accersivit quoque Absalom Achitophel Gilonitem consiliarium David, de civitate sua Gilo. Cùmque immolaret victimas, facta est conjuratio valida, populusque concurrens augebatur cum Absalom.

des ennemis plus redoutables, & à soûtenir, sans s'ébranler, de plus fâcheuses tempêtes. Mais soûmis aux ordres du Seigneur, David n'entreprit pas de conjurer celle-ci; & quand on vint lui dire, que tout Israël ligué avec son fils, portoit ce jeune Prince sur le Thrône, il répondit tranquillement par ces belles paroles, qui sans montrer de foiblesse, faisoient voir une admirable constance.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Nous pourrions attendre les rebelles dans cette place, dit-il, & leur faire au moins acheter bien cher le fruit qu'ils attendent de leur révolte. Mais ces rebelles sont mes Sujets : mon fils est à leur tête : Dieu se sert de leurs crimes pour punir les miens. Ne commettons point les freres contre les freres, le pere contre le fils : n'entreprenons point surtout de nous opposer aux ordres du Ciel. Fuyons, braves d'Israël, fuyons pour la premiere fois devant nos ennemis. Le Seigneur les a chargés de ses vengeances; & trop foibles d'eux-mêmes pour nous vaincre, ils sont soutenus d'un bras tout-puissant, dont nous serions accablés. Nous tomberions à coup sur entre les mains d'Absalom. Hâtons-nous d'abandonner Jerusalem, de crainte que mon fils ne vous prévienne, qu'il n'exerce sur nous une parricide violence; & qu'avide de sang, il ne répande celui de mes fideles Sujets, qui auroient la constance de lui résister.

Il en dut bien coûter à cette multitude de

2. Reg. XV. 13. Venit igitur nuntius ad David, dicens : Toto corde universus Israël sequitur Absalom.

14. Et ait David servis suis, qui erant cum eo in Jerusalem: Surgite, fugiamus : neque enim nobis erit effugium à facie Absalom : festinate egredi, ne fortè veniens occupet nos, & impellat super nos ruïnam & percussiat civitatem in ore gladii.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

heros, dont le Roi pénitent étoit environné, pour se rendre à son avis. Mais la haute opinion qu'ils avoient de sa sagesse, ne leur permit pas de déliberer. Nous obéïrons, Seigneur, répondirent-ils, quelque rigoureux que puissent être vos ordres. Où voulez vous nous conduire, & en quel équipage nous ordonnez-vous de marcher? En état de coupables, humiliés sous la main de Dieu, reprit le Roi, en pécheurs qui reconnoissent leurs fautes, & qui, jusques dans l'abandon, ne veulent compter que sur la providence. A ces mots, David fait sortir de son Palais, ses femmes, ses enfans, ses Officiers, ses amis. Il fait marcher à leur tête les braves Legions de Cerethi & de Phelethi, dont étoit composée sa Garde, avec les six cens hommes, qui, durant la persécution de Saül, ne l'avoient point abandonné, & qui l'ayant suivi, à son retour du Royaume de Geth, lorsqu'il vint prendre possession de la Couronne de Juda, avoient retenu le nom de Gethéens. Il laissa seulement dans le Palais de Sion, pour en avoir soin durant son absence, dix de ses concubines, ou femmes du second ordre: Ces dispositions faites, il se mit en marche à la tête de sa maison, il s'avança, aussi-bien que toute sa suite, jusqu'à quelque distance de la Ville.

2. Reg. XV. 15. Dixeruntque servi Regis ad eum: Omnia quæcumque præceperit dominus noster rex libenter exequemur servi tui.

16. Egressus est ergo Rex, & universa domus ejus pedibus suis: & dereliquit Rex decem mulieres concubinas ad custodiendam domum.

17. Egressusque Rex & omnis Israël pedibus suis, stetit procul à domo.

18. Et universi servi ejus ambulabant juxta eum, & legiones Cerethi, & Phelethi, & omnes Gethæi, pugnatores validi, sexcenti

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

En cet endroit, l'affligé Monarque s'arma, & fit la revûë de sa troupe. Mais il fut fort étonné de voir, parmi les autres, quelques Etrangers qu'il n'auroit pas cru si affectionnés à son servive. C'étoient des Philistins, originaires de Geth, qui, charmé de la grandeur d'ame, & des vertus du saint Roi, s'étoient refugiés à sa Cour, depuis peu de tems, & avoient embrassé sa religion. Pourquoi me suivez-vous? leur dit David, en adressant la parole au chef de la bande, nommé Ethaï. Je suis un Roi malheureux, fugitif, & déthrôné. Vous êtes des Etrangers, vous autres, vous avez quitté votre patrie pour vous attacher à ma personne; à peine êtes-vous venus, que vous vous offrez à partager ma disgrace. Je sens tout ce que je dois à votre fidelité, & à votre zele; Dieu ne vous laissera pas sans récompense. Croyez-moi cependant, vous en avez assez fait: Rassemblez vos compagnons & vos freres, généreux Ethaï, & retournez avec eux à Jerusalem. Ce n'est pas à vous d'examiner de quel côté est la justice. Laissez-moi suivre ma destinée, & attachez-vous au nouveau Roi. Non, grand Prince,

viri, qui secuti eum fuerant de Geth pedites, præcedebant Regem.

2. Reg. XV. 19. Dixit autem Rex ad Ethaï Gethæum: Cur venis nobiscum? Revertere, & habita cum Rege, quia peregrinus es, & egressus es de loco tuo.

20. Heri venisti, & hodie compelleris nobiscum egredi. Ego autem vadam quo iturus sum: revertere & reduc tecum fratres tuos, & Dominus faciet tecum misericordiam & veritatem, quia ostendisti gratiam & fidem.

21. Et respondit Ethaï Regi dicens: Vivit Dominus, & vivit dominus meus Rex, quoniam in quocumque loco fueris domine mi Rdx, sive in morte, sive in vita ibi erit servus tuus.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

reprit Ethaï, nous ne vous abandonnerons point. Vive le Seigneur Dieu, & vive le Roi notre maitre ! nous vous suivrons à la vie & à la mort. Par tout où l'on verra David, ou sur le Thrône, ou dans la fuite, on verra Ethaï, son fidele serviteur; inséparablement attaché à sa personne. Vous le voulez, répondit David, & j'y consens. Venez, & suivez-moi. Peut-être un jour me verrai-je en état d'ètre un Roi reconnoissant.

Une si grande fidelité dans des Etrangers & des nouveaux venus, comparées à la monstrueuse trahison d'un fils révolté, fit verser des larmes à tous ceux qui en furent les témoins. Le Roi y trouva lui-même quelque douceur, & reconnut avec action de graces, que Dieu le châtioit en pere, & ne le punissoit pas en ennemi. Durant ce tems, les Grands Prêtres Sadoc & Abiathar, suivis de tous les Levites, & d'une grande multitude de peuple, sortirent de la Ville, & vinrent joindre le Roi sur les bords du torrent de Cedron, auprès duquel on avoit fait alte. Sadoc avec les Levites, portoit l'Arche du Seigneur, qu'il avoit tirée du Tabernacle de Sion, & il la plaça le plus décemment qu'il lui fut possible. Pour Abiathar, revêtu de l'Ephod, en qualité de Pontife, en exercice cette année, il avoit

2. Reg. XV. 22. Et ait: David Ethaï: Venit & transi. Et transivit Ethai Gethæus, & omnes viri qui cum eo erant, & reliqua multitudo.

23. Omnesque flebant voce magna, & universus populus transibat: Rex quoque transgrediebatur Torrentem Cedron, & cunctus populus incedebat contra viam, quæ respicit ad desertum.

24. Venit autem & Sadoc Sacerdos, & universi Levitæ cum eo, portantes Arcam Fœderis Dei, & deposuerunt Arcam Dei: & ascendit Abiathar donec expletus esset omnis populus, qui egressus fue-

fait sortir le peuple de Jerusalem, & il l'avoit mis en ordre, jusqu'à ce qu'on se fût rendu auprès du Roi.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Ce fut pour David un plaisir bien sensible, de voir l'affection de ses Sujets, & l'attachement infini qu'avoient pour sa personne, les Chefs & les Ministres de la Religion. Mais il ne crut pas devoir exposer la sainte Arche à tous les hazards de sa fuite, & il se jugea indigne de se faire accompagner de ce précieux dépôt. Reportez l'Arche dans la Ville, dit-il à Sadoc; si le Seigneur me fait rentrer en grace avec lui, il me reconduira dans la Ville sainte, & j'aurai de nouveau la consolation de revoir de mes yeux l'Arche du Testament & son Tabernacle. Mais si le Seigneur, toujours mécontent, me fait annoncer que je ne suis plus un Roi selon son cœur, & qu'il me réprouve, je suis prêt à subir l'Arrêt de ma proscription. Je renonce au Thrône, à la Couronne & à la vie. Je pars sans sçavoir ce que je vais devenir: Mais je parts content de tout ce qu'il plaira au souverain Maître d'ordonner. Retournez donc, ô Pontife du Dieu vivant, continua David, en parlant toûjours à Sadoc, retournez dans la Ville, vous qui en êtes l'oracle par le don de Prophetie, dont vous êtes honoré. Rentrez-y avec Abiathar, votre collegue dans le Pontificat; remettez

rat de civitate.

2. Reg. XV. 25. Et dixit Rex ad Sadoc: Reporta arcam Dei in urbem: Si invenero gratiam in oculis Domini, reducet me, & ostendet mihi eam, & tabernaculum suum.

26 Si autem dixerit mihi: Non places: præstò sum, faciat quod bonum est coram se.

27. Et dixit Rex ad Sadoc sacerdotem: O videns, revertere in civitatem in pace, & Achimaas filius tuus, & Jonathas filius Abiathar, duo filii vestri, sint vobiscum.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

l'Arche dans son Tabernacle, & ne croyez pas qu'en vous séparant de moi, votre zéle doive être oisif. Achimaas votre fils, & Jonathas fils d'Abiathar rentreront avec vous à Jerusalem. Vous vous servirez d'eux, pour m'instruire de tout ce qui se passera dans mon absence. Je ne m'écarterai pas encore beaucoup, & je vais me tenir caché, avec ma troupe dans les plaines du désert, pour y attendre de vos nouvelles. Allez en paix, & comptez, comme moi, sur les misericordes de notre Dieu. Les deux Grands-Prêtres obéïrent au Roi, ils reporterent l'Arche dans le Tabernacle, & ils se tinrent dans la Ville, pour être à portée de donner à leur maître des avis certains de tous les changemens, qui étoient prêts d'arriver.

David suivi de ses Gardes de Phelethi & Cerethi, d'Ethaï le Gethéen & de sa troupe, de ses six cens fidéles compagnons, & de ses enfans, de ses femmes, & du peuple de Jerusalem, qui l'étoit venu joindre, tous en posture de coupable qu'on conduit au supplice les larmes aux yeux, la tête & les pieds nuds, à l'exemple du maître, s'éloigna de Jerusalem, & prit la route du désert. Dieu, sans se faire voir, que sous les traits de sa justice, accompagnoit la troupe pénitente, & l'honoroit dans sa marche, d'une protection d'autant plus favorable, qu'il la couvroit sous un voile de

2. Reg. XV. 28. Ecce ego abscondar in campestribus deserti, donec veniat, sermo à vobis indicans mihi.

29. Reportaverunt ergo Sadoc, & Abiathar arcam Dei in Jerusalem: & manserunt ibi.

30. Porrò David ascendebat clivum Olivarum scandens & flens, nudis pedibus incedens, & operto capite, sed & omnis populus, qui erat cum eo, operto capite, ascendebat plorans.

séverité, qui en prevenoit tous les abus. On passa en bon ordre le torrent de Cedron, & on monta lentement la colline des Oliviers. Ce fut-là que pour surcroît d'inquiétude, David apprit qu'Achitophel, un des plus habiles hommes de sa Cour, & peut-être le plus experimenté de ses Conseillers, l'avoit trahi, qu'il étoit dans le parti d'Absalom, & que c'étoit ce vieux scelerat, dont le jeune Prince suivoit les avis. Le Roi eut peur au nom d'Achitophel. Il avoit regardé la revolte de son fils, comme l'échappée d'un jeune homme, dont les fautes seules suffiroient pour détruire son entreprise. Mais avec le conseil & l'experience du traître qu'on lui nommoit, l'ambition du Prince lui parut redoutable, & il comprit que Dieu seul en pouvoit arrêter les suites. Il s'adressa à lui, sans rien perdre de sa confiance. Seigneur, lui dit-il, je ne sçais pas si vous m'avez rejetté; mais si vous ne voulez pas me perdre, confondez la prudence d'Achitophel, & mettez le desordre dans ses conseils. Dieu écouta la priere de David, & lui fournit tout à propos une ressource, dont il ne manqua pas de profiter.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Le Prince continuoit sa marche, & arrivé au haut de la montagne des Oliviers, d'où l'on découvroit Jerusalem, il se préparoit à adorer le Seigneur, & à se prosterner devant le Tabernacle, qu'il étoit prêt de perdre de vûë lorsqu'il vit venir à lui un homme éplo-

2. Reg. XV. 31. Nuntiatum est autem David, quod & Achitophel esset in conjuratione cum Absalom, dixitque David, infatua, quæso Domine, consilium Achitophel.

32. Cùmque ascenderet David summitatem montis, in quo adoraturus erat Dominum, ecce occurrit ei Chusaï Arachites, scissâ veste, & terrâ pleno capite.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

ré, la tête couverte de cendres, & ses habits déchirés. C'étoit Chusaï, originaire d'Arach, Conseiller de David, comme Achitophel, mais ami constant & sujet fidele. Il ne s'étoit pas trouvé à Jerusalem, dans le tems de la révolte d'Absalom ; sur la nouvelle qu'il en avoit apprise, il venoit en grande diligence dévoüer à son légitime Roi, ses services & sa personne. Vous venez bien à propos, lui dit David : vous ne doutez pas que je ne compte sur vous, comme sur le meilleur ami, que puisse avoir un Roi malheureux. Mais de quel usage me serez-vous, en me suivant dans ma retraite ? Vous augmenterez le nombre des fugitifs, dont le zéle me console, mais dont la multitude ne peut que m'être à charge. Au contraire, si vous rentrez dans la Ville, si par un stratagême innocent contre un ennemi, à qui vous épargnerez l'horreur d'un dernier crime, vous vous déclarez en faveur d'Absalom, vous me rendrez le plus important service que je puisse attendre du meilleur de mes Sujets. Allez à Jerusalem ; presentez-vous à mon fils, saluez-le avec respect, offrez-vous à lui, comme un homme dans ses interêts. Ditez-lui que vous voulez le servir : qu'ayant été auprès du Roi son pere sur le pied de confident & d'ami, vous venez lui demander la même place dans sa faveur. En un mot, faites si bien qu'il vous donne sa confiance, & qu'il n'ait point de secret pour vous. Vous ne sçavez peut-être pas qu'Achitophel est le conseil de mon fils. J'ai be-

2.Reg.XV.33. Et dixit ei David : Si veneris mecum, eris mihi oneri.
34. Si autem in civitatem revertaris, & dixeris Absalom: Servus tuus sum Rex : sicut fui servus patris tui, sic ero servus tuus: dissipabis consilium Achitophel.

ſoin d'un homme ſûr, qui déconcerte la politique de ce traître ; c'eſt ſur vous ſeul que je compte ; jugez de mon eſtime par l'importance de la commiſſion. Vous trouverez à Jeruſalem les deux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar, qui vouloient me ſuivre, & que j'ai renvoyés. Tous deux me ſont fideles. Inſtruiſez-les de ce que vous apprendrez dans le conſeil de mon fils ; car il ne manquera pas de vous y donner place. Faites-leur exactement ſçavoir toutes les démarches du nouveau Roi. Ils ont auprès d'eux leurs enfans, Achimaas & Jonathas. Ces jeunes hommes me ſeront envoyés dans mon déſert, & me rendront compte des diſpoſitions que vous aurez découvertes. Chuſaï aimoit trop ſon maître, pour lui rien refuſer dans une ſi triſte conjoncture. Il ſe chargea de la commiſſion, & ayant pris la route de Jeruſalem, il y entra par la porte orientale, au tems qu'Abſalom y entroit par celle du midi.

Année du monde 2975. DAVID ſur Juda 25. ſur tout Iſrael 18.

Rien ne fut plus magnifique & plus flatteur pour le jeune Prince, que la reception que lui firent une multitude d'hommes légers & inconſtans, à qui il ſuffiſoit d'avoir changé de maître, pour approuver la révolution. Tous les bons ſerviteurs du Roi étoient ſortis avec lui de la Capitale, & s'il en reſtoit quelques-uns dans la place, où ils craignirent les violences d'Abſalom, où ils ſe plaignirent de

2. Reg. XV. 35. Habes autem tecum Sadoc, & Abiathar Sacerdotes, & omnes verbum quodcumque audieris de domo regis, indicabis Sadoc, & Abiathar ſacerdotibus.

36. Sunt autem cum eis duo filii eorum, Achimaas filius Sadoc, & Jonathas filius Abiathar : & mittetis per eos ad me omne verbum quod audieritis.

37. Veniente ergo Chuſaï amico DAVID in civitem, Abſalom quoque ingreſſus eſt Jeruſalem.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

David qui sembloit avoir abandonné la partie, & s'être livré imprudemment à une terreur, qui rendoit leur défection innocente, en la rendant nécessaire. Tous plierent devant Absalom. Tous le reconnurent, tous le saluerent comme leur Roi, & jamais un maître légitime ne reçut en montant sur le Thrône tant d'applaudissemens que l'usurpateur.

Il se trouva cependant des hommes éclairés & attentifs, qui jugerent mieux que les autres, du succès de l'entreprise, & qui ne se laisserent point éblouir par l'éclat du spectacle qui se donnoit dans la Capitale. David tout malheureux & tout fugitif qu'il étoit, leur parut préferable à Absalom triomphant. L'un étoit en parricide armé contre son pere, & contre son Roi. L'autre étoit un Prince pénitent, soumis à son Dieu, & exerçant presque à chaque pas de sa fuite, quelque acte des plus heroïques vertus. Sur ce seul préjugé, ils penserent qu'on verroit à la fin changer la scene; & que si elle devoit être ensanglantée, comme il y avoit bien de l'apparence, Absalom ne pouvoit manquer d'en être la victime. Tel fut, entr'autres, ce domestique de Saül, nommé Siba, à qui David avoit confié l'administration des biens de Miphiboseth fils de Saül, lorsqu'il avoit rappellé ce Prince à sa Cour. Il ne vit pas plûtôt le parti que prenoit le Roi d'abandonner la Capitale, qu'il conclut sans balancer, qu'Absalom périroit, & que David remonteroit sur le Thrône. Mais ce méchant homme, assez convaincu de la justice du Ciel, pour raisonner de la sorte, ne fut pas assez équitable, pour se faire l'application de ses principes; & persuadé que Dieu rendroit David humilié, aussi glorieux que jamais, il ne craignit point de faire sa cour

aux dépens de Miphiboseth son maître, dont il trahit les interêts, par une insigne fourberie. Il courut incessamment, sans en rien dire à Miphiboseth, à la maison de campagne de ce Prince, voisine de Jerusalem, pour y chercher les rafraîchissemens, dont il vit bien que le Roi, dans son désert, auroit un extrême besoin.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Il chargea sur deux ânes un outre de vin, deux cens pains, cent paquets de raisins secs, cent cabas de figues, & il les conduisit au Roi fugitif, qui marchant nuds pieds avec sa troupe, où se trouvoient les Reines ses épouses, & les Princes ses fils, avançoit fort lentement, & ne faisoit que s'éloigner du haut de la montagne des Oliviers. Que me voulez-vous, lui dit David & à qui destinez-vous ces provisions? Grand Roi, répondit Siba, c'est à vous que je les amene. Ces montures porteront l'un après l'autre ceux de vos Officiers que la lassitude empêcheroit de vous suivre. Les pains, les figues & les raisins, sont pour ceux qui se trouveront mal dans le désert. Mais Siba, reprit le Roi, est-ce en votre nom que vous me parlez; & pourquoi ne me dites-vous rien du fils de votre maître? Qu'est donc devenu Miphiboseth, & quel parti a-t'il pris?

2. Reg. XVI. 1. Cùmque David transisset paulùm montis verticem, apparuit Siba puer Miphiboseth in occursum ejus cum duobus asinis, qui onerati erant ducentis panibus, & centum alligaturis uvæ passæ, & centum massis palatharum, & utre vini.

2. Et dixit Rex Sibæ: Quid sibi volunt hæc? Responditque Siba: Asini, domesticis Regis ut sedeant; panes & palathæ ad vescendum pueris tuis vinum autem ut bibat si quis defecerit in deserto.

3. Et ait Rex: Ubi est filius Domini tui? Res-

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Ah ! Seigneur, continua le fourbe, je ne voulois pas vous en parler. Miphiboseth vous a vû, avec un transport de joye incroyable, quitter votre Capitale. Les affaires se broüillent, s'est-il écrié, le fils déthrône le pere, & la guerre s'allume. Le Peuple reviendra bien-tôt à la maison de Saül, & on remettra sur ma tête la Couronne de mes ayeux. Rien n'étoit plus faux que cette accusation. Mais un Roi qui fuit devant son ennemi, croit aisement qu'on l'abandonne. David ne douta pas de la sincerité de Siba, & par une crédulité précipitée, il punit un innocent, hors d'état de se défendre. Je vous donne, dit-il à Siba, tous les biens de Miphiboseth, & d'œconome que vous étiez, je vous en fais proprietaire. C'étoit-là ce que le fourbe avoit prétendu. Il remercia humblement le Roi ; il le conjura de le mettre au nombre de ses serviteurs, & de lui donner quelque part dans sa faveur. Le Roi accorda tout ce qu'on lui demandoit, & convaincu qu'un Prince malheureux ne peut être trop reconnoissant, il se pressa un peu trop de signaler sa gratitude. Mais s'il fit alors une faute de surprise, assez pardonnable dans de si tristes conjonctures, il ne tarda pas à la couvrir aux yeux de Dieu par un effort de patience, dont les Heros, formés par la Religion, sont seuls capables.

Il s'avançoit toûjours vers le désert, & il arriva aux environs de Bahurim, Ville de la

ponditque Siba Regi: Remansit in Jerusalem, dicens : Hodiè restituet mihi domus Israel regnum patris mei.

2. Reg. XVI. Et ait Rex Sibæ ; Tua sint omnia quæ fuerunt Miphiboseth. Dixitque Siba : Oro ut inveniam gratiam coram te, Domine mi Rex.

5. Venit ergo rex David usque Bahurim : & ecce egrediebatur inde vir de cognatione domûs Saül, nomine Semei, filius Gera,

Tribu de Benjamin au Nord de Jerusalem. C'étoit la demeure d'un Benjaminite de la famille de Saül, nommé Semeï fils de Gera. Ce malheureux, toujours ennemi dans le cœur, de la maison & de la personne de David, voyant ce Prince dans la triste situation où le Seigneur l'avoit reduit, voulut se donner le lâche plaisir de lui insulter à son aise, & de satisfaire sa jalousie. Le Roi accompagné de ses Officiers, marchoit dans un défilé, & cotoyoit la montagne sur laquelle la place étoit située. Semeï monta sur la croupe de la colline, & suivant David pas à pas, il n'étoit point d'injures qu'il ne vomit contre lui. Il avoit même l'insolence de faire rouler de grosses pierres sur le Prince, & sur sa troupe, en criant de toutes ses forces : Sors de la Ville, sors, abandonne ta Capitale, homme de sang, fils de Belial. Le Seigneur fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, dont tu as usurpé les biens & la Couronne. Voilà que ton fils, usurpateur à son tour, te chasse d'un Thrône qui ne t'appartient pas. Le juste Juge permet qu'il s'en empare, & que tu sois accablé de maux, parce que tu as été un sanguinaire, & un homicide.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Tout frémissoit de colére autour du Roi,

procedebatque egrediés, & maledicebat.

2. Reg. XVI. 6. Mittebatque lapides contra David, & contra universos servos regis David, omnis autem populus & universi bellatores à dextro & à sinistro latere regis incedebant.

7. Ita autem loquebatur Semeï cum malediceret Regi, egredere, egredere vir sanguinem, & vir Belial.

8. Reddidit tibi Dominus universum sanguinem domûs Saül; quoniam invasisti regnum pro eo, & dedit Dominus regnum in manu Absalom filii tui, & ecce premunt te mala tua, quoniam vir sanguinum es.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

en attendant les injures de Semeï. Le Roi seul continua sa route, sans en paroître émû. Abisaï, fils de Sarvia, neveu de David & frere de Joab, perdit patience & ne put s'empêcher de dire au Roi. Faudra-t'il que je souffre encore long-tems que ce chien mort maudisse impunément le Roi mon maître ? Laissez-moi faire, Seigneur, & dans un moment je vous apporte sa tête. Que me dites-vous, fils de Sarvia ? reprit David, & que vous ai-je fait, à vos freres & à vous, pour trouver toujours dans vos cœurs des dispositions si contraires aux miennes ? Permettez à cet homme de maudire un coupable que Dieu punit. C'est le Seigneur qui se sert contre moi de la malice de Semeï : il veut ajouter les insultes d'un sujet, à la revolte de mon fils, & à l'abandon de mon Peuple. Que sommes-nous, vous & moi, pour faire rendre compte au Souverain maître de sa conduite, & pour lui en demander raison ? Vous le voyez, continua le Roi, en parlant à tous ceux dont il étoit environné : Mon propre fils, un Prince qui me doit le jour, conspire contre moi, & en veut à ma vie. Vous étonnerez-vous qu'un habitant de Benjamin, un parent de Saül, conserve de la haine contre David, & que ne pouvant rien de plus,

2. Reg. XVI. 9. Dixit autem Abisai filius Sarviæ Regi. Quare maledicit canis hic mortuus Domino meo Regi ? Vadam, & amputabo caput ejus.

10. Et ait Rex : Quid mihi & vobis est, filii Sarviæ ? Dimittite eum ut maledicat ; Dominus enim præcepit ei ut malediceret David : Et quis est qui audeat dicere quare sic fecerit ?

11. Et ait Rex Abisaï, & universis servis suis. Ecce filius meus qui egressus est de utero meo quærit animam meam, quantò magis nunc filius Jemini ? dimittite eum, ut maledicat juxta præceptum Domini.

il insulte à mes malheurs ? Encore une fois, dans le déchaînement de Semei je découvre le bras de Dieu. Laissez ce malheureux contenter sa passion : il me sert plus que vous ne pensez. Qui sçait si le Seigneur touché de mon affliction, & content de ma patience, ne me rendra pas ses misericordes, & ne changera pas en source de graces, les maledictions dont on m'accable ?

Année du monde 2975. David sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Dans ces généreux sentimens, le saint Roi continuoit de marcher vers Bahurim, où il lui falloit entrer, pour faire prendre du repos & de la nourriture à son monde, qui étoit épuisé de fatigue. Semei de son côté, continuoit à suivre le Roi, sur le penchant de la montagne, à lui jetter des pierres, & à le couvrir de la terre qu'il répandoit sur lui à pleines mains. David soutint jusqu'au bout cette longue & rude épreuve, malgré les murmures de ses Officiers, qui n'avoient pas tous un cœur comme le sien ; & après avoir rafraîchi sa troupe à Bahurim, il alla jusques dans les plaines du désert, pour y atendre, ainsi qu'il en étoit convenu avec les deux Grands-Prêtres, des nouvelles assurées des démarches de son fils.

Tout réüssissoit au Prince rebelle, tandis que tous les fleaux ensemble se réunissoient sur la tête du Roi pénitent. Mais l'un par des

2. Reg. XVI. 12. Si fortè respiciat Dominus afflictionem meam, & reddat mihi Dominus bonum pro maledictione hac hodierna.

13. Ambulabat itaque David, & socii ejus, per viam cum eo, Semei autem per jugum montis ex latere contra illum gradiebatur, maledicens, & mittens lapides adversùs eum terramque spargens.

14. Venit itaque Rex & universus populus cum eo lassus, & refocillati sunt ibi.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

crimes heureux couroit à sa perte, & l'autre par une affliction salutaire, se menageoit une ressource. Absalom plus maître dans Jerusalem, dès la premiere entrée qu'il y fit, que n'y avoit éte le Roi son pere, aprés vingt-cinq ans du plus beau regne, n'y trouva pas la moindre résistance à son entreprise : & sans doute il l'eût bien-tôt achevée, si en s'imaginant attacher à son parti le plus fidéle serviteur de David, il n'y eût fait entrer celui que Dieu destinoit à confondre tous ses projets.

Au moment qu'il se montroit, comme en triomphe dans Jerusalem, suivi d'une multitude innombrable de peuple, & ayant à ses côtés le traître Achitophel; Chusaï perça la foule, & se présentant à Absalom, lui dit avec respect : Regnez Prince, & vivez heureux. Vous êtes mon Roi, & je n'en reconnois point d'autre que vous. Mais quoi ! reprit Absalom ; n'est-ce pas Chusaï que je vois & que j'entends? Chusaï le confident, l'ami, le tout de David? C'est donc là la reconnoissance que vous montrez à votre bienfacteur. Certes, je ne vous attendois pas ici, & quand je voyois tout Israël s'attacher à moi, je m'imaginois qu'au moins Chusaï resteroit auprès de David, pour le consoler de ses malheurs. Non, non, Prince, répondit Chusaï, ce n'est

2. Reg. XVI. 15. Absalom autem & omnis populus ejus ingressi sunt Jerusalem, sed & Achitophel cum eo.

16. Cùm autem venisset Chusai Arachites Amicus David ad Absalom, locutus est ad eum : Salve Rex, Salve Rez.

17. Ad quem Absalom : Hæc est, inquit, gratia tua ad amicum tuum? Quare non ivisti cum amico tuo?

18. Respònditque Chusai ad Absalom: Nequaquam : quia illius ero, quem elegit Dominus, & omnis hic populus, & universus Israël, & cum eo manebo.

pas ainsi que j'ai dû me comporter. La reconnoissance & l'amitié ont leurs bornes, qui ne s'étendent pas au delà du devoir. Le Seigneur s'est declaré pour vous. Il a choisi le fils à la place du pere. Tout le peuple de Jerusalem, tout Israël vous reconnoît. Serois-je fidele à Dieu & à ma patrie, si j'entreprenois de maintenir seul un Roi, que le Ciel réprouve, & dont ses Sujets ne veulent plus? C'est à vous que je viens offrir mes services, si vous daignez les agréer. Et à qui donc voulez-vous que je m'attache, sinon au fils du Roi, déja en possession d'une Couronne, dont celui qui la portoit ne peut plus soûtenir le poids? J'ai bien servi le Roi votre pere; je vous servirai de même, & je me flatte que vous ne vous repentirez pas de m'avoir acquis à votre parti. Absalom étoit jeune & plein de lui-même. Il donna dans le piége. Il reçut Chusaï dans sa faveur, & il lui accorda une partie de sa confiance, qu'Achitophel avoit euë jusques-là toute entiere.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Après la conquête qu'on s'imagina qu'Absalom venoit de faire, d'un homme aussi considerable que Chusaï, il n'étoit personne qui ne regardât les affaires de David comme desesperées. On se trompoit. C'étoit-là le moment critique, où Dieu, par un secret ressort de sa sagesse, jettoit les fondemens du rétablissement du pere, & de la décadence du fils. Absalom au comble de ses voeux, donna ordre sur le champ à Achitophel de déliberer avec Chusaï, sur ce qu'il convenoit de faire

2. Reg. XVI. 19. Sed ut & hoc inferam; cui ego serviturus sum? nonne filio Regis? Sicut parui patri tuo, ita parebo & tibi.

20. Dixit autem Absalom ad Achitophel: Inite consilium quid agere debeamus.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël. 18.

dans ces premiers mouvemens, pour assurer la révolution. Achitophel étoit un de ces scelerats, qui passent pour des génies rares dans l'art de gouverner, parce qu'ils ne sont arrêtez sur rien, ni par la probité, ni par la conscience ; qui ne manquent jamais de ressources, parce qu'ils n'en connoissoient point de criminelles, & qui ne sont plus grands politiques que les autres, que parce qu'ils ont moins de religion. Il avoit sçu s'accommoder au tems. Vertueux sous David, impie sous Absalom ; mais sous l'un & sous l'autre, toujours juste dans ses mesures, exact dans ses raisonnemens, pénétrant dans ses vûës, & allant à ses fins d'une maniere si efficace, qu'au crime près, dont il faisoit usage dès qu'il le croyoit utile, on comparoit sa conduite aux ressorts infaillibles de la providence de Dieu. On l'auroit comparée avec plus de raison à la malice de l'enfer, d'où peut-être jamais il ne sortit rien de plus monstrueux, que le conseil qu'Achitophel donna à Absalom, dans la conjoncture présente. Prince lui dit-il, vous avez bien commencé, mais vous n'acheverez pas heureusement, si vous ne ménagez la confiance du peuple, qui s'est déclaré pour vous. Il est vrai qu'il vous suit volontiers ; mais je crois appercevoir qu'il le fait encore en tremblant ; dans la crainte où il est, que rebuté des premieres difficultés, vous ne preniez, à ses risques, des voyes d'accommodement. Vous connoissez le cœur de votre pere : Assûré d'y trouver toujours un accès facile à la reconciliation, vous aurez re-

2. Reg. XVI. 23. Consilium autem Achitophel, quod dabat in diebus illis, quasi si quis consuleret Deum; sic erat omne consilium Achitophel, & cùm esset cum David, & cum esset cum Absalom.

cours à sa clémence, & vous lui livrerez vos bons serviteurs. Si vous voulez animer leur zéle, il faut effacer ce soupçon. En voici le moyen ; & si vous suivez mon avis, je vous réponds de tous vos Sujets. Vous sçavez que le Roi a laissé dix de ses concubines, pour garder son Palais de Sion. Abusez-en publiquement, & faites à David un affront plus impardonnable, que l'usurpation de sa Couronne. A ce prix on vous servira sans peine, parce qu'on le fera sans danger ; & le peuple sûr de n'être point abandonné, ne vous abandonnera jamais.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

La proposition d'Achitophel ne fit point d'horreur à Absalom. Déja fratricide, fils revolté, usurpateur du Thrône paternel, il ne rougit point de devenir inceste & adultere public. Chusaï ce fidéle ami de David, tout indigné qu'il étoit de l'abominable suggestion d'Achitophel, ne crut pas encore devoir s'opposer au scandale ; & pour ne se pas rendre suspect dans un tems, où il ne pouvoit servir son maître que par la confiance de son ennemi, il abandonna les femmes du Roi, & il se réserva à sauver le Roi lui-même. L'avis d'Achitophel passa sans opposition, & s'exécuta sans retardement. On fit dresser une tente sur le haut d'une terrasse. Tout Jerusalem y vit entrer l'incestueux Absalom avec les femmes de son pere. Il en abusa aux yeux de tout Israël ; & le peuple convaincu qu'a-

2. Reg. XVI. 21. Et ait Achitophel ad Absalom : Ingredere ad concubinas patris tui, quas dimisit ad custodiendam domum ; ut cùm audierit omnis Israël quòd fœdaveris patrem tuum, roborentur tecum manus eorum.

22. Tetenderunt ergo Absalom tabernaculum in solario, ingressusque est ad concubinas patris sui coram universo Israël.

Années du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

près cette démarche, le Prince n'esperant plus de grace, on n'avoit plus aussi rien à craindre de sa foiblesse, on se livra à lui avec un entêtement qui tenoit de la fureur.

C'étoit là en effet le dernier des affronts, qu'un pere & un Roi pût recevoir d'un fils révolté. Il s'en fallut bien cependant, qu'il fit sur le cœur de David, l'impression qu'en attendoit Achitophel. Le Prince fugitif l'ayant appris dans sa retraite, en fut saisi d'horreur; mais il se souvint que ce trait odieux lui avoit été prédit par Nathan, dans toutes ses circonstances; que cet affront manquoit encore à sa disgrace, & que son adultere avec Bethsabée demandoit pour punition, le deshonneur de ses Epouses. Il ne s'affligea que des emportemens de son fils; & réservant encore à l'ingrat la tendresse d'un bon pere, il pria le Seigneur pour sa conversion; & pour son retour.

On ne s'y disposoit pas à la Cour du nouveau Roi: Achitophel content de la docilité de son éleve, & résolu de pousser à bout une entreprise commencée par de si noirs attentats, alla trouver Absalom, & il lui parla de la sorte: Seigneur nous perdons du tems & jamais il ne fallut le mieux ménager. Si vous en laissez à votre pere, je ne vous réponds plus de rien. Il en profitera mieux que nous, & quelque affectionné que vous soit le peuple, il peut changer une seconde fois. Il faut agir sans differer, & faire un coup de vigueur. Je vais choisir parmi les troupes, qui se sont données à vous, douze mille hommes des plus braves. Je me charge de les mener cet-

2. Reg. XVII. 1. Dixit ergo Achitophel ad Absalom; Eligam mihi duodecim millia virorum, & consurgens persequar David hac nocte.

te nuit-même à l'ennemi, & je vous en rendrai bon compte. David tout intrepide qu'il a paru dans les combats, n'est aujourd'hui qu'un homme accablé de fatigue & de chagrins. Les légions qui l'accompagnent sont lasses & desarmées. Elles ne soutiendront pas seulement notre vûë : nous les dissiperons au premier choc, & le Roi abandonné tombera entre nos mains. Je ne vous propose point de vous mettre à la tête de vos troupes. Cette expédition conviendroit mal à un fils. C'est à moi de m'en charger. Je vous ramenerai la portion du peuple, dispersée dans le désert, avec la même facilité qu'on reconduit un seul homme. Ce sont vos Sujets, & vous ne voulez pas leur perte. Mais il ne faut qu'un Roi en Israël, & c'est à quoi tendent toutes vos démarches. Je pars, si vous le permettez, & je vous réponds, sur ma têté, de la réunion prochaine de tous les cœurs.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Le conseil n'étoit que trop bon, & David étoit perdu, si on l'eut suivi sans differer, Absalom & les anciens de son parti le goûterent d'abord. Il ne s'en fallut de rien qu'on ne donnât à Achitophel la commission qu'il briguoit, & l'on vit le moment que les troupes alloient s'assembler. Mais c'étoit-là un de ces momens décisifs, que la providence de Dieu, attentive au salut de son serviteur, ne permettoit pas aux rebelles de saisir. Absalom

2.Reg. XVII. 2. Et irruens super eum (quippe qui lassus est, & solutis manibus) percutiam eum : cùmque fugerit omnis populus qui cum eo est, percutiam Regem desolatum. 3. Et reducam universum populum, quomodo unus homo reverti solet ; unum enim virum tu quæris, & omnis populus erit in pace.

4. Placuitque sermo ejus Absalom, & cunctis majoribus natu Israël.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

voulut déliberer, lorsqu'il falloit agir. Il déclara qu'il ne prendoit point sa résolution, dans une conjecture si délicate, qu'il n'eût entendu l'avis de Chusaï. On fit venir ce bon serviteur du Roi, dont Achitophel, plus clairvoyant que son jeune maître, commençoit à se défier. Mais ses inquiétudes, si elles eussent paru, auroient passé pour jalousie. Il dissimula sa peine, & Chusaï fut introduit. On me conseille, lui dit Absalom, de faire dès cette nuit attaquer David, avec une partie de mes troupes. Il ne s'attend à rien moins. Il sera surpris & défait. Achitophel veut se charger de l'expedition, & il m'assure du succès : Qu'en pensez-vous, Chusaï ? Parlez-moi avec liberté, & dites-moi en ami quelle résolution je dois prendre !

Prince, répondit Chusaï, je ne reconnois point à ce trait la prudence ordinaire qu'Achitophel, & pour cette fois, son zéle lui a fait illusion. Vous connoissez David votre pere, & qui sont ceux qui l'ont suivi : Tous soldats intrepides & vigilans, aussi difficiles à surprendre, qu'à vaincre : Gens outrés de l'affront fait à leur maître, & saisis d'une indi-

2. Reg. XVII. 5. Ait autem Absalom : Vocate Chusaï Arachiten, & audiamus quid etiam ipse dicat.

6. Cùmque venisset Chusaï ad Absalom, ait Absalom ad eum : hujuscemodi sermonem locutus est Achitophel: Facere debemus, an non ? Quod das consilium ?

7. Et dixit Chusaï ad Absalom : Non est bonum consilium, quod dedit Achitophel hac vice.

8. Et rursum intulit Chusaï : Tu nosti patrem tuum : & viros qui cùm eo sunt, esse fortissimos & amaro animo, veluti si ursa raptis catulis in saltu sæviat : sed & pater tuus vir bellator est, nec morabitur cum populo.

gnation,

gation, qui peut faire regarder chacun d'eux, comme une ourse furieuse, après l'enlévement de ses petits. Pour le Roi, c'est un Heros, accoûtumé à ne fuïr que pour vaincre; habile dans le métier de la guerre, infatigable au travail, inépuisable en ressources, & fertile en expediens. On s'imagine que confondu dans la troupe de ses femmes & de ses enfans, on le trouvera désarmé. On se trompe: Il connoît le pays, il en sçait toutes les retraites. Au moment que nous déliberons, il est peut-être caché dans un de ces antres ténébreux, qui ont fait si long-tems sa sûreté contre les poursuites de Saül. Ses Officiers & ses Gardes sont alertes; ils soûtiendront vaillamment un premier choc. Si un seul de vos gens vient à être tué dans le commencement de l'action, on répandra que le parti d'Absalom a été battu; vos armes seront décriées, la terreur se répandra dans vos troupes; vos soldats, aujourd'hui braves comme des lions, perdront courage. On ne parlera parmi eux, & dans tout Jerusalem, que de l'intrepidité du Roi, de la vigueur de sa défense, de la fermeté de ceux qui l'accompagnent. La réputation de votre pere reprendra le dessus, au plus petit avantage, & pour avoir précipité l'entreprise on la verra ruïnée. Non, Seigneur, on n'attaque pas David comme un autre homme, & il y faut prendre plus de précautions. Differons un peu d'agir, pour ne le

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

2. Reg. XVII. 9. Forsitan nunc latitat in foveis, aut in uno, quo voluerit, loco: & cùm ceciderit unus quilibet in principio, audiet quicumque audierit, & dicet: Facta est plaga in populo, qui sequebatur Absalom.

10. Et fortissimus quisque, cujus cor est quasi leonis, pavore solvetur; scit enim omnis populus Israël fortem esse patrem tuum, & robustos omnes

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

faire qu'à coup sûr, & puisque vous me demandez mon avis, voici, ce me semble, le parti le plus sage. Rassemblez auprès de vous tous les soldats d'Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée. Vous aurez ainsi une armée comparable au sable de la mer, qu'on ne peut compter; vous la commanderez en personne, & la victoire marchera devant vous. En quelque endroit que se cache David, votre pere, nous irons l'y déterrer; nous couvrirons la surface de la terre, comme la rosée qui se répand le matin sur les campagnes; nous l'accablerons de notre nombre. Ni lui, ni aucun de ceux qui s'opiniâtrent à le suivre, n'échapera à nos recherches. Nous ferons main-basse sur tous; car envain espérerions-nous de les gagner. Ceux que nous épargnerions, nous feroient bien-tôt repentir de notre indulgence. Que s'il se trouve une Ville assez hardie, pour donner retraite à David, tout Israël l'environnera. Nous attacherons des cordes aux murailles, nous la renverserons, nous la ruïnerons de fond en comble; nous en jetterons les pierres dans le torrent, & il n'en restera pas de vestige.

Chusaï étoit trop habile, pour ne sentir pas lui-même la foiblesse de son discours. Ce n'é-

qui cum eo sunt.

2. Reg. XVII. 11. Sed hoc mihi videtur rectum esse consilium: Congregetur ad te universus Israël à Dan usque Bersabee, quasi arena maris innumerabilis: & tu eris in medio eorum.

12. Et irruemus super eum in quocumque loco inventus fuerit: & operiemus eum, sicut cadere solet ros super terram: & non relinquemus de viris, qui cum eo sunt, ne unum quidem.

13. Quòd si urbem aliquam fuerit ingressus, circumdabit omnis Israël civitati illi funes, & trahemus eam in torrentem, ut non repetiatur nec calculus quidem ex ea.

toit qu'un tissu des belles paroles, qui n'avoient rien de solide; il tendoit visiblement à gagner du tems, & c'étoit tout gagner en faveur de David. Mais Absalom s'y laissa prendre. On n'y parloit que d'écraser ses ennemis, de détruire des Villes, de faire main-basse sur quiconque avoit la hardiesse de résister. Le jeune ambitieux en fut éblouï, aussi-bien que toute sa Cour; Dieu le permettant ainsi, pour sauver son serviteur David, que le conseil d'Achitophel perdoit sans ressource, & pour faire tomber le perfide Absalom dans le précipice, que Chusaï creusoit insensiblement sous ses pas. Il n'y a pas à balancer, s'écria étourdiment Absalom, secondé de ses amis. L'avis de Chusaï l'emporte de beaucoup sur celui d'Achitophel, & c'est à celui-là que je m'en tiens.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18

Aussi-tôt après cette décision, l'Assemblée se sépara. Chusaï, sans perdre de tems, fit avertir les deux Grands Prêtres Sadoc & Abiathar, qu'il avoit des choses importantes à leur communiquer, & il convint avec eux du lieu où ils se verroient. Il leur raconta ce qui s'étoit passé au Conseil, & comment Dieu avoit beni ses bonnes intentions. Achitophel, leur dit-il, avoit déja prévenu l'esprit du Prince, & nous étions perdus. Le Ciel nous a protegés : j'ai tourné les choses de maniere que mes raisons l'ont emporté. C'est à vous

2. Reg. XVII. Dixitque Absalom, & omnes viri Israël : Melius est consilium Chusaï Arachitæ, consilio Achitophel : Domini autem nutu dissipatum est consilium Achitophel utile, ut induceret Dominus super Absalom malum.

15. Et ait Chusai Sadoc & Abiathar sacerdotibus : Hoc & hoc modo consilium dedit Achitophel Absalom, & senioribus Israël : Et ego tale & tale dedi consilium.

16. Nunc ego mittite

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

maintenant de faire instruire le Roi : mais usez d'une extrême diligence. Achitophel est homme à ne se pas rebuter, & à revenir à la charge. Il emportera à la seconde fois, ce qu'il a inutilement proposé à la premiere. Je ne suis point en repos, tandis que le Roi est si proche de ses ennemis. Faites lui dire qu'il court un danger évident d'être surpris. Qu'il s'éloigne des plaines du désert ; qu'il passe le Jourdain avec tout son monde, & qu'il ne perde pas un moment, à mettre au moins cette barriere entre lui & les rebelles.

La difficulté étoit d'envoyer des couriers à David, sans donner d'ombrages à Absalom. On avoit laissé à ce dessein dans un des fauxbourgs de la Ville, près de la fontaine appellée Rogel, ou du Foulon, les fils des deux Pontifes, nommés Jonathas & Achimaas. On dépécha vers eux un domestique de confiance, avec les instructions qu'ils devoient porter au Roi. Car on n'osa risquer de les faire venir eux-mêmes, dans un tems où tout étoit suspect. Ils partirent le plus secretement qu'ils purent. Mais quelque précaution qu'on eût prise, ils furent découverts par un jeune homme, qui courut vîte en donner avis à Absa-

citò, & nuntiate David, dicentes : ne moreretis nocte hac in campestribus deserti, sed absque dilatione transgredere : ne fortè absorbeatur rex, & omnis populus qui cum eo est.

2. Reg. XVII. 17. Jonathas autem & Achimaas stabant juxta fontem Rogel : abiit ancilla, & nuntiavit eis ; & illi profecti sunt, ut referrent ad Regem David nuntium ; non enim poterant videri, aut introire civitatem.

18. Vidit autem eos quidam puer, & indicavit Absolom : illi verò concito gradu ingressi sunt domum cujusdam viri in Bahurim, qui habebat puteum in vestibulo suo, & descenderunt in eum.

lom. Le Prince envoya de ses gens après eux, & ils étoient sur le point d'être pris, lorsqu'entrant subitement dans Bahurim, ils se refugierent chez un habitant du parti de David, qui les fit descendre au fond d'un puits sec, placé à l'entrée de sa maison. La maîtresse du logis étendit sur la bouche du puits une espéce de couverture, comme si elle fût occupée à faire secher des grains au soleil. Les envoyés d'Absalom suivirent de près, & demanderent à la femme, où étoient Achimaas & Jonathas ? Ils n'ont fait que passer, leur répondit-elle, & après avoir bû un verre d'eau, que je leur ai présenté, ils se sont remis en chemin. On crut alors qu'il étoit impossible de les atteindre, & les gens d'Absalom retournerent à Jerusalem. Le Prince se consola de cette avanture, dont il ne sçut jamais le secret, & il n'en rabattit rien de sa confiance pour Chusaï.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Achimaas & Jonathas reprirent leur route vers le désert, & arriverent heureusement au camp de David, qui les attendoit avec grande impatience. Hé bien, leur dit-il, quelles nouvelles m'apportez-vous, Seigneur, répondirent-ils, si l'avis d'Achitophel avoit été suivi, vous auriez, à l'heure qu'il est, le traitre sur les bras, & avec lui douze mille hommes des meilleures troupes de tout le Royaume.

19. Tulit autem mulier, & expandit velamen super os putei, quasi siccans prisanas : & sic latuit res.

2. Reg. XVII. 20. Cùmque venissent servi Absalom in domum, ad mulierem, dixerunt : Ubi est Achimaas & Jonathas ? Et respondit eis mulier : Transierunt festinanter, gustatà paululùm aquâ. At hi qui quærebant, cùm non reperissent, reversi sunt in Jerusalem.

21. Cùmque abiissent, ascenderunt illi de puteo, & pergentes nuntiaverunt

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Chusaï a detourné le coup : mais on pourroit encore renouer la partie. Rassemblez donc votre monde, & passez le Jourdain sans differer.

David remercia le Seigneur des attentions de sa Providence, & il en profita. Il fit marcher sa troupe durant la nuit, [2] & le jour ne paroissoit pas encore, que tous avoient passé le fleuve, sans qu'il en restât un seul de l'autre côté du Jourdain. La précaution étoit sage; mais on sçut bien-tôt après, que la grande diligence qu'on avoit faite, n'avoit pas été necessaire. Achitophel n'étoit plus en état de nuire. Outré de dépit que Chusaï l'eût emporté sur lui, & prévoyant sur-tout, que du train que prenoient les choses, David remonteroit infalliblement sur le Thrône, il avoit quitté brusquement la Cour, & de retour à Gilo sa patrie, après avoir mis ordre à ses affaires, il s'étoit pendu dans sa propre maison, d'où l'on l'avoit porté dans le tombeau de ses ancètres. Peut-être qu'un peu plus de confiance dans le bon cœur du Roi, qu'il avoit trahi, lui eût fait trouver grace, malgré les crimes horribles dont il étoit chargé. Mais à l'exemple de tous les traîtres, dont la trahison ne réussit pas, se croyant indigne

regi David, & dixerunt : Surgite, & transite citò fluvium : quoniam hujusmodi dedit consilium contra vos Achitophel.

2. Reg. XVII. 22. Surrexit ergo David, & omnis populus qui cum eo erat, & transierunt Jordanem, donec dilucesceret ; & ne unus quidem residuus fuit, qui non transisset fluvium.

23 Porrò Achitophel videns quòd non fuisset factum consilium suum, stravit asinum suum, surrexitque & abiit in domum suam & in civitatem suam; & dispositâ domo suâ, suspendio interiit, & sepultus est in sepulchro patris sui.

de pardon, il se fit lui-même justice.

Année du monde 2975. David sur Juda 25. sur tout Israël 18.

La mort d'Achitophel n'instruisit pas Absalom. Le fils parricide continua dans la poursuite de son ambitieux projet, & donna ses ordres dans tout le Royaume aux Officiers & aux soldats de le venir joindre à Jérusalem. Il falloit du tems pour les assembler des deux extrémités de la terre d'Israël, & David sçavoit mieux que Prince du monde, mettre à profit, celui qu'on perdoit en préparatifs. Après avoir passé le Jourdain, il avoit choisi la Ville de Mahanaïm, autrefois Capitale du Royaume d'Isboseth, pour en faire sa retraite. Il y logea les femmes, les enfans, les vieillards, & tous ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes. Dès qu'il y fut, il y trouva des amis, & les secours lui vinrent de toutes parts. Sobi frere d'Hanon, que David, en consideration de leur pere Naas son ancien allié, avoit fait Roi des enfans d'Ammon, à la place d'Hanon, qui s'étoit rendu indigne de la Couronne; Machir fils d'Ammihel, un des plus considerables habitans de Lodabar, celui-là même qui avoit élevé, & nourri à ses frais Miphiboseth fils de Jonathas; & Berzellai venerable vieillard de près de quatre-vingts ans, originaire de Rogelim, Ville de Galaad; & le plus riche particulier de sa Province, furent ceux qui s'empresserent les premiers, & qui se distinguerent le plus dans les présens qu'ils firent au Roi. Il avoit besoin de tout, & bien-tôt il ne manqua de rien. On lui fournit des lits, des tapis,

2. Reg. XVII. 24. David autem venit in castra. ...

27. Cùmque venisset David in castra, Sobi filius Naas de Rabath filiorum Ammon, & Machir filius Ammihel de Lodabar, & Berbellai Galaadites de Rogelim.

28. Obtulerunt ei stratoria, & tapetia, & vas-

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

des vases de terre, du bled, de l'orge, de la farine de froment, & de la farine d'orge séchée au feu, des féves, des lentilles, & des pois grillés, toutes provisions nécessaires, & d'usage dans le pays. On lui porta du miel & du beurre; on lui conduisit des moutons & des veaux gras. En un mot, ces généreux amis, ou fidéles sujets, convaincus que le Roi & sa troupe souffroient infiniment de la faim & de la soif, dans le pays inculte qu'ils habitoient, n'épargnerent rien pour lui témoigner leur zéle, & pour adoucir sa disgrace.

Le bon Prince auroit goûté avec joye, ces témoignages de la protection de Dieu, & de l'affection des peuples, s'il n'eût été qu'un Roi malheureux. Mais il étoit encore le plus infortuné de tous les Peres. Il avoit espéré que la patience & le tems rameneroient au devoir un fils, qu'il ne pouvoit s'empêcher de d'aimer, malgré l'horreur de ses attentats. Son espérance étoit trompée, & sa douleur le rendoit insensible aux plus touchantes consolations. Absalom vouloit être Roi, & il le vouloit être sans inquiétude. La vie du Roi son Pere, & l'attachement des plus braves hommes de la nation au maître légitime, le génoient & l'allarmoient. Il aspiroit au moment où il pourroit se délivrer par un dernier crime, de ce reste de contrainte, & les troupes étant assemblées par son ordre à Jerusalem, il se disposa à se mettre en campa-

fictilia, frumentum, & hordeum, & farinam, & polentam, & fabam, & lentem & frixum cicer.

2. Reg. XVII. 29. Et mel, & butyrum, oves & pingues vitulos. Dederuntque David, & populo qui cum eo erat, ad vescendum: suspicati enim sunt, populum fame & siti fatigari in deserto.

24.... Et Absalom transivit Jordanem, ipse, &

gne. Le Prince étoit brave, mais il n'avoit jamais commandé. Il nomma un Genéral, & pour rendre la guerre civile plus cruelle, il choisit dans le sang même de David, un bon Capitaine, fils de Jetra, habitant de Jezrahel, & d'une sœur du Roi nommée Abigaïl, fille de Jessé, & sœur de Sarvia, autre sœur du même Prince, mere de Joab, d'Abisaï & d'Azaël.

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

Sur les avis certains que le Roi reçut à Mahanaïm, de la marche de son fils, & du dessein où il étoit de n'entendre à aucun accommodement, il ne put se dispenser de faire ses dispositions. Il fit avertir tous les Officiers & tous les soldats, qui l'avoient suivi, de se tenir prêts à marcher. C'étoient des troupes dont la valeur annonçoit un succès, sans qu'il fût besoin de les compter, & qui jamais n'avoient demandé avant le combat, le nombre de leurs ennemis. David nomma les Tribuns & les Centeniers, qui dans cette guerre, commanderoient chaque troupe de cent & de mille, & ayant partagé son monde en trois corps à peu près égaux, il donna le Commandement du premier à Joab, sans lui ôter cependant l'exercice de sa Charge de Genéral. Il mit le second sous les ordres d'Abisaï son neveu, fils de Sarvia sa sœur, & frere de Joab. Il confia le troisiéme au brave

omnes viri Israël cum eo.

2. Reg. XVI. 25. Amasan verò constituit Absalom pro Joab super exercitum: Amasa autem erat filius viri, qui vocabatur Jetra de Jezraheli, qui ingressus est ad Abigaïl filiam Naas, sororem sarviæ quæ fuit mater Joob.

26. Et castrametatus est Israël cum Absalom...

2. Reg. XVIII. 1. Igitur considerato David populo suo, constituit super eos Tribunos & Centuriones.

2. Et dedit populi tertiam partem sub manu

Année du monde 2975. DAVID sur Juda 25. sur tout Israël 18.

& fidéle Ethaï, ce Chef des Gethéens, qui avoit voulu l'accompagner dans sa fuite. La résolution du Roi étoit de se mettre à la tête de son Armée, moins pour s'assurer de la victoire, qu'il attendoit de la protection du Ciel & de l'intrépidité de ses soldats, que pour moderer leur ardeur contre des ennemis qui étoient leurs freres, & commandés par l'aîné de ses enfans. Mais on représenta fortement au Roi, que pour ce jour il ne convenoit en aucune maniere qu'il fût de la partie : Que s'il étoit dans l'Armée, Absalom s'étant déclaré plus d'une fois, que c'étoit à son pere qu'il en vouloit, & qu'il comptoit pour peu la mort de dix mille hommes, au prix de la tête de David, tout l'effort du combat tomberoit sur lui : Qu'il importoit peu à l'Etat, que la moitié de ses troupes fussent défaites ou mises en fuite, pourvû que le Roi ne périt pas : Que les ennemis eux-mêmes ne feroient pas grand cas de leur victoire, tandis que David vivroit ; convaincus que son courage, son habileté, sa patience rétabliroient les affaires, s'il survivoit à la défaite de ses soldats : Qu'au contraire, le Roi mort, il ne restoit plus de ressource à ses serviteurs, ni d'obstacle aux rebelles : Qu'en demeurant, comme ils l'en conjuroient, dans la ville de Manahaïm, il n'en étoit pas moins

Joab, & tertiam partem sub manu Abisaï filii Sarviæ fratris Joab, & tertiam partem sub manu Ethaï, qui erat de Geth Dixitque Rex ad populum : Egrediar & ego vobiscum.

1. Reg. XVIII. 3. Et respondit populus : Non exibis. Sive enim fugerimus, non magnopere ad eos de nobis pertinebit. Sive media pars ceciderit è nobis, non satis curabunt ; quia tu unus pro decem millibus computaris : Melius est igitur ; ut sis nobis in urbe præsidio,

assuré du zéle de ses gens, & qu'il leur conserveroit une retraite, où en cas de malheur, ils iroient se ralier auprès de lui. David ne voulut pas contredire tant de braves hommes, il se rendit à leurs raisons, il se tint à la porte de la Ville pour voir défiler les troupes, qui passerent devant lui par compagnie de cent & de mille, ayant à leur tête leurs Officiers, la joye peinte sur le front, & portant dans leur allegresse des présages assurés de la victoire. Allez, leur dit le Roi, allez au nom du Seigneur, combattre pour sa gloire, & pour la défense de celui qu'il vous a donné pour Maître. Je ne vous exhorte point à bien faire, mais je vous avertis de ne pousser pas trop loin la vengeance. Domptez les rebelles, mais épargnez le sang, & sur-tout conservez mon fils. C'étoit en particulier à Joab, à Abisaï & à Ethaï ses Genéraux, qu'il adressoit ce dernier ordre, & qu'il recommandoit la vie d'Absalom, dont la mort dans la révolte lui paroissoit le dernier des malheurs; mais il étoit bien-aise que chaque soldat l'entendît, & qu'il n'en fût pas un qui ignorât sur ce point ses volontés.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

Quelque moderation que le Roi s'efforçât d'inspirer à ses troupes, on ne vit peut-être jamais de plus funestes dispositions à un carnage impitoyable. Absalom ne pouvoit être content, qu'il ne vît le corps de son pere étendu mort sur les cadavres de tous ses fidéles.

2. Reg. XVIII. 4. Ad quos Rex ait: Quod vobis videtur rectum, hoc faciam. Stetit ergo Rex juxta portam: Egrediebaturque populus per turmas suas, centeni & milleni.

5. Et præcepit Rex Joab, & Abisai, & Ethaï, dicens: Servate mihi puerum Absalom & omnis populus audiebat præcipientem Regem cunctis principibus pro Absalom.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

serviteurs. Amasa son Genéral, cousin germain de Joab, & neveu de David, ne prétendoit rien de moins que d'emporter l'honneur du commandement de toutes les Armées d'Israël, sur l'homme du monde le plus ambitieux, & le moins capable de souffrir un rival. Les troupes d'Absalom n'esperoient point de grace, si elles venoient à être battuës, parce qu'en effet elles n'en meritoient point, elles trouvoient du courage dans l'énormité de leur révolte. Celles de David n'attendoient point de quartier d'une Armée de rebelles, commandée par un parricide; & soutenuës par la justice de leur cause, elles étoient résoluës de n'en point faire, si ce n'étoit au Prince, qu'un pere trop indulgent les forçoit d'épargner. Avec ces raisons de périr ou de vaincre, on marchoit de part & d'autre, & on cherchoit le combat.

Absalom avoit passé le Jourdain, & s'étoit campé dans les plaines de Galaad, laissant derriere lui un grand bois, nommé la forêt d'Ephraïm. Les troupes de David, sous le commandement de Joab, d'Abisaï & d'Ethai, s'étoient avancées au-delà du Torrent de Jaboc, & ce fut là que les deux Armées se rencontrerent, assez proche de la ville de Mahanaïm, où le Roi s'étoit renfermé avec un petit nombre de soldats. Dès qu'on se vit, on s'avança pour combattre, & dès qu'on eut commencé le combat, la victoire se déclara pour la Justice. Les troupes d'Israël furent taillées en piéces, au premier choc, par les

2. Reg. XVIII. 6. Itaque egressus est populus in campum contra Israël, & factum est prælium in saltu Ephraïm.

7. Et cæsus est ibi populus Israël ab exercitu David, factaque est plaga magna in die illa, viginti millium.

Braves de David. Le carnage fut tel qu'on devoit l'attendre de l'indignation des vainqueurs. Vingt mille Israëlites demeurerent ce jour-là sur le champ de bataille ; & le reste des vaincus poussés de toutes parts sans pouvoir tenir ferme en un seul endroit, s'étant refugiés en désordre dans le bois d'Ephraïm, il y perit encore un plus grand nombre des revoltés qu'il n'en étoit mort par l'épée dans le fort de l'action.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

La victoire étoit complette, & David étoit vengé. Mais le Seigneur ne l'étoit pas d'Absalom qui survivoit à sa défaite, & il manquoit encore un trait à la punition de David. Le génie violent de Joab mit le comble à tout, & le coup mortel qu'il porta de sa main à Absalom, en servant la colere de Dieu contre le fils, consomma la pénitence du pére. Le Prince entraîné par les fuyards, fut rencontré dans le bois par des soldats de l'Armée de David, qui se souvenant des ordres du Roi, le laisserent échaper. Il étoit monté sur un mulet d'une extrême vitesse. Mais comme il couroit à toute bride, dans le danger continuel où il étoit d'être pris ou tué, l'animal passa sous un grand chêne fort épais ; le Cavalier se trouva pris par la tête, soit que le col se fût enfermé entre deux branches, soit que ses cheveux extrêmement épaix se fussent entortillés de maniere, qu'ils l'attachoient

2. Reg. XVIII. 8. Fuit autem ibi prælium dispersum super faciem omnis terræ, & multò plures erant quos saltus consumpserat de populo, quàm hi, quos voraverat gladius in die illa.

9. Accidit autem ut occurreret Absalom servis David, sedens mulo: cùmque ingressus fuisset mulus subter condensam quercum & magnam, adhæsit caput ejus quercui: & illo suspenso inter cœlum & terram, mulus, cui insederat pertransivit.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

aux branches de l'arbre. Il quitta la bride pour se débarrasser. Mais le mulet lui passa entre les jambes, & le laissa suspendu entre le Ciel & la terre, sans que jamais il lui fût possible de se tirer d'une si cruelle situation.

Il fut apperçu par un soldat de l'Armée de David, qui n'osant ni le tuer, ni le faire son prisonnier, coûrut vîte donner avis au General de son avanture. J'ai vû, lui dit-il, le fils du Roi suspendu à un chêne dans la forêt. Vous l'avez vû, reprit Joab, & vous ne lui avez pas passé votre épée au travers du corps : certes si vous eussiez eu ce courage, je vous aurois bien recompensé. Je vous aurois donné dix sicles d'argent & un baudrier. Vous me donneriez mille sicles, argent comptant, répondit le soldat, que je ne porterois pas la main sur le fils du Roi. Je sçais les intentions du Maître, & nous étions tous présens lorsqu'il vous donnoit des ordres précis, à vous, à Abisaï votre frere, & à Ethaï le Gethéen, de lui conserver, sur toutes choses, son fils Absalom. Mais vous qui me flattez à ce moment du prix de ma desobéïssance, si j'avois été assez hardi pour trahir mon devoir, & que le Roi en eût été ins-

2. Reg. XVIII. 10. Vidit autem hoc quispiam, & nunciavit Joab, dicens : Vidi Absalom pendere de quercu.

11. Et ait Joab viro, qui nuntiaverat ei : Si vidisti, quare non confodisti eum cum terra, & ego dedissem tibi decem argenti siclo, & unum balteum ?

12. Qui dixit ad Joab : Si appenderes in manibus meis mille argenteos, nequaquam mitterem manum meam in filium regis : Audientibus enim nobis præcepit Rex tibi, & Abisaï, & Ethaï dicens : Custodite mihi puerum Absalom.

13. Sed & si fecissem contra animam meam audacter, nequaquam hoc regem latere potuisset, & tu stares ex adverso ?

fruit, comme il n'auroit pas manqué de l'être, m'auriez-vous défendu contre sa colere, ou plûtôt n'auriez-vous pas été le premier à m'abandonner? Non, non, répondit Joab, & puisque la chose est encore à faire, vous allez voir de vos yeux, si je ne la juge pas légitime. Suivez-moi seulement, & ne perdons point de tems. A ces mots Joab prend trois dards à sa main, & court vers l'endroit qu'on lui avoit indiqué. Il y trouve le miserable Absalom; il lui perce le cœur de trois coups, & comme il palpitoit encore, toujours pendu au même chêne, dix jeunes Ecuyers ou aides de Camp de Joab, coururent au Prince, & l'acheverent à grands coups d'épée. Sur le champ le Genéral se saisit d'une trompette, & jugeant la guerre terminée par la mort du Chef de la revolte, il sonna la retraite, ordonnant aux vainqueurs de cesser la poursuite, & d'épargner le sang de leurs freres. Ceux-ci ne demandoient que du quartier. Ils en profiterent pour se ralier dans leurs tentes, & bientôt après ils se separerent, pour répandre dans tout Israël la nouvelle de la victoire du Roi & de la mort d'Absalom.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

Joab ne jugea pas à propos de faire emporter le corps du Prince, ni de le reserver à la

2. Reg. XVIII. 14. Et ait Joab: Non sicut tu vis, sed aggrediar eum coram te. Tulit ero tres lanceas in manu sua, & infixit eas in corde Absalom: Cùmque adhuc palpitaret hærens in quercu.

15. Cucurrerunt decem juvenes armigeri Joab, & percutientes interfecerunt eum.

16. Cecinit autem Joab buccina, & retinuit populum, ne persequeretur fugientem Israël volens parcere multitudini.

17. ... Omnis autem Israël fugit in tabernacula sua.

2. Reg. XIX. 8. Israel autem fugit in tabernacula sua.

2. Reg. XVIII. 17. Et tulerunt Absalom, & projecerunt eum in saltu,

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

sépulture honorable qui étoit dûë à sa naissance. Il lui donna celle qui convenoit à ses crimes. Il le fit enterrer au milieu du bois dans une grande fosse, où chacun des soldats jetta une grosse pierre, dont elle fut bien-tôt remplie : comme si l'on eût voulu faire souffrir au Parricide après sa mort, la peine décernée par la Loi contre les enfans coupables d'un pareil crime. Telle fut la fin de ce méchant Prince, digne d'être à jamais oublié, malgré le soin qu'il avoit pris, voyant sa famille éteinte par la mort de tous ses fils, d'ériger avant que de se mettre en campagne, un monument magnifique dans la vallée du Roi, aux portes de Jerusalem ; pour éterniser sa mémoire, s'il lui arrivoit de périr dans son entreprise. Monument qu'il fit appeller de son nom, & qui n'en a conservé le souvenir, que pour attirer sur ce Prince meurtrier, incestueux, adultere, rebelle, & parricide dès l'âge de vingt-cinq ans, l'horreur & l'exécration de l'univers.

Mais tout méchant qu'avoit été Absalom, David l'aimoit toûjours, & Joab qui connoissoit le cœur du pere, trembloit de lui faire annoncer la mort de son fils. Achimas fils du Grand-Prêtre Sadoc, jeune homme peu instruit, qui dans la victoire remportée par les troupes du Roi, n'envisageoit que la victoire même, & le triomphe de la bonne cause, s'offrit à Joab pour porter au Roi une si bon-

in foveam grandem, & comportaverunt super eum acervum lapidum magnum nimis.

2. Reg. XVIII. 18. Porrò Absalom erexerat sibi, cùm adhuc viveret, titulum qui est in valle regis, dixerat enim : Non habeo filium, & hoc erit monumentum hominis mei vocavitque titulum nomine suo, & appellatur manus Absalom usque ad hanc diem.

19. Achimaas autem filius

ne nouvelle. J'irai, dit-il, & j'apprendrai le premier au Roi, que Dieu l'a vengé de ses ennemis. Non, répondit Joab à Achimaas, je ne permettrai pas que vous vous chargiez d'une pareille commission. En toute autre rencontre, je vous dépêcherois volontiers; mais pour aujourd'hui tenez-vous auprès de moi. Songez-vous qu'il faut apprendre au Roi que son fils a été tué? Allez Chusi, dit Joab à un particulier, courez vers le Roi, & rendez-lui compte de ce que vous avez vû. Chusi salua profondement le Général, & prit la route de Mahanaam. Achimaas brûloit d'envie d'être député, & il revint à la charge. Quel inconvenient trouvez-vous, dit-il à Joab, si maintenant que Chusi est en chemin, je parts après lui, pour me rendre auprès de David? Vous ne sçavez ce que vous demandez, reprit Joab; croyez-moi, mon fils, demeurez avec nous, & ne vous faites point le porteur d'une mauvaise nouvelle. Achimaas ne se rendit point, & repliqua. Mais enfin qu'ai-je à craindre, & quel mal m'en peut-il arriver? Vous le voulez, lui dit Joab, fatigué de son importunité: allez à Mahanaïm, je ne m'y oppose plus. A l'instant Achimaas part, &

Année du monde 2976.
DAVID sur Juda 26.
sur tout Israël. 19.

lius Sadoc: ait: Curram & nuntiabo regi, quia judicium fecerit ei Dominus de manu inimicorum ejus.

2. Reg. XVIII. 20. Ad quem Joab dixit: Non eris nuntius in hac die, sed nuntiabis in alia: hodie nolo te nuntiare, filius enim regis est mortuus.

21. Et ait Joab Chusi: Vade, & nuntia Regi quæ vidisti. Adoravit Chusi Joab, & cucurrit.

22. Rursus autem Achimaas, filius Sadoc dixit ad Joab: Quid impedit si etiam ego curram post Chusi? Dixitque ei Joab: Quid vis currere fili mi? Non eris boni nuntii bajulus.

23. Qui respondit: Quid enim si currero? Et ait ei.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël. 19.

ayant pris des chemins abregés, il fait une si grande diligence qu'il arrive avant Chusi.

Le Roi, dans l'impatience d'apprendre des nouvelles, étoit alors entre les deux portes de la Ville, c'est-à-dire, dans une espece de logis ouvert, où se tenoient les assemblées du peuple, & il avoit placé une sentinelle au haut de la Tour, avec ordre de lui rendre compte de tout ce qu'il pourroit appercevoir. Celui-ci vit de fort loin un homme seul qui couroit, & il en avertit le Roi. Si le courier est seul, dit David, c'est une bonne marque. Il m'apporte des nouvelles heureuses. Les fugitifs viendroient en foule, si mon Armée avoit été battuë. Un moment après, comme le premier courier approchoit, la sentinelle en apperçut un autre. En voici un second, s'écria-t'il, & il vient seul comme le premier. C'est encore bon signe, dit le Roi, & nous n'apprendrons rien de fâcheux. Je me trompe fort, ajoûta la sentinelle, ou à voir courir le premier, c'est Achimaas, fils de Sadoc. Tant mieux, s'écria David : c'est un de mes bons serviteurs, on ne l'auroit pas dépêché, si nous avions été battus.

Curre. Currens ergo Achimaas per viam compendii, transivit Chusi.

2. Reg. XVIII. 24. David autem sedebat inter duas portas : speculator verò, qui erat in fastigio portæ super murum, elevans oculos, vidit hominum currentem solum.

25. Et exclamans indicavit Regi : dixitque Rex : Si solus est bonus est nuntius in ore ejus. Proper ante autem illo, & appropinquante propius.

26. Vidit speculator hominem alterum currentem, & vociferans in culmine, ait ; Apparet mihi alter homo currens solus. Dixitque Rex : Et iste est bonus nuntius.

27. Speculator autem, Contemptor, ait, cursum prioris, quasi cursum Achimaas filii Sadoc. Et ait Reu : Vir bonus est : & nuntium portans bonum venit.

Malgré tant d'heureux présages, dont le Roi se flattoit, les nouvelles qu'il apprit faillirent à lui donner la mort. Achimaas, d'aussi loin qu'il put se faire entendre, cria à David. Que Dieu conserve mon Seigneur & mon Roi : Puis s'avançant, il se prosterne contre terre en sa présence, & il lui dit : Beni soit le Seigneur Dieu de David, qui a confondu tous les rebelles, & tous les hommes assez hardis, pour avoir armé leurs mains contre le Roi mon Seigneur. Mais mon fils Absalom, reprit le Roi, mon fils est-il en vie, & pourquoi ne m'en dit-on rien? Seigneur, répondit Achimaas, plus instruit qu'il ne vouloit le paroître; au moment que Joab m'a commandé de venir vers vous, la bataille étoit gagnée. J'ai vû en partant, s'élever un grand tumulte parmi vos soldats, & je n'ai rien sçu de plus. David, à ce recit imparfait, commença à soupçonner quelque chose, & pour s'assurer de ce qu'il craignoit, il ordonna à Achimaas de passer auprès de lui, & de ne se point éloigner. Il attendoit le second courier qui ne tarda pas, & qui en abordant le Roi, lui dit d'un air transporté de joye : Seigneur, je vous apporte une bonne nouvelle.

Année du monde 2976.
DAVID sur Juda 26.
sur tout Israël 9.

2. Reg. XVIII. 28. Clamans autem Achimaas, dixit ad Regem : Salve Rex. Et adorans Regem coram eo pronus in terram, ait : Benedictus Dominus Deus tuus, qui conclusit homines qui levaverunt manus suas, contra Dominum meum Regem.

29. Et ait Rex : Estne pax puero Absalom? Dixitque Achimaas : Vidi tumultum magnum, cum mitteret Joab servus tuus, ô Rex, me servum tuum : nescio aliud.

30 Ad quem Rex? transi ait, & sta hic. Cumque ille transisset, & staret.

31. Apparuit Chusi : & veniens ait : Bonum apporto nuntium, Domine mi Rex; judicavit enim pro te Dominus hodiem de manu omnium qui surrexerunt contra te.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

Dieu s'est déclaré pour vous, & a détruit les conseils de tous les ingrats, soulevés contre votre Empire. Mais vous ne me parlez point d'Absalom, dit le Roi. Qu'est donc devenu mon fils ? Est-il mort, vit-il encore ? Ah ! Prince, reprit Chusi, de qui nous parlez-vous ? Que tous les ennemis du Roi mon Seigneur, que tous ceux qui s'arment contre lui, soient traités comme le Chef de la conjuration, que nous détestons ! C'étoit trop en dire à un pere du caractere de David. Insensible à sa victoire, & tout occupé de la mort de son fils, il n'en demanda ni les circonstances, ni les auteurs. Il courut s'enfermer seul dans un appartement, au-dessus de la porte. Mon fils Absalom, s'écrioit-il, Absalom mon fils, mon cher fils, mon fils Absalom, que ne puis-je mourir pour vous ! que ne m'est-il permis de racheter votre vie aux dépens de la mienne ! Il ne sortoit point de sa bouche d'autres paroles que le nom de son fils. Tout hors de lui-même, & la tête couverte, il recommençoit toujours à dire, Absalom mon fils, mon cher fils Absalom !

2. Reg. XVIII. 32. Dixit autem Rex ad Chusi : Est ne pax puero Absalom? Cui respondens Chusi. Fiant inquit, sicut puero, inimici Domini mei Regis, & universi qui consurgunt adversus eum in malum.

33. Contristatus itaque Rex ascendit cænaculum portæ, & flevit. Et sic loquebatur, vadens : Fili mi Absalom, Absalom fili mi. Qui mihi tribuat ùt ego moriar pro te Absalom, fili mi, fili mi Absalom?

2. Reg. XIX. 1. Nuntiatum est autem Joab quod Rex fleret & lugeret filium suum.

2. Et versa est victoria in luctum in die illa omni populo audivit enim populus in die illa dici : Dolet Rex super filio suo.

3. Et declinavit populus in die illa ingredi civitatem, quomodo declinare solet populus versus & fugiens de prælio.

4. Porro Rex operui

Les cris du Pere affligé étoient si perçans, que les maisons voisines en retentissoient, & que le bruit s'en répandit bien-tôt jusqu'à l'armée. On y apprit la désolation du Roi, on se disoit dans tous les rangs : David est inconsolable ? qu'avons nous fait, & de quel œil va-t'il revoir ses soldats ? La joye de la victoire se changea en deüil ? par-tout on repandoit des larmes ; on gémissoit ; on s'affligeoit. A la triste contenance des soldats, il sembloit voir les débris d'une armée défaite, & mise en déroute. On ne sçavoit quel parti prendre ; & le seul à quoi on se détermina, fut de ne point entrer si-tôt dans la Ville, pour laisser au Roi le loisir de moderer un peu les transports de sa douleur.

Année du monde 2976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

C'étoit Joab qui les causoit, par une desobéïssance formelle à des ordres souverains, qu'il auroit dû respecter, & dont il avoit eu la hardiesse de se faire Juge, de son autorité particuliere. Ce fier Genéral, homme d'une ambition à ne pas reconnoître les droits du Sang, ne pouvoit souffrir dans un pere ce qu'il appelloit une foiblesse indigne d'un Roi. Il alla insolemment se presenter devant David, les mains presque encore fumentes du sang d'Absalom, & il lui parla de la sorte, sans ménagement & sans pudeur. Vous donnez, Prince, à vos bons serviteurs, une digne marque de la satisfaction que vous avez

caput suum, & clamabat voce magnâ : Fili mi Absalom, Absalom fili mi, fili mi.

2. Reg. XIX. 4. Ingressus ergo Joab ad Regem in domum, dixit : Confudisti hodie vultus omnium servorum tuorum, qui salvam fecerunt animam tuam, & animam filiorum tuorum, & filiarum tuarum, & animam uxorum tuarum, & animam concubinarum tuarum.

Année du monde 1976. DAVID sur Juda 26. sur tout Israël 19.

de leurs services. Ils ont exposé leur sang & leur vie, pour vous tirer de l'oppression. Ils ont eu le bonheur de vous enlever à la mort, vous, vos fils & vos filles, les Reines vos femmes, & vos concubines. Il leur en a couté un rude combat, & de cruelles fatigues. Et au moment qu'ils s'attendent à trouver, dans votre contentement, le seul prix qu'ils demandent de leur zéle, vous les couvrez de confusion & vous les payez de vos larmes. Toute votre bienveillance, vous la reservez à vos ennemis. Vous gardez votre haine à ceux qui vous servent. Nous ne voyons que trop aujourd'hui, quel cas vous faites de vos Officiers & de vos Soldats. Si le perfide Absalom vivoit encore, fussions nous tous péris sous ses coups, le Roi seroit content, & n'auroit point de larmes à répandre, Joab ne s'en tint pas à ces reproches, que David écouta sans y répondre. Il prit avec son Roi le ton de Souverain, & il osa s'échaper jusqu'à lui faire des menaces. C'en est trop, Seigneur, ajouta-t'il : Il est tems de faire cesser des pleurs indécens qui vous deshonorent, & qui nous blessent. Sortez de votre retraite, montrez-vous à vos Soldats, qui, tout victorieux qu'ils sont, n'osent entrer dans la Ville qu'en tremblant, & en cachette. Mandez vos

2. Reg. XIX. 6. Diligis odientes te, & odio habes diligentes te : & ostendisti hodie, quia non curas de ducibus tuis, & de servis tuis ; & verè cognovi modo, quia si Absalom viveret, & omnes vos occubuissemus, tunc placeret tibi.

7. Nunc igitur surge, & procede, & alloquens satisfac servis tuis : Juro enim tibi per Dominum, quòd si non exieris, ne unus quidem remansurus sit tecum nocte hac : & pejus erit hoc tibi, quàm omnia mala quæ venerunt super te ab adolescentia tua usque in præsens.

Généraux, & témoignez à votre armée par des paroles obligeantes, la satisfaction que vous avez de sa conduite. Si vous en usez autrement, j'en jure par le Seigneur, vous n'aurez pas cette nuit un seul homme auprès de vous; & à quels nouveaux malheurs ne vous exposerez-vous pas? Plus abandonné, que vous ne le fûtes jamais, dans les plus tristes conjonctures de votre vie, de quoi pouvez-vous vous répondre, & qu'aurez-vous gagné à vaincre vos ennemis?

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Le Conseil étoit bon, mais il étoit donné à David par le meurtrier de son fils, & par un homme, qui sans cesse oublioit qu'il avoit un Maître. Le sage Roi, quelque odieux que lui dût être son Général, mit bien de la difference entre le conseil, & celui qui le donnoit. Il se reserva de punir Joab, & pour le moment présent, il se rendit à ses avis. Il sortit de son appartement, & ayant pris, malgré sa douleur, un air gracieux, & obligeant, il descendit sous la porte de la Ville, pour y recevoir les complimens de tous ceux qui viendroient se présenter. Le bruit ne s'en fut pas plûtôt répandu, que les Soldats & les Officiers vinrent en foule. Il les reçut avec bonté, il leur marqua à tous qu'il étoit content, & il les assura que dans l'occasion, il se souviendroit de leur affection à son service.

Il ne restoit plus, ce semble, à David, que d'aller se montrer en armes dans son Royaume, pour punir les rebelles, & sur-

2. Reg. XIX. 8. Surrexit ergo Rex: & sedit in porta: & omni populo nuntiatum est quod Rex sederet in porta: Venitque universa multitudo coram Rege, Israël autem fugit in tabernacula sua.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

tout de se présenter à sa Capitale, où il étoit en état de donner la loi, si elle ne rentroit pas d'elle-même sous l'obéïssance. Mais la modération du Monarque, le plus clement, comme le plus brave de tous les Rois, lui suggéra des pensées plus pacifiques. Il aima mieux differer de quelques mois son retour sur le Thrône, que de risquer peut-être d'ensanglanter, encore une fois, la route qui devoit l'y reconduire. Il jugea qu'une révolte sans succès contre un Roi qui sçait pardonner, seroit bien-tôt desavoüée, & que la premiere offre d'abolition lui rendroit les cœurs de tous ses Sujets. Qu'au contraire s'il agissoit contre eux, avec toute l'indignation d'un Souverain outragé, ils seroient capables de se porter à un coup de desespoir, & qu'ayant trouvé un Chef dans son propre fils, ils en pourroient bien trouver un autre dans la maison de Saül. Qu'il falloit au moins essayer de la douleur, & justifier ainsi la severité, si on le forçoit d'y recourir. Dans cette vûë il demeura avec son armée victorieuse aux environs de Mahanaïm, qu'il occupoit au-delà du Jourdain; il fit déclarer aux Tribus qu'il ne se croyoit que trop vengé, par le sang de ses Sujets rebelles, répandu malgré lui à la derniere bataille, où le Ciel lui avoit fait justice de ses ennemis. Qu'il oublioit sans retour leur infidelité, & qu'il attendoit de leur repentir, la consolation de ne point faire de malheureux.

La déclaration du monarque fit tout l'effet qu'on s'en étoit promis. La clémence acheva de gagner les cœurs, que la crainte avoit consternés, & que la rigueur auroit aigris. Les bons Serviteurs de David qui étoient en grand nombre dans chaque Tribu, profite-

rent

rent de ces dispositions. Ils representerent aux Anciens, qu'il étoit honteux qu'on n'eût pas encore député vers le Roi, pour lui demander pardon des derniers troubles, pour le remercier de son indulgence, & pour lui jurer une éternelle soumission. Quel est-il donc, disoient-ils, ce Prince si aimable, que nous avons outragé ? Avons-nous pû oublier sitôt, que c'est ce David qui nous a délivrés de tous nos ennemis, dont la valeur nous a déchargé du joug des Philistins, à qui nous devons nos biens, notre liberté, notre vie ? S'agissoit-il de nous défendre ? Il affrontoit les dangers. L'avons-nous nous-mêmes attaqué ? Il a fui devant les rebelles, parce qu'ils étoient ses Sujets, & il a cedé à l'orage suscité par son propre fils. Ce fils nous avoit gagnés. Nous comptions sur sa jeunesse ; mais trop foible contre un pere invincible, il à péri dans le combat. Qu'attendons-nous encore, & pourquoi ne nous sommes-nous pas déja offert à reconduire le Roi sur le Thrône ? Ces discours furent bien-tôt suivis des applaudissemens de tout le peuple. On prit dans toutes les Tribus d'Israël une résolution unanime, & on eut soin d'en faire instruire le Roi, pour lui demander ses ordres.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Rien n'étoit plus glorieux & plus consolant pour David ; mais ce bon Prince aimoit plus que tous les autres, sa Tribu de Juda, où il

2. Reg. XIX. 9. Omnis quoque populus certabat in cunctis tribubus Israël dicens : Rex liberavit nos de manu inimicorum nostrorum, ipse salvavit nos de manu Philistinorum : & nunc fugit de terra propter Absalom.

10. Absalom autem, quem unximus super nos, mortuus est in bello: usquequo siletis, & non reducitis Regem ?

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 27.

avoit pris naissance, & qui la premiere l'avoit fait Roi. C'étoit la seule cependant dont il n'avoit point de députation, & qui ne parloit pas de rentrer dans le devoir, quoiqu'elle eût autant de part que les autres dans la révolte d'Absalom. Soit tendresse pour cette Tribu, soit inquiétude sur la difficulté de la réduire, s'il acceptoit l'offre d'Israël, sans avoir traité avec elle; il ne répondit rien de positif aux Députés, & il prit du tems, pour négocier secretement avec Juda.

Il dépêcha vers Sadoc & Abiathar, & il écrivit aux deux Pontifes des lettres conçuës en ces termes. Ignorez-vous que toutes les Tribus m'ont envoyé faire leurs soumissions, & qu'elles n'attendent que mes ordres pour me reconduire à sa Capitale? assemblez les Anciens de Juda, & remontrez-leur l'indignité de leur conduite. Est-il possible, leur direz-vous en mon nom, que vous mes freres & mon sang, vous soyez les derniers à reconnoître votre faute? Vous laisserez-vous enlever par Israël, la gloire d'un prompt retour? Ne voudriez-vous paroître qu'après les autres, pour reconduire votre Roi dans son Palais? Me verrai-je suivi de tous mes Sujets, & abandonné de ma Tribu. Je ne doute pas, continuoit David, que ces reproches ne fassent quelque impression sur le Peuple, & je ne vois qu'Amasa capable d'en suspendre l'effet. Mon

2. Reg. XIX. 11. Rex verò David misit ad Sadoc, & Abiathar sacerdotes, dicens: Loquimini ad majores natu Juda, dicentes: Cur venitis novissimi ad reducendum Regem in domum suam? (Sermo autem omnis Israël pervenerat ad Regem in domo ejus.)

12. Fratres mei, vos, os meum, & caro mea vos, Quare novissimi reducitis Regem?

fils l'avoit fait son Général, & peut-être que les gens de guerre lui sont attachés. Il est intéressé à entretenir la division, pour se maintenir dans le commandement. Mais il est un moyen de le gagner, que je vous ordonne de mettre en œuvre. Jurez-lui en mon nom, que je veux être puni du Ciel, si aussi-tôt après la[1] soumission de Jerusalem & de Juda, je ne destituë Joab de sa dignité de Maître de la Milice, pour conserver à Amasa le commandement général de toutes les Troupes de mon Royaume. Faites-le souvenir qu'il est mon Neveu, que je l'aime, qu'il ne convient ni à ses interêts, ni à sa gloire, de persister dans la révolte.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Les deux Pontifes, de concert avec Amasa, que les offres du Roi mirent bien-tôt à la raison, agirent si heureusement, selon les intentions du Monarque, que toute la Tribu, sans en excepter un seul homme, convint de se soumettre, & chargea les anciens de sa députation. Revenez, grand Prince, lui dirent les Députés, nous vous en conjurons au nom de tous nos freres. Rentrez triomphant dans votre ville de Jerusalem, & ramenez-y tous vos fidéles Sujets. Nous nous avancerons, pour vous recevoir au-delà du Jourdain, & nous ne souffrirons pas qu'aucune autre Tribu, ait plus de part que la nôtre, à la gloire de votre retour.

David n'étoit de lui-même que trop disposé

2. Reg. XIX. 13. Et Amasæ dicite: Nonne os meum, & caro mea es? Hæc faciat mihi Deus; & hæc addat si non magister militiæ fueris coram me omni tempore pro Joab.

14. Et inclinavit cor omnium virorum Juda, quasi viri unius, miseruntque ad Regem, dicentes: Revertere tu, & omnes servi tui.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

à favoriser sa Tribu.. La préference qu'il lui donna dans cette occasion, pensa lui coûter cher. Dès que la saison fut propre pour le voyage, & qu'il en eut fixé le tems, il en fit avertir la Tribu de Juda, qui s'étant rassemblée toute entiere, s'assembla jusqu'à Galgala, assez proche des rivieres du Jourdain, tandis que le Roi, à la tête de ses troupes, & suivi de sa famille, avançoit de son côté vers le bord opposé du fleuve. Les Tribus voisines, comme celle de Benjamin, de Dan, de Simeon, d'Ephraim, averties par le départ de Juda; & celles d'au-delà du Jourdain, comme la Tribu de Manassé, celles de Gad & de Ruben, au milieu desquelles le Roi demeuroit, se trouverent à propos au rendez-vous, ou du moins rencontrerent le Prince dans sa marche. Mais les Tribus d'Azer, de Nephtali, de Zabulon, & le reste des Israëlites, ne furent point mandées, ou le furent trop tard. On fit d'abord peu de cas de cette petite irrégularité, qui flattoit l'inclination de David. Mais on ne tarda pas à s'appercevoir qu'en matiere de préference, la plus legere étincelle peut causer de grands incendies.

La Tribu de Juda, incapable de ces attentions, passa le Jourdain pour aller joindre le Roi. Elle étoit suivie de mille hommes de la Tribu de Benjamin, parmi lesquels se trou-

2. Reg. XIX. 15. Et reversus est Rex, & venit usque ad Jordanem, & omnis Juda venit usque in Galgalam, ut occurreret Regi, & traduceret eum Jordanem.

16. Festinavit autem Semeï filius Gera filii Jemini de Bathurim, & descendit cum viris Juda in occursum David.

17. Cùm mille viris de Benjamin, & siba puer de domo Saül; & quindecim filii ejus, ac viginti servi erant cùm eo: & irrumpentes Jordanem, ante Regem.

'oit Semeï, fils de Gera, Benjaminite de la Ville de Bahurim, qui avoit fait à David de criantes insultes dans sa fuïte.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Siba, cet économe infidéle de la Maison de Saül, se joignit à la troupe conduisant ses quinze fils, & vingt domestiques ou esclaves. Le Roi ainsi accompagné, passa le Jourdain avec sa famille & ses braves défenseurs aux acclamations de tout le peuple de Juda, qui confus des premieres fureurs de la rebellion, ne comprenoit pas qu'il eût jamais pû en être capable contre un aussi bon Maître. On s'arrêta quelque tems en cet endroit, & ce fut là qu'arriverent differentes petites avantures, où David soûtint toûjours son caractére inaltérable de douceur, & fit bien voir à ses sujets qu'il n'avoit pas mérité leur désertion.

Le premier qui éprouva sa clémence, & qui n'en étoit pas digne, fut l'insolent Semeï. Il connoissoit le génie du Maître; il se jetta à ses pieds, & il lui dit, les larmes aux yeux: J'ai mérité, Prince, votre indignation, vous pouvez, sans injustice, ordonner ma mort. Mais je reconnois mon crime, & de tous vos sujets des Tribus d'Israël, nommés la Maison de Joseph, aucun ne s'est montré plus prompt que moi, à venir au-devant de vous, & à vous présenter ses hommages, comme à son

2. Reg. XIX. 18. Transierunt vada, ut traducerent domum regis, & facerent juxta jussionem ejus, Semeï autem filius Gera prostratus coram Rege, cùm jam transisset Jordanem.

19. Dixit ad eum: Ne reputes mihi: Domine mi, iniquitatem, neque memineris injuriarum servi tui, in die qua egressus es, domine mi Rex, de Jerusalem, neque ponas Rex in corde tuo.

20. Agnosco enim servus tuus peccatum meum & idcirco hodiè primus veni de omni domo Joseph, descendique in occursum domini mei Regis,

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

légitime Souverain. C'est mon repentir qui m'amene, & qui me fait prevenir les vœux de quiconque ne se sent pas aussi coupable que moi. Oubliez, je vous en conjure, mon iniquité, & aujourd'hui que vous retournez à Jerusalem vainqueur de vos ennemis, ne vous souvenez plus des excès où je m'abandonnai à cette fatale journée, qui fit tourner la tête à vos plus fidéles serviteurs. Il falloit y penser plûtôt, reprit brusquement Abisaï, fils de Sarvia, neveu de David. Hé quoi donc, continua-t'il en parlant au Roi, l'insolent en sera quitte pour un froid compliment, après avoir chargé de malédiction l'Oingt du Seigneur, dans un jour de disgrace, où la Majesté du Prince méritoit plus que jamais, des ménagemens & des respects ? Si j'eusse été cru, il seroit déja puni de son crime ; mais un répentir si tardif, & qui ne se montre qu'après vos victoires, est trop suspect pour mériter grace. Vous vous devez une justice éclatante, & son procès est tout instruit. Vous me connoissez bien mal, enfans de Sarvia, répondit David ? & je suis bien à plaindre de trouver toujours les fils de ma propre Sœur, tantôt Joal, & tantôt Abisaï, contraires à tous les mouvemens de ma bonté. Pourquoi faut-il que vous veniez me tenter d'une séverité si déplacée, & m'exhorter à répandre du sang, tandis que je regrette encore celui qu'on a été contraint de verser ? Non, non, il ne sera pas

2. Reg. XIX. 21. Respondens vero Abisaï filius Sarviæ, dixit : Numquid pro his verbis non occidetur Semeï, quia maledixit Christo Domini ?

22. Et ait David : Quid mihi, & vobis, filii Sarviæ ? Cur efficimini mihi hodie in Sathan ? Ergo ne hodiè interficietur vir in Israël ? An ignoro hodie me factum Regem super Israël ?

dit que par mon ordre, un seul de mes sujets perdra la vie dans un si beau jour, où le Ciel me rend la couronne. C'est d'aujourd'hui que je suis Roi en Israël ; je ne veux entendre parler que d'amnistie & de pardon. Rassurez-vous, Semeï, vous ne mourrez-pas, je vous le jure publiquement, & vous pouvez être de repos sur la parole de votre Roi

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Cette affaire terminée, il s'en présenta une autre plus délicate encore, & plus critique. Lorsque les habitans de la Ville Royale, après le passage du Jourdain, vinrent faire leurs soumissions, le Roi apperçut Miphiboseth : il se rappella à sa vûë ce que Siba son domestique avoit débité contre lui. Le pauvre Prince parut devant le Roi dans un état à convaincre de son innocence & de la droiture de son cœur. Il avoit sincerement compati à la disgrace de son bienfaiteur & bien loin d'en triompher ; comme le perfide Siba l'en accusoit, il avoit affecté de rendre sa douleur publique. Il n'avoit point usé du bain, il avoit laissé croître sa barbe, ses habits n'avoient point été lavés depuis que le Roi avoit été contraint de quitter Jerusalem, jusqu'au jour où il y rentroit avec tant de gloire. Le Roi à qui rien n'échapoit, remarqua cette affectation, & il dit au Prince d'un air assez froid, Qui vous a donc empêché, Miphiboseth, de vous joindre à moi, & de me suivre, lorsque

2. Reg. XIX. 23. Et ait Rex Semei : Non morieris. Juravitque ei.

24. Miphiboseth quoque filius Saül, descendit in occursum Regis, illotis pedibus, & intonsâ barbâ : vestesque suas non laverat à die quâ egressus fuerat Rex, usque ad diem reversionis ejus in pace.

25. Cùmque Jerusalem occurrisset Regi, dixit ei Rex : Quare non venisti mecum, Miphiboseth ?

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 18

vous m'avez vû avec ma famille, à laquelle je vous avois adopté, quitté la Ville de Jerusalem ? O Roi, mon Seigneur, répondit modestement le Prince, je suis aussi malheureux que je suis peu coupable. Dans la précipitation de votre retraite, incommodé comme je le suis, j'ai donné ordre à mon domestique de me préparer une monture, voulant absolument vous accompagner, & ne pouvant autrement le faire. Le perfide ne m'a pas obéi, & peu content de ce premier trait, il y a joint la plus noire calomnie. Je n'ignore rien de ce qu'il a osé vous dire contre son maître. Mais je ne vous demande, ni la punition du traître, ni la justice qui m'est dûë. Vous êtes équitable, & éclairé comme un Ange de Dieu. Je connois vos droits, & je n'oublie pas qui je suis. Ma famille & la posterité de mon pere ne doit paroître aux yeux de David qu'une maison destinée à périr. Bien loin cependant de me comprendre dans la sentence de mort portée contre les enfans de Saül, vous m'avez fait l'honneur de me donner place à votre table. De quoi puis-je me plaindre, & pourquoi viendrois je encore vous importuner! Trop heureux de perdre tous

2. Reg. XIX. 26. Et respondens ait : domine mi rex : Servus meus contempsit me ; dixitque ei ego famulus tuus, ut sterneret mihi asinum, & ascendens abirem cùm Rege ; claudus enim sum servus tuus.

27. Insuper & accusavit me servum tuum ad te dominum meum Regem ; Tu autem domine mi Rex, sicut Angelus Dei es, fac quod placitum est tibi.

28. Neque enim fuit domus patris mei, nisi morti obnoxia domino meo Regi ; tu autem posuisti me servum tuum inter convivas mensæ tuæ : Quid ergo habeo justæ quærelæ ? Aut quid possum ultrà vociferari ad Regem ?

les biens ; pourvû qu'en les perdant je ne sois pas regardé par mon Roi, comme un ingrat & un rebelle.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israel 20.

David étoit trop éclairé, pour ne pas entrevoir la bonne foi du discours de Miphiboseth ; & trop équitable, pour ne lui pas rendre ses bonnes graces. Mais il étoit dans des circonstances, où il ne crût pas pouvoir faire une entiere justice ; & tandis qu'il ne vengeoit pas les injures faites à la Majesté Royale, il n'avoit garde de trop approfondir celles qu'on faisoit aux particuliers. C'est assez, dit-il, au Prince ; je n'attends pas de vous une plus ample justification. Je crois que vous êtes innocent, & je me fais un plaisir de le croire. Dispensez-moi néanmoins aujourd'hui d'une discussion importune, & qui m'obligeroit à punir un coupable, dans un jour où j'affecte de n'en point connoître. Souffrez que Siba joüisse de la moitié de vos biens, que je lui avois tous abandonnés. Ce sera la recompense du service qu'il m'a rendu dans mon extrême besoin. Pour vous, joüissez comme auparavant de ma faveur, & comptez que je n'oublierai jamais que vous êtes fils de Jonathas. C'est trop peu, Grand-Prince, que la moitié de mes biens, répondit Miphiboseth: je les céde tous volontiers à un homme assez heureux, pour avoir pû vous servir à propos. Je n'ai rien à souhaiter dans ce jour, où je verrai mon maître, mon bienfaiteur & mon Roi, rentrer triomphant dans son Palais. On

2. Reg. XIX. 29. Ait ergo ei Rex : Quid ultrà loqueris ? Fixum est quod locutus sum : Tu & Siba, dividite possessiones.
30. Respondítque Miphiboseth Regi : Etiam cuncta accipiat, postquam reversus est Dominus meus Rex pacificè in domum suam.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

ne douta point que ce partage trop égal entre un domestique calomniateur, & un maître innocent, ne coûtât à la droiture de David. Mais il ne fut personne qui ne l'attribuât à la nécessité des conjonctures présentes, & qui ne fût convaincu que le sage Roi le répareroit abondamment par ses profusions sur Miphiboseth.

Il les offrit en attendant, par une reconnoissance digne d'un grand-Prince, à un de ses bons sujets, qui les refusa avec d'autant plus d'éclat, qu'il les avoit mieux meritées. C'étoit ce Berzellaï de Galaad, habitant de Rogelim, qui prodiguant ses richesses en faveur de son Maître fugitif, lui avoit fourni une grande abondance de toutes sortes de provisions, lorsqu'il se retira avec tout son monde dans la ville de Manahaïm. Le venerable vieillard, âgé de quatre-vingts ans, avoit quitté sa patrie; il avoit voulu conduire le Roi jusqu'au-delà du fleuve, & ne s'en séparer que quand il approcheroit de sa Capitale. Suivez-moi jusqu'à Jerusalem, lui dit David, & venez passer à ma Cour, dans un honorable repos, le reste de vos années. Moi que j'aille m'établir à Jerusalem, reprit Bellaï? Vous me faites, grand Prince, un honneur, & vous avez des attentions que je n'ai pû mériter.

2. Reg. XIX. 31. Berzellaïquoque Galaadites, descendens de Rogelim, traduxit regem Jordanem paratus etiam ultra fluvium prosequi eum.

32. Erat autem Berzellaï Galaadites senex valdè, id est, octogenarius, & ipse præbuit alimenta Regi, cùm moraretur in castris; fuit quippe vir dives nimis.

33. Dixit itaque Rex ad Berzellai: Veni mecum, ut requiescas securus mecum in Jerusalem.

34. Et ait Berzellaï ad Regem: Quot sunt dies annorum vitæ meæ, ut ascendam cum Rege in Jerusalem?

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Mais songez-vous, Seigneur, à mon grand âge, & que je touche presque à la fin de ma carriere ? Je compte aujourd'hui quatre-vingts ans. Je n'ai plus cette vigueur, & ce feu qui rendent un homme sensible aux plaisirs de la terre. A peine puis-je discerner ce qui est doux de ce qui est amer. Les délices de la table, l'agrément des concerts, les divertissemens de la Cour ne sont plus de mon âge. Ils me seroient à charge & je le serois bientôt moi-même à votre Cour. Le changement ne me convient pas, & graces au Ciel, je n'ai besoin de rien. Souffrez qu'après avoir passé le Jourdain à votre suite, j'aye la consolation de vous accompagner encore un peu, & que je me retire ensuite dans ma patrie. Il ne me reste plus qu'à mourir dans le sein de ma famille, & à me faire enterrer auprès de mon pere & de ma mere, dans le tombeau de mes ancêtres. Mais les faveurs que vous voulez bien m'offrir, j'ose vous les demander pour mon fils Chamaan votre serviteur. C'est un jeune homme en âge d'en profiter, & même de les mériter par ses services. C'est à lui de suivre le Roi, & d'attendre de sa genérosité, les graces qu'il vou-

2. Reg. XIX. 35. Octogenarius sum hodiè : Nunquid vigent sensus mei ad discernendum suave, aut amarum ? Aut delectare potest servum tuum cibus & potus ? Vel audire possum ultra vocem cantorum, atque cantatricum ! Quare servus tuus sit oneri domino meo regi ?

36. Paulùlùm procedam famulus tuus ab Jordane tecum : Non indigne hac vicissitudine.

37. Sed obsecro ut revertar servus tuus, & moriar in civitate mea, & sepeliar juxta sepulchrum patris mei, & matris meæ. Et autem servus tuus Chamaam, ipse vadat tecum, Domine mi rex, & fac ei quidquid tibi bonum videtur.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

dra bien lui faire. He bien, reprit le Roi, je consens à cet échange, puisque vous le voulez. Que Chamaan votre fils me suive à Jerusalem; demandez-moi pour lui ce que vous jugerez lui convenir, & soyez sûr que je ne vous refuserai jamais rien. Après ces promesses obligeantes, le Roi embrassa Berzellaï, il lui souhaita mille benédictions & il le renvoya à Rogelim, comblé de ses bienfaits.

Tant de traits de genérosité, de clémence, & de douceur auroient dû assurer au Roi le cœur de ses sujets, & lui ôter toute crainte de les voir jamais divisés. Mais à force de mériter l'affection des Peuples, il excita leur jalousie. On passa assez tranquillement depuis les bords du Jourdain jusqu'à Galgala. Le Roi étoit toujours accompagné de Miphiboseth, de Semeï, de Siba, de Chamaan, de toute sa Tribu, & environ de la moitié des habitans des autres Tribus. A mesure qu'on s'avançoit vers Jerusalem, les Tribus les plus éloignées se joignoient à la marche, & grossissoient la troupe. En augmentant le cortege de David, elles y mirent le trouble, & elles faillirent à causer une seconde révolution plus funeste encore que la premiere.

Ceux qu'on appelloit Israëlites, pour les distinguer de la Tribu de Juda, faisant reflexion que celle-ci les avoit prévenus, pour al-

2. Reg. XIX. 38. Dixit itaque ei Rex: Mecum transeat Chamaam, & ego faciam ei quidquid tibi placuerit, & omne quod petieris à me, impetrabis.

39. Cùmque transisset universus populus & Rex Jordanem, osculatus est Rex Berzellai, & benedixit ei, & ille reversus est in locum suum.

40. Transivit ergo Rex in Galgalam & Chamaam cum eo. Cinnis autem populus Juda traduxerat regem, & media tantùm pars adfuerat de populo Israël.

ser chercher le Roi jusqu'au-delà du Jourdain, & que seule elle paroissoit en corps, tandis que les autres Tribus, averties trop tard, ne venoient que par parties, se trouverent choqués de cette préference; ils allerent en foule trouver le Roi, pour lui en faire leurs plaintes. Seigneur, s'écrierent tumultuairement leurs Députez, pourquoi nos freres habitans de Juda nous ont-ils furtivement enlevé le Roi notre maître; & de quel droit, sans nous attendre, se sont-ils attribués à eux seuls l'honneur de lui faire passer le fleuve avec toute sa maison? Les habitans de Juda fiers de leurs priviléges, & des promesses dont leur Tribu étoit honorée au-dessus des autres, répondirent avec hauteur aux Israëlites: Il vous sied bien mal de vous plaindre, & de vous comparer à nous dans une pareille conjoncture. Est-ce que le Roi ne nous touche pas de plus près que vous? & quel tort d'ailleurs vous avons-nous fait? Pouvez-vous nous reprocher d'avoir vêcu aux dépens de Roi, avons-nous reçu des presens, nous sommes-nous prévalus de votre absence, pour nous enrichir à votre préjudice? La dureté de cette réponse échauffa la querelle. Les Israëlites repliquerent avec aigreur, & dirent à Juda: Le Roi n'est ni à sa famille, ni à sa Tri-

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

2. Reg. XIX. 41. Itaque omnes viri Israël cócurrentes ad Regem, dixerunt ei: Quare te furati sunt fratres nostri viri Juda, & traduxerunt Regem & domum ejus Jordanem, omnesque viros David cum eo?

42. Et respondit omnis vir Juda ad viros Israël: Quia mihi proprior est Rex: Cur irasceris super hac re? Nunquid comedimus aliquid ex Rege, aut munera nobis data sunt.

43. Et respondit vir Israël ad viros Juda, & ait: Decem partibus major ego sum apud Regem, magisque ad me pertinet

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

bu : Il est à son Royaume, & sur ce pied onze Tribus contre une doivent l'emporter. Nous sommes auprès du Prince dix fois plus que vous, & le Roi nous appartient à plus juste titre. Pourquoi donc nous avoir fait cette injure, ne devions-nous pas être les premiers avertis pour reconduire notre Maître commun.

David témoin de ces commencemens de sédition, dont il prévoyoit les suites, & n'osant prendre de parti dans une contestation, où la moindre marque de préference eût porté les choses à l'extrêmité, souhaitoit ardemment que sa Tribu de Juda, contente de l'honneur qu'il lui avoit fait, adoucit les mécontems par de bonnes paroles. Mais l'intraitable Tribu ne répondit que par des mépris & des insultes, qui réplongerent l'Etat dans les horreurs d'une guerre civile. Les Israëlites piqués, menacerent de se séparer, & un moment après ils en vinrent à l'exécution. Seba fils de Bochri, homme puissant de la Tribu de Benjamin, & peut-être de la maison de Saül, vrai enfant de Belial, séditieux, emporté, secretement ennemi de David, & accrédité en Israël, leva l'étendart de la rebellion. Il rassembla les Israëlites au son de la trompette, & s'étant fait faire silence, il leur parla de la sorte. Qu'attendons-nous de plus, pour reconnoître le peu de cas que le Roi fait

David quàm ad te : Cur fecisti mihi injuriam, & non mihi nuntiatum est priori, ut reducerem Regem meum ? Durius autem responderunt viri Juda viris Israël.

2. Reg. XX. 1. Accidit quoque ut ibi esset vir Belial, nomine Seba, filius Bochri, vir Jemineus : & cecinit buccinâ, & ait : Non est nobis pars in David, neque hereditas in filios Isaï revertere in tabernacula tua Israël.

de nous, en comparaison de sa fiere Tribu ? Il nous voit insulter par nos freres, & il le souffre, vraisemblablement même il les autorise, rien ne se fait ici que par son ordre. Qu'il gouverne sa Tribu, puisqu'il a pour elle tant de tendresse, & que le reste du Peuple de Dieu ne lui est rien. Pour nous nous ne voulons aussi rien de commun avec David ; & qu'est-ce que le fils d'Isaï, pour prétendre, à être notre maître ? Retournons chacun chez nous ; & bien-tôt réünis dans un lieu sûr, nous sçaurons pourvoir à notre gouvernement.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Ces paroles insolentes, repetées au bout de deux Regnes par Jeroboam, causerent entre Juda & Israël une division, qui jamais ne se réünit. Elles trouverent dès-lors dans les cœurs aigris de si funestes dispositions, qu'elles furent écoutées comme un oracle, & suivies comme un ordre du Ciel. On abandonna David : tous les Israëlites se retirerent sous la conduite du fils de Bochri, & le Roi accompagné de sa seule Tribu, qui ne l'avoit point perdu de vûë depuis le passage du Jourdain, rentra dans sa Capitale.

Il s'en falloit bien que son triomphe ne fût tel qu'il s'en étoit flatté, & que le lui promettoit, après sa victoire, le concours de tous ses Peuples, à lui offrir leurs hommages. Il

2. Reg. XX. 2. Et separatus est omnis Israel à David, secutusque est Seba filium Bochri ; viri autem Juda adhæserunt regi suo à Jordane usque in Jerusalem.

3. Cùmque venisset Rex in domum suam in Jerusalem, tulit decem mulieres concubinas quas dereliquerat ad custodiendam domum, & tradidit in custodiam, alimenta eis præbens ; & non est ingressus ad eas, sed erant clausæ usque in diem mortis suæ, in viduitate viventes.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

adora encore une fois les desseins de Dieu; qui lui faisoit acheter bien chérement les douceurs de la paix. Mais, pour surcroit d'amertume, le premier objet qui le frappa, en entrant dans son Palais de Sion, furent ses dix épouses du second rang, ou ses dix concubines qu'il y avoit laissées pour le garder. A cette vûë, toutes ses douleurs se renouvellerent; & il ne put voir sans horreur ses propres femmes deshonorées par un fils incestueux. Il leur fit préparer une maison séparée de son Palais, où elles devoient demeurer enfermées, sans aucun commerce avec le monde, & entretenuës aux dépens du Roi. Il cessa absolument de vivre avec elles, comme avec des épouses; & il ordonna qu'elles ne sortiroient point de leur retraite, où elles demeureroient comme des veuves, jusqu'au jour de leur mort.

Délivré de cet affligeant spectacle, il songea serieusement à réünir les membres divisés du corps de l'Etat. Il se voyoit presque aussi peu avancé qu'après la mort de Saül, lorsque Juda le fit Roi à Hebron, & qu'Isboseth regnoit encore sur Israël; exposé à une guerre où il faudroit de nouveau répandre le sang d'un Peuple cheri, pour lequel il auroit donné le sien; & à la veille de mille combats, d'autant plus opiniâtres, qu'ils seroient animés par une cruelle jalousie, entre les enfans d'une même mere.

Un mal si violent dès sa naissance, demandoit un prompt remede; & le Roi sentit bien que pour peu qu'on le laissât vieillir, il deviendroit incurable. L'homme du Royaume le plus capable d'en arrêter le cours, étoit sans contredit le brave Joab. Il étoit actif, vigilant, intrépide, homme décisif, d'une vigoureuse

vigoureuse exécution, aimé des Soldats qui le suivoient avec confiance : sincerement affectionné au Roi & à la Maison Royale dont il étoit, & dont il avoit soûtenu hautement les interêts dans toutes les occasions : Mais David étoit las de ses hauteurs, de sa fierté, de son esprit vindicatif, & de son excessive jalousie d'autorité, qui lui avoit déja fait commettre les plus grands crimes. Il avoit juré de l'en punir, & pour commencer à accomplir la promesse qu'il avoit faite à Amasa, de lui donner le commandement des Armées, dont il étoit résolu de dépoüiller Joab, il n'employa point celui-ci. Il ordonna à l'autre, de rassembler sous trois jours, à Jerusalem, toutes les troupes de Juda, & de s'y rendre à leur tête pour une entreprise importante. Amasa obéït, & alla lui-même porter les ordres du Roi aux troupes dispersées. Mais il ne revint pas au jour qu'on lui avoit prescrit, & il fit craindre à David, de manquer un succès qu'il falloit emporter par la diligence. Ce retardement réduisoit, ce semble, le Roi à employer Joab. Il ne put s'y resoudre, il honora de sa commission Abisaï son neveu, frere du Général ; quoiqu'au fond les deux freres se ressemblassent beaucoup, & ne menageassent guéres la faveur du maître. Vous voyez, dit David à Abisaï, l'embarras où je suis. Si nous perdons du tems,

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

2. Reg. XX. 4. Dixit autem Rex Amasæ : Convoca mihi omnes viros Juda in diem tertium, & tu adesto præsens.

5. Abiit ergo Amasa ut convocaret Judam & moratus est extra placitum quod ei constituerat Rex.

6. Ait autem David ad Abisaï : Nunc magis afflicturus est nos Seba filius Bochri, quàm Absalom : Tolle igitur servos Domini tui, & Persequere eum, ne fortè inveniat civitates

Année au monde 1977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

le séditieux Seba, plus dangereux qu'Absalom, nous coûtera plus à réduire que lui. Il se saisira des bonnes places, son parti grossira, tandis qu'il nous arrêtera à le forcer de poste en poste, & tout au moins il nous échapera. Partez donc dès aujourd'hui avec les Soldats de ma garde, & ce que vous pourrez réünir de troupes à Jerusalem. Marchez contre le rebelle, ne lui donnez pas un moment de loisir. J'aurai soin qu'Amasa vous joigne en chemin, & qu'il vous mene les secours dont vous aurez besoin.

L'intention du Roi, étoit que Joab ne fût en aucune sorte de cette expédition. Mais Abisaï s'étant mis en marche avec les compagnies, que le Général son frere avoit coutume de commander, jointes à la garde ordinaire des célebres Cerethi & Phelethi, & à tous les braves de la Ville ; on ne put refuser à Joab de se trouver à l'armée, sinon, en qualité du Commandant-Général, du moins à la tête de son Régiment, & ce fut sous ce titre qu'il voulut d'abord accompagner Abisaï ; bien sûr qu'à quelques journées de la Cour, il exerceroit impunément sa charge, s'il pouvoit, sur-tout, comme il le méditoit dès-lors, se défaire d'Amasa son rival, qu'il sçavoit devoir joindre au premier jour. On s'avança en grande diligence, & on se mit à suivre les traces de Seba fils de Bochri, qu'on étoit résolu de prendre vif ou mort, ou de contraindre à abandonner le Royaume. On fit alte à la grande roche de Gabaon pour atten-

munitas, & effugiat nos.

2. Reg. XX. 7. Egressi sunt ergo cum eo viri Joab Cerethi quoque & Phelethi: & omnes robusti exierunt de Jerusalem ad persequendum. Seba filium Bochri.

8. Cùmque illi essent juxta lapidem grandem,

tre Amasa, qui avoit fait donner avis de son arrivée, & que s'imaginant venir combattre pour son Roi, venoit chercher le dernier malheur, ou plûtôt recevoir la punition de sa révolte contre son maître, qui n'avoit été que retardée. Joab averti qu'Amasa approchoit, prit ses mesures; il se revêtit d'un habit extrêmement serré, sur lequel il portoit un baudrier, d'où pendoit son épée. Elle étoit placée dans un fourreau fort large, en sorte que le moindre mouvement la lui plaçoit nuë dans la main, & le mettoit à portée de faire son coup. Amasa s'étant presenté pour saluer Joab & Abisaï ses cousins, Joab s'avança de son côté, & lui dit civilement, soyez le bien venu, mon frere. A l'instant il se jette à son col pour l'embrasser, & de la main droite il lui saisit le menton. La machine joüa à propos. Amasa qui ne se défioit de rien, n'avoit point apperçu l'épée de Joab, qui au milieu de leurs embrassades se tira d'elle-même du fourreau. Le meurtrier l'enfonça dans le côté de son cousin. La playe étoit si large & si profonde, que les entrailles du malheureux Amasa se répandirent sur la terre, & qu'il demeura étendu mort, sans qu'il fût besoin de redoubler.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël. 20.

qui est in Gabaon, Amasa veniens occurrit eis. Porrò Joab vestitus erat tunicâ strictâ ad mensuram habitûs sui, & desuper accinctus gladio dependente usque ad ilia, in vagina, qui fabricatus levi motu egredi poterat, & percutere.

2. Reg. XX. 9. Dixit itaque Joab ad Amasam: Salve mi frater. Et tenuit manu dextra mentum Amasæ, quasi osculans eum.

10. Porrò Amasa non observavit gladium, quem habebat Joab, qui percussit eum in latere, & effudit intestina ejus in terram, nec secundùm vulnus opposuit, & mortuus est. Joab autem & Abisaï frater ejus, persecuti sunt Seba filium Bochri.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

La main qui avoit porté le coup n'y étoit pas novice, & Joab avoit fait son apprentissage sur Abner, dans une circonstance assez semblable. Après une si noire trahison, il demeura aussi froid & aussi tranquille que s'il n'avoit pas tiré l'épée. Il se saisit avec hauteur du commandement, qu'il prétendit n'avoir été confié à son frere, qu'en attendant l'arrivée d'Amasa, & qui lui revenoit de droit par la mort du nouveau Général. Il mit en ordre les secours qui avoient joint l'Armée, & il fit continuer la marche contre le fils de Bochri ; persuadé qu'il alloit rendre au Roi par la défaite du rebelle, un service au-dessus de sa reconnoissance, & que le moindre payement qu'il auroit droit d'exiger, seroit l'impunité de son attentat, & la conservation de sa charge.

Les troupes étonnées de la hardiesse de Joab, s'arrêtoient, en défilant, à considerer le cadavre du malheureux Amasa, laissé sans sépulture au milieu du chemin, & nageant encore dans son sang. Les amis de Joab insultoient à son malheur, & se repaissant à loisir de ce lugubre spectacle, ils se disoient les uns aux autres : Le voilà donc, cet homme qui vouloit être Général des Armées de David, à la place de Joab. Un Officier moins impitoyable, voyant que toutes les troupes demeuroient en foule dans la même place, occupées à voir le corps d'Amasa, le tira du

2. Reg. XX. 11. Interea quidam viri cùm stetissent juxta cadaver Amasæ, de sociis Joab, dixerunt : Ecce qui esse voluit pro Joab comes David.

12. Amasa autem consperfus sanguine, jacebat in media via. Vidit hoc quidam vir quòd subsisteret omnis populus ad videndum eum & amovit Amasam de via in agrum, operuitque eum vestimento, ne subsisterent transeuntes propter eum.

chemin & le fit jetter dans les champs, où il le couvrit d'un manteau, afin que les Soldats continuassent de marcher. On se remit en route pour atteindre Seba, qu'on sçavoit avoir parcouru en séditieux, toutes les Tribus d'Israël au-deçà du Jourdain; & s'être refugié avec l'élite des troupes revoltées, vers le nord du Royaume, où il avoit déja occupé deux Villes fortes, nommées Abela & Bethmaacha, dans la Tribu de Nephthali.

Années du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Joab ne perdit pas un moment. Il divisa son Armée en deux corps. Il en envoya un sous les ordres de son frere Abisaï, faire le siége de Bethmaacha, & il se réserva l'attaque d'Abela, où le fils de Bochri s'étoit renfermé, avec ce qu'il avoit de Soldats plus déterminés. Il parut d'abord que la Ville étoit affectionnée au parti rebelle, qu'elle se préparoit à une vigoureuse résistance. Il fallut élever des terrasses, pousser les travaux avec précaution, gagner le terrain pied à pied, s'avancer à couvert jusqu'auprès des murs, pour être en état de donner l'assaut. On en étoit-là, & les troupes de Joab commençoient à sapper la muraille, lorsque la providence du Seigneur mit fin à la guerre sans qu'il en coûtât d'autre sang que celui du chef de la rebellion. Le danger où étoit la

2. Reg. XX. 13. Amoto ergo illo de via, transibat omnis vir sequens Joab ad persequendum Seba filium Bochri.

14. Porrò ille transierat per omnes Tribus Israël in Abelam, & Bethmaacha: omnesque viri electi congregati fuerant ad eum.

15. Venerunt itaque & oppugnabant eum in Abela, & in Bethmaacha, & circumdederunt munitionibus civitatem, & obsessa est urba: omnis autem turba, quæ erat cum Joab, moliebatur destruere muros.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

Place, de tomber entre les mains de l'Armée du Roi, & d'être traitée avec toute la rigueur que méritoit sa trahison, fit ouvrir les yeux aux habitans. Ils songerent à faire leur traité aux dépens des séditieux qui les avoient séduits; & ils chargerent une femme en grande réputation de sagesse, de ménager leur paix avec le Général de David, aux conditions des moins onereuses qu'il se pourroit. On ne sçait point le nom de cette habile médiatrice; mais elle se comporta si bien dans la conduite d'une affaire si délicate; qu'en une seule conférence, elle termina la négociation. Elle monta sur le rempart, & s'étant fait voir au haut de la muraille, elle se mit à crier de loin aux assiégeans. Ecoutez, Soldats du Roi, écoutez-moi: Allez dire à Joab, votre Général, qu'il s'avance, & que j'ai des propositions, à lui faire. Joab ne demandoit pas mieux qu'une reddition pacifique, & autant qu'il étoit cruel & sanguinaire dans ses querelles personnelles, autant parut-il toûjours traitable & moderé dans la guerre. Il connoissoit d'ailleurs l'inclination du Roi, qu'il avoit plus que jamais interêt de flatter, & il sçavoit que moins il répandroit de sang, mieux il feroit sa Cour. Il se présenta à la femme d'Abela, qui lui ayant demandé s'il étoit Joab, Général de l'Armée Royale: Ecoutez, lui dit-elle, ce que votre servante veut vous proposer. Volontiers, répondit Joab, parlez avec confiance. Vous sçavez, conti-

2. Reg. XX. 16. Et exclamavit mulier sapiens de civitate: Audite, audite, dicite Joab: appropinqua hac, & loquar tecum. 17. Qui cùm accessisset ad eam, ait illis: Tu es Joab: Et ille respondit: Ego. Ad quem sic locuta est: Audi sermones ancillæ tuæ. Quæ respondit: Audio.

nua-t'elle, quel est l'ancien proverbe en usage dans tout Israël: Que ceux, dit-on, qui cherchent conseil, viennent consulter à Abela, tant cette Ville a de réputation par la sagesse reconnuë de ses habitans. N'est-ce pas-là en effet qu'en mille occasions on a reçu & on reçoit encore les oracles de la vérité, cependant vous voulez renverser une place si célébre, & ruiner une Metropole en Israël. Pourquoi ne demandez-vous pas à traiter avec nous, au lieu de vous opiniâtrer, comme vous faites, à détruire l'héritage du Seigneur? A Dieu ne plaise, reprit Joab, que j'aye un pareil dessein. Je ne viens point pour ruiner & pour détruire. Ce ne fut jamais là mon intention. Je poursuis un sujet rebelle & traître à son Roi. C'est à Seba fils de Bochri, habitant de la montagne d'Ephraïm, qui a eu la hardiesse de se déclarer chef de la rebellion contre David, que je déclare la guerre. Je n'en veux ni aux biens, ni à la vie des bons sujets de mon Maître. Livrez-moi seulement ce méchant homme, & à l'instant je me retire de devant la Place. La femme d'Abela donne sa parole à Joab, qu'on lui jettera par dessus les murailles, la tête du fils de Bochri, & elle

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 20.

2. Reg. XX. 18. Rursumque illa: Sermo, inquit, dicebatur in veteri proverbio: Qui interrogant, interrogent in Abela; & sic perficiebant.

19. Nonne ego sum quæ respondeo veritatem in Israël; & tu quæris subvertere civitatem, & evertere matrem in Israël? Quare præcipitas hæreditatem Domini.

20. Respondensque Joab, ait: Absit, absit hoc à me; non præcipito, neque demollor.

21. Non sic se habet res, sed homo de monte Ephraï Seba, filius Bochri cognomine, levavit manum suam contra Regem David, tradite illum solum, & recedemus à civitate. Et ait mulier ad Joab: Ecce ca-

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 18.

part pour se rendre à l'assemblée du peuple ; où l'on déliberoit encore sur les moyens d'éviter le dernier malheur. Elle y parla avec tant de sagesse sur l'obligation où l'on étoit de rentrer dans le devoir, & sur la facilité de Joab à ne demander, pour toute expiation du crime de rebellion, que la mort de Seba, qu'on alla sur le champ lui couper la tête, qu'on jetta à Joab de dessus les remparts. Le General tint parole : Il publia l'amnistie. Il s'engagea de la faire ratifier au Roi. Il fit sonner la retraite ; & il envoya ordre à son frere Abisaï, de lever le siége de Bethmaacha qu'il lui avoit confié.

Avec la tête du rebelle tomba la rebellion. Israël se réunit sincerement avec Juda sous l'autorité du même Monarque. Toutes les troupes furent licentiées ; & Joab alla effrontément à Jerusalem, rendre compte au Roi d'une entreprise qu'il avoit fait sans ordre, commencée par une noire trahison, soüillée par l'assassinat de son propre cousin, neveu de son Maître ; mais dont le succès le rendoit si cher à la Tribu de Juda, & à tous les fidéles Israëlites, que David eût trop risqué à vouloir alors l'en punir. Il se vit même contraint de le recompenser, en le confirmant dans sa charge de General, qu'il remplissoit au fond admirablement bien, & dont il eût été le plus digne par sa bravoure & par ses services, si les crimes énormes dont il étoit coupable,

put ejus mittetur ad te per murum.

2. Reg. XX. 22. Ingressa est ergo ad omnem populum, & locuta est eis sapienter : qui abscissum caput Seba filii Bochri projecerunt ad Joab. Et ille cecinit tubâ, & recesserunt ab urbe, unusquisque in tabernacula sua : Joab autem reversus est Jerusalem ad Regem.

n'eussent

n'eussent rendu pour toûjurs odieuse à David, la main qui affermissoit sa couronne.

Année du monde 2978. DAVID sur Juda 28. sur tout Israël 21.

Ce fut-là la derniere fois qu'elle parut chanceler sur la tête du Monarque, par la révolte des sujets; & durant treize ans qu'il regna encore sur tout Israël, s'il essuya de nouveau quelques orages que Dieu ne lui épargnoit pas, pour le faire rentrer dans la voie, dès qu'il commençoit à s'égarer; ce ne furent plus de ces mouvemens interieurs qui ébranlent la constitution même des Etats, & qui en sappent les fondemens. Adoré de ses peuples, cheri de son Dieu, favorisé du Ciel, pacifique au-dedans, & victorieux au-dehors, il acheva de dompter les ennemis d'Israël, de régler la Milice, d'amasser d'immenses richesses, de faire fleurir la Religion, & de préparer ainsi à son Successeur, le plus beau de tous les Regnes.





HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU,

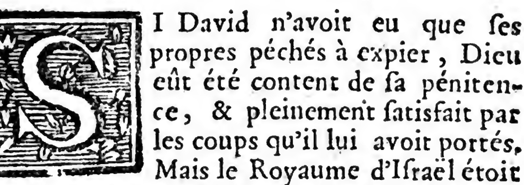
TIRÉE DES SEULS LIVRES SAINTS.

QUATRIE'ME ÂGE.

DEPUIS LA FONDATION de la Monarchie des Hebreux jusqu'à sa division en deux Royaumes.

LIVRE VINGT-DEUXIE'ME.

Année du monde 2978. DAVID sur Juda 28. sur tout Israël 21.



SI David n'avoit eu que ses propres péchés à expier, Dieu eût été content de sa pénitence, & pleinement satisfait par les coups qu'il lui avoit portés. Mais le Royaume d'Israël étoit encore redevable à la justice du Ciel, d'une iniquité publique de Saül, prédecesseur de David. Le pieux Monarque eut à peine joüi deux ou trois ans du repos, qu'il avoit acheté à tant de frais, qu'une nouvelle calamité répanduë sur ses Etats, r'ouvrit toutes ses playes, & lui

causa les plus grandes inquiétudes.

Année du monde 2980. DAVID sur Juda 30. sur tout Israël 23.

Il étoit tranquille dans le sein de sa famille, où parmi une multitude d'enfans soumis & respectueux, il voyoit croître le jeune Salomon, ce fils bien aimé, à qui le Ciel avoit donné la Couronne, même avant sa naissance, & qui dès l'âge de douze ans qu'il avoit alors, capable des plus solides instructions, paroissoit si digne d'être l'héritier de David, qu'au défaut de la voix du Ciel, s'il ne s'étoit pas expliqué en sa faveur, il eût eu celle de toute la terre. On respectoit le Roi d'Israël chez les peuples voisins de ses Etats; & les plus jaloux de sa puissance, la redoutoient trop pour entreprendre de l'abaisser. La terre fertile produisoit des fruits en abondance; la paix regnoit dans les familles; & la Religion cultivée sous un Roi, qui n'avoit point d'interêt plus à cœur que ceux de son Dieu, faisoit esperer à tous les peuples un bonheur aussi constant qu'il étoit parfait.

Il ne dura pas cependant, & lorsqu'on ne s'attendoit à rien moins qu'aux fleaux de la vengeance céleste, le Royaume fut attaqué par une cruelle famine, qui porta par-tout la désolation. David accoûtumé à mettre sur son compte toutes les disgraces dont Dieu affligeoit ou sa famille, ou ses sujets, ne douta point que celle-ci ne fût encore un châtiment de ses crimes. Il s'y soumit avec sa patience ordinaire : la seule plainte qu'il fit au Seigneur, durant trois ans de stérilité, fut que l'indignation du Ciel ne tombât pas sur lui

2. Reg. XXI. 1. Facta est quoque fames in diebus David tribus annis jugiter; & consuluit David Oraculum Domini. Dixitque Dominus : Propter Saül, & domum ejus sanguinum : quia occidit Gabaonitas.

Année du monde 2980. DAVID sur Juda 30. sur tout Israël 23.

toute entiere, & que l'ayant seul méritée, comme il le pensoit, il n'en fût pas la seule victime. Comme le mal augmentoit toujours, & que les provisions étant épuisées, on commençoit à éprouver les dernieres rigueurs, on représenta au Roi que les fautes qu'il se reprochoit, paroissoient suffisamment punies par les desordres de sa propre maison, & par les révoltes de ses sujets; que parmi les coups dont il avoit été ménacé, le Prophete Nathan n'avoit point parlé de famine, & qu'assûrément le Seigneur, mécontent de quelqu'autre prévarication, ne demandoit qu'à être appaisé. David touché de ces rémontrances, se résolut à consulter l'oracle du Seigneur, & il le fit avec succès. Ce n'est point, lui répondit le Seigneur, pour les péchés de David, c'est en punition de ceux de Saül, que j'ai envoyé la famine sur la terre. Qu'on se souvienne que ce Roi a fait tuer les Gabaonites, & que cette cruauté jusqu'ici impunie, me demande encore vengeance.

* *Josué* IX.

Le fait étoit ancien; mais il étoit trop criant pour être oublié. Les Gabaonites * quoiqu'Amorrhéens d'origine, & dévoüez à l'anathéme, avoient obtenu leur grace de Josué, par un artifice qui leur avoit réüssi. Ils avoient embrassé la Religion des Hebreux, & ils gardoient exactement les conditions ausquelles on leur avoit donné la vie. Mais Saül assez peu scrupuleux sur des articles capitaux de la Loi, s'avisa de se faire un point de Religion, de révoquer le privi-

2. Reg. XXI. 2. Vocatis ergo Gabaonitis, Rex dixit ad eos: (Porrò Gabaonitæ non erant de filiis Israël, sed reliquiæ Amorrhæorum: Filii quippe Israël juraverant eis, & voluit Saül percutere eos zelo, quasi pro filiis Israël & Juda.)

lege accordé à ces pauvres étrangers, & de les exterminer sans misericorde, comme les restes d'un peuple proscrit, dont le commerce deshonoroit Israël & Juda. Envain ils representerent les sermens de Josué & des anciens conducteurs du peuple de Dieu. Rien ne put les garantir du zéle précipité de Saül; & si on ne se fût opposé à la rigueur de ses expéditions, il n'auroit pas laissé en vie un seul Gabaonite; tandis qu'il épargnoit Amalec, qui n'avoit pour lui ni les engagemens de la Nation, ni la tolerance du Seigneur. C'étoit là le crime dont Dieu demandoit la punition; mais qu'on ne songeoit guéres à expier après la mort de Saül, & l'extinction presque entiere de sa famille,

Année du monde 2982. DAVID sur Juda 32. sur tout Israël 25.

David instruit de la cause du mal, envoya chercher les Gabaonites, & il leur dit: Je sçais que vous avez sujet de vous plaindre, & je veux vous faire Justice. Que me demandez-vous pour vous venger de l'injure que vous a fait mon prédecesseur? Parlez avec confiance, & soyez sûrs que je ne vous réfuserai rien de ce qui pourra vous engager à benir l'héritage du Seigneur, sur lequel vos plaintes & vos imprécations ont attiré la stérilité & la famine. Les Gabaonites n'avoient point pardonné à Saül, & se voyant en liberté de pousser leur ressentiment, ils répondirent au Roi: Seigneur, ce ne sont ni nos biens, ni nos possessions qu'on a usurpés; c'est

2. Reg. XXI. 3. Dixit ergo David ad Gabaonitas: Quid faciam vobis? Et quod erit vestri placulum, ut benedicatis hereditati Domini?

4. Dixeruntque ei Gabaonitæ: Non est nobis super argento & auro quæstio, sed contra Saül; & contra domum ejus, neque volumus ut interficiatur homo de Israël. Ad quos Rex ait: Quid

Année du monde 2982. DAVID sur Juda 32. sur tout Israël 25.

notre sang qu'on a répandu. Nous ne demandons aussi ni argent, ni terres, c'est du sang qu'il nous faut. Mais le sang que nous exigeons est après le vôtre le plus noble de l'Etat. C'est celui de Saül & de toute sa maison : car Dieu nous préserve d'en vouloir aux fidéles Israëlites, & aux bons serviteurs du Roi. David trembla à cette proposition, dans la crainte que Miphiboseth, fils de son ami Jonathas, ne fût la victime qu'il faudroit immoler ; & il pressa les Gabaonites de lui dire nettement ce qu'ils prétendoient.

Le Prince cruel qui nous a opprimez, répondirent-ils, & qui contre toutes les régles de la Justice a entrepris de nous détruire, doit être lui-même exterminé dans ses descendans, de maniere qu'il n'en reste pas un seul, qui conserve sa mémoire en Israël. Les Gabaonites s'apperçurent de l'embarras du Roi ; & sçachant que de tous les descendans de Saül il n'en restoit que neuf, ils en demanderent sept, pour donner à David le moyen d'en excepter Miphiboset & Micha, reste du sang de Jonathas, trop cher à David, pour qu'il pût se résoudre à le répandre. Qu'on nous livre, dirent-ils, sept des enfans de Saül, afin que nous les mettions en croix pour satisfaire le Seigneur qui nous a chargés de ses vengeances, & que nous les fassions mourir dans la Ville même de Gabaa, patrie de Saül,

ergo vultis ut faciam vobis ?

2. Reg. XXI. 5. Qui dixerunt Regi : Virum qui attrivit nos & oppressit inique, ita delere debemus, ut ne unus quidem residuus sit de stirpe ejus in cunctis finibus Israël.

6. Dentur nobis septem viri de filiis ejus : ut crucifigamus eos Domino in Gabaa Saül quondam electi Domini. Et ait Rex : Ego dabo.

autrefois élû de Dieu pour Roi d'Israël, & depuis réprouvé de lui, comme indigne de la Couronne. Vous serez satisfaits, répondit David, charmé de pouvoir conserver le fils de Jonathas, & garder les sermens qu'il avoit faits au pere en présence du Seigneur. On vous livrera vos victimes, & puisque le Seigneur veut accomplir par vos mains les oracles qu'il a prononcés contre la maison de Saul, ce n'est pas à moi de m'y opposer. En exécution de cette promesse, le Roi fit amener Armoni & Miphiboseth, tous deux fils de Saul & de Respha fille d'Aïa, concubine de ce Prince. Il y joignit les fils de Merob, fille aînée de Saul, qui après la mort de la Reine sa sœur, se fit appeller Michol, & qui autrefois promise à David, mais mariée ensuite à Hadriel, fils de Berzellaï, habitant de Molathi, avoit eu cinq enfans de son mariage avec ce Seigneur particulier. Ces deux fils & ces cinq petits fils de Saul furent mis entre les mains des Gabaonites, qui les crucifierent tous ensemble au même jour sur la montagne de Gabaa.

Année du monde 2982.
DAVID sur Juda 32. sur tout Israël 35.

Cette tragique exécution se fit aux premiers jours de le moisson, lorsqu'on commençoit à couper l'orge, & elle donna oc-

2. Reg. XXI. 7. Pepercitque Rex Miphiboseth filio Jonathæ filii Saul, propter jusjurandum Domini, quod fecerat inter David & inter Jonathan filium Saul.

8. Tulit itaque rex duos filios Respha filiæ Aïa, quos peperit Sauli. Armoni & Miphiboseth : & quinque filios Michol filiæ Saul, quos genuerat Hadrieli, filio Berzellaï, qui fuit de Molachi.

9. Et dedit eos in manus Gabaonitarum, qui crucifixerunt eos in monte coram Domino; & ceciderunt hi septem simul occisi in diebus messis primis, incipiente messione hordei.

Année du monde 2982. DAVID sur Juda 32. sur tout Israël 25.

casion à un exemple heroïque de la tendresse maternelle, que David, bientôt après, se fit une gloire de récompenser. Respha mere des deux fils de Saul, livrée aux Gabaonites, ne put se resoudre à abandonner ses enfans. Elle les suivit jusqu'à la croix; & comme on devoit les y laisser exposés, jusqu'à ce qu'il plût au Seigneur de témoigner publiquement que sa colére étoit appaisée, en faisant cesser la secheresse qui causoit la famine; la généreuse mere se fit apporter un cilice, elle l'étendit sur le rocher, elle se tint aux pieds des croix, depuis le commencement de la moisson, jusqu'au tems, où elle vit la terre couverte de pluye, écartant loin du corps de ses fils les oiseaux pendant le jour, & les bêtes carnacieres durant la nuit. Le Roi informé de l'admirable constance de la concubine de Saul, prit une résolution digne de sa grandeur d'ame, & de la bonté de son cœur, C'est assez de supplices & d'affronts, s'écria-t'il, sur la famille d'un Prince malheureux, dont je porte la Couronne. Le Seigneur qui la rejettée, ne nous defend pas de lui rendre les honneurs de la sépulture.

Il part aussi-tôt, accompagné de ses Officiers & de sa Cour: Il se transporte jusqu'à Jabés de Galaad, dont les habitans avoient

2. Reg. XXI. 10. Tollens autem Respha filia Aïa, cilicium substravit sibi supra petram ab initio messis, donec stillaret aqua super eos de cœlo: & non dimisit aves lacerare eos per diem, neque bestias per noctem.

11. Et nuntiata Saul David quæ fecerat Respha, filia Aïa, concubina Saul.

12. Et abiit David, & tulit ossa Saul, & ossa Jonathæ filii ejus, à viris Jabes Galaad, qui furati fuerant ea de platea Bethsan, in qua suspenderant eos Philistiim, cùm interfecissent sunt in Gelboe.

enlevé les corps de Saül & de Jonathas, tués à la bataille de Gelboë, & suspendus honteusement par les vainqueurs sur les murs de la grande place de Bethsan. Il fait exhumer leurs os, & repassant à Gabaa, il fait détacher des croix, les corps des fils & des petits-fils de Saül. Il fait ouvrir le sépulchre de Cis, pere de l'infortuné Monarque, placé au côté de la hauteur, ou comme le croyoient quelques-uns, dans une petite Ville voisine de Gabaa, nommée Zelah. Il donne ordre qu'on y conserve avec honneur tous les corps de cette premiere famille Royale d'Israël. La chose ayant été executée selon les intentions du Roi, & au grand contentement de la Nation, mais surtout de la Tribu de Benjamin, Dieu vengé de la maison de Saül, rendit à la terre sa fécondité, & au Peuple sa misericorde.

Année du monde 2981. DAVID sur Juda 32. sur tout Israël 25.

Ce tems de la réconciliation du Ciel avec David & avec ses sujets, n'étoit guéres propre à déclarer la guerre à Israël, & ne promettoit pas aux Philistins des succès fort avantageux. Ce fut néanmoins ce tems-là, que prirent les Incirconcis, ayant eu besoin apparemment de tout celui qui avoit précedé, pour faire leurs préparatifs ; ou s'imaginant que trois années de famine, ne leur laisseroient à com-

2. Reg. XXI. 13. Et asportavit inde ossa Saül & ossa Jonathæ filii ejus : & colligentes ossa eorum, qui affixi fuerant.

14. Sepelierunt ea cum ossibus Saül & Jonathæ filii ejus in terra Benjamin, in latere, in sepulchro Cis patris ejus : feceruntque omnia, quæ præceperat Rex, & repropitiatus est Deus terræ post hæc.

15. Factum est autem rursum prælium Philistinorum adversùm Israel, & descendit David, & servi ejus cum eo, & pugnabant contra Philistim. Deficiente autem David.

Année du monde 2983. DAVID sur Juda 33. sur tout Israël 26.

battre que des hommes à demi-vaincus. Ils se tromperent, & durant quatre campagnes que dura cette guerre, ils furent battus dans quatre batailles rangées, & réduits à demander la paix. David commandoit lui-même son Armée à la premiere action, quoiqu'il fût alors âgé de soixante & trois ans, & que ses fatigues, jointes à ses chagrins domestiques, l'eussent extrêmement affoibli. Comme il combattoit avec sa valeur accoûtumée, & qu'il cherchoit toûjours l'ennemi le plus formidable, un Géant de la race d'Arapha, nommé Jesbibenob, si puissant & si fort, que le seul fer de sa lance pesoit trois cens onces, étant armé ce jour-là d'une épée neuve, s'attacha à David, & il parut prêt de le percer. Abisaï, fils de Sarvia, sœur du Roi, vint à son secours, & renversa le Philistin aux pieds du Prince, qui avoit soutenu seul, pendant longtems, tous les efforts du Géant. La victoire suivit de près la mort de Jesbibenob. Mais il parut à tous les Officiers qu'on l'avoit achetée trop cher, par le péril où le Roi s'étoit exposé. On lui demanda en grace de ménager désormais sa personne sacrée, & on lui protesta avec respect, que malgré tout le courage que sa presence inspiroit aux troupes, on ne souffriroit plus qu'il s'engageât dans aucun combat. David ne put resister à tant de remontrances; & l'annnée d'après, les Philistins

2. Reg. XXI. 16. Jesbibenob, qui fuit de genere Arapha, cujus ferrum hastæ trecentas uncias appendebat, & accinctus erat ense novo, nisus est percutere David.

17. Præsidioque ei fuit Abisaï filius Sarviæ, & percussum Philistæum interfecit. Tunc juraverunt viri David: dicentes: Jam non egredieris nobiscum in bellum, ne extinguas lucernam Israël.

s'étant avancés dans les plaines de Gob aux environs de Gazer, ce fut Joab qui commanda l'Armée, & qui gagna sur les ennemis une seconde victoire.

Année du monde 2984. DAVID sur Juda 34. sur tout Israël 27.

Ils avoient toûjours à leur suite quelqu'énorme Géant, pour inspirer de la terreur aux Israëlites. Mais on ne s'en étonnoit plus. Celui qui parut dans cette action se nommoit Saph, & étoit comme Jesbibenob de la race d'Arapha. Un des forts de David nommé Sobichaï, originaire de Husathi, attaqua ce prodigieux Philistin & le tua. Les autres effrayez ne firent plus de résistance, & abandonnerent le champ de bataille.

Année du monde 2985. DAVID sur Juda 35. sur tout Israël 28.

Ils revinrent à la charge l'année suivante, & ils furent battus pour la troisiéme fois. Leur confiance étoit dans un Géant, frere du fameux Goliath de Gethéen, nommé Goliath comme lui, dont la lance semblable à celle de son frere, étoit attachée à un bois d'une grosseur extraordinaire: Elcanan, autrement Adeodat, fils de Jaaré, habitant de Bethléem, ouvrier en étoffes de differentes couleurs, un des trente forts de David, renversa le nouveau Goliath, & avec lui toutes les esperances des Philistins, pour cette campagne.

Ce troisiéme échec ne leur fit pas perdre courage. Ils tenterent une quatriéme avanture.

2. Reg. XXI. 18. Secundum quoque bellum fuit in Gob contra Philistæos: Tunc percussit Sobochaï de Husathi, Saph de stirpe Arapha de genere Gigantum.

1. Paral. XX. 4. . . . . . in Gazer . . .

2. Reg. XXI. 19. Tertium quoque fuit bellum in Gob contra Philistæos: in quo percussit Adeodatus filius Saltus polymitarius Bethlehemites Goliath Gethæum, cujus hastile hastæ erat quasi liciatorium texentium.

1. Paral. XX. 20. . . . Fratrem Goliath Gethæi . . . . . .

Année du monde 2986. DAVID sur Juda 36. sur tout Israël 29.

David leur avoit enlevé la Ville de Geth ; ils voulurent apparemment la reprendre , & ce fut-là qu'ils furent battus pour la quatriéme fois. Ils avoient encore dans leur Armée un Géant de la race d'Arapha , qui outre sa prodigieuse taille , avoit six doigts à chaque main & à chaque pied. Il insultoit les Armées d'Israël , & il défioit au combat tous ces braves , qui tant de fois avoient vaincu ses pareils. Il trouva son vainqueur. Jonathan , fils de Sammaa , frere de David , se présenta pour ce fameux duel. Le Géant fut terrassé , & sa mort mit la victoire dans le parti d'Israël.

Après tant d'épreuves toûjours fatales à leur réputation , & la défaite de quatre Géants , tous du Pays de Get , terre feconde en semblables monstres , qu'ils croyoient indomptables , les Philistins mirent bas les armes , & se résolurent d'accepter la paix , aux conditions qu'il plût au Roi victorieux de leur imposer.

Des bienfaits si signalés ne trouverent pas dans David un cœur sans reconnoissance. Tiré de la poussiere pour être élevé sur le Thrône , délivré des persécutions de Saül , & de la crainte même qu'auroient pû lui causer les restes de sa famille , sans qu'il pût se reprocher envers elle , ni injustice , ni violence , Vainqueur des Syriens , des Ammonites , des Moabites , des Iduméens , des Philistins ; Souve-

2. Reg. XXI. 20. Quartum fuit bellum in Geth : in quo vir fuit excelsus , qui senos in manibus pedibusque habebat digitos , id est , viginti quatuor , & erat de origine Arapha.

21. Et blasphemavit Israël : Percussit autem eum Jonathan filius Sammaa fratris David.

22. Hi quatuor nati sunt de Arapha , in Geth , & ceciderunt in manu David , & servorum ejus.

tain de tous les Pays depuis l'Egypte jusqu'à l'Euphrate, dont il voyoit les Peuples devenus ses vassaux, faire hommage à sa Couronne, il bénit le Seigneur son Dieu, & pour rendre ses sentimens publics, au milieu du calme parfait dont joüissoit Israël, il voulut que le Peuple assemblé en présence de la sainte Arche, chantât avec lui au son des Instrumens, un Cantique de loüange qu'il choisit parmi ceux qu'il avoit composés, & qui commence par ces paroles: *Seigneur Dieu d'Israël, ma force, mon appui, mon Sauveur.* Cantique plein de noblesse, de grandeur, d'élevation, de transports vifs & ardens, d'amour pour Dieu, de gratitude & de confiance.

Année du monde 2986. DAVID sur Juda 36. sur tout Israël 29.

David s'applaudissoit ainsi du retour des miséricordes du Seigneur, & il en joüissoit avec d'autant plus d'assurance, que ne voyant dans Dieu qu'un Pere reconcilié; dans sa famille, que des enfans respectueux; dans son Royaume, que des sujets soumis; & dans les Etats voisins, que des ennemis domptés, il n'appercevoit plus aucun endroit ouvert par où l'amertume pût rentrer dans son cœur. Mais le bon Prince se défia trop peu de soi, & il ne pensa pas que s'il avoit été puni dans sa propre personne, par la révolte de ses Sujets armés contre lui, ses Sujets injustement soulevés, ne l'avoient point été de leur rébellion. Aussi le Seigneur mécontent du Peuple, permit dans le Monarque une transgression en apparence assez legere, pour faire tomber

3. Reg. XXII. 1. Locutus est autem David Domino verba carminis hujus, in die quâ liberavit eum Dominus de manu omnium inimicorum suorum, & de manu Saül.

2. Et ait: Dominus petra mea, & robur meum, & salvator meus.

Année du monde 2986. DAVID sur Juda 36. sur tout Israël 29

sur les coupables le châtiment qu'ils avoient mérité.

La faute du Roi fut le fruit de sa prosperité. Il jugea des forces de son empire par la multitude de ses victoires, & par la grandeur de ses conquêtes. Mais pour s'assurer encore mieux de ce qu'il pourroit executer & entreprendre, il se détermina à faire faire un dénombrement exact de tous les hommes de son Royaume, en état de porter les armes. La chose prise en elle-même, n'étoit pas un crime; mais dans la circonstance présente, où David devoit bien moins se souvenir de l'étenduë de sa puissance, que de la protection du Seigneur, il y entroit une confiance trop humaine & un fond de vanité secrette, dont le tentateur lui déguisa l'injustice, & dont Dieu se servit pour accomplir ses desseins. La résolution du Roi ne passa pas sans contestation dans son Conseil, où il fit entrer Joab & les Princes du Peuple; c'est-à-dire, apparemment les douze Chefs qui présidoient aux douze Tribus. Allez, leur dit-il, parcourez toutes les Provinces depuis Bersabée jusqu'à Dan, faites le dénombrement de tout le Peuple, sans y comprendre néanmoins ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de vingt ans; car vous n'auriez jamais fait, si vous entriez dans ce détail, puisque le Seigneur a promis

1. Paral. XVI. 2.

2. Reg. XXIV.

2. Reg. XXIV. 1. Et addidit furor Domini irasci contra Israël, commovitque David in eis dicentem: Vade, numera Israël & Judam.

1. Paral. XXI. 2. Dixitque David ad Joab, & ad principes populi: Ite, & numerare Israel à Bersabee usque Dan, & afferte mihi numerum ut sciam.

1. Paral. XXVII. 23. Noluit autem David numerare eos à viginti annis inferiùs, quia dixerat Dominus ut multiplicaret Israël quasi stellas cœli.

de multiplier son Peuple comme les étoiles du Ciel. Vous me rendrez compte de votre commission, afin que je sçache exactement sur combien de Soldats je puis compter.

Année du monde 2986. DAVID sur Juda 36. sur tout Israël 29.

La proposition déplut à Joab; & ce qu'il y eut de singulier, c'est que ce Genéral qui n'étoit pas d'ailleurs fort scrupuleux, en fit à David un point de conscience. Prince, lui dit-il, puisse le Seigneur Dieu, protecteur de votre Empire, augmenter de plus en plus le nombre de vos Sujets, & vous les faire voir multipliés au centuple. Mais que prétend le Roi mon Maître dans une pareille entreprise ? Ne sçavez-vous pas que tous vos Peuples vous sont dévoüés, jusqu'à être prêts de sacrifier leur vie pour votre service ? Leur zéle ne doit-il pas vous suffire : pourquoi faire un dénombrement fastueux qui offensera le Seigneur, & qui ne manquera pas d'attirer sur Israël de nouveaux châtimens ? Joüissons, dans l'innocence, de la paix que nous avons acheté si cher, ne nous exposons point à la voir troubler par notre faute.

2. Reg. XXIV.

La vanité des Rois n'écoute guéres conseil. Quoique pussent remontrer Joab & les Conseillers qui l'accompagnoient, David ne se rendit point. Il voulut être obéï, & on se mit en devoir d'executer ses ordres. Mais comme Joab ne s'y portoit pas volontiers, on ne le fit ni avec la diligence, ni avec l'exactitude

1. Paral. XXI. 3. Respondit que Joab : Augeat Dominus populum suum centuplùm, quàm sunt : Nonne Domine mi Rex, omnes servi tui sunt ? Quare hoc quærit Dominus meus, quod in peccatum reputetur Israël ?

2. Reg. XXIV. 4. Obtinuit autem sermo Regis verba Joab, & principum exercitûs; egressusque est Joab & principes militum, à facie Regis, ut numerarent populum Israël.

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 37. sur tout Israël 30

que le Monarque souhaitoit. On commença le dénombrement par les Tribus d'au-delà du Jourdain, que les Députés du Roi passerent pour se rendre à Aroër, au côté droit d'une ville située dans la vallée de Gad. Ils firent en cet endroit l'énumeration de la Tribu de Ruben, de celle de Gad & de la demi-Tribu de Manassé. Ils traverserent ensuite par Jazer la terre de Galaad, & ayant remonté jusqu'aux sources du Jourdain du côté des vallées d'Hodsi, ils entrerent dans les bois de Dan, d'où ils retournerent aux environs de Sidon. Ils passerent près des murailles de Tyr; ils parcoururent les Tribus qui occupoient le pays, possédé autrefois par les Hevéens, & les Chananéens. Ils descendirent jusqu'à Bersabée au midi de la Tribu de Juda, & ils se rendirent à Jerusalem.

Joab employa neuf mois & vingt jours à faire ce voyage, durant lequel il parcourut toute la Palestine, espérant à chaque moment que le Roi, touché de repentir, révoqueroit l'ordre qu'il avoit donné. Il n'acheva pas même tout-à-fait le dénombrement, & il n'y

2. *Paral.* XXI. 4.

comprit ni la Tribu de Benjamin; ni celle de

2. Reg. XXIV. 5. Cùmque pertransissent Jordanem, venerunt in Aroër ad dexteram urbis, quæ est in Valle Gad.

6. Et per Jazer transierunt in Galaad, & in terram inferiorem Hodsi, & venerunt in Dan sylvestria. Circumeuntesque juxta Sidonem.

7. Transierunt prope mœnia Tyri, & omnem terram Hævæi & Chananæi, veneruntque ad meridiem Juda in Bersabee.

8. Et lustratâ universâ terrâ, affuerunt post novem menses & viginti dies in Jerusalem.

1. Paral. XXVII. 24. Joab filius Sarviæ cœperat numerare, nec complevit...

1. Paral. XXI. 6. Nam Levi & Benjamin non numeravit, eò quòd Joab invitus exqueretur Regis imperium.

Levi;

Levi; sentant toujours une extrême repugnance à une entreprise, dont la fin paroissoit devoir être funeste au repos de l'Etat. Il fallut cependant présenter au Roi les mémoires qu'on avoit eu soin de tenir prêts. Le premier compte monta à huit cent mille hommes en Israël, & à cinq cent mille en Juda, tous Soldats & en âge de porter les armes. Mais les registres ayant été depuis confrontés avec plus d'exactitude, & les villes ayant reformé les erreurs de leurs calculs, on justifia que la Tribu Royale ne fournissoit que quatre cens soixante-dix mille combattans; au lieu qu'on comptoit en Israël, c'est-à-dire, dans les autres Tribus réünies, onze cens mille hommes, tous en âge & en état de combattre.

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 37. sur tout Israël 30.

David, qui devoit naturellement joüir longtems du plaisir qu'il avoit recherché, n'y trouva que du chagrin; comme si les premiers fruits d'une passion satisfaite contre l'ordre, étoit nécessairement l'inquiétude & la douleur. Il se souvint de ce que lui avoit annoncé Joab, lorsque dans le Conseil il s'étoit opposé à sa résolution. Il sentit la vanité des motifs qui l'avoient séduit. Jugeant que Dieu

1. Paral. XXI. 4.

2. Reg. XXIV. 9. Dedit ergo Joab numerum descriptionis populi, Regi, & inventa sunt de Israël octoginta millia virorum fortium, qui educerent gladium, & de Juda quingenta millia pugnatorum.

1. Paral. XXI. 5. Deditque Davidi numerum eorum, quos circuierat; & inventus est omnis numerus Israël, millia & centum millia virorum educentium gladium; de Juda autem quadraginta septuaginta millia bellatorum.

2. Reg. XXIV. 10. Percussit autem cor David eum, postquam numeratus est populus; & dixit David ad Dominum: Peccavi valde in hoc facto; sed precor Domine ut transferas iniquitatem servi tui, qui astultè egi nimis.

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 37. sur tout Israël 30. 1. *Paral.* XXI. 8.

étoit en colere, il se prosterna en sa présence; & il lui dit dans l'amertume de son cœur. J'ai péché, ô mon Dieu! & je suis infiniment coupable devant vous. Ma vaine curiosité est un crime de présomption, que je ne cesserai jamais de me reprocher. Mais vous, Seigneur, recevez le désaveu que j'en fais : & puisque je reconnois l'indignité de ma conduite, pardonnez à votre serviteur son iniquité.

Le Roi pénitent obtint le pardon de sa faute ; mais à peu près aux mêmes conditions qu'il avoit obtenu celui de son adultere & de son homicide. C'est-à-dire, que le Seigneur en la lui pardonnant, la lui fit expier par un châtiment si sévére, que le Monarque, pour effacer, s'il se pouvoit, en Israël, le souvenir de ce fatal dénombrement, défendit qu'on le portât sur les regiftres, & qu'on en fît aucune mention dans les mémoires de son Regne.

Le lendemain du jour, où l'on avoit rendu compte à David de l'exécution de ses ordres, le Prince tourmenté par les reproches de sa conscience, s'étant levé de grand matin, s'occupoit à calmer le Ciel par la vivacité de ses regrets, lorsqu'il vit paroître, dans son appartement, celui que le Seigneur envoyoit pour lui annoncer la punition de sa faute. C'étoit Gad Prophète, & voyant de David, attaché depuis long-tems à sa personne, & des-

1. Paral. XXI. 7. Displicuit autem Deo quod jussum erat ; & percussit Israël.

1. Paral. XXVII. 24... Quia super hoc ira irruerat in Israël, & idcircò numerus eorum qui fuerant recensiti, non est relatus in fastos Regis David.

2. Reg. XXIV. 11. Surrexit itaque David manè, & Sermo Domini factus est ad Gad Prophetam & videntem David, dicens :

12. Vade, & loquere ad

tiné spécialement à lui faire connoître les volontés de Dieu. Prince lui dit le Prophète, voici ce que vous dit le Seigneur : Vous n'échaperez pas au châtiment que vous méritez. Mais de trois fleaux que je vous présente, choisissez celui que vous voudrez, & je m'en tiendrai à votre choix. Ou votre Royaume sera affligé de trois ans de famine ; ou pendant trois mois vous fuirez devant vos ennemis, & vous ne pourrez éviter la honte d'être vaincu ; ou la peste regnera durant trois jours en Israël. Pensez-y, ajouta le Prophète, & donnez-moi incessamment une réponse précise, que je puisse porter à celui qui m'envoye.

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 37. sur tout Israël 30.

A quelle extrêmité me reduisez-vous, Prophète, répondit le Roi, & quel choix puis-je faire entre la guerre, & la famine, & la peste ? Mais enfin puisque c'est une nécessité, choisissons de trois grands maux, celui où la malice des hommes, & le dérangement des saisons n'auront point de part, nous le recevrons de la main de notre Dieu. Livrons-nous à sa justice, convaincus que sa misericorde attendrie sur nos malheurs, moderera les coups, & les arrêtera bien-tôt tout-à-fait.

David : Hæc dicit Dominus : Trium tibi datur optio, elige unum quod volueris ex his, ut faciam tibi.

2. Reg. XXIV. 11. Cùm que venisset Gad ad David : nuntiavit ei, dicens : Aut septem annis veniet tibi fames in terra tua; aut tribus mensibus fugies adversarios tuos, & illi te persequentur ; aut certè tribus diebus erit pestilentia in terra tua. Nunc ergo delibera, & vide quem respondeam ei, qui me misit sermonem.

1. Paral. XXI. 9. 10. 11. 12 ...... Angelum Domini interficere in omnibus finibus Israël .... Aut tribus annis famem, ...

2. Reg. XXIV. 14. Dixit autem David ad Gad : Coarctor nimis : sed melius est ut incidam in manus Domini (multæ

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 37. sur tout Israël 30. 1. Paral. XXI. 13. 14.

David avoit à peine fait son choix, que la peste se repandit sur-tout le Royaume. Elle commença ce matin la même, & avant la fin du troisiéme jour, soixante & dix mille hommes avoient déja péri, depuis une extrémité de la Palestine jusqu'à l'autre. La Capitale n'étoit pas exempte de la calamité publique. Mais Dieu, qui n'y vouloit que montrer ses fleaux, permit que le Roi fût frappé d'une vision effrayante. L'Ange exterminateur envoyé à Jerusalem, pour y exercer les vengeances du Ciel, s'y montra au milieu de l'air, comme suspendu entre le Ciel & la terre, tenant à la main une épée nuë, dont il menaçoit la Ville, vers laquelle on le voyoit s'avancer, avec un air foudroyant. A ce spectacle, les Anciens du peuple qui étoient auprès du Roi, & le Roi lui-même, revêtus de cilices, se prosternerent le visage contre terre. Le Prince pénetré de douleur, s'écria avec larmes : Que faites-vous, Seigneur, & où s'adressent vos coups ? Avez-vous oublié que c'est moi qui ai ordonné le dénombrement du peuple ? C'est moi, ô mon Dieu, c'est moi seul qui ai fait le crime; je suis le seul coupa-

1. Paral. XXI. 15.

2. Reg. XXIV. 16. 17.

enim misericordiæ ejus sunt) quàm in manus hominum.

2. Reg. XXIV. 15. Immisitque Dominus pestilentiam in Israël, de manè usque ad tempus constitutum, & mortui sunt ex populo à Dan usque ad Bersabee septuaginta millia virorum.

16. Cùmque extendisset manum suam Angelus Domini super Jerusalem ut disperderet eam....

1. Paral. XXI. 16. Levansque David oculos suos, vidit Angelum Domini stantem inter cœlum & terram, & evaginatum gladium in manu ejus, & versum contra Jerusalem; & ceciderunt tam ipse, quàm majores natu vestiti ciliciis, proni in terram.

17. Dixitque David ad Deum : Nonne ego sum, qui jussit ut numeraretur populus ? Ego, qui pec-

ble. Vous frapez cependant d'innocentes brebis, qui n'ont fait que suivre leur pasteur, & vous laissez impuni le guide infidéle qui les a égarées. Cessez, Seigneur, de porter la mort & le glaive dans le sein des sujets, tournez votre main contre le Monarque. Frapez David & la maison de son pere; mais épargnez votre peuple, & qu'il n'éprouve pas plus long-tems une punition, que j'ai seul meritée.

Année du monde 2977. DAVID sur Juda 37. sur tout Israël 30.

La priere de David étoit sincere : Dieu ne put y résister. Tandis que l'Ange frapoit toujours, le Seigneur lui ordonna de s'arrêter, & il lui dit: C'en est assez, ma vengeance en est satisfaite, remettez le glaive dans le fourreau, & qu'il n'en sorte plus sans mon ordre. Tout ceci se passoit à la vûë d'une aire à battre du grain, située sur les hauteurs de la montagne de Moria, enfermée dans l'enceinte de Jerusalem, & qui appartenoit à un Proselyte, Jebuséen d'origine, converti à la Religion des Hebreux, nommé Aréüna, qui portoit encore alors le surnom de Roi; soit qu'en effet il descendit des anciens Rois de ce peuple idolatre, soit pour quelque autre raison qui nous est inconnuë. Mais ce vertueux étranger ne sçavoit pas que ce terrain, déja consacré au Seigneur par le sacrifice d'A-

cavi: ego, qui malum feci? Iste grex quid commeruit? Domine Deus meus vertatur, obsecro, manus tua in me, & in domum patris mei: populus autem tuus non percutiatur.

2. Reg. XXIV. 16. Cùmque extendisset manum suam Angelus Domini super Jerusalem ut disperderet eam, misertus est Dominus super afflictione, & ait Angelo percutienti populum: sufficit; nunc contine manum tuã. Erat autem Angelus Domini juxta aream Areuna Jebusæi.

2. Reg. XXIV. 23. .... Areuna Rex Regi....

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 37. sur tout Israël 30.

braham, lui devoit être dévoüé pour un usage encore plus solemnel, que bien-tôt il alloit en prendre possession, en attendant que le successeur de David y élevât le Temple, qu'il vouloit se faire bâtir à Jerusalem.

Dieu s'en expliqua ce jour-là même à David, par le ministere du Prophête Gad, à qui il fit dire par son Ange d'aller trouver le Roi, & de lui ordonner en son nom de se transporter à l'aire du Jébuséen Aréüna, & d'y élever un Autel. Gad exécuta sa commission, & David obéit aux ordres du Seigneur. Aréüna ne faisoit alors que rentrer dans son aire, d'où la vision qu'il avoit euë de l'Ange exterminateur, tandis qu'avec ses quatre fils il battoit son grain, l'avoit obligé de s'éloigner, tout tremblant de peur. Comme il recommençoit son travail, il apperçut le Roi qui s'avançoit, suivi de toute sa Cour. Il courut au-devant du Prince; il le salua profondément; il se prosterna jusqu'à terre: dans cette posture respectueuse il lui dit: Qu'elle raison importante conduit le Seigneur mon Roi vers son serviteur? & qu'exigez-vous de mon dévouement? Je viens moi-même, répondit le Roi, pour acheter de vous l'aire où vous battez votre grain. J'ai dessein d'y bâtir un

1. Paral XXI. 18. Angelus autem Domini præcepit Gad, ut diceret David ut ascenderet, extrueretque altare Domino Deo in area Ornan Jebusæi.

19. Ascendit ergo David juxta sermonem Gad, quem locutus ei fuerat ex nomine Domini.

20. Porrò Ornan cùm suspexisset, & vidisset Angelum, quatuorque filii ejus cum eo, absconderunt se; nam eo tempore terebat in area triticum.

2. Reg. XXIV. 18. 19. 20. Conspiciensque Areuna, animadvertit Regem & servos ejus transire ad se.

21. Et egressus adoravit Regem prono vultu in

Autel au Seigneur, & de faire cesser la playe mortelle qui afflige notre peuple. Acheter de moi mon aire, reprit Aréuna ! Non, Seigneur, je ne puis me resoudre de vous la vendre. Daignez faire à votre serviteur la grace de la recevoir de lui, sans conditions, pour la consacrer au Dieu d'Israël ; & puisque vous voulez d'abord y faire un sacrifice, voilà mes bœufs qui serviront de victime pour l'holocauste & mon bled pour offrande ; voilà mon chariot, & le joug des bœufs : nous les employerons à construire le bucher, & le Roi sera content. Je lui cede tout de grand cœur, & je conjure le Seigneur d'agréer les vœux que vous lui faites. Non, Aréuna, reprit le Roi, ce n'est pas ainsi que je l'entends. Je veux acheter, & non recevoir la portion de votre bien que je vous demande. Il ne me convient pas de prendre votre héritage : & de quel frond irois-je offrir à Dieu les présens d'autrui, pour mes fautes personnelles ? Aréuna se rendit, moins aux raisons qu'aux ordres du Roi. On transigea d'abord sur le prix de l'aire, du chariot & des bœufs, que le Monarque acheta cinquante sicles ; &

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israël 30.

1. *Paral.* XXI. 22.

terram, & ait : Quid causæ est ut veniat dominus meus Rex ad servum suum ? Cui David ait : ut emam à te aream, & ædificem altare Domino, & cesset interfectio quæ grassatur in populo.

1. Paral. XXI. 23. Dixit autem Ornan ad David : Tolle, & faciat dominus meus Rex quodcumque ei placet ; sed & boves do in holocaustum, & tribulas in ligna, & triticum in sacrificium, omnia libens præbebo.

24. Dixitque ei Rex David : nequaquam ita fiet, sed argentum dabo quantùm valet. Neque enim tibi auferre debeo, & sic offerre Domino holocausta gratuita.

2. Reg. XXIV. 24. Emit ergo David aream, & boves, argenti siclis quinquaginta.

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 27. sur tout Israël 30.

2 Reg. XXIV. 25.

bien-tôt après, comme toute cette hauteur étoit destinée à l'édifice du Temple, David paya à Aréüna six cens sicles d'or, au poids du Sanctuaire, pour la cession qu'il lui fit de tout son terrain. L'achat fait & consommé, le Roi fit élever un Autel, où il offrit au Seigneur des holocaustes, & des hosties pacifiques. Le Seigneur déclara par un double miracle qu'il étoit satisfait, & que sa colere contre Israël étoit appaisée. Le feu du Ciel descendu sur l'Autel des holocaustes, dévora les victimes, & David eut la consolation de voir l'Ange exterminateur remettre son épée dans le fourreau, suivant l'ordre qu'il en recevoit du Seigneur.

Le Roi enchanté d'un spectacle si touchant se proposa aussi-tôt d'aller offrir à Dieu de nouveaux sacrifices auprès du Tabernacle, & sur l'ancien Autel des holocaustes, construit par Moyse dans le désert. Mais ces monumens étoient alors sur les hauteurs de Gabaon, assez loin de Jerusalem. David se trouva si épuisé, & si affoibli par la frayeur que lui avoit causée la vision de l'Ange, armé de son glaive,

1. Paral. XXI. 25. Dedit ergo David Ornam pro loco siclos auri justissimi ponderis sexcentos.

26. Et ædificavit ibi altare Domino, obtulitque holocausta, & pacifica, & invocavit Dominum: & exaudivit eum in igne de cælo super altare holocausti.

27. Præcepitque Dominus Angelo, & convertit gladium suum in vagia illi.

28. Protinus ergo David videns quòd exaudisset eum Dominus in area Ornan Jebusæi, immolavit ibi victimas.

29. Tabernaculum autem Domini, quod fecerat Moyses in deserto, & altare holocaustorum, eâ tempestate erat in excelso Gabaon.

30. Et non prævaluit David ire ad altare, ut ibi obsecraret Deum; nimio enim fuerat timore

qu'il

qu'il ne put ce jour-là suivre sa dévotion, & qu'il se contenta de continuer ses offrandes sur le même Autel qu'il avoit fait élever dans le terrain d'Aréüna. Instruit que c'étoit-là où le Seigneur son Dieu vouloit être honoré par le concours de tout le peuple, dans le Temple magnifique qu'il s'y destinoit, il s'en déclara devant l'Assemblée, qui s'étoit beaucoup accruë, il s'écria dans le transport de sa joye : C'est ici, mes freres, la Maison de Dieu : C'est-là l'Autel, où par un privilege spécial, Israël offrira désormais ses sacrifices & ses holocaustes.

Année du monde 2987. DAVID sur Juda 30. 37. 38. 39. sur tout Israël 38. 31. 32.

Le Roi réconcilié avec Dieu, & vainqueur de ses ennemis, ne songea plus qu'à faciliter à son fils l'exécution de la grande entreprise, dont on lui avoit confié les préparatifs, mais dont il n'ignoroit pas que l'accomplissement étoit réservé à son successeur. Il rassembla tous ses trésors, la plûpart enlevés aux ennemis de son peuple, qu'il avoit domptés & rendus tributaires de la Couronne d'Israël. L'or & l'argent y étoient en une quantité étonnante, pour un Etat tel que la Palestine. A l'égard du fer & du cuivre, qu'on devoit employer aux portes, & à la liaison de tous les ouvrages, on ne pouvoit compter ce qui s'en trouvoit dans les magasins, non plus que les bois de cédre, que les Sidoniens & les Tyriens alliés de David, avoient fait voiturer à

preteritus, videns gladium Angeli Domini.

1. Paral. XXII. 1. Dixitque David : hæc est domus Dei, & hoc altare in holocaustum Israël.

3. Ferrum quoque plurimum ad clavos januarum, & ad commissuras atque juncturas præparavit David, & æris pondus innumerabile.

4. Ligna quoque cedrina non poterant æstimari : quæ Sidonii & Tyrii deportaverant ad David.

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israël 32.

Jerusalem, depuis tant d'années que ce grand Prince travailloit avec ardeur à faire des Provisions. Dès qu'il se vit en paix du côté de Dieu & des hommes, il commença à faire ébaucher les materiaux, & à leur donner les premieres façons, sur le plan de tout l'ouvrage qu'il avoit reçu de la main de Dieu, dans une révélation particuliere, & dont il avoit eu soin de faire tracer les modeles. Dans ce dessein, il donna ordre qu'on fît venir à Jerusalem tous les Proselytes répandus dans le Royaume d'Israël, c'est-à-dire, tous ceux des Chananéens, proscrits par le Seigneur, qui avoient échapé à l'anathême, & qui ensuite soûmis à la Loi, avoient obtenu la vie, à condition de servir leurs vainqueurs, & de vivre avec leurs esclaves. Il prit pour tirer les pierres des carrieres, pour les tailler, & pour les polir; il en choisit d'autres pour les ouvrages de maçonnerie, pour la charpente, pour travailler le fer & le cuivre. Il voulut qu'ils s'exerçassent sous les plus habiles maîtres, & qu'ils excellassent chacun dans la profession qu'il leur avoit destiné. Il veilla lui-même avec une constante assiduité sur les travaux, & jamais ceux de la guerre, où il avoit acquis tant de gloire, ne lui furent si agréables. Mon fils Salomon, que Dieu a destiné à regner après moi, se disoit-il souvent, est encore

1. Paral. XXII. 2. Et præcepit ut congregarentur omnes Proselyti de terra Israel, & constituit ex eis latomos ad cædendos lapides, & poliendos, ut ædificaretur domus Dei.

5. Et dixit David: Salomon filius meus puer parvulus est & delicatus domus autem quam ædificari volo Domino, talis esse debet, ut in cunctis regionibus nominetur, præparabo ergo ei necessaria. Et ob hanc causam ante mortem suam omnes præparavit impensas.

un Prince jeune, foible & sans expérience. Cependant l'ouvrage que je lui réserve, demanderoit toute la maturité d'un grand âge, & toute l'autorité que donne un long regne. Car je veux que la Maison qu'on bâtira au Seigneur Dieu d'Israël, soit d'une magnificence qui l'emporte sur les Temples des Nations, & qu'elle attire sur elle l'étonnement de tous les peuples de la terre. Ne nous lassons donc point de presser les préparatifs, & de mettre, avant notre mort, les choses dans un état, qui fasse concevoir à mon fils toute la grandeur de l'entreprise.

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israël 32.

David y réussit en peu d'années, au gré de ses désirs, & au-delà de ses esperances. Mais comme il approchoit de sa soixante & dixiéme année, & que ses grandes fatigues l'avoient extrémement affoibli, il crut ne devoir pas differer à instruire le jeune Prince, son héritier présomptif, sur les ordres de Dieu. Il fit avertir ses Officiers & les principaux Seigneurs, de se rendre au Palais, & ayant fait venir en leur présence le jeune Salomon, âgé alors de vingt-deux ou vingt-trois ans, il lui parla de la sorte: Vous regnerez, mon fils, quoique le plus jeune de mes enfans. Le Seigneur Dieu d'Israël l'ordonne, & je l'ai promis à votre mere: mais sçachez que le Ciel ne vous met la Couronne sur la tête, que pour l'exécution d'un grand dessein. Je l'avois formé avant votre naissance, & je l'aurois achevé, si Dieu avoit agréé

1. Paral. XXII. 6. Vocavitque Salomonem filium suum, & præcepit ei ut ædificaret domum Domino Deo Israël.

7. Dixitque David ad Salomonem: Fili mi, voluntatis meæ fuit, ut ædificarem domum nomini Domini Dei mei.

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israël 32.

ma main. Mais au moment que je m'y disposois, un Prophête me vint trouver, & me parla ainsi au nom du Seigneur. Vous voulez me bâtir un Temple, & il est juste que mon peuple une fois fixé dans la Terre de Promission, j'aye une demeure au milieu de son pays. Mais un si saint édifice refuse d'être fondé par des mains teintes de sang. Vous en avez trop répandu, & quoique ce fut par mon ordre, vous avez livré trop de combats, pour me bâtir une Maison. Il vous naîtra un fils qui portera le nom de Prince pacifique, & dont le Regne sera en effet le Regne de la paix. Je ne souffrirai pas que vos ennemis, dont ses Etats sont environnés, osent interrompre son repos. Tous les jours de son Empire seront pour Israël des jours paisibles & tranquilles. C'est lui que j'ai choisi pour élever un Temple à la gloire de mon nom. Il sera mon fils, & je serai son pere ; j'affermirai pour toujours son Thrône en Israël. Maintenant donc, mon fils, que vous connoissez les volontés de Dieu, & que vous sçavez ses promesses, je le conjure d'être avec vous, & de répandre ses bénédictions sur vos travaux, quand vous remplirez ses desseins, & que vous lui bâtirez, ainsi qu'il l'a annoncé, l'au-

1. Paral. XXII. 8. Sed factus est sermo Domini ad me, dicens: Multum sanguinem effudisti, & plurima bella bellasti ; non poteris ædificare domum nomini meo, tanto effuso sanguine coram me.

9. Filius qui nascetur tibi, erit vir quietissimus, faciam enim eum requiescere ab omnibus inimicis suis per circuitum, & ob hanc causam pacificus vocabitur; & pacem & otium dabo in Israël cunctis diebus ejus.

10. Ipse ædificabit domum nomini meo : & ipse erit mihi in filium, & ego ero illi in patrem firmaboque solium regni ejus super Israël in æternum.

11. Nunc ergo fili mi,

guste Temple qu'il se destine à Jerusalem. Qu'il vous accorde avant le tems la sagesse & la maturité nécessaires, pour gouverner son peuple d'Israël, & sur-tout pour observer la sainte Loi qu'il nous a donnée ! Car mon fils, retenez bien ces importantes paroles : La prosperité de votre Empire, & votre bonheur particulier, sont inséparablement attachés à la droiture, avec laquelle vous marcherez dans la voye des Ordonnances & des Loix, que le Seigneur Dieu de nos peres, leur a fait annoncer par le ministere de Moyse. Armez-vous d'intrépidité & de courage. Comportez-vous en Prince généreux. Ne craignez rien, ne vous étonnez de rien. Vous voyez que moi-méme, élevé de la condition la plus pauvre, jusques sur le Thrône, j'ai fait toutes les avances nécessaires pour l'édifice de la Maison de Dieu. Je vous laisse en or cent mille talens, & un million de talens en argent. Je ne parle point des amas de fer & de cuivre, qu'on ne peut compter, & encore moins des provisions de tous les bois nécessaires. J'ai rassemblé les ouvriers les plus habiles à travailler l'or, l'ar-

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israël 32.

sit Dominus tecum, & prosperare, & ædifica domum Domino Deo tuo, sicut locutus est de te.

8. Paral. XXII. 12. Det quoque tibi Dominus prudentiam & sensum, ut regere possis Israel, & custodire legem Domini Dei tui.

13. Tunc enim proficere poteris, si custodieris mandata & judicia, quæ præcepit Dominus. Moysi ut doceret Israel : Confortare & viriliter age ; ne timeas, neque paveas.

14. Ecce ego in paupertate mea preparavi impensas domus Domini, auri talenta centum millia, & argenti mille millia talentorum, æris verò & ferri non est pondus ; vincitur enim numerus magnitudine ; ligna & lapides præparavi ad universa impendia.

15. Habes quoque plurimos artifices, letomos, & cæmentarios, artificesque lignorum, & om-

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israël 32.

gent, le cuivre & le fer, les Tailleurs de pierre, les Maçons, les Charpentiers : en un mot rien ne nous manque. C'est à vous de vous consacrer à une entreprise si glorieuse, de mettre la main à l'œuvre, aussi-tôt que ma mort vous aura mis la Couronne sur la tête, & de compter, sans inquiétude, que le Seigneur votre Dieu sera avec vous, & qu'il secondera toutes vos démarches.

Pour vous, continua David, en adressant la parole aux Princes & aux Officiers, je vous prie, je vous ordonne même d'aider mon fils de vos conseils, & de vos biens, dans l'entreprise que je lui laisse à consommer. Vous m'êtes demeurés attachés durant tout le cours de mon Regne. Vous êtes les témoins des bénédictions, dont le Seigneur m'a comblé, & vous sçavez celles qu'il a répanduës sur vous. Il ne vous a point abandonné dans cette multitude de guerres, que nous avons euës à soutenir. Nous avons dompté tous nos ennemis sous la protection du Dieu des Armées. Il nous a assujetti toute la terre qu'il avoit promise à son peuple. Les Nations voisines, & jalouses, sont devenuës tributaires de la nôtre; aucune n'ose troubler le repos dont nous joüissons. La paix a succedé à bien des années d'inquiétudes & de travaux. Cherchez donc le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur; ser-

nium artium ad faciendum opus prudentissimos.

1. Paral. XXII. 17. Præcepit quoque David cunctis principibus Israël ut adjuvarent Salomonem filium suum.

18. Cernitis, inquiens, quòd Dominus Deus vester vobiscum sit, & dederit vobis requiem per circuitum, & tradiderit omnes inimicos vestros in manus vestras, & subjecta sit terra coram Domino, & coram populo ejus.

19. Præbete igitur corda vestra & animas vestras ut quæratis Dominũ Deum vestrum, & con-

vez-le avec une humble simplicité, animez-vous tous d'un saint zéle pour sa gloire. Contribuez à bâtir son sanctuaire au milieu de la Ville sainte qu'il a choisie, afin que l'Arche de l'alliance du Seigneur, & les vases consacrés en son nom, soient placés avec décence dans une Maison digne de la majesté du Dieu de nos peres.

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israël 56.

David par cette déclaration publique de la volonté du Ciel & de la sienne, sur l'ordre qu'on devoit garder dans la succession à la Couronne, après sa mort, & par la tendre exhortation qu'il venoit de faire à son fils, de travailler sans relâche, à élever un Temple à Jerusalem, en l'honneur de son Dieu, s'imagina en avoir assez fait pour assurer le Sceptre à Salomon, & pour engager ce Prince à entrer dans ses vûes de religion. Il ne se trompa pas sur le dernier article. Salomon exécuta en digne fils de David, ce que le Roi son pere avoit projetté en généreux serviteur de Dieu. Mais l'extrême foiblesse du Roi pour ses enfans, dont plus d'une épreuve funeste n'avoit pû le guérir, faillit encore une fois à déconcerter ses mesures; & peu s'en fallut qu'à la place de Salomon, désigné Roi par le Seigneur, on ne vit, par une révolte déclarée, Adonias sur le Thrône.

Ce Prince étoit fils de David, & d'une des femmes du Roi nommée Haggit. Depuis la mort d'Absalom, tué par Joab dans la bataille que le rebelle avoit osé livrer au Roi son pere; Adonias étoit l'aîné des Princes de la Maison Royale, & quoiqu'il n'y eût point

surgite & ædificare sanctuarium Domino Deo, ut introducatur Arca Fœderis Domini, & vasa Domino consecrata, in domum quæ ædificatur nomini Domini.

Année du monde 2989. DAVID sur Juda 39. sur tout Israel 32. de son âge 69.

encore d'exemple de la succession à la Couronne d'Israël, depuis l'établissement de la Monarchie ; cependant à en juger par les Royaumes voisins, il croyoit son droit bien établi, & il se regardoit comme l'héritier présomptif. Il souffroit impatiemment, qu'un jeune Prince, son cadet, & le dernier de ses freres, prétendit l'emporter sur lui, à raison d'un choix qu'il attribuoit uniquement à l'aveugle prédilection de son pere. Il étoit aimable, & il n'ignoroit pas qu'il étoit aimé. Il profita également bien de tous ses avantages, pour se faire des créatures, & de la tendresse de David, pour le faire impunément. Il se donna de grands équipages ; il affecta de se montrer dans Jerusalem, environné de Gardes à cheval autour de son char, & précédé de cinquante Pages à pied, qui couroient devant lui. David étoit informé de tout, & il ne s'effrayoit de rien. Il regardoit ces saillies d'Adonias, comme les effets de la vanité d'un jeune homme, qui ne pensoit à rien de plus qu'à donner dans les yeux de la Cour, & à s'attirer de steriles applaudissemens. Il se persuadoit au moins, qu'au premier signe de sa volonté, tout le peuple se tourneroit vers Salomon, supposé qu'Adonias portât les yeux jusques sur le Thrône ; dans cette persuasion, où l'endormoit son aveuglement pour l'aîné de ses fils, il le laissa faire, sans s'instruire s'il ne se formoit point d'intrigues dans sa

3. Reg. I. 5. Adonias autem filius Haggith elevabatur, dicens : Ego regnabo. Fecitque sibi currus & equites, & quinquaginta viros, qui currerent ante eum.

6. Nec corripuit eum pater suus aliquando, dicens : Quare hoc fecisti ? Erat autem, & ipse pulcher valde secundus natu post Absalom.

Cour, & ſans lui dire un ſeul mot, pour lui marquer ſon mécontentement. Adonias cependant gagnoit des amis, & trouva le ſecret d'attacher à ſon parti deux hommes importans, qui devoient entraîner après eux la meilleure partie du Royaume. L'un étoit le célebre Joab, Général des Armées, & Seigneur le plus aimé des troupes, qu'il y eût en Iſraël. Son interêt le livra à Adonias, pour ſe préparer une reſſource contre les reſſentimens d'un Roi, qui ne lui auroit pas obligation de la Couronne, & qui peut-être un jour voudroit le punir des inſultes qu'il avoit faites à David. Le ſecond étoit le Grand-Prêtre Abiathar, autrefois intimement uni au ſaint Roi, & devenu ſon ennemi, apparemment par jalouſie contre Sadoc, ſon collegue dans la ſouveraine Sacrificature, & ſon rival dans la confiance du Maître.

Année du monde 1989. DAVID ſur Juda 39. ſur tout Iſraël 69.

Avec ces deux appuis, dont l'un, ainſi qu'il oſoit s'en flatter, l'aſſûroit des troupes, & l'autre de tout l'Ordre Levitique, Adonias s'inquiéta peu des avances que David venoit de faire; en faveur de Salomon, dans l'intérieur de ſon Palais, il attendoit l'occaſion d'envahir une Couronne, que ſon cadet, plus ſage que lui, ne ſe promettoit que du Ciel, & de la main de ſon pere. L'occaſion ne tarda pas à ſe préſenter, & le rebelle la ſaiſit. Le Roi tout robuſte qu'il avoit été dans ſa jeuneſſe, paroiſſoit tomber tous les jours; on ne jugeoit pas qu'il pût durer encore long-tems.

3. Reg. I. 7. Et ſermo ei cum Joab filio Sarviæ, & cum Abiathar Sacerdote, qui adjuvabant partes Adoniæ.

1. Et Rex David ſenuerat, habebat quæ ætatis plurimos dies: Cùmque operiretur veſtibus, non caleſiebat.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Ses chagrins, ses travaux, ses fatigues, ses maladies, ses guerres continuelles, l'avoient tellement épuisé, qu'à la soixante-dixiéme année de son âge où il entroit, la chaleur naturelle sembla prête à s'éteindre, & que quelques moyens dont on usât, il n'étoit plus possible de l'échauffer. Il n'avoit rien perdu cependant de la force de son esprit, & il gouvernoit encore avec une autorité & une sagesse, qui rendoit sa vie précieuse. Ses Medecins, pour la prolonger, s'aviserent d'un expedient, qui réüssit au moins pour quelque tems. Il faut, lui dirent-ils, que nous cherchions au Roi notre Seigneur, une jeune vierge bien née, & d'un temperament sain, qui puisse être son épouse. Elle sera employée à servir le Roi, elle se tiendra auprès de lui, & elle l'échauffera. Le Roi y consentit, en prenant toutes les précautions que sa prudence & sa religion lui suggeroient. On parcourut tout Israël pour trouver la personne qui convenoit, & le choix tomba sur une fille de Sunam, nommée Abisag. Elle étoit sage & vertueuse. David en fut charmé. Il la mit au nombre de ses femmes : elle ne le quittoit ni jour ni nuit ; mais quoiqu'il l'eût épousée, il vêcut toûjours avec elle dans une parfaite continence. Aidé de ce secours, le Roi infirme se soûtint la vie ; mais il n'étoit plus en état d'agir par lui-même, ni de sortir de son

3. Reg. I. 2. Dixerunt ergo ei servi tui: Quæramus Domino nostro Regi adolescentulam virginem, & stet oram Rege, & foveat eum, dormiatque in sinu suo, & calefaciat Dominum nostrum Regem.

3. Quæsierunt igitur adolescentulam speciosam in omnibus finibus Israël, & invenerunt Abisag Sunamitidem, & adduxerunt eam ad Regem.

Palais. Adonias se persuada qu'il ne risquoit rien par un éclat, & il se fit d'abord avec tant de succès, qu'il se crut Roi sans contradiction. Il sortoit de Jerusalem, accompagné de son escorte ordinaire, & il se rendit à une maison hors de la Ville, aux environs de la fontaine de Rogel. Il y avoit donné rendez-vous à Joab & à Abiathar, qui devoient être les principaux Acteurs de la scene qu'il préparoit. Ceux-ci étoient venus, suivis d'une multitude d'Officiers de guerre, de Prêtres & de Levites. Tous les Princes fils du Roi, à l'exception de Salomon, y avoient été invités, pour un grand repas qu'Adonias devoit y donner, après avoir fait ses Sacrifices; & sous le même prétexte, il y avoit fait assembler presque tous les Seigneurs de la Cour, & tous les Officiers du Palais, à l'exclusion du Grand-Prêtre Sadoc de Nathan, Prophête du Seigneur, & ami de David, du brave Barnaïas, fils de Joïada, Commandant des Gardes, de deux autres Officiers considerables, l'un nommé Semeï, & l'autre Roï. On n'y vit point aussi cette troupe de Héros, appellés les Forts de David, & un certain nombre de Soldats celébres, en réputation de faire la principale force des Armées; mais sur-tout d'un attachement au service de leur Maître, que rien n'étoit capable d'ébranler. Adonias ne les tenta pas seulement, tant il les crut fideles; mais il se persuada qu'il les entraîneroit avec la multitude, & que Jerusalem l'ayant reconnu, ou ils céderoient à la force, ou il viendroit à bout de s'en défaire.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israel 33. de son âge 70.

3. Reg. I. 8. Sadoc verò Sacerdos, Banaïas filius Joïadæ, & Nathan Propheta, & Semeï, & Reï, & robur exercitûs David, non erat cum Adonia.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Les mesures ainsi prises, Adonias commença ses Sacrifices, il immola les veaux, les beliers, & toutes sortes de victimes grasses. On prépara le repas, on se mit à table, & on commença à crier dans la salle du festin : Vive le Roi Adonias. La contagion alloit bientôt gagner la Ville, & du caractere inconstant dont étoient les habitans de Jerusalem, la révolution ne pouvoit gueres manquer de devenir générale, aux risques de la vie de Bethsabée, de celle de Salomon, son fils, & peut-être même celle du Roi.

Le mal étoit extrême, & demandoit un remede aussi prompt qu'efficace. Le Prophête Nathan conduisit l'affaire avec toute la prudence d'un homme inspiré, & toute la vigueur d'un zelé Ministre. Il connoissoit la foiblesse du Roi pour Adonias. Il vit bien qu'il falloit faire un puissant effort sur son esprit, pour lui persuader que son fils étoit coupable, & qu'il étoit tems de le prévenir. La mere de Salomon, comme la plus interessée, lui parut la plus propre à faire impression. Il alla la trouver, & en l'abordant : Sçavez-vous, lui dit-il, qu'Adonias, fils d'Haggith, s'est fait déclarer Roi, qu'il entraîne tous les suffrages, & que David notre Seigneur, n'en est instruit ? Il n'y a pas un moment à perdre. Il y va de

3. Reg. I. 9. Immolatis ergo Adonias arietibus & vitulis, & universis pinguibus juxta lapidem Zoheleth, qui erat vicinus fonti Rogel, vocavit universos fratres suos filios Regis, & omnes viros Juda servos Regis.

10. Nathan autem Prophetam, & Banaïan, & robustos quosque, & Salomonem fratrem suum non vocavit.

11. Dixit itaque Nathan ad Bethsabee matrem Salomonis : Num audisti, quòd regnaverit Adonias filius Haggith, & Dominus noster David hoc ignoratio ?

12. Nunc ergo veni, accipe concilium à me, & salva animam tuam ;

Votre vie, & de celle de votre fils. Croyez-moi, allez vous présenter au Roi votre époux, & dites-lui : Me trompai-je, ô Roi, mon Seigneur ? n'avez-vous pas juré à votre servante, que Salomon, votre fils, regneroit après vous, & que votre Thrône lui est destiné ? Pourquoi donc Adonias regne-t'il ? Au moment que vous parlerez au Roi, j'arriverai au Palais, & j'appuyerai de toutes mes forces, ce que vous aurez avancé. Bethsabée se fit instruire de toute l'intrigue, & courut chez le Roi avec l'empressement d'une mere qui voit son fils entre la Couronne & la mort. David ne sortoit plus de son appartement, la Reine le trouva avec la jeune Sunamite, qui ne l'abandonnoit jamais. Elle s'inclina profondement devant lui, & David la voyant dans cette posture, lui demanda ce qu'elle souhaitoit. Seigneur, lui répondit-elle, vous aviez juré à votre servante, au nom du Seigneur notre Dieu, que mon fils Salomon regneroit après vous, & qu'il seroit assis sur votre Thrône. Cependant Adonias regne, & le Roi mon Sei-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

filiique tui Salamonis.

3. Reg. I. 13. Vade, & ingredere ad Regem David : & dic ei : Nonne tu Domine mi Rex jurasti mihi ancillæ tuæ, dicens : Salomon filius tuus regnabit post me, & ipse sedebit in solio meo ? Quare ergo regnat Adonias ?

14. Et adhuc ibi te loquente cum Rege, ego veniam post te, & complebo sermones tuos.

15. Ingressa est itaque Bethsabee ad Regem in cubiculum; Rex autem senuera nimis, & Abisag Sunamitis ministrabat ei.

19. Inclinavit se Bethsabee, & adoravit Regem ad quam Rex : Quid tibi, inquit, vis ?

17. Quæ respondens, ait : Domine mi, tu jurasti per Dominum Deum tuum ancillæ tuæ : Salomon filius tuus regnabit post me, & ipse sedebit in solio meo.

18. Et ecce nunc Ado-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

gneur ne le sçait pas. Ce Prince téméraire profite de votre infirmité pour usurper votre Couronne. Il a immolé ses victimes; il a fait un festin Royal, où il a invité tous les Princes vos fils, le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab, Genéral de vos Armées. Salomon seul en étoit exclus, & certes pour le dessein que formoit Adonias, mon fils ne devoit pas être de la fête. Cependant, Seigneur, tout Israël attentif à des démarches si hardies, tient les yeux attachez sur vous, & attend que vous lui montriez votre Successeur. Nous aurons, grand Roi, le malheur de vous perdre, & nous voudrions, bien pouvoir nous flatter, que de long-tems vous n'irez rejoindre vos Peres. Mais enfin, si Adonias se porte impunément pour Roi, à quoi nous reservez-vous, mon fils & moi, après votre mort? Quel traitement fera Adonias à la mere de Salomon, & que peut se promettre de lui un frere qu'il regardera comme un rival? Bethsabée parloit encore, lorsque Nathan, ainsi qu'on étoit convenu, se présenta pour avoir audience. Dès qu'on l'eût annoncé, la Reine se retira par respect, & laissa le Prophête avec le Roi. Nathan se prosterna jusqu'à terre, puis s'é-

nias regnat, te Domine mi Rex, ignorante.

3. Reg. I. 19. Mactavit boves, & pinguia quæque, & arietes plurimos: & vocavit omnes filios Regis, Abiathar quoque Sacerdotem, & Joab principem militiæ: Salomonem autem servum tuum non vocavit.

20. Verumtamen Domine mi Rex, in te oculi respiciunt totius Israël, ut indices eis: quis sedere debeat in solio tuo, Domine mi Rex, post te.

21. Eritque cùm dormierit Dominus meus Rex cum patribus suis, erimus ego & filius meus Salomon peccatores.

22. Adhuc illâ loquente cum Rege Nathan Propheta venit.

23. Et Nuntiaverunt Re-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

tant relevé : Grand Roi, dit-il, vous avez donc enfin fait un choix, & c'est sur Adonias qu'il est tombé ? C'est lui qui doit regner après vous, vous l'avez nommé votre Successeur ? Il se comporte au moins en héritier présomptif de la Couronne, ou plûtôt il se la met déja lui-même sur la tête. Aujourd'hui il est allé hors la Ville, il a fait le Sacrifice de ses beliers & de ses troupeaux, il a immolé toutes ses victimes, il a donné un grand repas à tous les Princes vos enfans. Les Seigneurs de votre Cour, & les grands Officiers de vos Armées, sont de la fête, avec le souverain Pontife Abiathar. Au milieu du repas tous les Conviez se sont mis à crier : Vive le Roi Adonias. Salomon votre fils, le Grand-Prêtre Sadoc, Banas, Capitaine de vos Gardes, & moi, Seigneur, nous avons été exclus de la cerémonie, & c'est ce qui fait maintenant ma surprise. Est-il possible que le Roi ait donné de pareils ordres ? qu'il ait nommé son Successeur au Thrône d'Israël, qu'il lui ait permis de s'y placer avec tant

gi, dicentes : Adest Nathan Propheta, cùmque introisset in conspectu Regis, & adorasset eum pronus in terram.

3. Reg. I. 24. Dixit Nathan : Domine mi Rex, tu dixisti : Adonias regnet post me, & ipse sedeat super thronum meum ?

25. Quia descendit hodie, & immolavit boves & pinguia & arietes plurimos, & vocavit universos filios Regis, & principes exercitûs Abiathar quoque Sacerdotem, illisque vescentibus, & bibentibus coram eo, & dicentibus : Vivat Rex Adonias.

26. Me servum tuum, & Sadoc Sacerdotem, & Banaïam filium Joïadæ, & Salomonem famulum tuum non vocavit.

27. Numquid à Domino meo Rege exivit hoc verbum ; & mihi non indicasti servo tuo, quis sessurus esset super thronum Domini mei Regis post eum.

Anneé du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

d'éclat ; & qu'il n'ait pas daigné me dire un seul mot de ses desseins ? moi, que vous avez toujours honoré de votre confiance, & qui ne puis me reprocher de m'en être rendu indigne.

David à ce moment ne se sentit point de la foiblesse dont on le voyoit accablé. Il parut Roi, & peut-être plus grand Roi que jamais. Sans perdre de tems à gemir ou à s'emporter sur l'insolence d'Adonias ; qu'on fasse rentrer Bethsabée, ordonna-t'il sur le champ, & vous, Nathan, sans vous écarter du Palais, laissez-moi un moment avec la Reine. Bethsabée rentra, & le Roi la voyant : Je l'ai juré, lui dit-il d'un ton ferme, & je le jure de nouveau : Vive le Seigneur Dieu, qui a délivré mon ame de tous les dangers que j'ai courus, votre fils Salomon regnera après moi. Ce ne sera pas envain que j'en aurai fait le serment par le nom du Dieu d'Israël. Nul autre que Salomon ne montera sur mon Thrône après ma mort. Il est tems d'executer ce que j'ai promis, & dès-aujourd'hui je veux dégager ma parole. David regardoit l'affaire comme un point de religion, & Bethsabée comme le plus grand de ses interêts. Elle se prosterna le visage contre terre, & elle s'écria avec transport : Puisse David, mon Seigneur & mon Roi, vivre encore de longues années !

3. Reg. I. 28. Et respondit Rex David, dicens : Vocate ad me Bethsabee. Quæ cùm fuisset ingressa coram Rege, & stetisset ante eum.

29. Juravit Rex : & ait : Vivit Dominus, qui eruit animam meam de omni angustia.

30. Quia sicut juravi tibi per Dominum Deum Israel, dicens : Salomon filius tuus regnabit post me : & ipse sedebit super solium meum pro me : Sic faciam hodiè.

31. Summissoque Bethsabee in terram vultu : adoravit Regem, dicens : Vivit Dominus meus David in æternum.

Années ! Je ne m'en flatte pas, reprit David, & il n'est plus tems de risquer. Qu'on fasse venir le Grand-Prêtre Sadoc, le Prophête Nathan, & Banaïas fils de Joïada, commandant de mes Gardes. C'étoit de zelés serviteurs, & dans la défection des autres, le Roi pouvoit compter sur leur obéïssance & sur leur courage. Allez, leur dit-il, prenez avec vous les bons serviteurs de David ; faites monter mon fils Salomon sur la mule du Roi, conduisez-le en ceremonie à la fontaine de Gihon aux portes de la ville ; que le Grand-Prêtre Sadoc, accompagné du Prophête Nathan, lui donne l'onction Royale, & le proclame Roi d'Israël. A l'instant vous ferez sonner toutes les trompettes, & vous crierez tous ensemble : Vive le Roi Salomon. Vous le reconduirez au Palais dans le même ordre. A son arrivée je le ferai asseoir sur mon Thrône, & je lui commanderai de prendre en main le Gouvernement d'Israël & de Juda.

Année du monde 2990.
DAVID sur Juda 40.
sur tout Israël 33.
de son âge 70.

Jamais ordres ne furent reçus avec plus de joye, ni exécutés avec plus de vigueur. Que votre volonté s'accomplisse, Grand-Prince, répondit, au nom de tous le brave Banaïas:

3. Reg. I. 32. Dixit quoque Rex David ; Vocate mihi Sadoc sacerdotem, & Nathan Prophetam, & Banaïam filium Joïadæ. Qui cùm ingressi fuissent coram Rege.

33. Dixit ad eos : Tollite vobiscum servos Domini vestri, & imponite Salomonem filium meum super mulam meam & ducite eum in Gihon.

34. Et ungat eum ibi Sadoc sacerdos, & Nathan Propheta, & in Regem super Israël; & canetis buccinâ, atque dicetis : Vivat Rex Salomon.

35. Et ascendetis post eum, & veniet, & sedebit super solium meum, & ipse regnabit pro me : Illique præcipiam ut sit dux super Israël, & super Judam.

36. Et respondit Banaïas

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Puisse le Seigneur Dieu de David, avoir parlé par la bouche du Seigneur mon Roi. Comme il a protegé David, qu'il protege Salomon, & qu'il éleve, s'il se peut, le Thrône du fils au-dessus de celui du pere. Après ce court compliment, on se mit en action. Banaïas fit assembler les troupes répanduës dans Jerusalem, & sur-tout la garde qu'il commandoit des fidelles Cerethi & Phelethi. Salomon monté sur la mule du Roi, marchoit au milieu de ses généreux Soldats, ayant à ses côtés le Prophête Nathan, & le grand-Prêtre Sadoc, qui portoit à la main une corne pleine d'huile qu'il avoit tirée du Tabernacle. On arriva à Gihon & tout s'y passa tranquillement, suivant le projet de David. Son fils Salomon y fut sacré Roi par les mains de Sadoc ; les trompettes sonnerent, les Soldats entonnerent les premiers cris de, *Vive le Roi Salomon.* Le peuple, que la pompe de la marche avoit attiré en foule, répeta un million de fois, *Vive le Roi Salomon.* A chaque instant la multitude augmentoit. Presque tous ayant en main des instrumens de musique, faisoient retentir l'air d'agréables

filius Joïadæ, Regi, dicens. Amen : Sic loquatur Dominus Deus Domini mei Regis.

3. Reg. I. 37. Quomodò fuit Dominus cum Domino meo Rege, sic sit cum Salomone, & sublimius faciat solium ejus à solio Domini mei Regis David.

38. Descendit ergo Sadoc Sacerdos & Nathan Propheta, & Banaïas filius Joïadæ, & Cerethi & Phelethi : & imposuerunt Salomonem super mulam Regis David : & adduxerunt eum in Gihon.

39. SumpsitqueSadoc sacerdos cornu olei de tabernaculo, & unxit Salomonem: & cecinerũt buccinâ, & dixit omnis populus : Vivat Rex Salomon.

40. Et ascendit universa multitudo post eum, & populus canentium tibiis, & lætantium gaudio magno, & insonuit terra à clamore eorum.

ſymphonies, ſouvent interrompuës par de nouvelles acclamations de, *Vive le Roi*. Le bruit étoit ſi grand, & la joye ſi univerſelle, que la Ville en fut bien-tôt toute remplie. La nouvelle en peu de momens s'en répandit juſqu'au quartier éloigné, où Adonias avoit aſſemblé ſon monde.

Année du monde 2990. DAVID ſur Juda 40. ſur tout Iſraël 33. de ſon âge 70.

Le Prince rebelle ſortoit de table, & s'applaudiſſoit du ſuccès complet de ſa révolte, lorſque Joab qui entendit un des premiers, le ſon des trompettes, & le bruit confus de toute la Ville, s'écria avec étonnement : Qu'entens-je Prince, & que veut dire le tumulte, dont Jeruſalem ſe remplit ? Joab parloit encore, lorſqu'on vit entrer le fils du grand Prêtre Abiathar, nommé Jonathas. Son air inquiet & agité auroit dû faire preſſentir au rebelle la déroute de ſes affaires, mais il ſe croyoit Roi, & il ne s'imaginoit pas que jamais il pût ceſſer de l'être. Vous êtes un brave homme, dit-il à Jonathas ? vous nous apportez ſans doute de bonnes nouvelles. Non Prince, répondit l'Envoyé ; tout eſt déſeſperé pour vous. Le Roi David notre Maître, vient de faire proclamer ſon ſucceſſeur, & voici comment la choſe s'eſt paſſée. Il a fait venir au Palais le Pontife Sadoc, le Prophête Nathan, Banaïas ſon Capitaine des Gardes, à

3. Reg. I. 41. Audivit autem Adonias, & omnes qui invitati fuerant ab eo; jamque convivium finitum erat : Sed & Joab, auditâ voce tubæ, ait : Quid ſibi vult clamor civitatis tumultuantis.

42. Adhuc illo loquente, Jonathas filius Abiathar ſacerdotis venit : Cui dixit Adonias : ingredere quia vir fortis es, & bona nuntians.

43. Reſponditque Jonathas Adoniæ ; Nequaquam. Dominus enim noſter Rex David Regem conſtituit Salomonem :

44. Miſitque cum eo Sadoc ſacerdotem, & Nathan Prophetham, & Ba-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

la tête de ses compagnies de Phelethi, & de Cerethi. Il leur a donné ordre de faire monter son fils Salomon sur la mule Royale, & de le conduire en grande pompe à la fontaine de Gihon. Là le Grand-Prêtre Sadoc, & le Prophête Nathan ont fait la cérémonie de son Sacre. Ils l'ont aussi-tôt reconduit au Palais à travers les acclamations, & les cris de joye de tout le peuple. C'est-là l'occasion du bruit & du mouvement que vous avez pû entendre. Le nouveau Roi arrivé dans l'appartement de David, a pris possession du Thrône, où il s'est assis pour recevoir les complimens de toute la Cour. Les Seigneurs attachés à David lui ont donné mille bénédictions. Grand Roi, lui ont-ils dit, beni soit le jour, où vous avez exécuté une si sage résolution. Puisse le Seigneur rendre le nom de Salomon plus celebre encore, s'il se peut, que celui de David! Que son Thrône affermi par son courage, & par sa sagesse, brille plus que le vôtre aux yeux de toutes les Nations! le Roi à cette vûë, continua Jonathas, a semblé reprendre de nouvelles forces. De son lit, où il étoit, il a levé les mains vers le Ciel, pour adorer le Seigneur, & il s'est écrié dans les transports

naïam filium Joïadæ, & Cerethi & Phelethi, & imposuerunt eum super mulam Regis.

3. Reg. I. 45. Unxeruntque eum Sadoc Sacerdos, & Nathan Propheta Regem in Gihon; & ascenderunt inde lætantes, & insonuit civitas: Hæc est vox, quam audistis.

46. Sed & Salomon sedet super solium regni.

47. Et ingressi servi Regis benedixerunt Domino nostro Regi David, dicentes: Amplificet Deus nomen Salomonis super nomen tuum, & magnificet thronum ejus super thronum tuum. Et adoravit Rex in lectulo suo.

48. Et locutus est: Benedictus Dominus Deus Israël, qui dedit hodie sedentem in solio meo

de sa reconnoissance: Beni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui me donne aujourd'hui la consolation de voir mon successeur, & mon fils assis sur le Thrône que je lui destine! Voilà Prince, dit Jonathas en finissant, ce que j'ai appris & vû en partie par moi-même, du spectacle qui occupe à ce moment toute la Ville.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Rien n'est plus timide & plus lâche qu'un révolté prévenu. Les amis d'Adonias, quelques instans auparavant, si dévoüés à son service, l'abandonnerent sur le champ, & quitterent la table où ils avoient fait un festin Royal, pour courir, chacun où il put chercher un asyle. Adonias en cet état, reste seul, & saisi de frayeur, s'enfuit lui-même, & alla se jetter aux pieds de l'Autel, qu'il tint toujours embrassé, jusqu'au moment où il apprit la résolution que le nouveau Roi avoit prise à son sujet. On vint avertir Salomon, que la conjuration étoit dissipée, qu'Adonias s'étoit refugié dans le Tabernacle, & qu'il avoit dit en embrassant l'Autel, qu'il ne le quitteroit point, que Salomon ne lui promît avec serment de ne le pas faire mourir. Allez, répondit Salomon, dites à Adonias, que s'il se comporte mieux dans la suite, & qu'il ne donne pas de nouveaux sujets de mécontentement, sa faute est pardonnée, & qu'il n'en

videntibus oculis meis.

3. Reg. I. 49. Territi sunt ergo, & surrexerunt omnes, qui invitati fuerant ab Adonia & ivit unusquisque in viam suam.

50. Adonias autem timens Salomonem, surrexit, & abiit, tenuitque cornu altaris.

51. Et nuntiaverunt Salomoni, dicentes: Ecce Adonias timens Regem Salomonem, tenuit cornu altaris, dicens: Juret mihi Rex Salomon hodie, quòd non interficiat servum suum gladio.

52. Dixitque Salomon: Si fuerit vir bonus, non cadet ne unus quidem capillus ejus in terram: sin

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

perdra pas un seul cheveu de sa tête. Mais qu'il soit sur ses gardes, & qu'il se tienne assuré que sa premiere saillie sera punie de la mort. Qu'on lui porte cette nouvelle, & qu'on le retire de l'Autel.

Adonias reçut sa rémission avec respect en apparence, mais au fonds avec un dépit mortel de la devoir à un cadet, dont il s'étoit regardé comme le Roi. Il vint se présenter, & lui demander pardon, prosterné à ses pieds. Je vous pardonne, lui répondit Salomon avec un grand air d'autorité & de sagesse. Retournez en liberté chez vous : mais sur toutes choses, que je n'entende plus parler de vos mouvemens & de vos complots. Adonias trop heureux d'échaper à la punition, se retira, promettant de vivre de maniere à ne la plus mériter. On le crut à la Cour, & David toujours plein de tendresse pour ses enfans, charmé de voir celui-ci rentrer dans le devoir, ne songea plus qu'à affermir son ouvrage, & à remettre à son fils Salomon le Royaume d'Israël, dans un état propre à profiter des miracles de son Regne.

Il avoit déja reglé depuis long-tems ce qui regardoit la milice, la guerre, l'administration de la justice, le rang de ses Officiers, & le service de sa maison. Il abandonna aux soins de son successeur, d'augmenter encore, s'il le jugeoit à propos ; les forces de ses Etats & la magnificence de son Palais. Mais à l'âge de soixante-dix ans, où il étoit, après avoir paru toute sa vie infiniment plus sensible aux

autem malum inventum fuerit in eo, morietur.

3. Reg. I. 53. Misit ergo Rex Salomon, & eduxit eum ab altari, & ingressus adoravit Regem Salomonem, dixit ei Salomon : Vade in domum tuam.

intérêts du Seigneur, qu'à ceux de sa propre gloire, il ne voulut plus s'occuper que des réglemens qui lui restoient à faire pour la célebrité du culte de Dieu. Il assembla les Princes d'Israël, les Prêtres & les Levites, & il fit en leur présence la distribution des differens ministeres qu'ils devoient remplir dans la Maison du Seigneur. Jusqu'à ce jour, dit le Roi, on n'a employé les Officiers que depuis l'âge de trente ans jusqu'à celui de cinquante. Maintenant le tems approche, où l'on doit bâtir un Temple à Jerusalem, d'où la sainte Arche ne sortira plus, & où le culte de Dieu se fera avec toute la Majesté convenable au Grand Maître que nous servons. Dans ces jours de tranquillité & de paix, que le Dieu de nos peres nous a procurés, par la défaite de ses ennemis, dont la terreur nous forçoit incessamment de transporter d'une retraite à l'autre, le précieux monument de notre alliance : on fera le dénombrement des enfans de Levi dès l'âge de vingt ans : ils pourroient alors entrer dans l'exercice de leurs fonctions. Pour aujourd'hui cependant nous suivrons encore l'ancien réglement, l'énumeration se fera à l'ordinaire.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Dès que David eut porté ce nouvel ordre, on commença à travailler aux distributions qu'on avoit projettées. On compta d'abord

1. Paral. XXIII. 2. Et congregavit omnes principes Israël, & Sacerdotes atque Levitas.

25. Dixit enim David : Requiem dedit Dominus Deus Israël populo suo, & habitationem Jerusalem usque in æternum.

26. Nec erit officii Levitarum, ut ultra portent Tabernaculum, & omnia vasa ejus ad ministrandum.

27. Juxta præcepta quoque David novissima supputabitur numerus filiorum Levi à viginti annis & supra.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

trente-huit mille Levites, qui avoient déja, ou qui passoient l'âge de trente ans. Six mille furent choisis pour présider aux Tribunaux, & pour rendre la Justice : Quatre mille pour faire l'office de Chantres & de Musiciens ; & il en resta vingt-quatre mille pour les autres ministeres du Temple. Ils étoient tous inférieurs, & subordonnés aux enfans d'Aaron, destinés au Sacerdoce, à qui les Levites obéïssoient, quelque emploi qu'ils exerçassent, soit dans le vestibule & les portiques, soit dans les lieux de purification & dans le Sanctuaire, soit aux autres postes qui leur étoient assigné, ou pour servir aux Sacrifices, ou pour veiller aux portes, ou pour chanter les loüanges du Seigneur. Les enfans d'Aaron furent d'abord distribués en deux familles descendantes d'Eleazar & d'Ithamar. Car les deux autres fils d'Aaron, Nadab & Abiu, étoient morts avant leur pere, & n'avoient point laissé de posterité. Celle d'Eleazar, dont le Grand-Prêtre Sadoc étoit le chef, se trouva beaucoup plus nombreuse que celle d'Ithamar, à la tête de laquelle étoit le Grand-Prêtre Abiathar, alors dis-

1. Poral. XXIII. 28. Et erunt sub manu filiorum Aaron in cultum domûs Domini, in vestibulis, & in exedris, & in loco putificationis, & in sanctuario, & in universis operibus ministerii templi Domini.

1. Paral. XXIV. 1. Porrò filiis Aaron hæ partitiones erant : Filii Aaron, Nadab, & Abiu, & Eleazar, & Ithamar.

2. Mortui sunt autem Nadab & Abiu ante patrem suum absque liberis: Sacerdotioque functus est Eleazar & Ithamar.

3. Et divisit eos David, id est, Sadoc de filiis Eleazari & Abimelech de filiis Ithamar, secundùm vices suas & ministerium.

4. Inventique sunt multò plures filii Eleazari in principibus viris, quàm filii Ithamar. Divisit autem eis, hoc est ; filius Eleazar principes per familias segracié,

gracié. Toutes les familles furent divisées en vingt-quatre classes, dont seize sortoient d'Eleazar, & huit seulement d'Ithamar, lesquelles devoient servir dans le Temple tour à tour, chacune sa semaine, avec un nombre proportionné de Levites.

Année du monde 2970. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

A cet arrangement des Levites & des Prêtres, succeda celui des Musiciens & des Chantres. Azaph, Heman, & Idithum, tous trois célébres sous un Roi, qui outre l'esprit de Prophétie dont il étoit animé dans la composition de ses Pseaumes, étoit encore très-habile dans l'art de les mettre en chant, furent préposés à la Musique du Temple. Azaph avoit quatre fils, Idithum six, & Heman quatorze. Les vingt-quatre furent mis à la tête des vingt-quatre classes des Musiciens, qui servoient tour à tour, comme les Levites & les Prêtres, & pour éviter toute contestation, on tira au sort l'ordre où chaque classe devoit entrer en exercice. L'emploi de ces Chantres ou Musiciens, étoit de chanter des Cantiques & des Pseaumes, en l'honneur du Dieu d'Israël, durant les Sacrifices ordinaires & extraordinaires, dans les jours de Neomenie ou de Sabbat, & à toutes les Fêtes de l'année. Les filles n'étoient pas excluës de ce ministere, comme on le voit dans plusieurs occasions, & c'est pour cela que les trois filles d'Heman sont comprises dans ce dénombrement. Ce point reglé, on passa à mettre un ordre semblable parmi ceux qu'on destinoit à la garde du Temple, & qu'on appelloit Portiers, par-

1. Paral. XXV. 1. 2. 3. & *seq.*

1. Paral. XXVI. 1. 2. 3. & *seq.*

decim; & filiis Ithamar per familias & domos suas octo.

1. Paral. XXIV. 5. Porrò divisit utrasque inter se familias sortibus; erant enim principes sanctuarii, & principes Dei, tam de filiis Eleazar, quam de filiis Ithamar.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70. 1. Paral. XXVI...

ce qu'ils devoient veiller à toutes les portes de ce grand Edifice, à celles des Trésors, & à celles des lieux d'assemblée. Leurs fonctions étoient toutes guerrieres, ils ne paroissoient à leurs postes qu'en équipages de soldats. Ils furent choisis dans les familles de Coré & de Merari, & on les distribua d'abord en quatre classes, destinées à servir aux quatre grandes portes du Temple. Ils veilloient dans la Maison du Seigneur, le jour & la nuit. Durant le tems qu'ils étoient en exercice, ils gardoient tous les revenus du Temple, soit l'argent qu'on jettoit dans les troncs, soit les tributs & les offrandes qu'on apportoit en especes, comme le bled, le sel, le vin, l'huile, la farine. On leur confia sur-tout les riches dépouilles emportées sur les ennemis, & consacrées au Seigneur par Samuel, par Saul, par Abner, par Joab, & par David lui-même, depuis le commencement de son Regne. Ces Gardes ou ces Portiers, étoient en grande multitude, & servoient tour à tour, selon la distribution qui en avoit été faite, & dans l'ordre que le sort leur avoit assigné, ayant à leur tête quatre mille Chefs ou Officiers principaux, comme les Levites de la Musique étoient commandés par un pareil nombre de Maîtres habiles. Enfin le saint Roi tira de la Tribu de Levi, conformément à la Loi de Moyse, des Magistrats & des Juges, pour terminer tous les differends, soit en matiere de Religion, dont le Grand-Prêtre décidoit avec une autorité souveraine, soit en matiere civile & politique, qui revenoient en dernier ressort au supréme Tribunal de Jerusalem.

David employa à ses differentes dispositions, ce qui lui restoit de santé & de forces, & il

s'y porta toûjours avec une ardeur si religieuse, qu'elle le soutint, malgré son extrême foiblesse, dans ce détail laborieux.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda. 40. sur tout Israel 33. de son âge 7.

Une nouvelle assemblée suivit de près celle-ci, & ce fut-là qu'il voulut mettre la derniere main à son ouvrage, recommander avec plus d'empressement que jamais la construction du saint Temple, prévenir encore une fois les mouvemens que pouvoit exciter après sa mort le choix qu'il avoit fait de Salomon, au préjudice d'Adonias ; & voici comment la chose se passa. Les Princes d'Israël, les Chefs des Tribus, les Commandans des Troupes, les Tribus, les Centeniers, les Braves & les Forts de David, les Administrateurs du Domaine, les Eunuques ou Officiers du Palais, les Princes enfans de David, furent mandés chez le Roi. Tous se rendirent à son appartement au jour & à l'heure marquée. Alors s'étant levé de son lit, d'où il ne sortoit presque plus, & s'étant fait mettre sur son Thrône, où il se tint débout, il leur fit ce beau discours, dans lequel toute l'assemblée reconnut avec une agréable surprise, que quand il s'agissoit des interêts de Dieu & de l'Etat, le saint Roi à l'âge de soixante-dix-ans, & dans la plus accablante infirmité, sçavoit retrouver à propos la vigueur de sa jeunesse.

Mes freres, leur dit-il, & vous mon peuple, écoutez-moi. | J'avois pensé à bâtir un

1. Paral. XXVIII. 1. Convocavit igitur David omnes principes Israël, duces Tribuum & præpositos turmarum qui ministrabãt Regi : Tribunos quoque & Centuriones, & qui præerant substantiæ & possessionibus Regis, filiosque suos cum eunuchis & potentes, & robustissimos quosque in exercitu Jerusalem.

2. Cùmque surrexisset Rex, & stetisset, ait, Audite me fratres mei, & populus meus : Cogitavi ut ædificarem domum, in

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Temple à Jerusalem, pour y faire reposer l'Arche du Testament du Seigneur, qui est sur la terre l'escabeau des pieds de notre Dieu. J'ai même fait toutes les avances nécessaires à la construction de ce grand Edifice. Mais le Seigneur m'a fait connoître ses volontés, & il m'a dit : Ce ne sera pas vous qui bâtirez une demeure au Dieu de la paix. Votre vie toute guerriere ne convient pas à cette entreprise, Je ne veux pas employer des mains teintes de sang. Mes freres, ajouta le saint Roi, si le Seigneur notre Dieu n'a pas agréé que je misse la main à l'auguste demeure que je lui destinois, ne croyez pas qu'il m'ait réprouvé, & que cette disposition de sa volonté suprême, soit une marque de son réfroidissement à mon égard. Vous sçavez que le Seigneur Dieu d'Israel, m'a choisi dans la maison de mon pere, pour m'élever sur le Thrône, & qu'il a fixé pour toujours la Couronne dans ma famille. Car c'est à la Tribu de Juda qu'il a destiné la gloire de fournir des Rois en Israël. La maison de mon pere a été choisie dans la Tribu de Juda, & parmi tous mes freres, les enfans d'Isaï, c'est sur moi qu'il a plû Dieu de jetter les yeux, pour me mettre à la tête de son peuple. Il restoit à élire un Successeur parmi

qua requiesceret Arca Fœderis Domini, & scabellum pedum Dei nostri; & ad ædificandum omnia præparavi.

1. Paral. XXVIII. 3 Deus autem dixit mihi : Non ædificabis domum nomini meo, eò quòd sis vir bellator, & sanguinem fuderis.

4. Sed elegit Dominus Deus Israël me de universa domo Patris mei, ut essem Rex super Israël in sempiternum ; de Juda enim elegit principes : porrò de domo Judæ, domum patris mei ; & de filiis patris mei, placuit ei ut me eligeret Regem super cunctum Israël.

5. Sed & de filiis meis (filios enim mihi multos dedit Dominus) elegit Salomonem filium meum,

mes enfans ; car le Seigneur m'en a donné plusieurs, Salomon a attiré ses regards : Il l'a nommé pour regner après moi, & pour être assis, avec une autorité souveraine, sur le Thrône que j'occupe, & où Dieu lui-même donne des Loix à Israël. Il a bien encore voulu m'instruire de son choix, & il me l'a fait annoncer en ces termes. Votre fils Salomon est celui qui en héritant de votre couronne, me bâtira une Maison, avec tous les Edifices qui en dépendent. Je l'ai choisi pour mon fils, & je veux lui tenir lieu de pere. S'il continuë à garder ma Loi ; si, comme il fait aujourd'hui, il observe constamment mes ordonnances & mes préceptes, j'affermirai son Thrône, & la Couronne ne sortira jamais de sa maison. Voilà, mes freres, ce que le Seigneur m'a fait annoncer. Maintenant donc, je vous en conjure, en présence de toute l'assemblée d'Israël, & aux yeux de notre Dieu, qui nous entend, ne vous écartez jamais des Loix qu'il nous a données, mettez votre soin à les étudier, convaincus que c'est à ce prix qu'il a accordé à nos peres la terre de promission, & qu'il vous en conservera pour toûjours la jouïssance, à vous & à votre posterité. Pour vous, mon fils Salomon, appliquez-vous sur toutes

Année du monde 2990. David sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

ut sederet in throno regni Domini super Israël.

1. Paral. XXVIII. 6. Dixitque mihi : Salomon filius tuus ædificabit domum meam, & atria mea ; ipsum enim elegi mihi in filium, & ego ero ei in patrem.

7. Et firmabo regnum ejus usque in æternum, si perseveraverit facere præcepta mea, & judicia sicut & hodie.

8. Nunc ergo coram universo cœtu Israël audiente Deo nostro, custodite, & perquirite cuncta mandata Domini Dei nostri ; ut possideatis terram bonam, & relinquatis eam filiis vestris post vos usque in sempiternum.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

choses à connoître le Dieu de votre pere David ; attachez-vous à lui sans partage, servez-le d'un cœur parfait, & avec une volonté pleine, digne de la grandeur & de la Majesté d'un si grand Maître. Ne vous y trompez pas : C'est de l'esprit & du cœur qu'il est jaloux, ce Dieu qui sonde les replis de nos cœurs, & qui pénétre les pensées de nos esprits. Si vous le cherchez avec droiture, vous le trouverez ; mais si vous avez le malheur de l'abandonner, craignez qu'il ne vous abandonne à son tour, & qu'il ne vous rejette pour toûjours. N'oubliez jamais l'honneur qu'il vous a fait de vous choisir pour lui bâtir un Sanctuaire & un Temple. Ne vous montrez pas indigne d'un si beau choix, animez-vous d'un noble courage, & ne vous estimez heureux, qu'après la consommation de l'entreprise.

A ces mots de Monarque, remit entre les mains de Salomon les desseins détaillez de tous les appartemens de la Maison de Dieu, du portique du Temple, des magasins, des salles, des chambres, & Sanctuaire. Il y ajoûta le plan de tous les vestibules qu'il avoit projettés ; des logemens qu'on devoit pratiquer tout au tour pour conserver les trésors de la

1. Paral. XXVIII. 9. Tu autem Salomon fili mi, scito Deum patris tui, & servito ei corde perfecto, & animo voluntario; omnia enim corda scrutatur Dominus, & universas mentium cogitationes intelligit. Si quæsieris eum, invenies; si autem dereliqueris eum, projiciet te in æternum.

10. Nunc ergo quia elegit te Dominus ut ædificares domum sanctuarii? confortare, & perfice.

11. Dedit autem David Salomon filio suo descriptionem porticus & templi, & cellariorum, & cœnaculi, & cubiculorum in adytis, & domûs propitiationis.

12. Necnon & omnium quæ cogitaverat atriorum, & exedrarum per circui-

Maison de Dieu, & tous les dons consacrés au Seigneur. Il lui donna ensuite l'arrangement qu'il avoit fait des Prêtres & des Levites, pour les fonctions & les ministeres sacrés, & il lui marqua tous les differens vases qu'il faudroit faire pour le service du Temple. Il lui délivra l'or suivant le poids que devoit avoir chaque vase de ce détail, & l'argent avec la même proportion, pour les vases qui devoient être d'argent. Rien n'y fut oublié. Les chandeliers d'or & d'argent avec leurs lampes, selon leur poids & leur mesure; les tables de proposition, qui devoient être d'or; plusieurs autres où l'argent devoit être employé; les fourchettes, les bassins, les encensoirs, qu'on devoit faire de l'or le plus pur; les lions & les lionceaux d'or & d'argent; l'Autel des parfums avec les Cherubims, qui, étendant leurs aîles, couvroient l'Arche d'alliance, & formoient une espece de char, ausquels on destinoit le plus bel or; tout fut détaillé par le Monarque attentif, à qui rien n'échapoit, & il mit entre les mains du Prince les avances nécessaires à de si magnifiques ouvrages.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Mes freres, ajoûta-t'il, vous admirez la beauté & la richesse de ces desseins, mais sça-

1. Paral. XXVIII. 16.17.18

tum in thesauros domûs Domini, & in thesauros Sanctorum.

1. Paral. XXVIII. 13. Divisionumque Sacerdotalium & Leviticarum, in omnia opera domûs Domini, & universa vasa ministerii templi Domini.

14. Aurum in pondere per singula vasa ministerii, Argenti quoque pondus pro valorum & operum diversitate.

15. Sed & in candelabra aurea, & ad lucerna eorum: aurum pro mensura uniuscujusque candelabri, & lucernarum. Similiter & in candelabra argentea, & in lucernas eorum, pro diversitate mensuræ, pondus argenti tradidit.

19. Omnia, inquit, venerunt scripta manu Domini ad me, ut intellige-

Année du monde 2991. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

chez qu'il n'y a rien là de mon invention. Le Seigneur a bien voulu m'en communiquer tous les plans tracés de sa main, afin que connoissant sa volonté jusques dans le moindre détail, nous ne nous écartions en rien de ce qui doit être le plus agréable à ses yeux. Pour vous, mon fils, je vous le repete, & je ne puis trop vous le redire, comportez-vous en Prince généreux; prenez bien votre parti; & qu'aucun obstacle ne vous arrête. Ne craignez rien, ne vous étonnez de rien. Le Seigneur votre Dieu & le mien, sera avec vous. Il sera votre conseil, votre soutien, votre force. Il ne vous abandonnera point dans votre entreprise, que vous ne l'ayez entierement consommée, & que les ministeres de la Religion ne puissent s'exercer avec décence dans l'auguste Maison que vous lui ferez élever. Si vous avez besoin d'être aidés, vous avez les Prêtres & les Levites, dont j'ai fait la distribution, qui se feront un devoir de vous communiquer leurs lumieres pour son ouvrage qu'ils ont tant d'interet de voir achevé. Vos premiers Officiers, votre Maison, votre Cour & votre Peuple, vous sont dévoués, & je n'en vois point qui ne soient disposés à exécuter vos ordres.

Après ces mots, qui mirent tous les esprits

rem universa opera exemplaris.

1. Paral. XXVIII. 20. Dixit quoque David Salomoni filio suo: Viriliter age, & confortare, & fac, ne timeas, & ne paveas: Dominus enim Deus meus tecum erit, & non dimittet te, nec derelinquet, donec perficiat omnes opus ministerii domûs Domini.

21. Ecce divisiones Sacerdotum & Levitarum, in omne ministerium domûs Domini assistunt tibi & parati sunt, & noverunt tam principes, quàm populus, facere omnia præcepta tua.

dans la situation où il les vouloit, David termina l'assemblée, déja ce semble, trop longue & trop fatiguante pour son extrême foiblesse. Il n'avoit pas néanmoins achevé tout ce qu'il méditoit ; il en indiqua une nouvelle après quelques jours, où tous les Seigneurs s'étant trouvés, le Roi reprit son discours, & le continua en ces termes : Je vous ai dit, mes freres, que le Seigneur notre Dieu avoit choisi pour votre Roi, mon fils Salomon, entre plusieurs Princes mes enfans, quoique jeune encore & délicat en comparaison de ses aînés. Cependant l'ouvrage qu'il lui destine, est d'une extrême importance. Car il ne s'agit pas de préparer la demeure d'un homme, mais la Maison d'un Dieu penétré de ses sentimens, je me suis employé de toutes mes forces à faire les avances nécessaires. J'ai rassemblé l'or & l'argent, le cuivre & le fer, le bois & les pierres. Rien ne m'est échapé de ce que j'ai pû découvrir de plus solide, & de plus magnifique en tout genre de materiaux & d'ornemens. Les pierres d'Onix, les pierres blanches, celles des differentes couleurs, les pierres précieuses, le marbre de Paros ; tout se trouve en abondance dans mes magasins. Outre ce que j'ai offert pour l'édifice de la Mai-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

1. Paral. XXIX. 1. Locutus est David Rex ad omnem Ecclesiam : Salomonem filium meum unum elegit Deus, adhuc puerum & tenellum; opus namque grande est, neque enim homini præparatur habitaculum, sed Deo.

2. Ego autem toties viribus meis præparavi impensas domûs Dei mei Aurum ad vasa aurea, & argentum in argentea, æs in ænea, ferrum in ferrea, ligna ad lignea, & lapides onychynos, & quasi stibinos & diversorum colorum, omnemque pretiosũ lapidem, & marmor Parium abundantissimè.

3. Super hæc, quæ obtuli in domum Dei mei

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

son de Dieu, je donne encore de mon épargne, pour fournir plus liberalement à toutes les dépenses, sans y comprendre ce que je reserve en particulier pour le Sanctuaire. J'ai amassé trois mille talens d'or d'Ophir, & sept mille talens du meilleur argent, pour en revêtir les murailles du Temple: de sorte que les Ouvriers auront à la main, l'or qu'ils doivent employer aux ouvrages d'or, & l'argent pour les ouvrages d'argent. Mais quelques soins que je me sois donnés, je ne présume pas avoir tout fait, & quand je l'aurois pû, je ne prétends pas entrer seul dans une entreprise, où le Peuple de Dieu a un si grand interêt de montrer au Seigneur son dévoüement & son amour. Je ne resserre ici les liberalités d'aucun de mes Sujets. Si quelqu'un se sent de la bonne volonté, qu'il remplisse ses mains devant le Seigneur, & qu'il lui fasse en liberté le sacrifice de ses biens.

Le sage Roi, en présentant de la sorte à ses Peuples le moyen d'être liberaux par choix & par pitié, fit bien plus pour la décoration de la Maison de Dieu, que s'il avoit voulu imposer la loi, & leur en faire une nécessité. Les Princes & les Grands de la Cour, les

de peculio meo aurum & argentum, do in Templum Dei mei: exceptis his quæ præparavi in ædem sanctam.

1. Paral. XXIX. 4. Tria millia talenta auri de auro Ophir, & septem millia talentorum argenti probatissimi ad deaurandos parietes templi.

5. Et ubicumque opus est aurum de auro, & ubicumque opus est argentum de argento, opera fiant per manus artificum & si quis sponte offert, impleat manum suam hodie, & offerat quod voluerit Domino.

6. Polliciti sunt itaque principes familiarum, & proceres Tribuum Israël,

Chefs des Tribus & des familles considerables se piquerent d'émulation; les Tribuns & les Centeniers, les Intendans du Domaine, le simple Peuple, tous s'empresserent à montrer leur zéle, & voulurent avoir part à la bonne œuvre. On prit à l'instant même ses engagemens avec le Monarque, & tout ce qu'on avoit offert ayant été estimé, on compta en or six mille talens & dix mille sols : dix mille talens en argent : dix-huit mille en cuivre; & en fer jusqu'à cent mille. On ne peut dire ce qu'on assembla en pierres de prix, chacun se faisant gloire de consacrer à Dieu ce qu'il en avoit. Toutes ces offrandes furent mises sous la garde de Jahiel, Levite, de la famille de Gerson, pour être conservées dans les trésors du Temple. Mais si le Peuple, quand le tems en fut venu, offrit ces grandes liberalités avec une joye, qui en faisoit tout le prix devant Dieu, il les promit alors au Saint Roi avec une allegresse & une promptitude, qui le combla de consolation. Il voyoit tous les assistans penétrés des plus vifs sentimens de Religion. Il ne découvroit point de vœux arrachés par la complaisance, ou extorqués par la force. Tout se passoit sans déguisement; & une sainte ardeur peinte sur tous les visages, lui répon-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

Tribuni quoque & Centuriones, & principes possessionum Regis.

1. Paral. XXIX. 7. Dederuntque in opera domûs Dei auri talenta quinque millia, & solidos decem millia, argenti talenta decem millia, & æris talenta decem & octo millia, ferri quoque centum millia talentorum.

8. Et apud quemcumque inventi sunt lapides, dederunt in thesauros domûs Domini, per manum Jahiel Gersonitis.

9. Lætatusque est populus, cùm vota spontè promitterent: quia corde toto offerebant ea Domino: sed & David Rex lætatus est gaudio magno.

10. Et benedixit Domi-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

doit de la droiture de tous les cœurs. Il ne put à cette vûë retenir les transports du sien, & sur le champ, en présence de l'Assemblée, il adressa au Seigneur son Dieu cette fervente priere.

Soyez beni, Seigneur Dieu de nos peres, par tous les siécles à venir, comme vous l'avez été dans tous les siécles passés. C'est à vous, ô mon Dieu qu'appartiennent la grandeur, la puissance, l'honneur, la victoire. C'est à vous qu'est dûë toute loüange. Car vous êtes le seul maître de tout ce qui est dans le Ciel, & sur la Terre. C'est de vous que vient l'autorité des Rois, & votre pouvoir s'étend sur les Souverains, comme sur les Sujets. Les richesses & la gloire sont vos biens. Votre Domaine s'exerce sur toutes les Créatures. La force & l'autorité, la puissance & les Empires sont entre vos mains. Vous en disposez à votre gré, & vous les distribués à qui il vous plaît. Maintenant donc, Seigneur, Dieu de nos peres, souffrez que nous exaltions votre saint nom, & que nous en celébrions hautement la grandeur. Qui suis-je moi, & quel est mon Peuple, pour oser vous promettre nos offrandes? Tout est à vous, & si nous

no coram universa multitudine, & ait: Benedictus es Domine Deus Israël patris nostri ab æterno in æternum.

1. Paral. XXIX. 11. Tua est, Domine, magnificentia, & potentia, & gloria, atque victoria, & tibi laus: cuncta enim quæ in cœlo sunt, & in terra, tua sunt, tuum, Domine, regnum, & tu es super omnes principes.

12. Tuæ divitiæ, & tua est gloria: tu dominaris omnium, in manu tua virtus & potentia: in manu tua magnitudo, & imperium omnium.

13. Nunc igitur Deus noster confitemur tibi, & laudamus nomen tuum inclytum.

14. Quis ego, & quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere? Tua sunt omnia: & quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi.

vous présentons quelque chose, ce sont vos biens que nous vous rendons. Car enfin, nous ne sommes sur la terre, comme l'ont été nos peres, que des voyageurs & des étrangers. Nos jours s'évanoüissent comme l'ombre, & nous ne faisons que paroître. Non, Seigneur, nous ne prétendons vous rien offrir qui soit à nous. Cette abondance de trésors & de biens, que nous consacrons à vous bâtir une demeure au milieu de votre Peuple, c'est de votre main liberale que nous la tenons, & lorsque vous nous en permettez l'usage, vous ne vous dépoüillez pas de votre Domaine. Mais je sçais, ô mon Dieu, que vous sondez les cœurs, & que vous aimez la droiture. Aussi est-ce avec un cœur droit, une respectueuse simplicité, que je vous offre tous ces biens, que vous m'avez donnés. Je fais ce que je puis, & je le fais avec plaisir. Vous êtes content, & vous ne voulez rien de plus. Votre Peuple que j'ai assemblé, & que je vois ici sous mes yeux, dans des dispositions conformes à celles de son Roi, met le comble à ma joye. Bien loin de lui envier sa part à l'édifice que je vous destine, ma consolation sera toujours de sçavoir, qu'il a pour fondemens les liberalités du Prince & celles des Sujets. Con-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

1. Paral. XXIX. 15. Peregrini enim sumus coram te, & advenæ, sicut omnes patres nostri. Dies nostri quasi umbra super terram, & nulla est mora.

16. Domine Deus noster, omnis hæc copia, quam paravimus ut ædificaretur domus nomini sancto tuo, de manu tua est: & tua sunt omnia.

17. Scio, Deus meus, quòd probes corda, & simplicitatem diligas: unde & ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa hæc, & populum tuum, qui hîc repertus est, vidi cum ingenti gaudio tibi offerre donatio.

18. Domine Deus Abraham, & Isaac, & Is-

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

servez-nous donc à tous, Seigneur Dieu d'Abraham, Isaac & Jacob, le même zéle & la même volonté. Ne permettez pas que nous nous écartions jamais de la profonde veneration dont nous sommes penétrez, & de la sainte ardeur qui nous enflamme, pour la gloire de votre nom. Donnez sur-tout à Salomon, mon Successeur & mon fils, un cœur grand, genéreux, parfait, pour garder avec constance vos Loix, vos Ordonnances, vos Céremonies, pour ne se relâcher jamais sur rien; pour se porter sans ménagement à ce qu'il jugera vous plaire davantage, & pour achever la glorieuse entreprise, de vous bâtir à Jerusalem une auguste demeure, dont je lui laisse les plans & les materiaux tout préparés. Pour vous, mes freres, & mes enfans, bénissez avec moi le Seigneur votre Dieu, & joignons ensemble nos cantiques de loüanges.

A ces mots du saint Roi, tous les assistans éclaterent en acclamations. Ils bénirent le Seigneur Dieu de leur peres, ils se prosternerent en sa présence, & ils l'adorerent profondément. Tous ensuite se tournerent vers le Monarque, & lui donnerent les témoignages les plus touchans de leur respect, de leur soumission, de leur reconnoissance. On ne s'en tint pas-là, & l'Assemblée ne voulut point se

raël patrum nostrorum, custodi in æternum hanc voluntatem cordis eorum & semper in veneratione tui mens ista permaneat.

1. Paral. XXIX. 19. Salomoni quoque filio meo de cor præfectum, ut custodiat mandata tua, testimonia tua, ceremonias tuas, & faciat universa; & ædificet ædem cujus impensas paravi.

20. Præcepit autem David universæ ecclesiæ, benedicite Domino Deo nostro. Et benedixit omnia Ecclesia Domino Deo patrum suorum, & inclinaverunt se, & adoraverunt Deum, & deinde Regem.

séparer sans avoir pris jour, pour faire au Seigneur des Sacrifices, qui confirmassent leurs sermens. On choisit le lendemain. On immola les victimes & les holocaustes, au nombre de mille taureaux, & de mille belliers, de mille agneaux, avec les libations ordinaires de liqueurs; outre une multitude innombrable d'hosties pacifiques qu'on distribua abondamment à tout le Peuple. Aussi-tôt après la cerémonie, le Roi voulut qu'on se livrât à une sainte joye. On se partagea en differentes bandes; on fit ensemble des festins en présence du Seigneur; jamais la rejoüissance de tout le Peuple ne fut plus douce & plus innocente. Elle dura le reste du jour, à la fin duquel l'Assemblée, pour derniere marque de son attachement, supplia le Roi de trouver bon qu'on sacrât une seconde fois le Prince Salomon, d'une maniere plus solemnelle, pour prévenir toutes les contestations, & pour éteindre sans ressource les prétentions des ambitieux. Le Roi y consentit. Salomon fut sacré de nouveau Roi d'Israël, selon le choix que Dieu avoit fait de lui; & on donna aussi au Grand-Prêtre Sadoc l'onction Pontificale, soit qu'il ne l'eût pas encore reçuë, soit qu'Abiathar son collegue étant entré dans la conjuration d'Adonias, on crut devoir assurer à Sadoc, en renouvellant sa consecration, une

Année du monde 2990.
DAVID sur Juda 40.
sur tout Israel 33.
de son âge 70.

1. Paral. XXIX. 21. Immolaveruntque victimas Domino; & obtulerunt holocausta die sequenti, tauros mille, arietes mille, agnos mille, cum libaminibus suis, & universo ritu abundantissimè in omnem Israël.

22. Et comederunt, & biberunt coram Domino in die illo cum grandi lætitia. Et unxerunt secundo Salomonem filium David. Unxerunt autem eum Domino in Principem, & Sadoc in Pontificem.

Année du monde 2990. DAVID sur Juda 40. sur tout Israël 33. de son âge 70.

légitime préference sur un homme justement suspect. Salomon fut conduit en triomphe sur le Thrône de David son pere, ou plûtôt sur celui du Seigneur, premier Souverain d'Israël, & il en prit une seconde fois possession, aux acclamations de tout le Peuple, qui se soumit à son obéïssance. Ainsi commença, sinon à regner, du moins à porter la Couronne du vivant même du Roi son pere, Salomon, jeune Prince d'environ vingt-quatre ans, que le Seigneur prit plaisir à élever sur son Peuple par un choix spécial, & dont il porta la gloire bien au-dessus de celle qu'avoient acquise avant lui, tous les conducteurs, tous les Juges & tous les Rois d'Israël.

Année du monde 2991. DAVID sur Juda 41. sur tout Israël 34. de son âge 71.

David content & désormais sans inquiétude, se disposa au jour de son repos & de sa réünion avec ses peres, dans le sein d'Abraham. Ce jour heureux pour lui n'étoit pas éloigné, & Salomon quoiqu'assûré du Thrône, le voyoit venir avec autant de douleur, que le Roi son pere l'attendoit avec joye. Il arriva au bout de quelques mois. David ne se flattant pas d'aller loin, se détermina à exécuter ce qu'il avoit cru devoir differer jusqu'aux derniers momens de sa vie. La déclaration qu'il avoit à faire à son fils étoit délicate, & pou-

1. Paral. XXIX. 23. Seditque Salomon super solium Domini in Regem pro David patre suo, & cunctis placuit, & paruit illi omnis Israël.

24. Sed & universi principes, & potentes, & cuncti filii Regis David prædederunt manum, & subjecti fuerunt Salomoni Regi.

25. Magnificavit ergo Dominus Salomonem super omnem Israël, & dedit illi gloriam regni, qualem nullus habuit ante eum Rex Israël.

3. Reg. II. 1. Appropinquaverunt autem dies David ut moreretur, præcepitque Salomoni filio suo, dicens:

voit

voit être regardée comme l'effet d'une passion, dont sa grande ame n'avoit jamais paru capable. Il s'agissoit de faire punir des crimes d'Etat, que la necessité seule l'avoit contraint de tolerer, & dont l'impunité pouvoit avoir de dangereuses suites, pour la tranquillité du Regne de son fils. Il délibera long-tems avec le Seigneur son Dieu & son conseil, sur le parti qu'il avoit à prendre. Mais ayant fait attention que les Rois ont devant Dieu & devant les hommes des loix de conduite, qui ne sont pas celles des particuliers; que ceux qui gouvernent ne se vengent pas, mais défendent leurs peuples quand ils punissent les attentats commis contre leur personne; qu'on ne pourroit le soupçonner de passion, lorsqu'on le verroit differer jusqu'après sa mort, le supplice des coupables; il prit sa résolution, & ayant fait approcher Salomon son fils, il lui déclara en ces termes ses dernieres volontés.

Année du monde 2991. David sur Juda 41. sur tout Israël 34. de son âge la 71.

Je vais mourir, mon fils, & l'heure est venuë où je dois éprouver que je suis né mortel comme le reste des hommes. Je ne regrette point la vie, & je mourrai content, si je laisse à mes peuples un Maître tel que je le souhaite, & qu'ils l'esperent. Vous allez le devenir. Animez-vous d'un nouveau courage, conduisez-vous en Prince généreux. Mais en devenant Roi, n'oubliez pas que vous avez un Dieu. Observez avec soin tous les Commandémens qu'il nous a donnez : Ne vous écartez jamais de ses voyes; gardez avec une exa-

3. Reg. II. 2. Ego ingredior viam universæ terræ : Confortare, & esto vir.

3. Et observa custodias Domini Dei tui, ut ambules in viis ejus, ut custodias ceremonias ejus, & præcepta ejus; & judicia, & testimonia, sicut scriptum est in lege Moysi; ut intelligas universa quæ facis, & quocumque te verteris.

Année du monde 2991. DAVID sur Juda 41. sur tout Israël 34. de son âge la 71.

ctitude scrupuleuse, ses cérémonies & ses préceptes, ses ordonnances & ses loix, selon que lui-même il nous les a fait annoncer par Moyse. Etudiez les Livres du saint Législateur, afin qu'ils vous servent de lumiere dans toutes vos déliberations, & de guide dans toutes vos démarches. A ces conditions, vous mériterez que le Seigneur notre Dieu verifie la parole qu'il m'a donnée, lorsqu'il m'a dit en parlant de moi : Si vos enfans, attentifs à se préserver de la corruption, marchent devant moi dans la verité & dans la droiture, s'ils me servent de toute l'étendue de leur cœur, le Thrône d'Israël sera toujours occupé par un Prince de votre sang, & jamais la Couronne ne sortira de votre maison. Après cet avis important qui regarde tous les tems de votre vie, en voici d'autres praticuliers qui surprendroient peut-être un Prince moins éclairé que vous, mais dont je m'assure que vous pénetrerez aisément les motifs.

Vous connoissez Joab fils de Sarvia ma sœur, & Général de mes Armées. Vous sçavez les noirs attentats qu'il a commis dans la personne d'Abner fils de Ner, & d'Amasa fils de Jether. Il les a tous deux assassinés dans un tems de réconciliation & de paix. Honorés qu'ils

3. Reg. II. 4. Ut confirmet Dominus sermones suos, quos locutus est de me, dicens: si custodierint filii tui vias suas, & ambulaverint coram me in veritate, in omni corde suo, & in omni anima sua, non auferetur tibi vir de solio Israël.

5. Tu quoque nosti quæ fecerit mihi Joab filius Sarviæ, quæ fecerit duobus principibus exercitûs Israël, Abner filio Ner, & Amasæ filio Jether, quos occidit & effudit sanguinem belli in pace, & posuit cruorem prælii in balteo suo, qui erat circa lumbos ejus, & in calceamento suo, quod erat in pedibus ejus.

étoient de mon amitié & de ma faveur, il les a traités comme des ennemis & des traîtres. Il a fait gloire de sa trahison, & il a voulu que le sang de ces deux braves Généraux en Israël, répandu sur son baudrier & sur ses vêtemens, annonçât à tous les spectateurs, sa cruauté & sa perfidie. Vous êtes sage, mon fils, vous voyez ce que méritent de pareils crimes, & ce que doit craindre un jeune Monarque, d'Officiers de ce caractere, si leurs attentats sont impunis. Vous en userez selon votre prudence. Pour moi je vous avertis en pere qui vous aime, de prendre votre tems pour vous délivrer d'un sujet qui veut être Maître. Mais si vous devez en commençant de regner, vous faire craindre des séditieux, il vous importe encore plus de vous faire aimer de vos bons sujets. Vous n'ignorez pas ce que Berzellai & ses enfans, habitans de Galaad, ont fait pour moi, dans le tems de mes disgraces. Je fuyois devant Absalom mon fils & votre frere. Ils sont venus me trouver dans ma fuite, & ils m'ont fourni tous le secours que je pouvois attendre de la plus inviolable fidélité. J'ai déja fait pour eux ce que j'ai pû. C'est à vous, mon fils, de perpetuer ma reconnoissance. Faites manger les enfans de ce fidéle Israëlite à votre table, & montrez ainsi à vos peuples, que vous oubliez encore moins les services que les injures. Il en est cependant d'une nature à n'échaper jamais

Année du monde 2991. DAVID sur Juda 41. sur tout Israël 34. de son âge la 71.

3. Reg. II. 6. Facies ergo juxta sapientiam tuam & non deduces canitiem ejus pacificè ad inferos.

7. Sed & filiis Berzellaï Galaaditis reddes gratiam, eruntque comedentes in mensa tua: Occurrerunt enim mihi quando fugiebam à facie Absalom fratris tui.

8. Habes quoque apud te Semeï filium Gera, filii

Année du monde 2991. DAVID sur Juda 41. sur tout Israël 34. de son âge la 71.

à la justice des Rois. Telles sont celles que j'ai reçues de Semeï, fils de Gera, Benjaminite, habitant de Bahurim. J'étois malheureux; & dans l'accablement de ma douleur, je me retirois à Mahanaïm. Le cruel m'insulta, & vomit contre moi les plus horribles malédictions, en présence de toute ma Cour. J'empêchai que dans le moment il ne reçût la peine de son crime. Ce n'étoit pas pour moi le tems d'être sévére. Bien plus, à mon retour, lorsque je repassois le Jourdain, il eut la hardiesse de se présenter devant moi, & je me vis contraint de lui jurer, au nom du Seigneur, que je ne le ferois pas mourir. Je ne me répens point d'une clemence si conforme à mes inclinations, & qui m'étoit alors nécessaire; mais ce qui me convenoit dans ce tems de trouble & de confusion, ne vous convient pas, mon fils, à votre avenement à la Couronne, & vous n'êtes pas garant des engagemens de votre pere. On abuseroit de votre indulgence; on se croiroit en droit de vous traiter dans votre gloire, comme on a traité David malheureux & fugitif. Ce coupable ne doit donc pas échaper à votre épée, & il faut que le supplice de Semeï serve à retenir vos sujets dans le devoir. J'abandonne à votre prudence le tems & la maniere de l'exécution. Vous prendrez de sages mésures; mais vous ne souffrirez pas le crime impuni, & vous ne permettrez pas

Jemini de Bahurim, qui maledixit mihi maledictione pessima, quando ibam ad castra; sed quia descendit mihi in occursum, cùm transirem Jordanem, & juravi ei per Dominum, dicens: Non te interficiam gladio.

3. Reg. II. 9. Tu noli pati eum esse innoxium. Vir autem sapiens es, ut scias quæ facies ei deducesque canos ejus cum

que le téméraire Semeï meurt en paix.

Ce furent-là les derniers ordres, les plus séveres en apparence, mais au fond les plus importans que le Roi mourant pût donner à son fils, pour lui assûrer un Regne heureux. Il mourut peu de tems après, dans une glorieuse vieillesse, plein de jours & de mérites, honoré de ses voisins, qu'il avoit subjugués par la force de ses armes ; respecté & cheri de ses peuples, qu'il avoit gouvernés, bien plus en Pere qu'en Roi ; aimé de son Dieu, qu'il avoit eu le malheur d'offenser, dans les plus beaux jours de sa vie, malgré une jeunesse passée dans le travail & dans l'innocence ; mais avec qui il s'étoit reconcilié pour toujours, par la ferveur de sa pénitence, & par l'humilité de sa soumission. Prince illustre, par le choix que Dieu fit de lui, dans la condition la plus obscure, pour en faire, sinon le premier, du moins le plus grand Roi d'Israël, & le restaurateur de la Monarchie, deshonorée par son Fondateur : Célébre par son courage, son intrepidité & ses victoires : Admirable par sa douceur au milieu des plus injustes traitemens, & par son inaltérable patience, dans les persécutions les plus opiniâtres : Magnifique dans ses entreprises, dans le bel ordre de sa maison, & dans la construction de ses Palais : Riche au-dessus de tous les Rois de l'Orient, par les dépoüilles innombrables qu'il avoit enlevées aux ennemis d'Israël : Fameux par une

Année du monde 2992. DAVID sur Juda 41. sur tout Israël 34. de son âge la 71.

sanguine ad inferos.

3. Reg. II. 10. Dormivit igitur David cum patribus suis, & sepultus est in civitate David.

1. Paral. XXIX. 28. Et mortuus est in senectute bona, plenus dierum, & divitiis, & gloriâ. Et regnavit Salomon filius ejus pro eo.

Année du monde 2991. DAVID sur Juda 41. sur tout Israël 34. de son âge la 71.

multitude de belles actions, qui en auroient fait un heros, quand il n'auroit pas été un grand Roi. Prophéte & Monarque tout ensemble; mais encore moins digne d'admiration par ses vertus guerrieres & politiques, que par sa crainte de Dieu, son zéle infatigable pour la gloire de son saint Nom, sa vénération profonde pour les ordres du Ciel, sa confiance, son humilité, sa droiture, qui en firent l'objet constant des éloges de tous les fidéles Israëlites, qui lui attirerent les faveurs les plus signalées du Seigneur, qui le rendirent le modéle de tous les Rois ses descendans, jusqu'à la naissance du Messie, dont il devoit être le Pere; qui lui mériterent enfin le beau nom de Prince selon le cœur de Dieu: Titre que le Seigneur n'a jamais communiqué qu'à ce Monarque, & qui en fait seul le panegyrique. On le vit d'abord simple Berger, bien-tôt après vaillant Soldat; ensuite montant toûjours de degrés, habile Officier, Courtisan assidu, Général invincible, Roi parfait; mais dans tous les tems, religieux Israëlite; bon citoyen; bon parent; bon ami; souvent trop bon pere; malheureux dans quelques-uns des Princes ses fils, mais heureux dans celui que le Seigneur son Dieu plaça de sa main sur le Thrône d'Israël, pour l'occuper après lui.





HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU,

TIRÉE DES SEULS LIVRES SAINTS.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

QUATRIÈ'ME ÂGE.

***DEPUIS LA FONDATION** de la Monarchie des Hebreux jusqu'à sa division en deux Royaumes.*

LIVRE VINGT-TROISIE'ME.



ALOMON second Roi des Hébreux de la Tribu de Juda, étoit un jeune Prince, qui d'un caractere tout-à-fait different de son prédecesseur, égala David, sans se faire oublier; le surpassa même en magnificence, sans l'effacer; profita de ses victoires, pour se rendre recommandable par les douceurs de la paix; & qui n'auroit jamais eu d'égal, si, élevé au-dessus de tous les hommes par une sagesse inspirée d'en-haut, il ne fût tombé, sur la fin de ses jours, dans les excès honteux, & dans une abominable idolâtrie, qui font en-

Année du monde 2991.
SALOMON I.

Année du monde 2991. SALOMON I.

core souhaiter, dans le glorieux Salomon, la droiture de cœur, & la prompte pénitence de David.

Mais si Salomon finit mal, il commença au moins par des miracles. Le Roi son pere avoit regné quarante ans accomplis : sept à Hébron sur une partie du peuple, & trente-trois à Jerusalem, après avoir réüni, par sa patience & par sa valeur, les deux portions divisées de la Maison d'Israël. Le premier soin de son successeur fut de lui faire rendre les derniers honneurs, avec toute la magnificence dûë à un pere, qui lui laissoit pour héritage un beau Royaume, devenu par ses soins la plus puissante Monarchie du monde. Il le fit enterrer dans la Ville de Sion, qui portoit dès-lors, & qui porta toûjours depuis le nom de la Ville de David. Rien ne fut épargné à la pompe de ses funerailles, dont le plus bel ornement furent les larmes du peuple entier sur la mort du pere, & ses acclamations sur l'heureuse élevation du fils : On rassembla avec soin tout ce qu'on put recueillir des mémoires sur les actions mémorables du Roi, sur les évenemens glorieux de son Regne, & sur ce qui s'étoit passé de considerable durant sa vie,

3. Reg. II. 11.

1. Paral. XXIX. 26. Igitur David filius Isaï regnavit super universum Israël.

27. Et dies, quibus regnavit super Israël, fuerunt quadraginta annis; in Hebron regnavit septem annis, & in Jerusalem annis triginta tribus.

28. Presta autem David Regis priora, & novissima scripta sunt in libro Samuëlis Videntis, & in libro Nathan Prophetæ, atque in volumine Gad videntis.

30. Universum Regni ejus, & fortitudinis, & temporum, quæ transierunt sub eo, sive in Israël, sive in cunctis regnis terrarum.

dans

dans tous les pays, & parmi tous les peuples, avec qui il avoit fait des guerres, ou des alliances. On conserva sur-tout précieusement ce qu'en avoit écrit le Prophéte Samuel qui avoit vû les premieres années du jeune David qu'il avoit lui-même sacré; & les deux Prophetes Gad & Nathan, tous deux confidens & amis du saint Roi.

Année du monde 2991. SALOMON. I.

A peine le deuil de David étoit fini, que Dieu, qui vouloit affermir le Thrône de Salomon, permit un de ces évenemens, qu'on peut regarder comme necessaire à l'établissement d'une autorité naissante, & qui mettant un nouveau Maître dans la nécessité de faire un exemple de justice sur un illustre coupable, empêchant que dans la suite il ne trouve d'imitateurs. Ce coupable fut Adonias, qui toujours mécontent, & persuadé que le Thrône lui appartenoit par le droit de sa naissance, prit pour y monter une voye détournée, qui auroit échappé à des lumieres moins pénétrantes que celles de Salomon. Son artifice ne lui réussit pas, & le jeune Roi, quoique son cadet de bien des années, se comporta à son égard, dès les premiers jours de son Regne, avec tant de vigueur, de résolution, & de sagesse, que le sort de ce fameux révolté ôta pour toûjours aux autres séditieux la hardiesse de tenter jamais une semblable fortune. Adonias fils de David, & d'une de ses premieres épouses, nommée Haggit, conçut bien à la maniere dont l'élevation de son frere sur le Thrône étoit cimentée, par les soins du Roi mort, & par le consentement de tous les peuples, qu'un éclat ne convenoit pas. Il falloit

3. Reg. II. 12. Salomon autem sedit super thronum David patris sui, & firmatum est regnum ejus nimis.

Année du monde 2991. SALOMON I.

paroître soumis ; & pour regner il le parut. Toute sa ressource se réduisoit à obtenir pour épouse la Sunamite, derniere femme de David, qu'on sçavoit être demeurée vierge ; & de se frayer par là un chemin au Thrône : se persuadant que s'il ajoûtoit à son droit d'aînaisse le titre apparent que lui portoit la veuve du Roi défunt, il accoûtumeroit peu à peu les peuples à le regarder comme leur Maître, & qu'il releveroit le courage de ses partisans. Dans cette esperance, l'ambitieux Prince va trouver la Reine mere, dont il connoissoit le pouvoir sur l'esprit de son fils. Cette Princesse étonnée à son abord, lui ayant demandé s'il venoit la voir comme ami, ou comme rival du Roi son frere ? Je viens, lui répondit-il, avec des pensées de reconciliation & de paix ; mais j'ai une grace à obtenir du Roi, & c'est à vous que je viens la demander. Parlez-moi avec confiance, reprit Bethsabée, & voyons ce que je puis faire pour vous. Vous sçavez, dit alors Adonias, que la Couronne m'appartenoit, & que tout Israël me regardoit comme son Roi : mais le Seigneur en a disposé autrement. Mes droits ont été transferés à mon frere, je ne m'en plains pas, puisque Dieu lui-même l'ordonne. Déchu du Thrône, ne pourrai-je obtenir un leger dédommagement ; & me refuserez-vous de vous employer pour

3. Reg. II. 13. Et ingressus est Adonias filius Haggith ad Bethsabee matrem Salomonis. Quæ dixit ei: Pacificusne est ingressus tuus? Qui respondit : Pacificus.

14. Addiditque : Sermo mihi est ad te. Cui ait : Loquere. Et ille :

15. Tu, inquit, nostri, quia meum erat regnum, & me proposuerat omnis Israël sibi in Regem ; sed translatum est regnum, & factum est fratris mei ; à Domino enim constitutum est ei.

16. Nunc ergo petitionem unam precor à te ;

moi? Non reprit Bethsabée; expliquez-vous, & comptez sur mon crédit. J'espére tout, répondit Adonias, si vous parlez en ma faveur: car je sçai que le Roi ne vous réfuse rien. Obtenez moi de lui la permission d'épouser Abisag la Sunamite, que David a laissée vierge. Voilà où se borne mon ambition. Bethsabée, trop contente de voir qu'Adonias ne portoit pas plus loin ses projets, & n'en concevant pas la consequence, lui promit volontiers sa protection auprès du Roi son fils, & lui ayant donné parole de solliciter la grace qu'il souhaitoit, elle alla trouver Salomon, dans le dessein de favoriser la prétention d'Adonias.

An née du monde 2990. SALOMON I.

Le jeune & sage Monarque pénétré de la plus profonde vénération pour la Reine sa mere, se leva de son Thrône aussi-tôt qu'il la vit entrer: il s'avança quelques pas pour la recevoir: il la salua avec respect; & il fit placer un Thrône à la droite du Thrône du Roi, où Bethsabée prit sa place, dès que le Roi son fils eut pris la sienne. Mon fils, dit la Reine, je viens ici vous demander une grace de peu de consequence. Ne me faites pas l'affront de me refuser. Moi, ma mere, reprit Salomon, m'est-il permis de vous refuser quelque chose,

confundas faciem meam. Quæ dixit ad eum: Loquere.

3. Reg. II. 17. Et ille ait Precor ut dicas Salomoni Regi (neque enim negare tibi quidquam potest) ut det mihi Abisag Sunamitidem uxorem.

18. Et ait Bethsabee: Benè, ego loquar pro te Regi.

19. Venit ergo Bethsabee ad Regem Salomonem, ut loqueretur ei pro Adonia, & surrexit Rex in occursum ejus, adoravitque eam, & sedit super thronum suum; positusque est thronus matri Regis, quæ sedit ad dexteram ejus.

20. Dixitque ei: Petitionem unam parvulam ego deprecor à te; ne confundas faciem meam. Et dixit ei Rex: Pete,

Année du monde 2991. SALOMON I.

& me croyez-vous capable de vouloir vous contrister ? Commandez & vous serez obéïe. Hé bien, mon fils, reprit la Reine, ordonnez que votre frere Adonias épouse la jeune Abisag, fille de Sunam, que le Roi votre pere a laissée vierge. Il m'a prié de lui obtenir cette grace, & il ne vous en coûtera rien pour le rendre heureux. Que dites-vous, ma mere ! s'écria Salomon, surpris à l'excès de la hardiesse d'Adonias, & de l'imprudence de Bethsabée ? Vous me demandez Abisag pour Adonias. Que ne me demandez-vous aussi pour lui ma Couronne, & que ne me l'ôtez-vous de vos mains, pour la lui mettre sur la tête ? Il a sur moi l'avantage d'être mon aîné ; il a dans son parti le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab, General des troupes d'Israël. Armez encore son ambition par son mariage avec la veuve du Roi : Que n'entreprendra-t'il pas, & dans quels troubles l'Etat ne se verra-t'il pas replongé ? C'est se déclarer trop ouvertement, & vous-même devriez me condamner, si je souffrois tranquillement un attentat de cette nature. Me préserve le Ciel de le laisser impuni, je veux éprouver ses plus severes châtimens, s'il n'en coûte cher à Adonias, pour avoir prononcé cette audacieuse parole. Oüi, j'en jure

mater mea ; neque enim fas est ut avertam faciem tuam.

3. Reg. II. 21. Quæ ait : Detur Abisag Sunamitis Adoniæ fratri tuo uxor.

22. Respondit que Rex Salomon, & dixit matri suæ : Quare postulas Abisag Sunamitidem Adoniæ ? Postula ei & regnum : ipse est enim frater meus major me, & habet Abiathar sacerdotem, & Joab filium Sarviæ.

23. Juravit itaque Rex Salomon per Dominum, dicens : Hæc faciat mihi Deus, & hæc addat, quia contra animam suam locutus est Adonias verbum hoc.

par le Seigneur qui m'a placé sur le Thrône de David mon pere, qui a daigné m'y affermir, & qui, selon ses promesses, a établi ma maison en Israël, Adonias mourra, & il ne portera pas plus loin que ce jour la punition de sa révolte.

Année du monde 2991. SALOMON I.

A peine le Roi avoit achevé ces paroles, qu'il donne ordre à Banaïas fils de Jonada, Capitaine de ses Gardes, d'aller faire mourir Adonias. La Reine instruite ne s'y opposa plus, & la chose fut exécutée.

C'étoit beaucoup pour le repos de l'Etat, d'avoir ôté un Chef aux mécontens. Mais il restoit encore des membres inquiets, capables de s'en choisir un autre, & d'exciter de nouveaux troubles. Le Roi éclairé comme il étoit, comprit bien que les prétentions d'Adonias sur la veuve de David, étoient l'effet d'une seconde entreprise concertée entre ce Prince & ses deux anciens amis, le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab Général des Armées d'Israël. Convaincu qu'une conjuration qu'on ne punit qu'imparfaitement, est toujours prête à renaître, il résolut de saisir l'occasion, & d'abattre tous les chefs. Mais la difference de leur caractere lui en fit mettre dans la punition. Il envoya chercher le Grand-Prêtre Abiathar, & après lui avoir fait les reproches que meritoient son ingratitude & sa révolte, il lui prononça son arrêt en ces termes. Vous êtes di-

3. Reg. II. 24. Et nunc vivit Dominus, qui firmavit me, & collocavit me super solium David patris mei, & qui fecit mihi domum, sicut locutus est, quia hodie occidetur Adonias.

25. Misitque Rex Salomon per manum Banaïæ filii Joïadæ, qui interfecit eum, & mortuus est.

26. Abiathar quoque Sacerdoti dixit Rex: Vade in Anathoth ad agrum tuum; equidem vir mortis es; sed hodie te non interficiam, quia portasti

Année du monde 2991. SALOMON I.

gne de mort, & je devois peut-être vous y condamner. Mais parce que vous avez porté l'Arche du Seigneur, en présence de mon pere David, & que fidele à votre Maître dans le tems de ses disgraces, vous avez partagé avec lui les traverses de son Regne, je vous fais grace de la vie. Allez, retirez-vous dans vos terres d'Anathoth, ne paroissez jamais ni à Jerusalem, ni à la Cour. Salomon en dépouillant Abiathar de l'exercice du souverain Sacerdoce, accomplissoit litteralement la prédiction que le Seigneur avoit faite autrefois à Silo, contre la maison d'Heli, lorsqu'il annonçoit à ce Grand-Prêtre, parmi d'autres malheurs dont il menaçoit sa posterité; qu'il verroit dans les plus beaux jours d'Israël, son collegue & son rival prendre sa place, & réünir dans sa personne, toute la dignité Pontificale.

Ce coup de foudre dont Abiathar étoit frapé, se fit entendre à Joab, complice des attentats du Grand-Prêtre, & de la conspiration d'Adonias. On vint lui dire qu'il étoit tems de se dérober à l'orage; que le Roi n'ignoroit aucune de ses démarches, & que bien loin de le regarder comme un homme à lui, il sçavoit que ses services avoient toujours été vendus au parti de son frere: Qu'après la mort du Prince & de la destitution du Pontife, il ne de-

arcam Domini mei coram David patre meo, & sustinuisti laborem in omnibus, in quibus laboravit pater meus.

3. Reg. II. 27. Ejecit ergo Salomon Abiathar, ut non esset Sacerdos Domini, ut impleretur sermo Domini, quem locutus est super domum Heli in Silo.

28. Venit autem nuntius ad Joab, quod Joab declinasset post Adoniam, & post Salomonem non declinasset; fugit ergo Joab in tabernaculum Domini, & apprehendit cornu altaris.

voit pas s'attendre à être ménagé, & qu'il ne lui restoit plus de sûreté que dans la fuite. Joab jugea du danger comme ses amis, & se souvenant de l'asyle où Adonias avoit trouvé une fois son salut, il s'enfuit dans le Tabernacle où il se tint, embrassant étroitement le coin de l'Autel. On en vint donner avis à Salomon, qui sans s'étonner de ce que pourroient en dire des hommes, ou mal intentionnez ou scrupuleux, donne ordre à Banaïas, Capitaine de ses Gardes, d'aller mettre le traître à mort.

Année du monde 2991. SALOMON I.

Banaïas obéït : mais craignant de soüiller la sainteté de la Maison de Dieu, il s'approche de Joab, & il lui dit : Sortez d'ici, le Roi vous l'ordonne. Je n'en sortirai point, répondit Joab, & si je dois mourir, c'est au pied de l'Autel que je veux être immolé. Banaïas n'osa passer outre sans un ordre plus exprès. Il retourna trouver le Roi, à qui il rendit compte de ce qui venoit d'arriver. Allez Banaïas, répondit le Roi, exécutez ce que je vous ai commandé. Joab se flatte en vain que je ferai grace à ses crimes, par respect pour le lieu saint. Il est des attentats au-dessus des regles ordinaires, & sans profaner l'Autel du Seigneur, j'y ferai couler le sang du coupable. Le scelerat en a répandu d'innocent, l'effusion du

3. Reg. II. 29. Nuntiatumque est Regi Salomoni, quòd fugisset Joab in tabernaculum Domini, & esset juxta altare; misitque Salomon Banaïam filium Joïadæ, dicens : Vade, interfice eum.

30. Et venit Banaïas ad tabernaculum Domini, & dixit ei : Hæc dicit Rex : Egredere. Qui ait : Non egrediar, sed hîc moriar. Renuntiavit Banaïas Regi sermonem, dicens : Hæc locutus est Joab, & hæc respondit mihi.

31. Dixitque ei Rex : Fac sicut locutus est, & interfice eum, & sepeli, & amovebis sanguinem innocentem, qui effusus est à Joab ? à me, & à domo patris mei.

32. Et reddet Dominus sanguinem ejus super

Année du monde 2991. SALOMON I.

sien doit me purger devant Dieu, & justifier la maison de mon Pere. Que ce meurtrier, qui a eu la hardiesse de porter ses mains sur deux braves hommes, plus dignes de vivre que lui, Abner fils de Ner, Prince de la Milice d'Israël, & Amasa fils de Jether, General des Armées de Juda, & qui les a indignement assassinés, sans la participation de David mon Pere & son Souverain, voye tomber sur lui, par l'ordre de Dieu, le sang qu'il a versé. Qu'il en subisse la juste peine lui & ses descendans. Mais que la memoire de David, que sa posterité, sa maison & son Thrône en soient déchargés pour toujours, & que le Seigneur vengé, nous accorde d'éternelles benedictions. Exécutez mes ordres; & puisque Joab veut mourir au pied de l'Autel, qu'il y reçoive le coup de la mort. Ayez soin seulement de faire enterrer son corps. Je veux bien accorder cette derniere distinction à l'honneur qu'il a d'appartenir à ma maison.

Banaïas ne délibera plus après un commandement si précis. Il retourna à la Maison de Dieu où il trouva Joab, tenant toujours embrassée la corne de l'Autel. Il lui annonça son arrêt, & il l'exécuta de ses propres mains, suivant la coutume de ce tems-là, où les premiers Officiers des Rois, se faisoient gloire d'être les Ministres des Sentences de mort, portées par leurs Maîtres, contre d'illustres coupables. Il fit ensuite enlever & enterrer le corps de Joab dans sa maison, située au désert. A son

caput ejus, quia interfecit duos viros justos, melioresque se; & occidit eos gladio, patre meo David ignorante, Abner filium Ner, principem militiæ Israël; & Amasam filium Jether principem exercitûs Juda.

3. Reg. II. 34. Ascendit itaque Banaias filius Joïadæ, & aggressus eum interfecit, sepultus est in domo sua in deserto,

retour Salomon lui déclara, qu'il lui donnoit la charge du traître qu'il venoit de punir, & que Banaïas, seroit désormais, à la place de Joab, Genéral des Armées d'Israël, comme il avoit ordonné que le Grand-Prêtre Sadoc exerceroit seul la souveraine Sacrificature, dont il avoit destitué l'infidéle Abiathar.

Année du monde 2991. SALOMON I.

Il ne restoit plus à accomplir des dernieres volontés de David, que la Sentence de proscription portée par ce Prince mourant, contre Semeï. Mais il falloit au moins un prétexte pour révoquer la grace que David lui avoit accordée, & voici ce que le sage Monarque ordonna. Il fit appeller Semeï, qui, instruit de la severité dont Salomon venoit d'user, ne douta point qu'il ne fût perdu. Il parut devant le Roi, qui lui parla de la sorte : Vous sçavez Semeï, ce que vous avez à vous reprocher, & quel traitement doit un fils sur le Thrône, à des Sujets revoltés contre son pere. Je veux néanmoins user avec vous de quelque indulgence. Bâtissez-vous une maison à Jerusalem, demeurez-y en paix ; mais songez que je vous donne la Ville pour prison, que je vous défends d'en sortir, sous quelque prétexte que ce puisse être, & que si vous passez seulement le torrent de Cedron, je vous fais mettre à mort sur le champ, sans égard au pardon que le Roi mon pere vous a accordé. A ce moment de desobéissance, toutes vos iniquités revi-

3. Reg. II. 35. Et constituit Rex Banaïam filium Joïadæ pro eo super exercitum, & Sodoc sacerdotem posuit pro Abiathar.

36. Misit quoque Rex, & vocavit Semei, dixitque ei : Ædifica tibi domum in Jerusalem, & habita ibi ; & non egredieris inde huc, atque illuc.

37. Quâcumque autem die egressus fueris, & transieris torrentem Cedron : scito te interficiendum ; sanguis tuus erit super caput tuum.

Année du monde 2991. SALOMON I.

vront, & vous vous rendrez coupable de votre mort.

Semeï qui s'attendoit à mourir, se crut le plus fortuné de tous les hommes, d'en être quitte pour une legere contrainte. Il remercia humblement le Roi de sa clémence, & il lui promit de ne s'écarter jamais de ses ordres. Le malheureux ne prévoyoit pas que son supplice n'étoit que differé, & que le Seigneur son Dieu avoit trop aimé David, pour laisser impunis, même sur la terre, les outrages dont on l'avoit chargé. Semeï s'établit à Jerusalem, il y joüit paisiblement durant quelques années de l'indulgence de Salomon, & ce ne fut qu'au bout de trois ans d'une entiere securité, qu'il courut lui-même au-devant de son supplice. On vint dire subitement à Semeï, que plusieurs de ses esclaves s'étoient enfuis auprès d'Achis fils de Maacha, Roi de Geth. Il oublia à ce moment la loi que lui avoit fait Salomon, ou il se flatta que le Prince l'auroit oubliée. Il se fit amener une monture, & il alla redemander ses esclaves au Roi de Geth. Ce Prince les lui fit rendre, & Semeï revint triomphant chez lui, ne s'avisant pas de penser qu'on lui feroit une affaire d'une si courte excursion. Cependant, soit zele, soit justice, soit malignité & envie

3. Reg. II. 38. Dixitque Semeï Regi: Bonus sermo. Sicut locutus est Dominus meus Rex, sic faciet servus tuus. Habitavit itaque Semeï in Jerusalem diebus multis.

39. Factum est autem post annos tres, ut fugerent Servi Semeï ad Achis filium Maacha Regem Geth, nuntiatumque est Semei quòd servi ejus issent in Geth.

40. Et surrexit Semei, & stravit asinum suum, ivitque ad Achis in Geth ad requirendum servos suos, & adduxit eos de Geth.

41. Nuntiatum est autem Salomoni, quòd isset Semei in Geth de Jerusalem, & rediisset,

de nuire, on rendit compte de tout à Salomon. A peine Semeï étoit rentré chez lui, que le Roi étoit déja instruit de son voyage & de son retour. Qu'on le fasse venir, dit Salomon, & le coupable s'étant présenté : Ne vous avois-je pas juré au nom du Seigneur, lui dit le Roi, que la premiere fois que vous sortiriez de Jerusalem pour vous en écarter de quelque peu que ce fût, je vous ferois mourir sans misericorde. Vous avez accepté la condition, & lorsque je vous donnois mes ordres, vous m'avez remercié de ma clémence. Vous avez même juré de m'obéïr ; & voilà qu'aujourd'hui vous violez le serment que vous avez fait à Dieu, & l'obéïssance que vous me devez. Souvenez-vous, ajoûta le Roi, de tous les crimes que vous avez à vous reprocher, & des outrages dont vous avez eu l'insolence de charger le Roi mon pere. Un tel attentat ne devoit pas demeurer sans punition. Le Seigneur fait retomber sur vous votre iniquité. Pour Salomon il sera beni de Dieu, & le Seigneur affermira son Thrône selon ses promesses, jusqu'à la consommation des siécles. Semeï confondu, se disposoit à dire quelque chose pour sa justification ; mais le Roi ne lui en laissa pas

Année du monde 2991. SALOMON I.

3. Reg. II. 42. Et mittens vocavit eum, dixitque illi : Nonne testificatus sum tibi per Dominum & prædixi tibi, quâcumque die egressus, ieris huc & illuc, scito te esse moriturum ? Et respondisti mihi : Bonus sermo, quem audivi.

43. Quare ergo non custodisti jusjurandum Domini, & præceptum quod præceperam tibi ?

44. Dixitque Rex ad Semei : Tu nosti omne malum, cujus tibi conscium est cor tuum, quod fecisti David patre meo ; reddidit Dominus malitiam tuam in caput tuum.

45. Et Rex Salomon benedictus, & thronus David erit stabilis coram Domino usque in sempiternum.

Année du monde 2991. SALOMON I.

le tems, & se tournant vers Banaïas fils de Joïda : Allez, lui dit-il, & ajoûtez ce scelérat au traitre Joab, que vous avez déja immolé à la vengeance du Ciel. Banaïas fait enlever le coupable de la présence du Roi, & le met à mort ; ne jugeant pas moins glorieux à un General des Armées d'Israël, d'exterminer les pestes de l'Etat, que d'en vaincre les ennemis. Ainsi s'exécuta, après trois ans d'un sage délai, la derniere volonté de David, sur l'insolent Semeï, dont le supplice fit d'autant plus d'impression sur l'esprit des Peuples, que la providence du Ciel & la prudence du Roi y éclaterent davantage.

Mais on n'attendit pas cet événement, pour rendre justice en Israël, aux grandes qualités du nouveau Monarque. Les seules dispositions qu'il y avoit mises, jointes aux exemples de séverité qu'il venoit de donner dans la personne de son propre frere, du grand-Prêtre & du Prince de toute la milice du Royaume, assurerent dès les premiers jours de son Regne la tranquillité domestique de ses Etats. En paix de ce côté-là, il se souvint des religieux enseignemens qu'il avoit reçus de son pere, & il tourna toutes ses vûës vers le Seigneur Dieu d'Israël, au choix de qui il étoit redevable de la Couronne. Il commença à le servir dans la droiture de son cœur, & de toute l'étenduë de son ame. Toujours guidé par les exemples de David, il entra dans la même route, & il marcha sur ses pas, sans s'en écarter jamais malgré les écuëils de la jeunesse, &

3. Reg. II. 46. Jussit itaque Rex Banaiæ filio Joyadæ, qui egressus percussit eum, & mortuus est.

2. Paral. I. 1. Confortatus est ergo Salomon filius David in regno suo, & Dominus Deus ejus erat cum eo, & magni-

de la plus floriſſante proſperité. Heureux, s'il eût évité avec la même vigilance, les pieges que lui tendit, dans ſes dernieres années, une honteuſe paſſion, dont il avoit triomphé, lorſqu'elle étoit plus redoutable. Innocent alors, vertueux & craignant Dieu; il mérita que le Seigneur l'affermit ſur le Thrône de David, qu'il l'honorât d'une protection ſpeciale, & qu'il ſe fit gloire en quelque ſorte de maintenir, ou de perfectionner en lui ſon ouvrage. Salomon aimoit le Seigneur; & le Seigneur trouvant dans le fils un image vivante du pere, mettoit en lui ſes complaiſances. Un ſeul point bleſſa encore durant quelques années la délicateſſe du Dieu d'Iſraël. C'étoit la coutume, qui perſeveroit toûjours, d'adorer le Seigneur & de lui offrir des ſacrifices dans les hauts lieux. On ne peut pas dire que ce fût un crime, tandis que le projet du Temple formé par David n'étoit pas executé. Mais le Seigneur aſpiroit après cet édifice, & quoique l'encens qu'on lui offroit ailleurs, ne fût pas rejetté, celui qu'on ſe préparoit à lui brûler dans la Maiſon qu'il s'étoit deſtinée, lui devoit être infiniment plus agréable. En attendant l'heureux jour, où il pourroit commencer ce grand ouvrage, & enfin le conſommer; le Roi à l'exemple du Peuple, alloit immoler ſur des hauts lieux, & y faire brûler ſon encens au Seigneur. Il regarda même la pratique

Année du monde 2991.
SALOMON I.

ficavit eum in excelſum.

3. Reg. III. 2. Attamen populus immolabat in excelſis; non enim ædificatum erat templum nomini Domini uſque in diem illum.

3. Dilexit autem Salomon Dominum, ambulans in præceptis David patris ſui, excepto quod in excelſis immolabat, & accendebat thymiama.

4. Abiit itaque in Gabaon, ut immolaret ibi: illud quippe erat excelſu

Année du monde 2991. SALOMON I.

de ces cerémonies de Religion, comme un de ses premiers devoirs ; & ce fut par un voyage sur une de ses montagnes consacrées par le séjour de l'Arche, ou par quelque apparition du Seigneur, qu'il voulut commencer son Regne, dès qu'il eut appaisé les premiers troubles, qui ne souffroient point de retardement.

De tous les lieux de dévotion, fréquentés en Israël & en Juda, tels qu'étoient Cariathiarim, Ramatha, Bethel, Galgala, Maspha, Gabaa de Benjamin, Silo, Hebron, & quelques autres; le plus celébre par le concours des fidéles, étoit celui de Gabaon. On y voyoit encore le Tabernacle que Moyse, le premier Legislateur, & le fidéle serviteur de Dieu, avoit fait rendre dans le desert, pour faire reposer à son ombre l'Arche de l'alliance. Car pour l'Arche elle-même, David l'avoit fait transporter à Jerusalem, de la hauteur de Cariathiarim, où elle étoit conservée dans la maison d'Obededom, & il lui avoit fait préparer une demeure dans son Palais de la Ville de Sion. On voyoit de plus à Gabaon l'ancien Autel d'airain, fait aussi dans le désert de la

maximum : mille hostias in holocaustum obtulit Salomon super altare illud in Gabaon.

2. Paral. I. 2. Præcepitque Salomon universo Israëli, Tribunis, & Centurionibus, & ducibus, & judicibus omnibus Israël, & principibus familiarum:

3. Et abiit cum universa multitudine in excelsum Gabaon, ubi erat tabernaculum fœderis Dei, quod fecit Moyses famulus Dei in solitudine.

4. Arcam autem Dei adduxerat David de Cariathiarim, in locum, quem præparaverat ei, & ubi fixerat illi tabernaculum hoc est, in Jerusalem.

5. Altare quoque æneum quod fabricatus fuerat Beseleel filius Uri filii Hur, ibi erat coram Tabernaculo Domini : quod & requisivit Salomon, & omnis ecclesia.

main de Beselécl, fils d'Uri, petit-fils de Hur, & il étoit placé devant le vieux Tabernacle. Ces deux précieux monumens contribuoient beaucoup à la grande dévotion du Peuple pour la hauteur de Gabaon ; ce fut à ce titre que Salomon la choisit, préferablement à tous les autres lieux de pieté fréquentez en Israël, pour y faire ses sacrifices avec une magnificence Royale, & pour attirer sur son Regne les benédictions du Seigneur. Il ordonna aux Tribuns, aux Centeniers, aux Officiers, aux Generaux des troupes, aux Juges du Peuple, aux Princes des familles, en un mot à tous ceux de ses Sujets qui avoient quelque rang dans la Nation, de se tenir prêts, pour l'accompagner dans cette cérémonie, qu'il vouloit rendre la plus solemnelle, & la plus dévote qu'on eût vû depuis long-tems.

Année du monde 2991. SALOMON I.

Le Roi arrivé à Gabaon, avec le nombreux cortége qui l'avoit suivi, entre d'abord dans le Tabernacle, où tout se trouva prêt, suivant les ordres qu'il avoit donnés. Il monte à l'Autel d'Airain, & il y fait immoler au Seigneur mille hosties pacifiques, en présence du Tabernacle de la sainte Arche. Le Prince penétré durant la cérémonie, des sentimens de la plus pure religion, la passa toute entiere à demander au Seigneur son Dieu le seul bien, dont presque tous les Grands ignorent le prix, & qui seul cependant fait leur veritable trésor. Après avoir satisfait sa pieté, Salomon se retira bien avant dans la nuit, pour prendre un peu de repos, qui n'interrompit point la ferveur de ses prieres. Le Seigneur touché d'une

2. Paral. I. 6. Ascenditque Salomon ad altare æneum coram tabernaculo fœderis Domini, & obtulit in eo mille hostias.

Année du monde 2992. SALOMON I. 3. *Reg.* III. 5. 6.

dévotion si tendre & si rare dans un jeune Roi, ne tarda pas à la recompenser. Il lui apparut en songe, & il lui parla de la sorte. Vous me priez, Roi d'Israël, & vous sollicitez avec ardeur les effets de ma liberalité. Que voulez-vous de moi? Demandez; & vous serez exaucé. Salomon frappé par cette voix, & y reconnoissant celle de son Dieu: Ah, Seigneur, s'écria-t'il, c'est vous-même qui me parlez, vous qui avez répandu vos misericordes sur mon pere David votre serviteur; parce que fidéle à vos loix, vous l'avez vû marcher avec droiture dans la voye de vos commandemens. Vous n'avez point retiré de lui votre main bienfaisante, vous l'avez comblé de vos faveurs, & vous lui avez donné un fils destiné à s'asseoir un jour sur le Thrône qu'il occupoit. Vos desseins sont remplis, Seigneur, & Salomon est Roi à la place de son pere David. Mais, qu'est-ce que Salomon! Un enfant dans l'administration d'un Empire, un jeune Prince sans expérience, & sans guide, qui ne sçait ni se conduire, ni gouverner un grand Peuple. Je me vois environné d'une foule de sujets, qu'on ne peut compter, & comparables par leur multitude à la poussiere qui couvre la terre. C'est à vous, ô Seigneur mon Dieu, & vous le ferez sans doute, comme vous l'avez promis à mon pere David, c'est à vous de me donner un cœur docile, un sens droit, un jugement docile, un discernement éclairé, la sagesse & l'étendue des connois-

2. Paral. I. 7. Ecce autem in ipsa nocte apparuit ei Deus, dicens: Postula quod vis, ut dem tibi.

3. Reg. III. 9. Et nunc, Domine Deus, tu regnare fecisti servum tuum pro David patre meo? ego autem sum puer parvulus, & ignorans egressum, & introitum meum.

sances

ſances néceſſaires à un Roi, que vous chargez de la conduite d'un peuple innombrable, & d'un peuple ſurtout que vous avez choiſi, pour en faire à jamais la précieuſe portion de votre héritage. Car, qui pourroit, ſans l'appui de votre bras, porter l'honorable, mais peſant fardeau que vous m'avez impoſé?

Année du monde 2992. SALOMON 2.

Des vœux ſi conformes aux inclinations du grand Maître, à qui ils s'adreſſoient, ne pouvoient manquer d'être exaucez. Auſſi Dieu fit-il entendre auſſi-tôt à Salomon ces paroles ſi favorables à ſa priere, & ſi douces à ſon cœur. Parce que pouvant me demander en liberté tous les biens qui flattent l'ambition & la cupidité des Rois, vous n'avez borné vos vœux, ni à une longue vie ſur la terre, ni à l'humiliation de vos ennemis, ni aux richeſſes, à l'éclat & à la gloire; mais que touché d'un plus noble deſir vous n'avez ſouhaité que la ſageſſe, & l'eſprit du gouvernement propre à la conduite du grand peuple dont je vous ai fait Roi, je vous accorde ce que vous m'avez demandé. Je vous donne une étenduë de connoiſſances, une ſolidité de jugement, une pénétration, une maturité, une vivacité de lumieres, qu'aucun homme n'a euë avant vous: & que je ne communiquerai jamais à d'autres qu'à vous. Mais en vous comblant de ces faveurs, qui font l'ob-

2. Paral. I. 11. 12. 13.

3. Reg. III. 10. Placuit ergo ſermo coram Domino, quòd Salomon poſtulaſſet hujuſcemodi rem.

11. Et dixit Dominus Salomoni; Quia poſtulaſti verbum hoc; & non petiſti tibi dies multos, nec divitias, aut animas inimicorum tuorum, ſed poſtulaſti tibi ſapientiam ad diſcernendum judicium.

12. Ecce feci tibi ſecundùm ſermones tuos, & dedi tibi cor ſapiens & intelligens, in tantum ut nullus ante te ſimilis tui fuerit, nec poſt te ſurrecturus ſit.

Année du monde 2992. SALOMON 2.

jet de vos desirs, j'y ajoûterai celles que vous ne m'avez pas demandées, les richesses, l'abondance & la gloire. Comme vous serez le plus sage, je veux aussi que vous soyez le plus puissant & le plus illustre de tous les Rois qui vous ont précedé, & de tous ceux qui vous suivront. A tant de biens, je joindrai pour comble de graces, de longs & d'heureux jours; à condition cependant que vous ne vous écarterez point de mes voyes, que vous observerez mes loix, mes ordonnances, mes préceptes, & que fidéle imitateur de votre pere David, vous ferez aimer à mon peuple la fidélité, dont vous lui donnerez l'exemple.

Salomon s'éveilla à ces mots, & reconnut que ce songe n'avoit rien que de mysterieux & de divin. Animé d'une nouvelle ferveur, il quitte Gabaon, pour se rendre à Jerusalem, & il va d'abord se présenter devant l'Arche du Seigneur, placée dans le Palais de David. Il y fait au Seigneur son Dieu les plus vives protestations de sa reconnoissance, & pour la rendre aussi publique qu'elle étoit sincere, il offre des holocaustes, il sacrifie une multitude de victimes pacifiques, il fait à tous ses Officiers un grand repas, persuadé que le jour où il avoit reçu de Dieu la sagesse, étoit celui qu'on devoit compter pour le premier de son Empire. Le Seigneur qui l'avoit comblé de ses dons les plus excellens, ne permit pas que le peuple qu'il avoit à gouverner, ignorât long-tems le mérite de son Roi. A peine Salomon étoit-il rentré dans son Palais,

3. Reg. III. 15. Igitur evigilavit Salomon, & intellexit quòd esset somnium, cùmque venisset Jerusalem, stetit coram arca Fœderis Domini, & obtulit holocausta, & fecit victimas pacificas, & grande convivium universis famulis suis.

que le Ciel lui ménagea l'occasion de faire éclater ce fond de justice & de discernement, qui le distingua le reste de ses jours, au-dessus de tous les Rois de la terre ; & quoique la matiere du célébre Jugement qu'il rendit alors, ne regardât ni les interêts politiques, ni le Gouvernement général du Royaume, il suffit cependant par la difficulté de l'instruction, & par la subtilité de la découverte, à faire connoître le jeune Prince, & à le faire admirer.

Année du monde 2992. Du Regne de SALOMON 2. de son âge 26.

Deux femmes décriées, eurent la hardiesse de venir au Palais, & ayant obtenu audience du Roi, une des deux lui parla en ces termes. Ecoutez-nous, Seigneur, & faites-nous justice. Cette femme & moi, nous demeurions dans le même appartement. J'ai mis au monde un fils dans cette chambre. qui nous étoit commune, & trois jours après moi, elle est accouchée aussi d'un fils. Nous étions seules dans la maison, personne ne peut ici vous rendre témoignage du fait que je vais vous raconter. Au bout de quelques jours, cette femme étouffe son enfant pendant la nuit, & le trouve mort auprès d'elle à son reveil. Elle se leve à petit bruit, & s'appprochant de moi dans l'obscurité, elle tire mon fils des côtés de votre ser-

3. Reg. III. 16. Tunc venerunt duæ mulieres meretrices ad Regem, steteruntque coram eam.

17. Quarum una ait : Obsecro, mi Domine : Ego & mulier hæc habitabamus in domo una, & peperi apud eam in cubiculo.

18. Tertia autem die postquam ergo peperi, peperit & hæc, & eramus simul, nullusque alius nobiscum in domo, exceptis nobis duabus.

19. Mortuus est autem filius mulieris hujus nocte. Dormiens quippe oppressit eum.

20. Et consurgens intempestæ noctis silentio, tulit filium meum de latere meo ancillæ tuæ dor-

Année du monde 2992. Du Regne de SALOMON 2. de son âge 26.

vante, qui dormoit alors d'un profond sommeil, elle le met dans son sein. Elle substituë à mon enfant son fils mort. Je me leve le matin, à l'ordinaire, pour donner du lait à mon fils, & je ne trouve dans mes bras qu'un enfant sans mouvement & sans vie. Jugez, Prince, de ma désolation, moi qui sçavois n'avoir contribué en rien à un accident si funeste. J'attends avec impatience que le jour paroisse. Je considere l'enfant avec attention, & je connois que ce n'est pas mon fils. A ces mots, l'autre femme s'écrie brusquement, la chose n'est pas ainsi. C'est votre fils qui est mort, vous l'avez étouffé. Pour le mien, il est vivant. Vous mentez, reprit l'autre avec la même brusquerie, c'est vous qui avez étouffé votre fils; le mien vit, & le vôtre est mort. Toutes les deux crioient à pleine tête, en présence du Roi, sans apporter ni preuves ni indices, par où l'on pût démêler la verité d'un fait si obscur. Tout le monde étoit dans l'attente de ce que le jeune Prince alloit prononcer; & les plus habiles pensoient qu'il renvoyeroit sans décision des parties, si peu dignes d'occuper les soins d'un grand Roi. Mais le Roi ne jugea pas la chose indigne de lui. A les entendre, dit-il, elles ont toutes deux raison. L'enfant mort n'est à aucune des deux,

mientis, & collocavit in sinu suo; suum autem filium, quia erat mortuus, posuit in sinu meo.

3. Reg. III. 21. Cùmque surrexissent, mane ut darem e lac filio meo, apparuit mortuus; quem diligentiùs intuens clarâ luce, deprehendi non esse meum quem genueram.

22. Respondítque altera mulier: Non est ita ut dicis, sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit. E contrario, illa dicebat: Mentiris; filius quippe meus vivit, & filius tuus mortuus est atque in hunc modum contendebant coram Rege.

23. Tunc ait Rex: Hæc

& celui qui vit est à toutes deux. Mon fils est vivant, dit l'une, & le vôtre est mort : Non : dit l'autre, c'est votre fils qui est mort, & le mien qui vit. Il faut prendre un parti qui les accorde. Qu'on m'apporte une épée ; ce sera le fer qui vuidera la querelle. On obéït au Roi, & on mit un sabre nud à ses pieds. Cet ordre, dont on ne comprenoit pas le mystere, jetta tous les assistans dans une extrême surprise. Mais ce fut bien pis quand on entendit le Roi dire à haute voix : Gardes, qu'on prenne l'enfant vivant, & qu'on le coupe en deux. Qu'on en donne la moitié à l'une de ces femmes, & l'autre moitié à la seconde. Le Jugement parut bisarre & cruel. Mais on en découvrit bien-tôt la profonde sagesse. Ce que le Prince avoit prévû arriva. Au moment que les Gardes se saisirent de l'enfant, la véritable mere, dont les entrailles furent émuës, se jetta sur l'Officier & l'arrêta, en disant au Roi, toute effrayée, Ah ! Prince, n'ordonnez pas la mort de ce pauvre enfant, qu'on ne le fasse point mourir ; qu'on le donne plûtôt tout entier à cette méchante femme, qui le verroit mettre en pieces sans verser une larme. L'autre femme au contraire, contente

Année du monde 2992. Du Regne de SALOMON 2. de son âge 26.

dicit : Filius meus vivit : & filius tuus mortuus est. Et ista respondit : Non : sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit.

3. Reg. III. 24. Dixit ergo Rex : Afferre mihi, gladium. Cùmque attulissent gladium coram Rege.

25. Dividite, inquit, infantem vivum in duas partes, & date dimidiam partem uni, & dimidiam partem alteri.

26. Dixit autem mulier, cujus filius erat vivus, ad Regem : (commota sunt quippe viscera ejus super filio suo :) Obsecro, Domine, date illi infantem vivum, & nolite interficere eum. E contrariò illa dicebat : Nec mihi, nec tibi, sed dividatur.

Année du monde 2992. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

de voir sa rivale au desespoir, crioit de son côté : L'Arrêt du Roi est équitable ; que l'enfant ne soit ni à vous ni à moi, qu'on le partage. C'est assez, reprit gravement Salomon. La verité que je cherchois, est dévoilée. L'enfant ne mourra pas, & ce ne fut jamais là mon intention. Qu'on le donne vivant à celle qui a demandé sa vie, après la lui avoir donnée. C'est elle qui est sa mere. La nature a parlé, & son langage ne trompe pas. Ce fut à ce moment une acclamation générale dans toute l'Assemblée. On fut frappé d'une espece de frayeur à la vûë de la pénétration du jeune Prince dans une affaire aussi obscure & aussi embarrassée que celle-ci. Nous avons un Roi, se disoient les uns aux autres tous les assistans, dont les lumieres ont quelque chose de plus qu'humain. Il parle & il prononce, moins en grand Roi, qu'en homme inspiré ; c'est la sagesse de Dieu qui le guide dans ses Jugemens. On ne se trompoit pas, & ces premiers essais de l'esprit du Seigneur dans la conduite du Monarque, furent suivis, durant un long Regne, de tant de prodiges & de miracles, que l'univers en fut étonné.

David pendant quarante ans, avoit eu toutes les peines de la Royauté, & n'en avoit laissé à Solomon que les fleurs & les délices. Son Empire s'étendoit depuis la Tribu d'au-delà du Jourdain à l'Orient, jusqu'au pays des

3. Reg. III. 27. Respondit Rex, & ait : Date huic infantem vivum, & non occidatur : hæc est enim mater ejus.

28. Audivit itaque omnis Israël judicium quod judicasset Rex, & timuerunt Regem, videntes sapientiam Dei esse in eo ad faciendum judicium.

3. Reg. IV. 21. Salomon autem erat in ditione sua, habens omnia regna à flumine terræ Philistiim usque ad terminum

Philiſtins, à l'Occident, ou depuis Taphſa juſqu'à Gaze. Au Midi, il n'étoit borné que par l'Egypte, & au Nord, par les montagnes du Liban, la multitude de ſes ſujets, en Juda & en Iſraël, étoit innombrable, & tenoit en reſpect tous les jaloux. L'abondance regnoit également dans toutes les parties de l'Etat, & tandis que les peuples voiſins ménageoient l'amitié du Prince, par leurs tributs, leurs préſens & leurs ambaſſades, ne craignant, ce ſemble, rien plus, que de l'avoir pour ennemis, ſes peuples à couvert de leurs inſultes joüiſſoient d'une heureuſe tranquillité. Chaque famille s'aſſembloit ſans crainte, à l'ombre de ſa vigne ou de ſes figuiers, pour en recueillir les fruits de la joye, & pour y faire enſemble d'innocens feſtins. Depuis Dan juſqu'à Berſabée ; les deux extrêmités du Royaume, on n'entendit jamais parler ni de troubles ou de querelles, ni de ſtérilité ou d'indigence. Tels furent les fruits des bénédictions, dont le nouveau Roi trouva les ſemences à ſon avenement à la Couronne. Il ne lui reſtoit que de les cultiver dans la paix, qu'à augmenter la magnificence d'un Etat qu'on lui laiſſoit dans l'opulence, & ſur-tout qu'à achever le grand ouvrage de l'édifice du Temple.

Année du monde, depuis 2992. juſqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de ſon âge 26. à 28.

Ægypti, offerentium ſibi munera, & ſervientium ei cunctis diebus vitæ ejus.

3. Reg. IV. 24. Ipſe enim obtinebat omnem regionem, quæ erat trans flumen, à Taphaſa uſque ad Gazam, & cunctos Reges illarum regionum ; & habebat pacem ex omni parte in circuitu.

25. Habitabatque Juda & Iſraël abſque timore ullo, unuſquiſque ſub vite ſua, & ſub ficu ſua, à Dan uſque Berſabee, cunctis diebus Salomonis.

20. Juda & Iſraël innumerabiles, ſicut arena maris in multitudine, comedentes, & bibentes, atque lætantes.

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

Ce furent-là, pendant près de quarante années, ses occupations ; & la sagesse qu'il avoit reçûë du Ciel, se dévoilant tous les jours aux yeux de l'univers par de nouveaux prodiges, il attira sur lui les regards de tous les Rois de la terre, & l'admiration de tous les peuples. On les vit venir en foule à sa Cour, & se répandre dans ses Etats, pour être à portée d'entendre ses Oracles, & de voir de leurs yeux les merveilles de son Regne. Cette sagesse celeste, dont il étoit doüé, sa prudence surhumaine, & la vaste étenduë de ses lumieres, ne se peuvent mieux comparer, eu égard aux merveilleux effets qui en étoient les fruits journaliers, & qui se multiplioient presque à tous momens, qu'au sable répandu sur les rivages de la mer. Les Sages les plus fameux de l'Orient & de l'Egypte, ne méritoient pas de lui être comparés. La nation même des Hebreux, à qui la connoissance du vrai Dieu donnoit de bien plus heureuses dispositions à la véritable sagesse, ne produisit jamais un Sage qui l'atteignît, & qui pût même en approcher. Ethan, Ezrahite, Heman, Chalcol, & Dorda, fils de Mahol, se distinguoient en sagesse parmi les autres Israëlites ; mais ils

3. Reg. IV. 29. Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni, & prudentiam multam nimis, & latitudinem cordis quasi arenam, quæ est in litore maris.

34. Et veniebant de cunctis populis ad odiendam sapientiam Salomonis, & ab universis Regibus terræ, qui audiebant sapientiam ejus.

30. Et præcedebat sapientia Salomonis sapientiam omniam Orientalium & Ægyptiorum.

31. Et erat sapientior cunctis hominibus, sapientior Ethan, Ezrahita, & Hemam, & Chalchol, & Dorda filiis Mahol ; & erat nominatus in universis gentibus per circuitum.

n'étoient

n'étoient rien en comparaison de leur Roi. Tous les hommes se trouvoient en ce point infiniment au-dessous de lui, & les Nations les plus voisines, qui purent mieux le connoître, furent tout hommage à la superiorité de son génie. Ses délassemens ordinaires dans ses travaux assidus, qu'il ne réfusa jamais au bien de ses peuples, & à la gloire de son Dieu, étoient de composer de sublimes ouvrages en prose & en vers, où il traitoit avec une admirable énergie, ce qu'il y a de plus caché dans les secrets de la natute, de plus saint dans la morale, & de plus relevé dans la religion. Il composa jusqu'à trois mille Paraboles, outre plus de mille Cantiques d'une noble & élegante poësie. Il parla de la nature & des proprietés de toutes les plantes, depuis le Cedre du Liban, jusqu'à l'Hysope qu'on voit sortir des murailles. Les animaux de la terre, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer, jusqu'aux reptiles mêmes, occuperent son loisir, & furent la matiere dés sçavantes compositions. Le malheur des tems nous a ravi presque tous ces trésors; & il ne nous reste aujourd'hui des ouvrages moraux de Salomon, que les Paraboles contenuës dans les vingt-quatre premiers Chapitres du Livre des Proverbes, qui furent d'abord renfermés sous son nom dans un seul volume, auquel Ezechias, un de ses plus vertueux Successeurs, fit encore ajoûter cinq Chapitres, qu'il eut soin de recueillir & de réduire en un même corps. Il est assez

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

3. Reg. IV. 32. Locutus est quoque Salomon tria millia parabolas, & fuerunt carmina ejus quinque & mille.

33. Et disputavit super lignis, à Cedro quæ est in Libano, usque ad hyssopum; quæ ægreditur de pariete; & disseruit de jumentis, & volucribus, & reptilibus, & piscibus.

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

vraisemblable que le Livre de Ruth, composé à dessein de relever la noblesse de David, attaquée par des hommes séditieux, fut aussi l'ouvrage de Salomon. On lui attribuë encore avec plus de certitude l'Ecclesiaste, & le fameux Poëme intitulé le Cantique des Cantiques.

Dans l'heureuse situation où se trouvoit le nouveau Monarque, un de ses premiers soins fut de faire avec l'Egypte une alliance capable de lui assurer la paix du côté de ce puissant Empire, dont il étoit voisin, & sur lequel il n'avoit pas la même autorité que sur les autres Royaumes que le Roi son pere avoit soumis. Salomon étoit marié du vivant même de David; & peut-être avoit-il dès-lors plusieurs femmes; mais il n'en avoit point d'une naissance égale à la sienne, aucune apparemment ne portoit encore le titre de Reine. Il fit demander au Roi d'Egypte la Princesse sa fille, & elle lui fut accordée. Il l'envoya prendre par les Seigneurs les plus considerables de sa Cour, qui la conduisirent dans la Ville de David, où le Roi lui assigna une demeure, en attendant qu'après avoir bâti le Temple du Seigneur, sa propre maison, & l'enceinte des murs qu'il destinoit à Jerusalem, il lui fit faire à elle-même un Palais convenable à la fille & à l'épouse d'un grand Roi. Il épousa la Princesse aussi-tôt après son arrivée dans ses Etats, & il voulut que la célébration de son mariage se fît avec la plus grande magnificence. La voie du peuple y parut presque égale à celle

3. Reg. III. 1... Et affinitate conjunctus est Pharaoni Regi Egypti, accepit namque filiam ejus, & adduxit in civitatem David, donec compleret ædificans domum suam & domum Domini, & murum Jerusalem per circuitum.

de Salomon ; elle ne fut pas même troublée par la diversité du culte des deux époux, quelque attachement qu'on eût alors en Israël à la Religion du vrai Dieu. On étoit persuadé que la jeune Reine se feroit bientôt instruire, & qu'elle embrasseroit avec confiance les sentimens du Roi son époux, déja en reputation d'être le plus sage & le plus éclairé de tous les hommes. Une si grande alliance, outre l'amitié & le secours d'un puissant Roi, porterent encore dans la maison de David la célébre ville de Gazer, que le Roi d'Egypte avoit prise d'assaut. Pharaon y ayant mis le feu, & ayant fait passer au fil de l'épée un reste de Chananéens qui s'y étoient retranchés, la remit entre les mains de Salomon, pour une partie de la dot de la Princesse sa fille.

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

Cette affaire consumée, Salomon persuadé que la magnificence de la cour des Rois, contribuë à l'obéïssance des Sujets, renouvella sa Maison, & il mit encore plus de splendeur que n'y en avoit introduit le Roi son pere. Il avoit un nombre considerable de grands Officiers, partie les mêmes qui avoient été en charge sous David, partie nouvellement choisis depuis sa mort, soit qu'ils servissent tous en même tems, soit que quelques-uns se soient succedés les uns aux autres dans le même emploi. Les principaux étoient Azarias, fils d'Achimas, & petit-fils du Grand-Prêtre Sadoc : Elioreph & Ahia, fils de Sisa, étoient

3. Reg. IX. 16. Pharao Rex Ægypti ascendit, & cepit Gazer, succenditque eam igni ; & Chananæum, qui habitabat in civitate, interfecit, & dedit eam in dotem, filiæ suæ uxori Salomonis.

3. Reg. IV. 1. Erat autem rex Salomon regnans super omnem Israël.

2. Et hi principes quos habebat : Azarias filius Sadòc sacerdotis.

3. Elioreph, & Abia filii Sisa Scribæ : Josa-

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

Secretaires d'Etat, Josaphat, fils d'Ahilud, faisoit l'office de Chancelier. Le brave Banaïas, fils de Joïada, toujours fidele à son Maître, étoit déja passé de l'emploi de Capitaine des Gardes, au commandement général de toutes les troupes d'Israël. Sadoc & Abiathar étoient Grands Prêtres; mais Sadoc exerçoit seul le souverain Sacerdoce, par l'exclusion d'Abiathar, depuis ses liaisons avec Adonias. Azarias, fils de Nathan, étoit Chef des Conseils. Zabu aussi fils de Nathan, soit que ce fût le même Nathan, Prophête de David, & pere d'Azarias, soit quelqu'autre de même nom, étoit un des plus intimes Conseillers, & avoit l'honneur d'être favori de son Prince. Ahisar étoit Grand-Maître de la Maison du Roi, & Adoniram, fils d'Abda, Surintendant des Finances.

Outre ces premieres charges de la Couronne, Salomon avoit encore distribué ses Etats en douze Gouvernemens ou Intendances. Benhur avoit son département dans les montagnes
3. Reg. IV. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. d'Ephraïm. Bendecar à Machez, à Salemim, à Bethsamés, & à Helon, à Bethanan. Benhesed dans le pays d'Aruboth, d'où dépendoit Socho, & toute la terre d'Epher. Benabinadab,

phat filius Achilud à commentariis.

3. Reg. IV. 4. Banaias filius Joïade super exercitum: Sadoc autem & Abiathar sacerdotes.

5. Azarias, filius Nathan, super eos qui assistebant Regi: Zabud filius Nathan sacerdos, amicus Regis.

6. Et Abisar præpositus domûs: & Adoniram filius Abda super tributa.

7. Habebat autem Salomon duodecim præfectos super omnem Israël, qui prædebant annonam Regi & domui ejus; per singulos enim menses in anno singuli necessaria ministrabant.

8. Et hæc nomina eorum: Benhur in monte Ephraïm.

qui eut l'honneur d'époufer dans la fuite Tachet, fille du Roi, commandoit dans la Province de Nephador. Bana, fils d'Ahilud, dans les Villes de Tanne & de Mageddo, dans tout le pays de Bethfan, proche de Sartana, au-deffus de Jezraël, depuis la Ville même de Bethfan, jufqu'à Abelmehula, de l'autre côté de Jecmaan. Le département de Bengaber dans le pays de Ramoth Galaad, étoit un des plus confiderables par la multitude des grandes Villes qu'il renfermoit. Outre les Bourgs de Jaïr, fils de Manaffé, on y comptoit jufqu'à foixante belles Villes, fermées de murailles, fortifiées de bonnes défenfes, fituées dans le pays d'Argob, de la Province de Bafan. Abinab, fils d'Addo, Achimaas, qui époufa auffi une fille du Roi, nommée Bafemath, Baana, fils d'Hufi, Jofaphat, fils de Pharve, Semeï, fils d'Ela, Gaber, fils d'Uri, partageoient entre eux le refte du Royaume, & faifoient, chacun dans leurs quartiers, la fonction d'Intendans ou de Commiffaires.

Année du monde, depuis 2991. jufqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 1. à 4. de fon âge 26. à 27.

Parmi les differens foins dont ces Officiers étoient chargés, un des principaux étoit de faire venir chacun de leur département à la Ville Capitale, ou dans celle où le Roi feroit fon féjour, tout ce qui étoit néceffaire au fervice de fa Maifon, aux dépenfes de la table, & à l'entretien de fes équipages. On lui fourniffoit tous les jours, pour les vivres ordinaires, trente mefures de fleur de farine, & foixante de farine commune, dix bœufs engraiffés, vingt autres de pâturage, cent moutons; outre la viande de venaifon, cerfs,

3. Reg. IV. 22. Erat autem cibus Salomonis per dies fingulos triginta cori fimilæ, & fexaginta cori farinæ.
23. Decem boves pingues & viginti boves pafcuales, &centum arietes, exceptâ

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

3. Reg. IV. 26. 27. 28.

chevreüils, bœufs sauvages, les volailles & le gibier de toute espece. Les équipages de Salomon furent les plus beaux & les plus magnifiques qu'on eût encore vûs en Israël, la Loi, ce semble, ne permettant pas aux Hebreux d'avoir à leur usage un si grand nombre de chevaux, & les Chefs du peuple de Dieu n'ayant pas cru, avant Salomon, pouvoir se dispenser de la suivre à la lettre. Le jeune Roi donna aux termes de la Loi une interprétation fovorable à ses inclinations. Il entretenoit dans ses écuries jusqu'à douze mille chevaux de main, & quarante mille pour ses chariots, sans qu'on remarque que le Seigneur lui en ait jamais fait de reproches.

Toute la splendeur que le Monarque introduisoit dans sa Maison, n'étoit que l'ébauche, & comme les préparatifs de celle qu'il destinoit à la Maison de son Dieu. Il pensoit à se bâtir un Palais plus digne de la Majesté Royale que celui de David ; ce qu'il exécuta dans la suite ; mais il n'oublioit pas que l'édifice du Temple devoit être la grande entreprise de son Regne, & que c'étoit sur-tout pour la consommer, que le Seigneur lui avoit mis la Couronne sur la tête. Il ne la perdit pas un moment de vûë, depuis le jour qu'il devint Roi, jusqu'à celui où il eut la consolation de la voir entierement achevée. Il fit rassembler de nouveaux materiaux plus riches encore, & en plus grande abondance, que n'avoit fait le Roi son pere. Il les fit transporter à Jerusalem, où on devoit les mettre en œuvre, & il

venatione cervorum, caprearum, atque hibulorum, & avium atilium.

2. Paral. II. 1. Decrevit autem Salomon ædificare domum nomini Domini, & palatium sibi.

2. Et numeravit septuaginta millia virorum

employoit à cet ouvrage cent cinquante mille hommes en même tems, dont soixante & dix mille servoient au transport des materiaux, & quatre-vingt mille tailloient les pierres dans les carrieres des montagnes, outre trois mille trois cens inspecteurs, qui veilloient sur les travailleurs; & trois cens qui avoient la conduite de tout l'ouvrage.

Année du monde, depuis 2992. jusqu' 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

Les choses ainsi disposées, Salomon ne trouvant pas dans son Royaume des maîtres assez habiles dans l'Architecture, & sur-tout un assez grand nombre d'Ouvriers propres à mettre en œuvre les cédres du Liban, tourna ses vûës sur le Roi de Tyr son voisin, & il se résolut de chercher du secours dans ses Etats. Ce Prince étoit encore Hiram, adorateur du vrai Dieu, ancien ami & constant allié de David, jusqu'à la mort de ce saint Roi. Aussi-tôt qu'il avoit eu nouvelle que Salomon son fils lui avoit succedé, il s'étoit fait un devoir de lui envoyer une Ambassade solemnelle, pour le complimenter sur son avénement à la Couronne, & pour renouveller son traité d'alliance avec Israël. Salomon avoit reçu avec joye les Ambassadeurs d'Hiram, & les avoit renvoyés auprès de leur Maître, enchantés de sa sagesse, & charmés de ses manieres. Depuis ce tems, les deux Rois vivoient ensemble dans une parfaite intelligence; & Salomon comp-

3. *Reg.* V. 15. 2. *Paral.* II. 18.

portantium humeris, & octoginta millia qui cæderent lapides in montibus, præpositosque eorum tria millia sexcentos.

3. Reg. V. 1. Misit quoque Hiram Rex Tyri servos suos ad Salomonem, (Audivit enim quòd ipsum unxissent Regem pro patre ejus) quia amicus fuerat Hiram David omni tempore.

2. Dedit quoque Dominus sapientiam Salomoni, sicut locutus es ei: & erat pax inter Hiram & Salomonem, & percusserunt ambo fœdus.

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

toit si fort sur l'amitié d'Hiram, que dans le besoin où il étoit d'Architectes, de Sculpteurs, & d'autres Ouvriers habiles de toute espece, il s'adressa avec confiance au Roi de Thir, & il lui écrivit en ces termes. Vous sçavez que le Roi mon pere avoit formé le dessein de bâtir un Temple à la gloire du nom de son Dieu ; & que les guerres continuelles qu'il a eues à soûtenir, durant tout le cours de son Regne, ne lui ont pas permis de l'exécuter. Il falloit avoir dompté tous ses voisins, & joüir d'un repos, qu'il n'a pû acquerir sur la fin de ses jours, que par une mutitude de victoires, dont Dieu a récompensé sa vertu. C'est pour moi qu'il a vaincu ; & je recueille maintenant les fruits de ses travaux : Le Seigneur m'a donné la paix au-dedans & au-dehors. Mes Sujets sont fidelles, & mes ennemis humiliés. Rien ne trouble ma tranquillité, & cette grace que je dois à la protection de mon Dieu, je veux l'employer à sa gloire. Je poursuis le dessein qu'il a inspiré à David, & je vais commencer à lui bâtir un Temple, ainsi qu'il s'en est lui-même expliqué au Roi mon pere, en lui disant : Vous avez un fils que je destine à regner après vous. C'est lui qui me bâtira à Jerusalem une demeure digne de moi. J'ai besoin de votre secours pour cette grande entreprise. Je compte que vous en userez avec moi,

2. Reg. V. 4. 5.

3. Reg. V. 2. Misit autem Salomon ad Hiram, dicens :

3. Tu scis voluntatem David patris mei, & quia non potuerit ædificare domum nomini Domini Dei sui propter imminentia bella per circuitum, donec daret Dominus eos sub vestigio pedum ejus.

2. Paral. II. 3. Misit quoque ad Hiram Regem Tyri, dicens : Sicut egisti cum David patre meo, & misisti ei ligna cedrina, ut ædificaret sibi domum, in qua & habitavit.

comme vous avez fait avec le Roi mon pere. Vous lui avez envoyé le Cedre qu'il a employé à bâtir son Palais. Mais quelle comparaison entre la demeure d'un Roi de la terre, & le Temple que je prépare au Créateur de tout l'Univers. C'est-là qu'on loüera son saint nom, qu'on brûlera de l'encens en sa presence, qu'on fera consumer les parfums, qu'on lui presentera les pains sacrés, qu'on lui offrira les holocaustes du matin & du soir, ceux des jours de Sabbat, des Neomenies, & des autres solemnités qu'il a établies, & qui doivent s'observer en Israël. Ce n'est point une entreprise commune que celle dont je vous parle. Notre Dieu est plus grand que tous les Dieux de la Terre; c'est le seul grand & le seul Dieu. Je veux faire en sorte, autant que les ouvrages des hommes peuvent se mesurer à sa grandeur, que la majesté de sa demeure réponde à celle de son nom. Car quel est le mortel qui puisse se flatter d'y atteindre? Toute l'étenduë des Cieux ne peut le contenir; & qui suis-je moi pour entreprendre de le renfermer dans le Temple que je lui fais construire? Aussi n'est-ce pas mon dessein, & je ne prétends rien de plus, que d'élever avec toute la splendeur proportionnée à mon pouvoir, un Temple & un Autel, où il reçoive notre encens. Pour remplir mes vûës, il me faut un excellent maître en tout genre d'ouvrages, qui sçache travailler

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28. *2. Paral.* II. 5. 6. 7. 8. 9.

2. Paral. II. 4. Sic fac mecum, ut ædificem domum nomini Domini Dei mei, ut consecrem eam ad adolendum in incensum coram illo, & fumigranda aromata, & ad propositionem panum sempiternam, & ad holocautomata manè, & vespere. Sabbatis quoque & Neomeniis, & solemnitatibus Domini Dei nostri in sempiternum, quæ mandata sunt Israëli.

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

en perfection l'or, l'argent, le cuivre, & le fer, qui employe habilement la pourpre, l'écarlate, l'hyacinthe; qui soit sur-tout experimenté dans la sculpture, afin que je puisse mettre en œuvre sous sa direction, les Ouvriers que le Roi mon pere a eu soin de rassembler, & qui sont auprès de moi dans la Judée, ou dans ma ville de Jerusalem. Vous sçavez aussi que j'ai besoin d'une grande quantité de bois de cedre, de geniévre & de pin du Mont Liban. Je compte sur vous pour m'en fournir, parce que je sçais que vos sujets sont les plus habiles Ouvriers du monde, pour couper le bois de cette montagne, & que les miens, fort au-dessus des Sidoniens qui vous obéïssent, ne peuvent qu'aider les vôtres, & travailler avec eux. Je ne puis vous dire la multitude d'arbres qui me seront necessaires. Jugez-en par la grandeur & la magnificence dont doit être l'Edifice que je vous ai annoncé. Je ne prétens pas au reste qu'il vous en coûte pour m'obliger. Ordonnez vous-même du prix auquel il conviendra de payer la peine de vos Sujets. J'en passerai par tout où vous voudrez. Je m'offre cependant de fournir à tous les Ouvriers de votre Royaume, qui seront employé à couper les bois sur les montagnes du Liban, vingt mille mesures de bled, & autant d'orge; vingt mille pieces de vin, & autant de pieces d'huile. Vous me manderez si cette offre vous contente, & vous

2. Paral. II. 10. Præterea operariis, qui cæsuri sunt ligna, servis tuis dabo in cibaria tritici coros viginti millia, & hordei coros totidem, & vini viginti millia metretas, olei quoque sata viginti millia.

3. Reg. V. 6. .. Mercedem autem servorum tuorum dabo tibi quamcumque petieris; scis enim quomodo non est in populo meo vir, qui noverit ligna cædere sicut Sidonii.

y ajouterez ce que vous jugerez convenable.

Hiram reçut la Lettre, avec un extrême plaisir. Beni soit le Seigneur Dieu, s'écria-t'il en la lisant, qui a donné à David un fils digne de lui, & qui a pourvû le grand Peuple d'Israël & de Juda, du plus sage de tous les Rois! Aussi-tôt le bon Prince se dispose à donner satisfaction au Roi son ami; & son choix étant fait, il lui écrit en ces termes. Il faut que Dieu honore son Peuple d'une protection bien singuliere, pour lui avoir choisi après David, un Roi tel que Salomon. Qu'il soit à jamais beni le Seigneur Dieu d'Israël, le Dieu qui créé le Ciel & la Terre, d'avoir donné à David un fils sage, habile, prudent, consommé dès sa jeunesse dans l'art de gouverner, & de l'avoir destiné à faire fleurir la Religion, en bâtissant un Temple à la gloire de son nom; & à donner de l'éclat à son Empire, en se faisant à lui-même un Palais qui réponde à la splendeur de son regne. Hiram fit porter ses Lettres par un Ambassadeur envoyé exprès, avec ordre de dire à Salomon que son Maître le Roi de Tyr avoit pris un grand soin de tout ce qu'il lui avoit recommandé. Prince, dit à Salomon l'Envoyé d'Hiram : voici ce que le Roi mon Seigneur m'a ordonné de vous dire. Je ferai ce que vous souhaitez de moi, pour les bois du Mont Liban qui vous sont nécessaires. A l'égard du sçavant maître que vous cherchez

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28. 2. *Paral.* II. 11. 12.

3. Reg. V. 7. Cùm ergo audisset Hiram verba Salomonis lætatus est valde, & ait : Benedictus Dominus Deus hodie, qui dedit David filium sapientissimum super populum hunc plurimum.

8. Et misit Hiram ad Salomonem, dicens : Audivi quæcumque mandasti mihi : Ego faciam omnem voluntatem tuam in lignis cedrinis & abiegnis.

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

pour la conduite de vos ouvrages, j'ai trouvé l'homme qu'il vous faut. C'est un de mes Sujets nommé Hiram, né d'un pere Tyrien, & d'une mere originaire de la ville de Dan, dans votre Tribu de Nephtali. Cet homme est un prodige d'habileté, d'adresse & de prudence : je l'honore comme mon propre pere ; il n'est point de genre d'ouvrages où il n'excelle, en or, en argent, en cuivre, en fer, en bois & en marbre ; c'est le meilleur Sculpteur qui ait paru depuis long-tems. Il possede dans un éminent degré l'art de toutes les teintures, de pourpre, d'hyacinthe, de byssus & d'écarlate. Mais ce qui le distingue davantage, & ce qui vous le rendra plus précieux, c'est qu'il a un genie rare pour l'invention, & un goût exquis pour le dessein. Je lui ai donné ordre de se tenir prêt à partir. Vous pouvez l'employer à votre gré, avec les Ouvriers que vous avez rassemblés auprès de vous, & ceux qu'avoit fait venir David, mon Seigneur & votre pere. Du reste je vais de mon côté faire mettre la main à l'œuvre. Ceux de mes sujets que j'ai désignés, commenceront incessammeut à couper les arbres dans les forêts du Liban, & ils ne cesseront

2. Paral. II. 13. Misit ergo tibi virum prudentem & scientissimum Hiram, patrem meum.

14. Filium mulieris de filiabus DAN, cujus pater fuit Tyrius, qui novit operari in auro, & argento, ære & ferro, & marmore, & lignis, in purpuro quoque, & hyacintho, & bysso, & coccino ; & qui scit cælare omnem sculpturam & ad invenire prudenter quodcumque in opere necessarium est, cum artificibus tuis, & cum artificibus Domini mei David patris tui.

16. Nos autem cædemus ligna de Libano quot necessaria habueris, & applicabimus ea ratibus per mare in Joppe : tuum autem erit transferre ea in Jerusalem.

point que vous n'en ayez la quantité qui vous est nécessaire. Je les ferai porter par mes gens, depuis le Liban jusqu'à la mer, pour les conduire à un de vos Ports que vous me marquerez, (ce fut le Port de Joppé.) Vous vous chargerés de les faire tirer de mes vaisseaux, & de les faire voiturer jusqu'à Jerusalem. Il est tems que vous songiez à fournir pour vos serviteurs, le bled, l'orge, l'huile & le vin que vous leur avez promis; vous voudrés bien aussi vous souvenir des provisions que vous vous êtes engagé de faire pour mon Palais, & pour l'entretien de ma Maison, pendant tout le tems que mes sujets seront employés à votre service.

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 2. à 4. de son âge 26. à 28.

Salomon convint avec plaisir de ces conditions qu'il avoit lui-même proposées. Le traité fut conclu entre les deux Rois. Ils se jurerent une amitié reciproque; & la paix dura entre eux pendant tout le tems de leur Regne. Hiram fournit, selon son engagement, les Cedres & les autres arbres du Liban coupés par ses sujets, & rendu à ses dépens jusqu'au Port de Joppé. Salomon outre la nourriture qu'il donnoit aux Ouvriers du Roi du Tyr, lui fournissoit encore tous les ans, pour l'entretien de sa Maison, vingt mille mesures du meilleur froment, & vingt pieces d'huile la plus exquise de la Judée.

3. *Reg.* V. 9. 10. 11. 12.

Tous ces préparatifs reglés par le Roi d'Israël, avec cette grande sagesse dont Dieu l'avoit doüé, selon ses promesses, il commença le dénombrement, que le Roi son pere avoit fait faire, de tous les Proselytes établis dans son

2. Paral. II. 15. Triticum ergo, & hordeum, & oleum, & vinum, quæ pollicitus es: Domine mi mitte servis tuis.

17. Numeravit igitur Salomon omnes viros proselytos qui erant in terra Israël, post dinumerationem, quam dinumeravit

Année du monde, depuis 2992. jusqu'à 2994. Du Regne de SALOMON 1. à 4. de son âge 26. à 28.

Royaume. On en compta jusqu'à cent cinquante-trois mille six cens, qui furent tous employés aux gros ouvrages du Temple. On en marqua soixante-dix mille pour servir de manœuvres, & pour porter les fardeaux. Quatre-vingt mille furent envoyés dans les montagnes pour tirer les pierres des carrieres & pour les tailler. Trois mille trois cens commandoient aux travailleurs, & conduisoient l'ouvrage; outre trois cens qui avoient une intendance plus generale, & qui présidoient à tout, dans tous les differens lieux où l'on travailloit. Salomon choisit encore parmi son Peuple trente mille Ouvriers, tous Israëlites naturels, qu'il envoya dans les montagnes du Liban, pour aider les Sidoniens à couper les arbres, & à préparer la charpente. Mais comme ils appartenoient au Peuple de Dieu, ils ne devoient pas travailler tous ensemble, ni faire le service de toute l'année : ils servoient par quartiers au nombre de dix mille. Leur service duroit un mois, après lequel ils retournoient dans leurs maisons durant deux mois, pour vaquer à leurs affaires, tandis que vingt autres mille fournissoient à leur tour les deux autres quartiers. Adoniram Israëlite d'origine, présidoit à cette troupe : il avoit soin de faire les départemens, & d'ordonner les échanges.

3. Reg. V. 14. 15. 16.

Par de ordres si bien donnés, on réüssit bientôt à faire les préparatifs en bois, en

David pater ejus, & inventi sunt centum quinquaginta millia, & tria millia sexcenti.

18. Fecitque ex eis septuaginta millia, qui humeris onera portarent, & octoginta millia, qui lapides in montibus cæderent; tria autem millia & sexcentos præpositos operum populi.

3. Reg. V. 15. Elegitque Rex Salomon operarios de omni Israël, & erat indictio triginta millia virorum.

pierre, & en tout genre de materiaux, qui se trouverent prêts à mettre en œuvre, au tems précis que Salomon avoit marqué, pour le commencement de l'ouvrage à Jerusalem. Car rien ne se faisoit dans la ville, & tandis que la charpente se travailloit dans les forêts du Liban, les Ouvriers tiroient des carrieres & tailloient les pierres qui devoient entrer dans les fondemens du Temple, & qui étoient d'un prix inestimable. D'un autre côté les Maçons d'Israël, & ceux que fournissoit le Roi de Tyr, achevoient de polir l'ouvrage, & de mettre les pierres en état d'être posées. Pour le bois on y employoit sur-tout les habitans de Giblus, ville de Phenicie, parce qu'ils passoient pour les plus habiles charpentiers de tout le pays. Après tant & de si sages arrangemens, arriva enfin le terme prescrit, & on se mit en mouvement dans la Capitale. Cette année celébre parmi les Hebreux, & dont ils ont fait une de leurs plus belles Epoques, fut la quatre cens quatre-vingtiéme depuis le passage de la mer rouge, ou la sortie des enfans d'Israël de la terre d'Egypte, & la quatriéme du Regne de Salomon. L'ouvrage commença le second mois de l'année, qu'on nommoit alors en Israël le mois de Zio, apparemment du nom Egyptien des mois, que

Année du monde 2994. Du Regne de SALOMON 4. de son âge 28.

2. Paral. III. 1. 2.

3. Reg. V. 17. Præcepitque Rex ut tollerent lapides grandes, lapide pretiosos in fundamentum templi, & quadrarent eos 18. Quos dolaverunt cæmentarii Salomonis, & cæmentarii Hiram: Porro Giblii præparaverunt ligna & lapides ad ædificandum domum.

3. Reg. VI. 2. Factum est ergo quadringentesimo & octogesimo anno egressionis filiorum Israël de terra Ægypti, in anno quarto mense Zio (ipse est mensis secundus (regni Salomonis super Israel, ædificari cœpit domus Domino.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

Salomon avoit empruntés des Peuples d'Egypte, depuis qu'il avoit épousé la fille de leur Roi. Salomon n'eut point à déliberer sur le choix du terrain où il construiroit le saint Edifice. Dieu l'avoit distinctement marqué à David, par la vision qu'il eut sur le Mont de Moria, dans l'aire de Jebuséen Ornan ; & l'emplacement avoit été acheté, comme un lieu consacré à la gloire du Seigneur.

Ce seroit trop s'écarter de la suite de l'Histoire, que de vouloir décrire, en cet endroit, toutes les dimensions & les mesures, tous les dehors, tous les portiques, tous les vestibules, tous les appartemens du Temple, & les travaux immenses qu'il fallut faire, seulement pour mettre le terrain en état de recevoir les bâtimens qu'on y destinoit. Une pareille description demanderoit un grand Volume. Il en faudroit un second, pour détailler fidélement la multitude des logemens intérieurs, la richesse des dorures, des bois exquis, des pierres précieuses, la quantité de lames, de gonds & de clous d'or, sans compter ce qui étoit cependant d'un bien plus grand prix, les Ornemens Sacerdotaux & Levitiques, les vases sacrés, les chandeliers, les instrumens à l'usage du Sacrifice, les encensoirs, les tables, & tant d'autres dont l'or massif étoit la matiere commune ; en un mot tout ce qu'on peut imaginer de plus beau, de plus noble, de plus riche, de plus magnifique, du travail le plus fin, du goût le plus exquis, & en quelque sorte de plus digne de la Majesté du Seigneur. L'auguste édifice du Temple avoit été commencé par Salomon le second mois,

3. Reg. VI. 37. Anno ... mus Domini in mense quarto fundata est do-... Zio :

ou le mois de Zio de la quatriéme année de son Regne. Il le finit la onziéme année au huitiéme mois, ou mois de Bul, en sorte qu'en sept ans & demi, par un prodige sans exemple, il acheva ce que les plus puissans Rois de l'Asie, ne se fussent pas plus promis d'ébaucher dans le cours de plusieurs siécles.

Année du monde 2994. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36. 2. Paral. IV. 22. 3. Reg. VII. 51.

Dès que tout fut en état, le Roi plein de zele & de Religion, ne songea plus qu'à faire la dédicacé de la Maison de Dieu, & c'est cette belle cérémonie, dont l'ordre & la pieté répondirent à la sainteté & à la magnificence de l'édifice, qu'il faut maintenant que nous racontions, comme un des plus grands évenemens de la vie & du Regne de Salomon. On commença par transporter dans les appartemens du nouveau Temple, destinés à en conserver les trésors, tous les vases, avec tout l'or & l'argent que David avoit consacrés au Seigneur, les dernieres années de sa vie, ou plûtôt toutes ces riches dépoüilles, remportées dans tant de victoires sur les ennemis de son peuple, & qui étant le fruit de la protection du Seigneur sur son Royaume, lui parurent à titre de justice & de reconnoissance, devoir être employées à l'embellissement de la Maison. Salomon s'appliqua ensuite à choisir, pour la grande Fête de la Dédicace, un tems & une saison commode à ses sujets. Car il vouloit qu'ils s'y trouvassent en grand nombre, & il auroit souhaité avec passion, si la

3. Reg. VI. 38. Et in anno undecimo, mense Bul; (ipse est mensis octavus) perfecta est domus Domini in omni opere suo, & in universis utensilibus suis: ædificavitque eam annis septem.

3. Reg. VII. 51.... Et intulit quæ sanctificaverat David pater suus, argentum, & aurum, & vasa, reposuitque in thesauris domus Domini.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

chose eût été possible, que tous les vrais Israëlites y fussent venus ranimer les sentimens de leur pieté & la ferveur de leur Réligion. Le septiéme mois, nommé alors Ethanim, qui répondoit à notre mois d'Octobre, lui parut propre à son dessein. Il étoit favorable aux voyageurs; les Israëlites devoient d'ailleurs célebrer à Jerusalem la Fête de l'expiation le dixiéme jour, & la Fête des Tabernacles, depuis le quinziéme jusqu'à la fin du vingt-deuxiéme du même mois. Il ne falloit qu'avancer de huit jours leur arrivée à la Capitale, pour comprendre la nouvelle Fête avec les anciennes, dans le cours de ce mois, & ce fut à quoi se détermina le sage Monarque.

2. *Paral.* V. 1. 2. 3.

On publie en son nom une Ordonnance, par laquelle il étoit expressement enjoint aux Anciens d'Israël, aux Princes des Tribus, aux Chefs des Familles, de se rendre tous sans exception, à Jerusalem auprès du Roi, & de s'y trouver à tems, avec une nombreuse suite du peuple, de tous les quartiers du Royaume, pour y commencer le huitiéme jour du septiéme mois la cérémonie de la Dédicace du saint Temple.

On attendoit ce jour avec impatience : le Roi fut obéi avec tant d'allegresse, qu'on peut dire, qu'alors tout Israël se rassembla dans la Capitale où les Prêtres & les Levites avoient déja fait les dispositions nécessaires, & tou-

3. Reg. VIII. 1. Tunc congregati sunt omnes majores natu Israël cum principibus Tribuum, & duces familiarum filiorum Israël ad Regem Salomonem in Jerusalem, ut deferrent Arcam Fœderis Domini, de civitate David, id est, de Sion.

2. Convenitque ad Regem Salomonem universus Israël in mense Ethanim in solemni die, ipse est mensis septimus.

réglé de concert avec le Roi, & le souverain Pontife, pour l'ordre & l'arrangement de la Fête. Aussi-tôt après l'arrivée des Anciens & des autres membres de l'Etat que Salomon avoit convoqués, on convint de commencer par ce qui en faisoit le principal motif; c'est-à-dire, par la translation de l'Arche du Testament, qu'on devoit aller prendre dans le Palais de David pour la conduire en pompe dans la nouvelle demeure qu'on lui avoit préparée. David avoit fait de son vivant une cérémonie à peu près semblable, lorsque de la Maison d'Obededom, où la sainte Arche étoit en dépôt, il la fit placer dans le Tabernacle, qu'il lui avoit fait dresser au milieu de son Palais, en attendant la construction du Temple, que Salomon venoit d'achever. Le Pere servit de modéle aux Fils; & la marche, depuis la Ville de Sion jusqu'au Temple, ressembla fort à celle que l'Arche avoit faite, plusieurs années auparavant, depuis la Maison d'Obededom jusqu'au Palais de David. On sanctifia tous les Prêtres & les Levites qui se rencontrerent à Jerusalem, pour ne se pas mettre en danger de voir renouveller l'accident arrivé à Oza, dans le premier transport de l'Arche, depuis Cariathiarim où elle étoit sous la garde du Levite Aminadab, jusqu'à la maison d'Obededom.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

1. *Paral.* V. 4. 5.

3. Reg. VIII. 3. Veneruntque cuncti senes de Israël, & tulerunt Arcam Sacerdotes.

4. Et portaverunt Arcam Domini, & tabernaculum Fœderis, & omnia vasa Sanctuarii, quæ erant in tabernaculo: & ferebant ea Sacerdotes & Levitæ.

2. Paral. V. 11. Egressis autem Sacerdotibus de Sanctuario (omnes enim Sacerdotes, qui ibi potuerant inveniri, sanctificati sunt; nec adhuc in illo tempore vices, & ministeriorum ordo inter eos divisus erat.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

Il est vraisemblable que dès le septiéme du mois, les Herauts parcoururent la ville, avertissant au son de la trompette, tous ceux qui devoient se trouver au spectacle du lendemain, de se purifier selon la Loi, & d'y paroître avec la bienséance convenable à l'action qui devoit s'y passer. On partit en bel ordre; le huit au matin, de l'endroit où l'on étoit convenu de s'assembler, & l'on se rendit au Palais de la ville de Sion. Les Levites & les Prêtres entrerent seuls dans le Tabernacle dressé par David. Les Prêtres envelopperent l'Arche du Testament, dont ils se chargerent, & les Levites députés pour porter les tables, les chandeliers, les encensoirs, les vases, & tous les instrumens des sacrifices, prirent chacun le précieux fardeau qui lui étoit destiné. Le grand-Prêtre Sadoc étoit à la tête de cette troupe précedé de cent cinquante Prêtres, enfans d'Aaron, qui, au son de leurs trompettes sacrées, ouvroient la marche, & annonçoient le triomphe du Dieu d'Israël. Le Roi suivoit, accompagné d'une troupe de Levites & de Prêtres, des Anciens du peuple, des Princes des Tribus, des Chefs de famille, de ses Officiers & de toute sa Cour. A quelque intervalle on voyoit une multitude innombrable de peuple, mais dans un ordre, une modestie, une dévotion qui faisoient le plus bel ornement, & toute l'édification de la Fête. Une partie des Levites de la musique, suivoient immédiatement l'Arche du Seigneur, & faisoient retentir l'air des plus beaux cantiques. On y repeta sur-tout plusieurs fois, celui que David avoit composé

3. Reg. VIII. 5. Rex autem Salomon, & omnis multitudo Israël, quæ convenerunt ad eum, gradiebatur cum illo ante Arcam, & immolabant oves & boves absque æstimatione & numero.

pour une occasion pareille, dans lequel il parle avec tant de magnificence des bontés & des misericordes du Dieu de ses peres. Les Levites étoient revêtus de leurs riches robbes de Byssus ou de Pourpre ; & quoique ce fussent ceux qui devoient servir dans le Temple tour à tour, par trois troupes ou familles differentes, à la tête desquels étoient préposés Azaph, Eman, & Idithum, elles se confondirent ce jour-là ; aussi-bien que les autres familles Levitiques & Sacerdotales, parce qu'on n'avoit pû mettre encore en vigueur les ordonnances faites par David pour l'arrangement des tems & la division des ministeres ; outre que la solemnité du jour demandoit qu'on y employât indifferemment tous les enfans de Levi en état de servir. Une partie du Peuple suivoit les Lévites de la musique, accompagnés de plusieurs Prêtres, Levites, Chefs de familles, Princes de Tribus ; & cette seconde multide égale à la premiere pour le nombre & la pieté, fermoit la marche. Elle étoit de tems en tems interrompuë par des pauses réglées, durant lesquelles l'air retentissoit du son des trompettes & de tous les instrumens de musique, ausquels répondoient les chœurs des Israëlites : qui reprenoient tous ensemble : *Qu'il est grand, qu'il est adorable, mais surtout qu'il est aimable, qu'il est bon le Seigneur Dieu d'Israël que nous servons ! Sa misericorde s'étend*

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

2. Paral. V. 12. Tam Levitæ, quàm Cantores, id est, & qui sub Asaph, & qui sub Eman, & qui sub Idithum, filii, & fratres eorum, vestiti byssinis, cymbalis, & psalteriis, & cytharis concrepabant ; stantes ad orientalem plagam altaris, & cum eis Sacerdotes centum viginti canentes tubis.

13. Igitur cunctis pariter, & tubis, & voce, & cymbalis, & organis, & diversigeneris musicorum concinentibus, & vocem

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON, 12. de son âge 36.

de siecle en siecle, & se perpetuë jusqu'à la consommation des tems. Chaque fois que l'Arche faisoit alte, ce qui arrivoit régulierement après un certain nombre de pas, dont on étoit convenu, le Roi faisoit immoler ses victimes, & le Peuple présentoit les siennes, encore que le nombre des bœufs & des moutons qu'on sacrifia durant la marche seule, ne se peut ni estimer, ni compter. Car on n'alla pas droit du Palais de David à la Maison de Dieu : ce qui auroit été un espace fort petit. Mais on prit un assez grand tour, afin de rendre les évolutions plus faciles, & la cerémonie plus auguste. On arriva à la porte du Temple, où le son des trompettes, l'harmonie des instrumens, le chant des Pseaumes, & l'immolation des victimes recommencerent. Les Prêtres avec leurs trompettes ; & les Levites de la musique se placerent vers la partie Orientale de l'Autel des holocaustes, tandis que les autres Prêtres chargés de l'Arche, ayant à leur tête le souverain Pontife, entrerent seuls dans le Sanctuaire, où ils placerent le saint dépôt, qui faisoit l'esperance d'Israël & sur lequel Dieu donnoit des marques plus sensibles de son adorable présence.

2. Paral. V. 7. 8. C'étoit surtout dans ce Sanctuaire qu'avoit éclaté la magnificence de Salomon. On y avoit

in sublime tollentibus, longè sonitus audiebatur, ita ut cùm Dominum laudare cœpissent & dicere, Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in æternum misericordia ejus : impleretur domus Dei nube.

† 3. Reg. VIII. 6. Et intulerunt Sacerdotes Arcam Fœderis Domini in locum suum, in oraculum Templi in Sanctum Sanctorum, subter alas Cherubim.

7. Si quidem Cherubim expandebant alas super locum Arcæ, & protegebant arcam, & vectes ejus desuper.

placé deux grands Chrubins revêtus de lames d'or, de dix coudées de haut, qui joignant ensemble leurs aîles, longues chacune de cinq coudées, formoient une espece de daïs sous lequel l'Arche devoit reposer. Ce Sanctuaire, ou Saint des Saints, n'étoit separé de l'autre partie du même édifice, nommé le Saint, ou le Tabernacle dans lequel étoient les chandeliers, les tables de proposition, & l'Autel de l'encens, que par un voile d'une richesse inestimable. Ce fut-là que l'Arche fut déposée avec ses leviers, qu'on ne dépassoit jamais des anneaux d'or où ils étoient attachés. Avant que Salomon, eût achevé son édifice, & dans le Tabernacle, où l'Arche étoit du tems de Moyse, ces Levites excedoient un peu, & paroissoient au-dehors. Mais dans sa nouvelle demeure, qu'on avoit fait plus grande & plus spacieuse, on avoit évité ce petit défaut, & le sacré dépôt étoit tout entier hors de la vûë des spectateurs, selon l'ordre exprès du Seigneur, qui en le tenant caché & voilé, avoit prétendu lui concilier un plus profond respect, & une plus religieuse veneration. On ne laissa alors dans l'Arche que les deux tables de la Loi que Moyse y avoit placées, lorsqu'après la délivrance des enfans d'Israël de leur captivité d'Egypte, il les conduisit dans la terre qui leur avoit été promise, apparemment parce qu'on reservoit à part, avec le

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

r 3. Reg. VIII. 7. Cùmque eminerent vectes, & apparerent summitates eorum foris Sanctuarium ante oraculum, non apparebant ultrà extrinsecùs, qui & fuerunt ibi usque in præsentem diem.

9. In arca autem non erat aliud, nisi duæ tabulæ lapideæ, quas posuerat in ea Moyses in Horeb; quando pepigit Dominus fœdus cum filiis Israël; cùm egrederentur de terra Ægypti.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

volume de la Loi qui fut trouvé sous Josias le vase d'or, où étoit la manne & la baguette d'Aaron, que le Peuple avoit vû fleurir dans le désert.

Les Prêtres ayant placé la sainte Arche dans le Propitiatoire, ou Saint des Saints, se disposoient à en sortir, lorsqu'il parut tout-à-coup un de ces prodiges, par où le Dieu d'Israël se plaisoit autrefois à signaler son bras, & à donner des marques de la satisfaction qu'il avoit de son Peuple. Au moment que les Prêtres sortis du Sanctuaire, se présenterent pour entrer dans le Tabernacle, & s'approcher ensuite de l'Autel des holocaustes, une nuée se répandit du fond du Sanctuaire, où elle s'étoit formée, sur les autres parties du Temple ; mais une nuée si brillante, & s'il est permis de s'exprimer de la sorte, si majestueuse, que portant sensiblement le caractere de la sainteté du Dieu des Armées, les Ministres de l'Autel ne purent, pendant long-tems, exercer les fonctions de leurs ministeres.

2. *Paral.* V. 9. 10.

Ce subit évenement, qui effraya d'abord les Prêtres du Seigneur, combla de joye le Monarque, qui comprit aisément ce qu'il avoit d'avantageux, & ce qu'il lui annonçoit de consolant. Voilà, s'écria-t'il, le témoignage le plus authentique des bontés du Dieu d'Israël, & c'est à ce moment qu'il prend possession de sa demeure. C'est ainsi qu'il en usa autrefois dans le désert, à la dédicace de son premier Tabernacle ; & n'est-ce pas sous le Symbole de la nuée & sous ces respectables

2 *Paral.* V. 14.

3. Reg. VIII. 10. Factum est autem, cùm exissent Sacerdotes de Sanctuario, nebula implevit domum Domini.

11. Et non poterant Sacerdotes stare & ministrare propter nebulam, impleverat enim gloria Domini domum Domini.

tenebres

ténébres, qu'il a continué depuis à nous manifester sa présence ? Ne cessez point, Seigneur, de nous proteger, & puisque je vous ai bâti sur la terre une Maison, où vous avez promis de fixer votre demeure parmi votre peuple, établissez-y votre Thrône, ne vous éloignez jamais des fidéles adorateurs de votre saint nom. Après ce peu de paroles que prononça Solomon dans le premier mouvement de sa pieté & de sa joye, il monta sur la tribune, placée au milieu du parvis du peuple d'Israël, vis-à-vis l'Autel des holocaustes, longue & large de cinq coudées, & haute seulement de trois : puis se tournant vers l'assemblée du peuple, qui, de bout & en une multitude infinie, remplissoit tous les parvis, il le benit en ces termes, à l'exemple de Moyse & de David son pere, en de semblables occasions.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON, 12. de son âge 36.

2. Paral. VI. 1. 2. *Ibid.* à *v.* 15. *ad* 22.

Ibid. à *v.* 3. *ad* *v.* 14.

Beni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui a fait entendre ses volontés à mon pere David, & qui les a exécutées par la force invincible de son bras tout-puissant. Depuis le jour, a dit le Seigneur, que j'ai tiré mon peuple de la servitude d'Egypte, je n'avois point choisi de Ville parmi toutes celles des Tribus d'Israël, pour m'y faire bâtir une demeure, & pour y faire adorer mon saint Nom. Je ne

3. Reg. VIII. 12. Tunc ait Salomon : Dominus dixit inhabitaret in nebula.
13. Ædificans ædificavi domum in habitaculum tuum, firmissimum solium tuum in sempiternum.
2. Paral. VI. 13. Si quidem fecerat Salomom basim æneam, & posuerat eam in medio basilicæ habentem quinque cubitos longitudinis, & quinque cubitos latitudinis & tres cubitos altitudinis. . . .
3. Reg. VIII. 14. Convertitque Rex faciem sui, & benedixit omni ecclesiæ Israël, omnis enim ecclesia Israel stabat.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

n'étois pas même encore déclarée sur le choix d'une famille, où le droit de commander & de gouverner mon peuple, dût être héréditaire; Saül sur tout, ayant mal répondu à mes desseins, & ayant attiré ma réprobation sur sa personnne; & sur toute sa posterité. Aujourd'hui mon choix est fait, & il est fixé sur Jerusalem & sur David. J'établirai celui-ci souverain de mon peuple, & c'est dans cette Ville que je veux habiter d'une maniere speciale, pour y faire éclater la sainteté de mon Nom, & les effets de ma bonté. Ainsi parla le Seigneur à mon pere David, & ce saint Roi tourna aussi-tôt toutes ses pensées à la construction du grand Edifice, qu'il destinoit à la gloire de son Dieu. Mais le Seigneur s'expliqua de nouveau, & lui dit : Le dessein où vous êtes de me bâtir une demeure dans votre Capitale, m'est agréable, vous ne perdrez pas devant moi le mérite d'un si loüable projet. Cependant vous n'en ferez que les préparatifs, c'est au fils qui naîtra de vous, & que je destine à regner après vous, qu'est reservée l'exécution de l'entreprise. David mon pere se soumit avec respect aux ordres de son Dieu, & le Seigneur de son côté, a accompli l'oracle qu'il avoit prononcé. Me voilà Roi, & assis sur le Thrône d'Israël à la place de mon pere David, ainsi que Dieu l'avoit promis. J'ai eu la consolation d'achever en peu d'années l'auguste demeure du Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob : J'ai préparé le Tabernacle de la sainte Arche, & je l'ai placée avec vénération dans un lieu convenable au monument de l'alliance de Dieu avec nos Peres, lorsqu'il les tira de leur servitude d'Egypte.

Salomon à ces mots, se tourna vers l'Autel

des holocaustes, il se prosterna les genoux contre terre, & étendant ses mains vers le Ciel, en présence de toute l'assemblée du peuple, il prononça à haute voix cette fervente priere; Seigneur Dieu d'Israël, il n'est point de Dieu semblable à vous, ni dans le Ciel, ni sur la Terre. Fidéle dans vos promesses, & invariable dans vos engagemens, vous gardez les conditions de l'alliance que vous avez faite avec votre peuple : votre misericorde est assurée à ceux qui marchent devant vous, dans la droiture d'un bon cœur. Vous avez annoncé vos promesses à David, & ce beau jour nous montre assez que les oracles que votre bouche prononce, votre bras tout-puissant ne manque point de les exécuter. Continuez de nous benir, Seigneur Dieu d'Israël; & souvenez-vous qu'outre les consolantes paroles, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement, vous avez encore dit à David mon pere, que le Thrône d'Israël ne cesseroit point d'être occupé par les Princes de son Sang, si fidéles à l'observation de votre Loi, ils ne s'écartoient point des voies, comme jamais lui-méme il ne s'en est écarté. Encore une fois, Seigneur, n'oubliez pas des engagemens si autentiques, & souvenez-vous que c'est avec mon pere David que vous les avez pris. J'ai commencé à exécuter vos ordres, ma consolation est de voir enfin achever la maison que vous m'avez ordonné de vous préparer sur la terre. Mais que dis-je, ô mon Dieu! & m'est-il permis de penser que vous habitiez parmi nous? Vous, Seigneur, dont tous les cieux ne

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

2. *Paral.* VI. 52.

3. *Reg.* VII. *à v.* 23. *ad v.* 54.

2. *Paral.* VI. *à v.* 14. *ad finem.*

3. *Reg.* VIII.

2. *Paral.* VI. VII.

3. Reg. VIII. 22. Stetit autem Salomon ante altare Domini in conspectu ecclesiæ Israël, & expandit manus suas in cælum. 23. Et ait. . . .

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON. 12. de son âge 36.

3. *Reg.* VIII.

2. *Paral.* VI. VII.

peuvent contenir l'adorable immensité. Comment voudriez-vous vous renfermer dans les bornes étroites d'un Temple bâti par les mains des hommes, & sous la conduite de votre foible serviteur ? Mais n'ayez point d'égard à sa foiblesse, écoûtez, avec votre bonté ordinaire, les Prieres & les Cantiques qu'il vous adresse en ce jour, avec une respectueuse confiance. Ayez jour & nuit les yeux ouverts sur cette Maison, où vous avez promis de faire adorer votre saint Nom, & de faire éclater vos misericordes. Exaucez les vœux que vous y fait votre serviteur, dans cet heureux jour de consécration. Que ce ne soit point envain que votre Peuple d'Israël vient s'y présenter devant vous, & solliciter vos bienfaits. Vous les écouterez du haut du Ciel ; & vous en ferez descendre sur eux, l'abondance de vos misericordes. Si un prévaricateur de votre Peuple manque de fidelité à son frere ; si refusant de garder le serment par où il auroit solemnellement engagé sa parole, il est conduit dans votre Temple, en présence de votre Autel, & qu'en pareille circonstance, il ait la hardiesse de se parjurer, vous l'entendrez, Seigneur, de votre Thrône, & vous ferez justice à vos serviteurs : Vous rendrez publique l'innocence de l'un ; vous ferez retomber sur la tête de l'autre sa perfidie & sa malice. Si votre peuple, en punition de ses péchés (car il aura toujours le malheur de vous offenser) venoit à fuir devant ses ennemis & les vôtres, & si touché d'un sincere sentiment de pénitence, il vient reconnoître ses égaremens dans votre saint Temple, y faire un humble aveu de sa faute, & vous en demander l'abolition ; écoutez-le, Seigneur, ne rejettez pas ses vœux. Bien plus, si sa révol-

te contre vous alloit jusqu'à devoir être punie par un nouvel esclavage, souvenez-vous de votre Ville sainte, & de l'auguste demeure que vous y avez choisie ; souvenez-vous-en, Seigneur, pour le faire au plûtôt rentrer dans la paisible possession de l'héritage de ses peres. Si leurs crimes vous forcent à fermer le ciel, & que leurs prévarications tiennent suspenduës les pluyes nécessaires à la fécondité de la terre, ils auront recours à vous auprès de votre Tabernacle, & à la vûë de l'affliction dont leurs cœurs seront pénétrés, vous les exaucerez du haut du ciel. Pardonnez, Seigneur, à votre peuple d'Israël, oubliez les iniquités de vos serviteurs ; faites-leur connoître le droit chemin qu'ils doivent suivre, répandez une pluye salutaire sur le fertile pays que vous leur avez donné. S'ils sont affligez de la famine & de la peste, si un air corrompu se répand sur leurs terres, si les sauterelles & les autres insectes, si le dérangement des saisons, ou quelqu'un de ces accidens, qui ruïne l'esperance de la récolte, vient à tomber sur eux ; si les ennemis, après avoir désolé les campagnes, viennent se présenter jusqu'aux portes de leurs Villes, s'ils sont frapés de quelque playe ou de quelque langueur ; dans toutes ces calamités, si quelqu'un des fidéles Israëlites vos serviteurs, vous offre ses vœux & ses prieres ; si, reconnoissant la playe de son cœur, comme le principe de celles qu'il souffre dans son corps & dans ses biens, il étend ses mains devant vous dans cette demeure qui vient de vous être consacrée, vous l'exaucerez du haut du ciel, & de cette sublime demeure où vous regnez, vous jetterez sur lui un regard de compassion. Vous voyez, Seigneur, jusqu'aux plus secrets replis de nos

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

3. *Reg.* VIII. 2. *Paral.* VI. VII.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. son âge âge 36. 3. Reg. VIII. 2. Paral. VI. VII.

cœurs, & il n'appartient qu'à vous d'en sonder la profondeur. Aussi sera-ce sur cette connoissance qui vous est réservée, que vous dispenserez vos châtimens & vos récompenses ; afin que vos serviteurs, également instruits par les effets de vos bontés, & par ceux de votre justice, apprennent à vous servir, à vous craindre, & à vous aimer, durant tout le tems qu'ils habiteront la terre que vous avez donnée à leurs peres. Mais ne bornez pas, ô mon Dieu! vos liberalités & vos bienfaits, à la portion choisie de votre héritage, aux enfans d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Toutes les Nations entendront parler de la gloire de votre saint nom, de la puissance de votre bras, & de la grandeur de vos merveilles. Lorsque quelqu'un de ces étrangers, pénétré de respect, & touché de confiance, viendra d'une terre éloignée vous adorer dans votre saint Temple, & y implorer votre secours, exaucez-le, Seigneur, du Thrône de votre gloire, & ne rejettez pas leurs humbles prieres. Que ces fideles étrangers ne sortent de votre sainte demeure, que comblés de vos dons. Qu'ils annoncent à tout l'univers, que vous êtes le Dieu tout-puissant : qu'ils apprennent aux differens peuples de la terre à honorer votre saint Nom, comme l'adore, le respecte & le craint votre peuple d'Israël : qu'instruits par leurs propres épreuves, ils publient que votre saint nom est invoqué dans votre demeure de Jerusalem, & que c'est-là qu'en faveur de ceux qui vous connoissent, vous déployez toute la force de votre bras. Si vous ordonnez à vos Soldats de combattre pour les interêts de votre gloire, & pour dompter les Nations ennemies de la vôtre ; éloignés de votre Temple, ils s'en rapprocheront par une vive foi, étant

tournés du côté de Jerusalem où vos Autels fument du sang des victimes, ils vous demanderont la victoire contre les Nations criminelles qu'ils ont à détruire, & votre secours leur est assuré. Heureux votre peuple, ô mon Dieu! si toûjours fidéle à vos Loix, il n'attiroit jamais sur lui les fleaux de votre vengeance. Mais qui peut se promettre une longue constance, & quel est l'homme dont l'innocence ne se démente jamais ? Nous sommes votre peuple choisi, & la portion de votre héritage. Combien de malheurs cependant n'ont pas déja été la punition de nos révoltes. S'il arrivoit donc que ce peuple inconstant, devenu assez coupable pour vous avoir irrité, & assez téméraire pour courir au-devant de vos coups, en attaquant ses ennemis, sans être reconcilié avec vous, fût enlevé par ses vainqueurs & mené captif dans une terre étrangere : alors Seigneur, loin de vos Autels, il ne pourra plus vous offrir ses holocaustes & son encens. Mais au moins jettant ses regards vers la ville sainte que vous avez choisie, & la Maison que j'ai bâtie à la gloire de votre nom, il vous adressera ses vœux, & il vous entretiendra de ses peines. Vous l'écouterez, ô mon Dieu! & vous le vengerez de ses persécuteurs. Ils feront pénitence dans le lieu de leur captivité, vous entendrez sortir de leurs cœurs contrits & humiliés, ces touchantes paroles : Nous avons peché, ô le Dieu de nos peres! nous nous sommes écartés de vos voies, nous nous sommes livrés à l'injustice & à la révolte. Frappez de vos plus rudes coups, nous revenons au sein de notre Pere, nous rentrons dans l'obéïssance, nous nous soumettons à vos ordres dans la droiture de nos cœurs, & de toute l'étenduë de nos ames. C'est ainsi, que regar-

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

3. *Reg.* VIII. 2. *Paral.* VI. VII.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

3. Reg. VI. VII.

dant avec confiance la route qui doit la reconduire dans la terre de leurs peres, dans la ville sainte, & auprès de votre tabernacle, d'où votre colere les aura écarté, ils crieront sans cesse vers le Thrône de votre misericorde ; & s'ils sont sincérement convertis, vous vous convertirez à eux. Vous exaucerez leurs prieres, vous oublierez leurs impietés & leur rebellion, vous aurez pitié de leur disgrace, vous vous souviendrez qu'en devenant pécheurs, ils n'ont pas cessé d'être votre peuple. Vous leur ferez trouver grace devant ces mêmes ennemis qui les auront faits captifs, & vous les réünirez ensuite à leurs freres. Car enfin, Seigneur, & c'est ce qui fait notre confiance, le peuple d'Israël est votre peuple & votre héritage. C'est cette nation que votre bras tout-puissant a tirée de la terre d'Egypte, de ce lieu d'horreur, d'esclavage & de tyrannie, où nos peres enfermés comme dans une fournaise de fer, ont si long-tems gémi, en attendant le jour marqué pour leur délivrance. Vous ne fites en leur faveur de si grandes merveilles, que pour les séparer du reste des Nations, & pour en faire spécialement votre peuple. Du moins est-ce ainsi, mon Seigneur & mon Dieu, que vous daignâtes vous en expliquer à Moyse votre serviteur, lorsque par son ministere vous tirâtes les Hebreux de leur captivité d'Egypte. que vos yeux soient donc ouverts & attentifs sur cette nation choisie, sur votre peuple d'Israël, & maintenant qu'ils ont le bonheur de vous voir habiter parmi eux, exaucez-les dans leurs besoins, ne refusez jamais de condescendre à leurs prieres. Levez-vous, Seigneur, entrez dans le lieu de votre repos, que l'Arche de votre alliance, le signal de vos merveilles, demeure placée

dans le séjour qui lui a été préparé. Que vos ministres & vos Prêtres purs devant vos yeux, s'attachent à conserver la justice & l'innocence. Que ceux qui servent à vos Autels, que les saints consacrés à votre culte, se réjoüissent dans l'abondance des biens qui accompagnent leurs honorables fonctions. Enfin, Seigneur Dieu d'Israël, ne détournez point vos yeux du Roi que vous avez établi & sacré sur votre Peuple, souvenez-vous sans cesse des misericordes, que vous avez exercées sur David votre serviteur & mon pere.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

3. *Reg.* VIII. 1. *Paral.* VI. VII.

Après cette belle & longue priere durant laquelle Salomon à genoux en présence de l'Autel des holocaustes, avoit toujours eu les mains étenduës vers le Ciel, il se leva, & il bénit encore une fois en ces termes, toute l'assemblée d'Israël. Béni soit le Seigneur Dieu de nos peres, qui selon ses engagemens, a accordé la paix à son Peuple. Aucune des paroles qu'il nous avoit fait annoncer par son serviteur Moyse, n'est demeurée sans exécution, nous joüissons de tous les biens qu'il nous avoit promis. Que le Seigneur notre Dieu soit désormais avec nous, comme il a bien voulu être avec nos peres, que jamais il ne nous abandonne, & ne nous rejette loin de lui. Que son cœur bienfaisant s'épanche vers nous, afin que nous marchions dans toutes ses voyes ; que nous gardions ses préceptes, que nous observions ses cérémonies, que nous nous soumettions à ses ordonnances, pour les observer dans la premiere pureté où il les donna à nos peres. Que la priere que j'ai adressée au Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, en faveur de ses serviteurs & de son Peuple d'Israël, lui soit jour & nuit présente, qu'elle l'engage à nous conduire dans la justi-

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

ce, & à proteger son héritage, afin que toutes les nations, nous voyant heureux & tranquilles à l'ombre de ses aîles, reconnoissent qu'il est le vrai Dieu, & qu'il n'est point d'autre Dieu que lui. Pour nous, mes freres, purifions-nous avec soin, servons le Seigneur dans la droiture de nos cœurs, n'abandonnons jamais la route que sa main nous a tracée, & toujours pleins de la ferveur qui nous anime dans ce beau jour, conservons-nous dans l'innocence & dans la fidelité que nous devons à notre souverain Maître, à notre Bienfaiteur & à notre Pere.

On ne pouvoit souhaiter de plus favorables dispositions, pour achever la cerémonie qu'on avoit si bien commencée, que la ferveur réciproque du Monarque & des Sujets. Aussi le Seigneur ne tarda-t'il pas à déclarer de nouveau, combien elle lui étoit agréable. On se mettoit de toutes parts en devoir de faire des sacrifices; les Prêtres & les Levites s'acquittoient avec joye de leurs fonctions, & les hosties, après avoir expiré sous le couteau des Ministres, étoient étenduës sur l'Autel; lorsque tout-à-coup un feu sacré descendu du Ciel, dévora en un instant les victimes & les holocaustes. C'étoit le signal le plus sensible qu'on pût avoir, que Dieu agréoit toutes les actions de cette journée : bientôt après il fut suivi d'un autre prodige, qui mit le comble à la joye & à la reconnoissance d'Israël. La Majesté du Seigneur, sous le symbole d'une nuée lumineuse, remplit une seconde fois les

2. Paral. VII. 1. Cùmque complesset Salomon fundens preces, ignis descendit de cœlo, & devoravit holocausta & victimas, & majestas Domini implevit domum.

2. Nec poterant Sacerdotes ingredi templum Domini, eò quòd implesset majestas Domini templum Domini.

differentes parties du saint Temple, en sorte que les Ministres ne pouvoient entrer dans le parvis destiné à leurs fonctions, & qu'ils furent assez long-tems dans l'impuissance de continuer le Service. Tous les enfans d'Israël témoins de ce double miracle, & frappés de surprise à la vûë du feu qui consommoit les holocaustes, & de la Majesté du Seigneur, qui remplissoit sa sainte Maison, se prosternerent ensemble le visage contre terre : dans cette posture respectueuse, étendus sur le pavé, ils se mirent à bénir & à adorer le Dieu de leurs Peres, en chantant des Cantiques de loüanges en l'honneur de son infinie bonté, & son éternelle misericorde.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

Les prodiges disparurent, & les Sacrifices recommencerent. Le Roi & le Peuple offrirent leurs victimes. Celles du Roi seul monterent jusqu'au nombre de vingt-deux mille bœufs, & de six-vingt mille moutons. Les Prêtres distribués par troupes, faisoient retentir l'air de leurs trompettes, les Levites de la Musique, séparés aussi par differentes classes chantoient les Pseaumes de David, convenables à la cérémonie, & accompagnoient leurs chants du son de tous les instrumens, tandis que le Peuple d'Israël, dans l'admiration & dans la

2. Paral. VII. 3. Sed & omnes filii Israël videbant descendentem ignem, & gloriam Domini super domum, & corruentes proni in terram super parvimentum stratum lapide, adoraverunt, & laudaverunt Dominum : Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

3. Reg. VIII. 62. Igitur Rex; & omnis Israël cum eo, immolabant victimas coram Domino.

63. Mactavitque Salomon hostias Pacificas, quas immolavit Domino, boum viginti duo millia, & ovium centum viginti millia, & dedicaverunt templum Domini Rex, & filii Israël.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

joye, répondoit par ses acclamations, & ne cessoit de loüer, à haute voix, les misericordes du Seigneur. Comme un jour ne suffit pas à l'immolation de tant de victimes, il y fallut aussi employer plus d'un Autel. Ainsi à cette Fête, par un privilege singulier & sans conséquence pour l'avenir, Salomon fit sanctifier le milieu du parvis ou vestibule, au-devant du tabernacle, parce qu'on fut contraint d'y faire une partie des sacrifices, d'y consumer les holocaustes, d'y brûler les graisses des hosties pacifiques, l'Autel d'airain placé dans le Vestibule Levitique, n'étant pas capable de contenir une si grande quantité de victimes. La seule Fête de la Dédicace du nouveau Temple où le Roi se trouva avec tout son Peuple, dura sept jours entiers. La consolation du Prince, fut d'y voir, rassemblés des deux extrêmitez de ses Etats, c'est-à-dire, depuis l'entrée d'Emath au Nord, jusqu'au fleuve ou torrent de l'Egypte au Midi, tous ses Sujets des differentes Tribus d'Israël. Tous contribuerent à la solemnité de la Fête, par une ferveur & une liberalité qui répondoit à sa pieté & à ses royales profusions. Aussi-tôt après la Dédicace, on commença la Fête des Tabernacles, qui dura sept autres jours, au bout desquels on fit à

2. *Paral.* VII. 4. 5. 6. 7.

3. Reg. VIII. *64.* In die illa sanctificavit Rex medium atrii, quod erat autem domum Domini; fecit quippe holocaustum ibi, & sacrificium, & adipem pacificorum: quoniam altare æreum, quod erat coram Domino, minus erat, & capere non poterat holocaustum, & sacrificium, & adipem pacificorum.

65. Fecit ergo Salomon in tempore illo festivitatem celebrem, & omnis Israël cum eo, multitudo magna, ab introïtu Emath usque ad rivum Ægypti coram DOMINO DEO nostro septem diebus & septem diebus, id est, quatuordecim diebus.

l'ordinaire la collecte ; & tout étant terminé selon la Loi, le vingt-troisiéme jour du mois le Prince congédia l'assemblée. Les fidéles Israëlites s'en retournerent dans leurs tentes, donnant au Roi mille benédictions, & rendant à Dieu de tendres actions de graces, pour les faveurs dont il avoit daigné combler son serviteur David, le Prince son successeur, & tout son Peuple d'Israël.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36. 2. *Paral.* VII. 8. 9. 10.

La grande action qu'on venoit de terminer, ne parut pas à Salomon tellement achevée, qu'il ne dût encore y ajoûter quelque chose qui servît également, & à rendre constante, s'il se pouvoit, la dévotion du Peuple, & à donner une régularité fixe & permanente au Service du Seigneur. Il avoit fait ses sacrifices sur l'Autel placé devant le Vestibule. Il voulut que ses premieres liberalités fussent la mesure de celle de tout son Regne ; à ce dessein il ordonna qu'on fourniroit de son trésor les victimes qui devoient être immolées tous les jours, selon la Loi de Moyse, celles qu'on devoit offrir les jours de Sabbat, les Néoménies, ou Calendes, & sur-tout aux trois grandes Fêtes de l'année, sçavoir, la Fête des Azymes, ou de la Pâque, la Fête des Semai-

3. Reg. VIII. 66. Et in die octava dimisit populos, qui benedicentes Regi : profecti sunt in tabernacula sua, lætantes, & alacri corde super omnibus bonis, quæ fecerat Dominus David servo tuo, & Israël populo suo.

2. Paral. VIII. 12. Tunc obtulit Salomon holocausta Domino, super altari Domini, quod extruxerat ante porticum.

13. Ut per singulos dies offeretur in eo juxta præceptum Moysi in sabbatis & in calendis, & in festis diebus, ter per annum, id est, in solemnitate azymorum, & in solemnitate hebdomadarum, & in solemnitate tabernaculorum.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

nes, ou de la Pentecôte, & la fête des Tabernacles. Dans ces jours solemnels, le Roi ne manquoit point de se trouver au Temple en cerémonie, & d'être présent à l'immolation de ces victimes pacifiques, au sacrifice de ces holocaustes, à la consommation de l'encens qu'il avoit présenté, & qui brûloit sur l'Autel qu'il avoit fait construire à la gloire du Seigneur. Ce premier point reglé, il exécuta le projet de son pere David, pour mettre l'ordre entre les Prêtres & les Levites qui devoient, tour à tour, être de service dans le saint Temple. On suivit de point en point ce qu'avoit si sagement ordonné le saint Roi David, le plus zelé de tous les Monarques du Peuple de Dieu pour la magnificence de son culte. On partagea les familles Sacerdotales, on fit differentes troupes de Levites, qui toutes avoient leur Chef; les unes destinées aux sacrifices, les autres à la garde des portes; celles-ci à l'entretien de la musique, celles-là à la conservation des trésors & des magasins du Temple. On ne s'écarta en rien des dispositions qu'avoit faites l'homme de Dieu; & le Prince eut encore cette fois la consolation de voir les réglemens du Roi son pere, suivis avec une fidelité, qui honoroit la memoire de ces Héros son prédecesseur, qui rendoit publique sa Religion, & qui faisoit regarder le saint Temple

2. *Paral.* VII. *à v.* 11. *ad* 23.

'2. Paral. VII. 14. Et constituit juxta dispositionem David patris sui officia sacerdotum in ministeriis suis: & Levitas in ordine suo, ut laudarent, & ministrarent coram Sacerdotibus, juxta ritum uniuscujusque diei: & janitores in divisionibus suis per portam & portam sic: enim præceperat David homo Dei.

15. Nec prætergressi sunt de mandatis Regis, tam Sacerdotes, quàm Levitæ ex omnibus, quæ præceperat, & in custodiis thesaurorũ.

qu'il avoit eu le bonheur d'achever comme la merveille de l'Univers.

Année du monde 3002. Du Regne de SALOMON 12. de son âge 36.

Il parut bien dans la suite que le Seigneur avoit agréé la construction du Temple, la dédicace de cet auguste Edifice, & sur-tout la priere que Salomon lui avoit adressée dans le cours de la céremonie. Les miracles arrivés en presence de tout le Peuple, en étoient déja d'assez sûrs garants; mais Dieu ne s'en contenta pas : soit que le Peuple commençât à oublier, au bout de treize ans, les promesses qu'on lui avoit faites, & les engagemens qu'il avoit pris; soit plûtôt que le Seigneur prévoyant les prochains égaremens du Monarque, dans sa longue prosperité, voulût essayer sur son cœur, un moyen aussi propre à le soutenir, que le souvenir de son ancienne ferveur, & l'assurance de sa protection. Quoiqu'il en soit, lorsque ce Prince eut achevé, non-seulement l'édifice de la Maison de Dieu, mais encore celui de son magnifique Palais, dans un tems où toutes ses entreprises lui réüssissoient au-delà de ses esperances, le Seigneur lui apparut une seconde fois durant la nuit, comme il avoit déja fait à Gabaon, & il lui parla de la sorte. J'ai exaucé la priere que vous m'avez faite, & vos vœux sont montés jusqu'au Thrône de ma gloire. Oui, j'ai accepté la demeure que vous m'avez bâtie à Jerusalem, c'est là que je veux être honoré par des sacrifices. Si je ferme le Ciel dans ma colere; & que la pluye cesse de fertiliser la terre, si j'envoye les sauterelles sur vos montagnes, & si je leur ordonne de dévorer vos moissons, si j'afflige mon Peuple de maladies contagieuses & de pestes; & que ce Peuple, sur lequel mon saint Nom a été invoqué, fasse pénitence de ses égaremens, s'il me cherche dans la droiture de son cœur, je l'exaucerai du haut

2. *Paral.* VII.

Année du monde 3015. Du Regne de SALOMON 25. de son âge 49.

2. *Paral.* VII.

du Ciel ; j'oublierai ses iniquités, & je délivrerai le pays des calamités que j'y aurai répandües. Mes yeux seront couverts sur ses besoins, & mes oreilles attentives aux prieres de ceux qui m'invoqueront dans mon Temple de Jerusalem. Car j'ai choisi cette demeure, pour y faire éternellement adorer mon saint Nom. Mes complaisances, & les affections de mon cœur y sont attachées. Pour vous que j'ai fait Roi de mon Peuple d'Israël ; si à l'exemple de David votre pere, vous marchez devant moi dans la simplicité de votre cœur, si vous exécutez tous mes ordres, si vous gardez mes Jugemens & mes cerémonies, j'affermirai pour toûjours votre Thrône sur Israël, selon la promesse que j'en ai faite à David votre pere, en lui disant : Ce seront toujours les Princes de votre sang, qui porteront la Couronne d'Israël, que je vous ai mise sur la tête. Voilà les récompenses que je destine à votre fidelité. Mais si vous ou vos enfans, vous vous détournez de mes voyes, si vous cessez de me suivre, si vous violez mes préceptes, si vous négligez mes reglemens & mes cerémonies, si vous désertez mes Autels, si vous profanez mon culte pour courir après les Idoles des Nations, & en faire vos Dieux à la honte de mon Nom, apprenez les vengeances que je tirerai de vos prévarications. J'enleverai à Israël la terre fertile dont je lui ai donné la possession, je réprouverai le Temple que je me suis sanctifié au milieu de vous, & je l'abandonnerai. J'exposerai mon Peuple à la risée des Nations, & il deviendra la fable de l'Univers. Mon temple même ; cette Maison bâtie par mon ordre, & où je me fais gloire d'habiter, sera renversé, détruit & pillé. Tous les Etrangers qui la verront dans cet état de désolation, & qui en considereront

considereront les ruines encore fumantes, seront dans l'étonnement, ils insulteront au peuple insensé, qui se sera attiré ces terribles châtimens. Ils demanderont pourquoi le Seigneur a traité si sévérement, & son peuple choisi, & la terre d'Israël, le Temple où il habitoit. On leur répondra que tels sont les effets de la colere du Seigneur, outragé par cette Nation, dont il avoit tiré les Peres de leur serviteur d'Egypte, & que c'est ainsi qu'il se venge de l'abandon, où ils laissoient ses Autels & son culte.

Année du monde 3015. Du Regne de SALOMON 25. de son âge 49. 2. Paral. VIII.

Ces malheurs & cette désolation devoient un jour arriver, parce que le peuple inconstant devoit un jour ne s'en rendre que trop digne. Salomon, lui-même, ce Monarque si sage, & pendant long-tems si religieux, n'étoit pas loin de voir tomber sur sa personne les premiers traits de la colere divine. Mais treize ans avant cette vision, tems auquel le Prince venoit d'achever le Temple de Jerusalem, il vivoit encore dans l'innocence, & son zéle pour le culte du Seigneur dont il avoit donné des preuves si éclatantes, dans la cérémonie de la Dédicace, n'avoit point souffert d'alteration.

Après s'être employé si long-tems, & tout entier, au grand ouvrage de sa Religion, il crut que le Seigneur agréeroit qu'il s'occupât à mettre dans sa cour & dans son Royaume, l'ordre, la splendeur & l'abondance. Sa sagesse & sa grande réputation lui donnoit, plus qu'à aucun des Rois ses prédecesseurs, les moyens d'y réüssir.

3. *Reg.* VII. *à v.* 1. *ad* 13. 2. *Paral.* IX.

David avoit bâti un Palais dans la Ville de Sion qui s'appella ensuite la Ville de David. Mais ce Palais ne parut à Salomon, ni assez commode, ni assez magnifique pour son usage. Il en entreprit un autre plus voisin du

Année du monde 3015. Du Regne de SALOMON 15. de son âge 49.

Temple, auquel il en joignit un second pour la Reine son épouse ; & bien-tôt un troisiéme, comme à l'un & à l'autre, nommé la Maison du Liban ; soit parce que celui-ci étoit encore plus orné de bois de cedre que les deux premiers, soit parce qu'il contenoit de grands Jardins, accompagnés d'un beau plan, qui le rendoient en quelque façon comparable à la celebre montagne du Liban. Ces Palais étoient tous d'une richesse immense en or, en argent, en bois de cedre, & en pierres d'un très-grand prix. Les appartemens étoient d'une beauté proportionnée, accompagnés de peristiles, de colonnades, de vestibules, de portiques & de sallons, tous brillans d'or. On avoit menagé dans ces differens bâtimens un grand appartement des plus riches & des plus ornés, auquel on donnoit le nom de la Galerie du Thrône. Au milieu de cette Galerie on avoit placé le Thrône du Roi, & tout à l'entour les Siéges des Juges, qu'il plaisoit au Prince de faire entrer dans ses conseils.

3. Reg. X. 2. Paral. X.

Ces ouvrages couterent à Salomon de grandes dépenses, des soins continuels, & bien du tems. Hiram Roi de Tyr, toujours son allié & son ami continua de lui fournir des Ouvriers, des cedres du Liban, & de l'or, dont il lui envoya jusqu'à six-vingt talens. Par ce moyen ayant employé sept ans & demi à la construction du Temple, il acheva dans l'espace de douze ans & demi les bâtimens destinés à le loger, aussi-bien que la Reine son épouse, & les Officiers de leur Maison ; en sorte qu'il passa vingt années entieres à donner à Jerusalem ces augustes monumens de sa Religion & de sa magnificence Royale. Il voulut que la richesse des ameublemens répondit à la beauté des édifices, & on peut

juger par ces traits, combien il l'emporta en ce genre, non-seulement sur les Rois d'Israël ses prédecesseurs, mais encore sur les plus puissans Monarques de l'Orient. Tous les vases & toute la vaisselle qui servoient à sa table, & à celle de la Reine, dans les trois Palais qu'il venoit de bâtir, étoient de l'or le plus pur & le plus fin. On ne daignoit pas y employer l'argent, qui dans ces tems d'abondance, n'étoit pas même regardé à Jerusalem, & paroissoit un vil métail à l'usage du seul commerce, ou abandonné à la bourgeoisie. Un autre trait de la profusion du Roi, digne d'être remarqué, sont les boucliers armés de pointes avancées, qu'il fit faire, pour être portés devant lui par les Soldats de sa garde, lorsqu'il alloit au Temple en cérémonie. Il en fit faire deux cens fort grands, revêtus de lames de l'or le plus pur, & l'or dont chacun étoit couvert, étoit estimé six cens sicles. A ces deux cens boucliers, il en fit ajoûter trois cens autres, plus petits à la verité, mais d'un plus grand prix, puisque les lames d'or dont ils étoient couverts, étoient beaucoup plus épaisses, & étoient estimées trois cens mines. Il fit mettre ces armes dans l'Arsenal de son Palais du bois du Liban, d'où on ne les tiroit que dans l'occasion que nous venons de dire, après quoi on les renfermoit aussi-tôt, sous la garde d'un Officier. Mais l'ouvrage qui attiroit le plus d'admiration, & pour l'art & pour la matiere, fut le Thrône Royal, où il avoit coutume de se montrer dans ses audiences publiques, & dans les Assemblées des Grands de son Royaume. Il étoit placé dans un des parvis ou des vestibules du Palais de Salomon, au milieu d'une belle colonnade dont il faisoit l'ornement. L'ouvrage

Année du monde, depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 49. à 61.

3. *Reg.* X.
2. *Paral.* IX.

Année du monde, depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 47. à 61.

étoit revêtu tout entier du plus bel or, mêlé avec l'hyvoire qui se réhaussoient merveilleusement l'un l'autre par les sages dispositions que l'Ouvrier y avoit habilement ménagées. On montoit à ce Thrône par six dégrés, soutenus de chaque côté par autant de lionceaux. Il étoit couvert d'un dais arrondi en façon de voute, ou de dôme, qui sortoit d'un dossier de même figure. Le siége en étoit d'or aussi-bien que les bras qui se terminoient en forme de main, & étoient appuyés sur la tête de deux lions de grandeur naturelle, revêtus d'or. Rien au monde n'étoit si magnifique, & de quelque éclat, dont se piquassent les puissans Monarques voisins de la Judée, on ne voyoit rien chez eux, qui approchât de la beauté de cet excellent ouvrage. Aussi, peu de Rois étoient-ils en état de se mésurer à celui d'Israël.

3. Reg. X. 2. Paral. IX.

Son domaine lui fournissoit chaque année six cens soixante & six talens d'or, sans y comprendre une autre somme, peut-être encore plus considerable, qu'apportoient dans ses coffres les Intendans des impôts, les Commerçans, les differens Marchands, soit en gros, soit en détail, tous les Rois ses tributaires, tous les Princes Arabes, & les Gouverneurs particuliers de ce pays. Outre ces revenus fixes & ordinaires, le sage Roi avoit tellement policé ses Etats, qu'il trouva moyen d'y établir un commerce reglé par mer dans les pays étrangers, qui portoit dans le sein de son Royaume une abondance inconnuë avant lui. Dans ses traités avec le Roi de Tyr, les deux Princes étoient convenus, qu'ils équiperoient à frais communs une flotte, pour aller négocier dans les terres éloignées, où se trouvoient les mines d'or & d'argent, où

l'on voyoit croître les arbres les plus rares, où l'on rencontroit les autres materiaux les plus précieux, pour de grandes entreprises. La course de cette flotte étoit de trois ans, & dès qu'elle étoit de retour, une nouvelle qu'on avoit eu soin d'armer durant le voyage de la premiere, se trouvoit prête à partir. Ce fut apparemment dans une de ses courses, que fit Hiram en particulier, mais cependant pour le compte commun, qu'outre le bel or d'Ophir & les pierres précieuses, on apporta à Salomon une grande quantité d'un bois exquis & odorant dont il fit faire les balustrades pour le Temple, & pour ses Palais, avec quelques instrumens à l'usage de ses Musiciens. Ce fut la seule fois qu'on découvrit ce bois si rare, & on n'en vit plus depuis à Jerusalem. Par cette voye de la navigation, le Royaume se remplissoit d'or, d'argent, de dents d'Elephant, de bois rares, de Singes, de Paons, & de mille autres curiosités.

Année du monde, depuis 3815. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 49. à 61. 3. *Reg.* X. 2. *Paral.* IX. 2.

Mais la grande réputation de sagesse où étoit le Roi, lui fournissoit une source encore plus feconde, & du moins plus estimable, par où les richesses couloient dans ses Etats. Non-seulement les peuples, mais les Rois étrangers se faisoient une gloire de venir à sa Cour, pour être les témoins de ses merveilles, & pour entendre ses oracles. Ils n'y venoient point, sans lui payer une espece de tribut, que leur imposoit, non sa Souveraineté sur eux, mais ses héroïques & Royales vertus, dont ils étoient enchantés. C'étoient tous les jours nouveaux presens en vases d'or & d'argent, en habits, en armes, en chevaux, en équipages, en aromates. De sorte que Jerusalem pouvoit être regardée comme le trésor de toute l'Asie. L'argent y étoit commun com-

Année du monde, depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 34. à 37. de son âge 49. à 61.

3. *Reg.* IX. X. XI. 2. *Paral.* VIII.

me les pierres, & les cedres en si grande quantité, qu'on les comparoit aux Sicomores, dont toutes les campagnes d'Israël étoient couvertes.

Le Roi pensa ensuite à former ses écuries & ses équipages, ce que n'avoient point fait avant lui ses prédecesseurs, peut-être par respect pour une loi ancienne, qui paroissoit défendre aux Israëlites l'entretien d'un si grand nombre de chevaux. Salomon, comme nous l'avons déja dit, en avoit jusqu'à quarante mille dans ses écuries, pour servir dans ses Armées, outre quatre cens chariots, & douze mille chevaux à l'usage de sa Maison. Il assigna des Villes, où ses équipages devoient être entretenus, à l'exception de ceux qui restoient toujours à Jerusalem, pour le service de sa personne. C'étoit en Egypte & à Coa qu'on alloit acheter des chevaux pour les écuries de Salomon : ceux qui étoient chargés de ce soin les alloient chercher jusques-là; & les lui amenoient pour un certain prix dont on étoit convenu. Chaque cheval lui coutoit en Egypte cent cinquante sicles, & un attelage de quatre chevaux revenoit à six cens. On faisoit aussi le même commerce avec le Roi des Hethéens, les Rois de Syrie & tous les peuples voisins; & cela avec d'autant plus de facilité, que Salomon portoit à juste titre le nom du Roi des Rois & étendoit sa Souveraineté depuis l'Euphrate jusqu'à la terre des Philistins, & aux frontieres de l'Egypte.

Telle étoit la magnificence du sage Salomon, & ce fut au milieu de tant de richesses, qu'il conduisit la Reine son épouse, fille du Roi d'Egypte, dans le superbe Palais qu'il lui avoit destiné. Elle avoit logé jusques-là

dans celui de David. Mais outre qu'il voulut que l'appartement de la Reine ne fût pas éloigné du sien, un motif de religion le détermina à en user de la sorte. La Princesse étoit étrangere, fille d'un Roi idolâtre, & peut-être encore attachée à quelques restes de ses anciennes superstitions. Le Palais de David étoit un lieu saint, consacré par le séjour de l'Arche ; & quoique ce religieux dépôt eût été transferé dans le nouveau Temple, le Roi regarda comme une chose peu séante, & peu glorieuse au Dieu d'Israël, qu'une Reine Egyptienne occupât une demeure, que durant plusieurs années il avoit choisie pour la sienne. Pour rendre cependant à la Princesse le séjour plus agréable & plus commode, il entreprit un ouvrage d'une étenduë immense, qu'il executa avec succès. Il ferma de murailles un grand terrain, joignant au Nord la Ville de David, & il combla une espece de vallée, ou de gouffre, qui séparoit la Montagne de Sion, de celle de Moria. Il fit bâtir dans cette espace grand nombre de maisons, qui en faisoient une seconde Ville, presque égale à celle de David. Ce fut là un de ses derniers travaux. Mais nous verrons dans la suite, que la dépense qu'il y fit, à la charge de ses sujets déja fatigués d'impôts, jointe au mécontentement de la Tribu d'Ephraïm, dont il dépeupla une place assez considérable, nommée Mello, pour en transferer les habitans dans sa nouvelle Cité, à qui il donna le nom de Mello, furent l'occasion prochaine d'une terrible révolution, qui fut le premier châtiment des désordres de sa vieillesse.

Année du monde, depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 49. à 61.

3. Reg. IX. *2. Paral.* VIII.

Avant cette funeste entreprise, il en avoit fait plusieurs autres beaucoup plus sages & d'un succès moins dangereux. Il repara les

Année du monde, depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 12. à 37. de son âge 49. à 61. 3. *Reg.* XI. 2. *Paral.* VIII.

murs de Jerusalem, & il fit une nouvelle enceinte. Il fit fortifier Hezer, Mageddo, Gazer, Palmyra dans le désert, la haute & la basse Bethoron, & plusieurs autres places jusques-là sans fortification & sans murs. Il y fit faire des murailles de défense, des portes, & tous les ouvrages nécessaires à leur sûreté. Il se rendit maître d'Emath, capitale de la Syrie de Soba. Il rétablit ensuite & il répara les Villes des differentes Tribus qu'il destinoit à entretenir ses chevaux & ses équipages. En un mot, il entreprit tout ce qu'il jugea de la gloire & de la splendeur de son Royaume : il fit travailler dans sa Capitale, dans les Provinces, & jusqu'aux extrémités de ses Etats. Par-tout il réüssit sans obstacle, & il exécuta ses projets avec un bonheur & une promptitude incroyable. Il n'employa néanmoins à tant de travaux, aucun des Israëlites naturels, qu'il destina toujours à être ses Soldats, ses Ecuyers, ses Officiers, ses Juges, ses Intendans, ses Gouverneurs. Les grands Officiers de ses troupes, pris du corps de la Nation, chargés de former les Soldats, & de les discipliner, étoient au nombre de deux cens cinquante; on en comptoit jusqu'à cinq cens cinquante Intendans, Commissaires ou Gouverneurs, qui exerçoient l'autorité du Prince sur le Peuple, & qui présidoient aux ouvrages. Ce furent les restes de Chananéens, Amorrhéens, Hethéens, Pheréséens, Hevéens, Jebuséens, peuples étrangers & proscrits, que les Israëlites n'avoient pû jusques-là ni exterminer, ni dompter, que Salomon fit tributaires dès le commencement de son Regne; & à qui il conserva la vie, à condition qu'il les employeroit à son gré & aux grands & pénibles ouvrages qu'il étoit dès-lors résolu d'entreprendre.

Il restoit à Salomon de compter avec Hiram Roi de Tyr, qui avoit fait pour lui de grandes avances. Il lui avoit fourni presque tous les materiaux de ses édifices, & les plus habiles ouvriers pour les mettre en œuvre. Salomon lui étoit même redevable de plusieurs grosses sommes en or, qu'il lui avoit toujours prêtées avec toute sorte de confiance. On étoit convenu entre les deux Rois de certaines provisions, que celui d'Israël devoit fournir pour les ouvriers Tyriens, & même pour la Maison du Roi de Tyr; cet article du traité avoit été exécuté de bonne foi. Mais Salomon ne se croyoit pas encore quitte envers un ami si généreux, ou du moins sa gratitude n'étoit pas satisfaite. Il fit offrir à Hiram l'usurfruit de vingt Villes dans la Galilée, sans lui en ceder néanmoins la proprieté, afin que pendant un certain nombre d'années, ce Prince se remplit des sommes dont on lui pouvoit encore être redevable. L'offre fut d'abord agréablement reçuë du Roi de Tyr; mais Hiram s'étant transporté sur les lieux pour voir les Villes dont on lui parloit, leur situation ne lui plût pas, & il trouva la terre de ce canton fort sterile. Il en fit ses plaintes à Salomon, qui s'étoit aussi rendu dans la Galilée, pour finir cette affaire; & il lui dit: Sont-ce là, mon frere, les Villes que vous me donnez: trouvez-vous ce present digne de vous & de moi? C'est une terre de rebut, & que voulez-vous que j'en fasse? Le nom parut convenir assez-bien à ce quartier de la Galilée, & depuis ce tems il n'en eut point d'autre que celui de terre de rebut. Cependant, ajouta Hiram, reprenez vos vingt Villes, je me contente de votre amitié. Salomon s'excusa fort honnêtement auprès du

Année du monde depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 47. à 49.

3. Reg. IX. 2. Paral. VIII.

Année du monde, depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 47. à 59.

Roi son ami, & se remit en possession des vingt Villes, où il fit faire les réparations & les augmentations néceſſaires : après quoi, comme il ne les trouva pas suffisamment peuplées, il y fit passer d'assez nombreuses colonies d'Israëlites. Cet évenement, qui pouvoit faire craindre quelque rupture entre les deux Rois, depuis si long-tems alliés & amis, ne les refroidit point, & soit qu'on fut convenu de quelqu'autre dédomagement, soit que le Roi de Tyr voulût avoir la gloire d'une liberalité sans interêt, ils se séparerent aussi bien ensemble que jamais. En effet peu de tems après, Salomon ayant fait équiper une flotte à Aziongaber, port avantageux près d'Elath, sur le rivage de la mer rouge, dans la terre d'Idumée, Hiram fit bâtir à ses dépens des vaisseaux dans le même port, qu'il joignit à ceux de Salomon, & il envoya à Aziongaber des Pilotes & des Matelots de Tyr, fort habiles dans la navigation, qui formerent les Sujets de Salomon, encore peu accoutumés à ces voyages de long cours. L'entreprise fut heureuse, & la flotte étant arrivée à Orphir, on raporta au Roi d'Israël quatre cens cinquante talens d'or. Il ne lui en demeura cependant que quatre cens vingt, & les trente autres ayant été apparemment remis à Hiram, pour sa part du profit ; & pour les frais de l'entreprise ausquels il avoit contribué.

Tant de biens, d'éclat & de gloire n'avoient point fait jusques-là sur le cœur de Salomon, ces fatales impressions, qui du plus sage des Rois, en firent après quelques années le plus ingrat & le plus coupable de tous les hommes. La sagesse qu'il avoit reçuë du Ciel régloit encore toutes ses démarches, & il attiroit sur lui l'attention des plus puissans Mo-

3. Reg. X. 2. Paral. IX.

narques de l'orient. Entre plusieurs autres, que ses vertus, & l'ordre qui regnoit dans ses Etats, conduisirent jusqu'au pied de son Thrône, on vit paroître avec éclat une Reine célebre, qui enchantée des choses merveilleuses que la renommée annonçoit à l'Univers, vint au fond de l'Arabie heureuse, pour s'assurer si la présence du Prince répondoit aux grandes choses qu'on racontoit de lui, & pour sonder cette prodigieuse étenduë de connoissances qu'on lui attribuoit, par des questions épineuses & énigmatiques, capables de mettre à l'épreuve la plus vive pénétration. On ignore le nom de cette habile Princesse. On sçait seulement qu'elle étoit Reine de Saba, & qu'elle se rendit à Jerusalem, avec un cortege digne de la Majesté Royale dont elle étoit revêtuë, & de la grandeur du Roi qu'elle venoit visiter. Sa suite étoit belle & nombreuse, ses équipages superbes, son train magnifique. On conduisoit après elle un grand nombre de chameaux, chargés de grandes sommes en or, de pierres précieuses & d'aromates d'un très-grand prix. Salomon reçut la Reine de Saba avec une sumptuosité & une splendeur dont elle fut d'abord éblouie. Mais elle cherchoit sur-tout à s'assurer des qualités personnelles du Roi d'Israël, & elle ne differa pas à lui proposer ses questions & ses énigmes. Le Prince satisfit à tout avec une présence d'esprit & une facilité si surprenante, qu'il prêvenoit même les pensées de la Reine. Il lui expliqua par ordre tout ce qu'elle souhaitoit sçavoir : Il lui découvrit ce qu'elle tenoit cachée dans son cœur, il l'instruisit avec soin, & avec tous les ménagemens que demande la curiosité délicate d'une femme qui se croit sçavante. Il poussa

Année du monde, depuis 3015. jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 7. à 59.

les leçons qu'il eut occasion de lui faire beaucoup plus loin que n'avoit été ses questions. Elle tenta mille fois en vain de mettre le Roi en défaut, au moins sur un seul article. Rien n'échappoit à ses lumieres, & dans l'instant les ténébres étoient dissipées. La Reine fut contrainte de convenir de sa défaite, & de rendre hommage à son vainqueur. De cette premiere surprise, la Reine de Saba passa bientôt à une autre, qui la saisit encore davantage ; le Roi la conduisit d'abord à la Maison de Dieu, dont il l'invita à considerer à loisir, la grandeur, la majesté, les richesses, & où sans doute il ne manqua pas, en l'instruisant des verités de la Religion, de lui inspirer la crainte du vrai Dieu qu'on y adoroit. On entra ensuite dans les grands & magnifiques palais du Roi & de la Reine, dans les beaux jardins dont ils étoient ornés, dans ces riches appartemens où le cedre, l'or & l'ivoire brilloient de toutes parts. La Princesse s'informa encore par elle-même de l'abondance & de l'ordre qui regnoient dans la Cour d'Israël, du nombre & de la qualité des Officiers du Monarque, de la richesse de leurs habits, de leurs differentes demeures, de la distribution de leurs emplois, du temps de leur service. Elle assista, autant qu'il étoit permis à une femme étrangere, aux Sacrifices du Roi. Elle mangea souvent avec lui & toujours elle étoit surprise de la sumptuosité Royale de sa table, & de cet ordre merveilleux, qui donne à l'abondance & à la délicatesse des viandes un prix tout nouveau & leur goût le plus exquis.

Année du monde, depuis 3015 jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 47. à 55.

3. Reg. X.

2. Paral. IX.

Tant de merveilles réünies frapperent tellement l'esprit de la Reine étrangere, qu'elle demeura quelque tems hors d'elle-même,

ſans pouvoir prononcer une ſeule parole. Mais s'étant un peu remiſe de ſon étonnement, elle ſe tourna vers Salomon & elle lui parla de la ſorte. Non, grand Roi, la renommée ne vous a point flatté, & ce n'eſt pas ſans raiſon que vous paſſez pour le premier Monarque de la terre. Ce qu'on racontoit de la ſublimité de vos diſcours, de la ſageſſe de vos démarches, de l'équité de vos Jugemens, des richeſſes de votre Cour, de la puiſſance de vos Etats & des merveilles de votre Regne, me paroiſſoit infiniment au-deſſus de la verité. L'ardeur que j'ai euë de m'en inſtruire, m'a conduite à Jeruſalem, & je ſuis forcée de convenir que j'en vois beaucoup plus qu'on ne m'en a jamais raconté. La ſageſſe de vos conſeils, & les ouvrages de votre puiſſance, ſont au-deſſus de tout ce qu'on en peut dire. Les diſcours n'en approcheront jamais; il faut, comme moi, avoir vû les choſes de ſes yeux, pour vous connoître auſſi grand & auſſi admirable que vous l'êtes. Heureux les ſujets que vous gouvernez; plus heureux encore vos Courtiſans, vos Officiers, vos Domeſtiques, qui ne perdent jamais de vûë vos actions, & à qui il n'échape aucune de vos paroles. Beni ſoit le Seigneur votre Dieu, qui a mis en vous ſes complaiſances. Il vous a fait le Roi de ſon peuple, pour le rendre le plus heureux de tous les peuples. Il ne vous a élevé ſur le Thrône d'Iſraël, que parce qu'Iſraël eſt ſa Nation choiſie, & qu'il veille à ſa proſpérité. Il ne vous donne le pouvoir ſouverain, que pour faire regner avec vous l'abondance, la juſtice & la paix. Ces complimens auſſi juſtes qu'ils étoient ſinceres, ſe terminerent par les préſens réciproques que ſe firent, avant leur ſéparation, ces deux perſonnes Royales.

Année du monde, depuis 3015 juſqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de ſon âge 47. à 59

3. Reg. XI. à. v. 1. ad. 9. 2. Paral. IX.

Année du monde, depuis 3015. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 47. à 59.

Salomon fit d'abord les siens à la Reine, & il exigea d'elle ensuite qu'elle lui demanderoit avec liberté tout ce qu'elle auroit vû à sa Cour de plus capable de toucher sa curiosité & de satisfaire ses desirs. Elle le fit avec confiance, & le Prince se fit également un plaisir & un devoir de la contenter. Pour la Reine, en prenant congé du Roi, elle lui laissa six vingts talens d'or, un grand nombre de diamans, & des plus belles pierreries de l'Orient, mais sur-tout les aromates les plus précieux, qui faisoient la richesse de ses Etats.

3. *Reg.* X.

2. *Paral.* IX.

Le comble de la gloire où Salomon se vit élevé par l'éclat d'une visite si flateuse parut être le terme de sa sagesse, & l'écueil de son innocence. Il commença dès-lors à être menacé, comme le reste des heureux du monde de l'enflure prochaine de son esprit, & de la corruption de son cœur. Son excellent naturel combattit long-tems les effets d'un poison si mortel. Il avoit vêcu vertueux, reconnoissant, soumis à Dieu, malgré le feu de sa jeunesse, & la licence du Thrône, jusqu'à un âge assez avancé, pour se flatter qu'il le seroit toujours Peut-étre s'en flatta-t'il trop, & ne tomba-t'il de si haut, que parce que la chûte cessa de lui paroître à craindre. Encensé de toutes parts, sans guerre au-dehors avec les anciens ennemis de son peuple, adoré de l'Univers, craint de ses Sujets, sans occupation au-dedans, depuis qu'il avoit fini ses royales entraprises, il s'approcha peu à peu du précipice, où il périt enfin par la seduction du plaisir, dont une jeunesse chaste & vertueuse ne met pas toûjours à couvert les dernieres années d'une honteuse vieillesse.

Salomon, ce Roi des Rois, ce sage par excellence, cet homme, l'admiration de tous les Peuples, & le modelle de tous les Princes,

ce vainqueur pacifique, ce favori du Ciel, est vaincu par l'amour des femmes; & après avoir bâti le premier Temple au vrai Dieu, il en adore autant de faux, que ses épouses étrangeres lui en font connoître, autant de fois sacrilege, & idolâtre en autant de manieres, qu'il a de différentes inclinations. Il avoit épousé, étant encore jeune, la fille du Roi d'Egypte; & cette premiere alliance, quoique moins coupable que les autres, n'étoit pas exempte de tout danger de perversion. Il n'en demeura pas-là. Sans distinction de pays & de religion, il s'attacha à des femmes Moabites, Ammonites, Iduméennes, Sidoniennes, Hetthéennes, toutes Nations sur lesquelles le Seigneur avoit solemnellement déclaré ses ordres par la bouche de Moyse, lorsqu'il disoit à Israël: Vous ne prendrez point vos filles de ces peuples, pour en faire vos épouses, & vous ne leur donnerez point les filles pour femmes. Elles détourneroient vos cœurs de ma religion & de mon culte. Elles vous attireroient à leurs sacrileges adorations, & bientôt je me verrois abandonné de mon peuple, tandis qu'il adoreroit toutes les fausses divinités des Nations. La menace du Seigneur ne se verifia que trop littéralement dans le malheureux Salomon. Il eut jusques-là mille femmes, dont sept cens portoient le nom de Reines, & trois cens celui de concubines, ou de femmes du second ordre. La multitude en étoit énorme, & marquoit dans le Prince une grande incontinence. Mais le choix en étoit encore plus criminel, & son attachement pour elles alla jusqu'à l'enchantement. Son amour l'aveugla, & ces femmes Idolatres sçurent bien s'en prévaloir. Le Prince perverti par leur opiniâtre persécution, s'écarta des voyes de

Année du monde, depuis 3015 jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 47. à 59.

3. Reg. XI.

Année du monde, depuis 3015 jusqu'à 3027. Du Regne de SALOMON 25. à 37. de son âge 47. à 59.

3. Reg. X.

2. Paral.

Seigneur. Il cessa d'adorer & de craindre le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Il ne se souvint plus de la constance de David son pere, qui malgré les foiblesses passageres de son cœur, n'avoit au moins jamais laissé altérer la pureté de son culte. Il s'oublia lui-même, il dégénera dans sa vieillesse; il étouffa dans de honteux plaisirs la sagesse qu'il avoit reçuë du Ciel. Plusieurs belles années passées dans l'innocence, les instructions reçues plus d'une fois de la bouche même de son Dieu, mille actions éclatantes, mille entreprises magnifiques exécutées en son honneur, la plus belle reputation qui fût jamais, tout fut détruit & anéanti. Il adora Astarte Déesse des Sidoniens, & Moloch Idole des Ammonites. De la même main dont il avoit érigé un Autel au vrai Dieu, & bâti un Temple à la gloire de son saint Nom, il bâtit des demeures à Chamos Idole de Moab, sur la montagne des Oliviers, voisine de Jerusalem, & a Moloch Dieu d'Ammon. Chacune des femmes de Salomon adoroit son Dieu, & Salomon adoroit le Dieu de chacune de ses femmes. Le Seigneur Dieu d'Israël, jaloux de sa gloire, ne put voir sans indignation l'ingratitude d'un Roi comblé de ses bienfaits, & l'abus que ce Prince, abruti par ses voluptés, faisoit ouvertement de la double vision, où il avoit bien voulu lui annoncer par lui-même ses promesses & ses menaces. La désobéissance de ce serviteur infidele, changea en colere la patience du Maître. Dès-lors fut resoluë la punition du coupable, qui de la tête du Monarque, se débordant sur ses successeurs & sur ses sujets, causa la funeste révolution, qui divisa d'abord la Monarchie, & qui en ruina ensuite les deux portions séparées.

Fin de la seconde Partie du Tome IV.

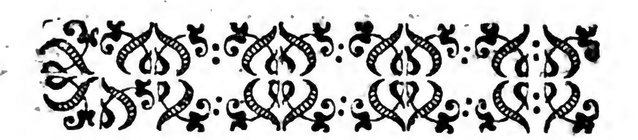


TABLE DES MATIÈRES

Contenuës dans cette seconde Partie du Tome IV.

A

B

Il

A la tête de la Troupe, on en comptoit six, plus distingués que tous les autres.

Noms de ces six Officiers.

Premiere bande.		*Seconde bande.*	
Jesbaam,	13	Abisaï,	12
Eleazar,	*ibid.*	Banaïas,	12
Semma,	14	Jonathan,	*ibid.*

G

H

I

S

Il

T

Fin de la Table du IV. Age. Tome V.

